TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9226 — 30 PAGES — VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1974

Après la flambée de violence

La panique a gagné les quartiers blancs de Lourenço-Marques

LIRE PAGE 4 l'article de notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne 14 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS SEPT MOIS DE CONFRONTATION

L'armée éthiopienne a déposé l'empereur

Une fin prosaïque

Le règne fastueux du descendant de la reine de Saba s'est achevé de façon bien prosaïque : officiellement, l'armée a déposé le souverain parce qu'il refusait de rapatrier les fonds qu'il avait placés à l'étranger, en prétextant qu'il en avait déjà disposé en faveur de ses enfants.

Jusqu'au bout les militaires ont employé la méthode la plus apte à « dédramatiser » l'événement pour écarter du pouvoir un des rares souverains régnants ayant encore une « dimension historique ». Depuis des semaines, ils diffusaient ou laissaient diffuser des informations propres à introduire un doute sur la véritable personnalité d'un homme qui, en raison de sa résistance à l'envahisseur italien en 1935, était tenu pour un héros de l'Afrique. Addis-Abeba, sa capitale, avait été choisie comme siège de l'Organisation de l'unité africaine.

Au début, on se contentait d'une fiction révérencieuse selon laquelle le souverain n'était pas personnellement responsable des malversations de ses ministres et de ses plus proches collaborateurs, arrêtés jusque dans son palais. Puis, l'origine de sa fortune personnelle a été contestée et certains de ses biens ont été « rendus au peuple ». Il y a une semaine, ses opérations commerciales étaient dénoncées comme « un scandale national ».

Ce souverain traité publiquement de « voleur » par les contestataires continuait cependant à recevoir les ambassadeurs étrangers, et les débats parlementaires avaient lieu sous son portrait. Il fallait toute la dialectique des intellectuels éthiopiens pour expliquer qu'il n'y avait là qu'une contradiction apparente, « la personne étant distincte de la fonction ».

Dans l'ombre, les militaires qui animaient le mouvement de février observaient les réactions de la population à chaque nouveau coup d'épingle contre le souverain. Les paysans de certaines provinces qu'on disait très attachées à la personne impériale écoutaient sans mot dire les accusations diffusées contre lui par la radio. Support traditionnel du trône, le haut clergé orthodoxe omettait de mentionner l'empereur dans ses homélies.

Pour des officiers très soucieux du prestige national, il restait à examiner les effets qu'aurait la phase ultime de leur projet sur l'« image de marque » de l'Ethiopie à l'étranger. Déposer l'empereur, n'était-ce pas donner du poids aux attaques que la Somalie, l'ennemi historique, avait proférées contre l'Ethiopie « alliée de la réaction internationale » à la conférence de l'O.U.A. de 1973 ? N'était-ce pas faciliter les intrigues des pays arabes qui veulent que le siège de l'Organisation panafricaine soit transféré dans un autre pays ? Finalement, les officiers éthiopiens ont estimé que, aux yeux de l'opinion internationale, l'empereur avait déjà perdu son crédit, et qu'il valait mieux dès lors crever l'abcès sans plus tarder.

L'autre inconnue était la réaction des Etats-Unis, principaux fournisseurs de l'aide économique et militaire. Face à la Somalie, armée par l'U.R.S.S., les officiers nationalistes ne pouvaient prendre le risque de déposer un souverain très bien « noté » à Washington sans s'expliquer sur leurs intentions. Après un voyage du général Aman, ministre de la défense, à Washington, les Etats-Unis annonçaient le 26 août que leur aide militaire au gouvernement d'Addis-Abeba allait augmenter.

Les experts américains s'étaient apparemment accommodés d'un événement déconcertant mais déjà constaté au Portugal : la mise à bas d'un régime autocratique par des militaires qui, au lieu de pencher pour l'autoritarisme, selon l'image qu'on se fait traditionnellement d'eux, veulent être le levain du progrès social.

Le prince héritier est invité à devenir « monarque constitutionnel »

Confirmant une information diffusée jeudi matin 12 septembre par l'agence France-Presse, le correspondant de l'agence Reuter à Addis-Abeba — qui cite la radio éthiopienne — a indiqué en fin de matinée que l'empereur Hailé Selassié avait été déposé.

Le comité militaire qui a déposé l'empereur a demandé à son fils, le prince Asfa Wossen, en convalescence en Suisse, de devenir monarque constitutionnel d'Ethiopie, selon des informations parvenues jeudi matin à Londres.

Une « administration militaire provisoire » a été en outre mise en place dans le pays.

L'éviction du souverain marque le terme logique d'une crise ouverte par la mutinerie d'une partie de l'armée au mois de février. Depuis trois mois, le « comité militaire de coordination » — organe politique de l'armée — était pratiquement le maître du pays, bien qu'un gouvernement présidé par un civil continuât d'exister.

La déposition d'Hailé Selassié était attendue depuis que l'armée avait dénoncé, comme un « scandale national » ses opérations commerciales et avait déclaré que des « sanctions » pourraient être prises contre lui.

On ignorait tout du sort du souverain, jeudi en fin de matinée. Les liaisons publiques par téléphone et télex étaient coupées. On apprend cependant de source digne de foi que Hailé Selassié avait été emmené en voiture par des militaires, à 7 h. 30, vers une destination inconnue. Mercredi soir, un communiqué militaire avait indiqué que l'empereur refusait de rapatrier la fortune dont il disposait à l'étranger, comme le lui demandait l'armée, en prétextant que ses biens étaient destinés à ses enfants. Dans la soirée de mercredi également, des militaires avaient arrêté une des filles de l'empereur, la princesse Tegagne Woro.

Des informations font état de l'arrestation d'autres membres de la famille royale.

Le lion devenu vieux

Par MAXIME RODINSON

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans, et pleurant son antique prouesse, fut enfin attaqué par ses propres sujets devenus forts par sa faiblesse.

(LA FONTAINE. *Le lion devenu vieux.*)

L'homme dont le long règne vient de prende fin était, selon tous les critères reçus, un grand homme. Pour son pays, nul n'en doute, son règne marqua l'entrée dans une ère nouvelle. Mais il fut aussi à un moment de l'histoire, cela a souvent été dit, la conscience du monde, sa mauvaise conscience. Devant ce frêle personnage, solitaire dans sa protestation, drapé dans sa dignité triste, vaincu qu'il était difficile de ne pas respecter, symbole d'un pays sacrifié à la brutalité des colosses de proie, beaucoup comprirent en 1936 qu'un recul de plus serait fatal, qu'il ne fallait plus céder au chantage des seigneurs de la guerre. Sur le corps pantelant de l'Ethiopie commencèrent, bien trop lentement, hélas ! à se mobiliser les volontés de résistance qui devaient finir par l'emporter.

Onpeut voir à Harar la grande maison en ruine où fut élevé le jeune Tafari Makonnen, né le 23 juillet 1892. On lui donna, au baptême, le « nom chrétien » de Hailé Selassié, « *force de la Trinité* », qui ne devait être employé qu'à l'église, mais qu'il adopta plus tard comme nom de règne. L'enfant était le fils du personnage considérable qui habitait cette maison, le ras Makonnen, issu d'une famille noble du Choa, gouverneur de Harar au nom de Ménélik, Roi des rois d'Ethiopie. Par sa mère, Makonnen était le petit-fils, comme Ménélik lui-même, du roi du Choa, Sahlé Selassié, qui reçut une mission envoyée par Louis-Philippe. La famille royale de cette province alors périphérique prétendait descendre des empereurs éthiopiens du Moyen Age et, par-là, selon le mythe sur lequel reposait la légitimité de ceux-ci, des amours fabuleuses de Salomon et de la reine de Saba.

Le ras Makonnen était un seigneur éthiopien de bonne souche, bien enraciné dans sa terre natale, un général habile et courageux. Mais c'était aussi un homme d'orientation moderne, ayant voyagé en Europe. Il fit donner à son fils une éducation moderne par des prêtres catholiques français. Le français devint la seconde langue de Tafari. Si, après sa restauration, les circonstances le poussèrent à faire de l'anglais la langue européenne la plus étudiée en Ethiopie, il préféra toujours s'exprimer en français, langue de la vieille génération. Il compléta son éducation à l'école moderne que Ménélik avait installée à Addis-Abeba. Mais, surtout, à la cour du vieil empereur, il apprit les règles éthiopiennes de la lutte politique, règles à la fois subtiles et rudes. Avec la plus grande prudence, mais aussi en risquant des audaces calculées au moment voulu, il fallait, pour survivre, s'orienter au milieu d'intrigues complexes, dans un enchevêtrement de clans fondés sur les liens familiaux, les intérêts régionaux, les tempéraments affrontés, se constituant et se défaisant en vertu d'alliances éphémères suivies de ruptures brutales.

(*Lire la suite page 2.*)

SANS DOUTE PAR LE BIAIS DE LA FISCALITÉ

Les pays producteurs de pétrole s'orientent vers la majoration du prix effectif du « brut »

Les ministres de l'énergie des pays exportateurs de pétrole ont ouvert, jeudi 12 septembre dans l'après-midi à Vienne (Autriche), leur session trimestrielle, qui devrait logiquement déboucher sur une majoration du coût effectif du « brut » pour les pays consommateurs. La réunion, qui aurait dû commencer dans la matinée, avait été différée de quelques heures en raison du retard du président de la session, le capitaine Ampudia, ministre équatorien.

Plutôt que de décider un nouveau relèvement des prix « affichés » — ceux-ci pourraient au contraire être « gelés » pour trois mois — les ministres s'orienteraient vers un aménagement de la fiscalité pétrolière qui, comme après la session de l'OPEP à Quito, en juin dernier, entraînerait une hausse du prix effectivement payé par les utilisateurs de « brut ». Les ministres doivent aussi discuter de l'opportunité d'une éventuelle limitation de la production, pour mieux l'ajuster à la demande, ainsi que des modalités de fonctionnement du Fonds d'aide aux pays pauvres victimes du renchérissement du pétrole, dont la création a été décidée au printemps dernier.

De notre envoyé spécial

Vienne. — La réforme de la fiscalité pétrolière est depuis de longs mois en discussion au sein de l'OPEP. La situation actuelle se caractérise par un double marché.

● Les grandes compagnies paient ce qu'il leur reste de « brut de concession » à environ 7,5 dollars par baril (arabe léger).

● Le « brut de participation », c'est-à-dire le pétrole qui revient aux Etats du fait de leur participation au capital des compagnies exploitantes atteint, quant à lui, un prix égal à 93 % du prix affiché, soit un peu moins de 11 dollars.

A mesure que le pourcentage de participation s'accroît dans le total du pétrole commercialisé (il est maintenant de 60 % dans le golfe Persique), le coût *moyen* du « brut » des grandes compagnies s'élève. Il est d'environ 9 dollars actuellement. Mais la différence avec le prix fort que paient les autres compagnies, celles qui n'ont plus du tout de concessions, reste élevé. C'est cet écart que l'OPEP voudrait réduire.

Toute la question est de savoir si l'alignement doit se faire vers le haut, c'est-à-dire au niveau du tarif de participation, ou vers le bas, c'est-à-dire à un niveau plus proche du tarif de concession. On retrouve ici le clivage maintenant classique entre pays « durs » et « modérés », entre ceux qui veulent tirer tout de suite le maximum de profit de l'« or noir » et ceux qui, regorgeant déjà de dollars, ont un horizon économique plus éloigné.

Pour les pays producteurs comme pour les pays consommateurs, l'enjeu de cette réforme est très important, beaucoup plus qu'une modification des prix affichés, qui, à mesure que les concessions disparaissent, deviennent de plus en plus fictifs. Il n'est pas impossible, au demeurant, que les prix affichés soient gelés une fois de plus pour le prochain trimestre, comme ils le furent en janvier, lors de la conférence de Genève, puis en mars, lors de la réunion de Vienne, et en juin, lors de la réunion de Quito.

Le fameux accord algéro-saoudien, qui a déjà fait couler tant d'encre (*le Monde* du 3 septembre), ne serait en fait qu'un compromis entre Ryad, partisan de la baisse de ces prix, jugés trop élevés par les Saoudiens, et Alger, partisan de leur hausse.

PHILIPPE SIMONNOT.

(*Lire la suite page 27.*)

LIBÉRATION DE L'HOMME ET SALUT EN JÉSUS-CHRIST

I. — La montée humaine

Par ANDRÉ PIETTRE (*)

A la veille de la session pastorale des évêques de France, M. André Piettre, de l'Institut, spécialiste de l'économie politique, qui fut aussi l'animateur de l'association Appel à la majorité silencieuse (devenue depuis lors Sursaut), présente une analyse de l'évolution de l'Eglise catholique et en tire des propositions.

Il faut remercier les évêques de France du thème qu'ils ont choisi pour la prochaine session pastorale : « Libération de l'homme et salut en Jésus-Christ. » Jamais sujet n'a été plus actuel. Jamais la liberté n'a été plus exaltée et en même temps plus galvaudée. Jamais le mot même de libération, c'est-à-dire de marche à la liberté, de découverte d'une liberté toujours plus exigeante, jamais ce mot à demi magique n'a été chargé de plus d'espoirs et de plus d'équivoques. Vers quel destin, vers quel « salut » cet appel libérateur conduit-il l'humanité ? Voilà bien la question à laquelle se doit de répondre une religion qui, plus que toute autre, s'est présentée, dès son origine, comme une religion de salut.

Le problème est immense. Commençons donc, si j'ose dire, par le saisir à bras-le-corps. Comprenons bien, sous peine de l'étriquer, que toutes les aspirations actuelles de libération — sociale, politique, sexuelle, et. — ne sont que les expressions nouvelles et plus aiguës de l'immense espérance du monde moderne : *la volonté pour l'homme de prendre en main son destin*. D'être *lui-même*. Par *lui-même*. Par *lui seul*.

Toutes ces aspirations ne sont que le développement de la double semence jetée au grand tournant de la Renaissance. D'un côté s'affirme alors la confiance dans la Raison, la Science, la Technique pour libérer l'homme dans son corps de la domination des forces naturelles. De l'autre s'élève l'espoir en la liberté — libre arbitre, liberté d'opinion, liberté d'action — pour affranchir l'homme dans sa conscience et dans sa vie sociale de l'arbitraire des puissants. Double courant qui ne fera que s'amplifier et portera les noms de Galilée et de Descartes, de Luther et de Kant, de Locke et d'Adam Smith, de Montesquieu et de Rousseau, pour ne citer que les têtes de liste. Double courant de magnifique optimisme surgi dans le crépuscule du Moyen Age.

Ainsi est né le monde moderne. Sans doute passera-t-il ensuite par toutes sortes de vicissitudes, de bouleversements, de révolutions et de régressions même. Mais à longueur de siècle ses progrès ne cesseront d'avancer, de s'affirmer, de s'imposer — à l'univers entier.

(*Lire la suite page 11.*)

(*) Membre de l'Institut.

AU JOUR LE JOUR

LA TACHE

Déjà la page est tournée, et c'est à peine si l'on a entrevu quelques heures la tache rouge qui marque dans le livre de l'histoire l'anniversaire de la mort d'Allende.

Il y en a tant tout au long du volume, et celle-là, si fraîche qu'elle soit, ne fait qu'ajouter un peu de sang à tout ce qui déjà macule le passé des hommes.

Elle reviendra pourtant d'année en année sans jamais disparaître, car c'est de cette encre que seront écrites les pages blanches de l'avenir.

ROBERT ESCARPIT.

UN ROMAN SUR LES MULTINATIONALES

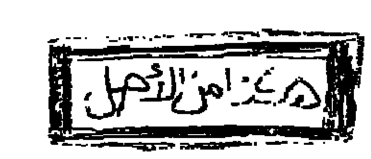
Le rire jaune de l'« imprécateur »

On reproche au roman de se détourner du monde où nous vivons. A cette accusation portée un peu à la légère — le supermarché et les techniques publicitaires n'avaient-ils pas inspiré à J.M.G. Le Clézio, ses « Géants » ? — René-Victor Pilhes apporte un autre démenti éclatant. « L'Imprécateur » fait entrer l'entreprise multinationale dans la littérature. Et croyez bien qu'on ne s'ennuie pas à sa lecture ! Car cette exploration ironique ou coléreuse, des structures et des mentalités de notre société d'abondance est traitée en roman policier et en farce burlesque.

René-Victor Pilhes n'est pas un romancier qu'on voit reparaître chaque saison. En neuf ans, il nous a donné trois romans, dont le premier, « la Rhubarbe », en 1965, avait obtenu le prix Médicis. Aujourd'hui son œuvre prend une tout autre dimension.

« L'Imprécateur » est original par son thème, il l'est plus encore par sa manière qui mêle le réalisme de l'observation et les fantasmes de l'angoisse. Balzac dans « César Birotteau », Zola dans « Au bonheur des dames » avaient aussi décrit les structures économiques de leur temps. Mais ils les peignaient du dehors, à distance et sans effroi. René-Victor Pilhes, qui a fait sien l'art populaire du bouffon — mais c'est un bouffon qui rit jaune, — se sent embarqué sur la Nef des fous qu'est devenu à ses yeux notre monde. Et la satire se fait cauchemar.

(*Lire page 13 l'article de JACQUELINE PIATIER dans « le Monde des livres ».*)



LA DÉPOSITION DE L'EMPEREUR

Le lion devenu vieux

(Suite de la première page.)

Il avait perdu très tôt sa mère, peut-être même morte en couches. Beaucoup de faits de cette biographie, notons-le incidemment, restent peu sûrs, et cela non sans raisons. L'historien de l'avenir pourra sans doute redresser sur plusieurs points nos notations provisoires.

En 1906, le père de Tafari mourut, puis, un an plus tard, son frère aîné. En 1911, à dix-neuf ans, il leur succéda comme gouverneur de Harar, après avoir déjà gouverné depuis un an le Sidamo. C'est cette année-là, en juillet, que son cousin lointain, Ledj Yassou, fils d'une fille de Ménélik, le maria de force. Etonnante histoire, bien éthiopienne. Ledj Yassou, on le verra, exerçait déjà un pouvoir quasi suprême. Il se méfiait de son cousin et entendait lui faire épouser, pour mieux le tenir, sa nièce, la *belle et riche Menen. Celle-ci était* mariée et Tafari aussi ; tous deux avaient des enfants. Cela ne gêna pas Ledj Yassou, qui enleva de force l'une à son mari et contraignit l'autre à divorcer. L'union n'en fut pas moins heureuse et les conjoints attachés l'un à l'autre.

Le jeune ras Tafari

L'Ethiopie était à un tournant ; elle entrait alors dans un de ces interrègnes si difficiles à franchir pour les Etats où une longue stabilité n'a pas affermi un processus reconnu de transmission de la légitimité. Il y avait bien longtemps que les Rois des rois de la lignée dite salomonienne avaient disparu après avoir tout perdu de leur pouvoir centralisateur. L'empire s'était désagrégé en une mosaïque de provinces quasi indépendantes.

Et puis, l'un après l'autre, trois grands chefs avaient travaillé à reconstruire l'empire chrétien d'autrefois. Le troisième fut Ménélik (Menilek en amharique), roi du Choa, conquérant des royaumes païens archaïques du Sud, vainqueur des Italiens à Adoua. Modernisateur prudent, il fondait la relative unité qu'il imposait sur un équilibre méfiant, savamment maintenu entre les forces locales.

Cet équilibre délicat, la maladie, puis la mort de l'empereur le remirent totalement en question. L'impératrice Taïtou fut écartée du pouvoir en 1910 par les nobles choans. Quand le vieil empereur mourut en 1913, ce fut Ledj Yassou, son petit-fils, qui lui succéda comme il l'avait recommandé. C'était un beau garçon, bâti en force, de vingt-cinq ans, énergique et même brutal, intelligent, mais impulsif, contrastant avec son cousin, le frêle Tafari, aux yeux perçants et aux mains fines. Ledj Yassou inclinait vers l'islam, qui avait été la religion de son père, le puissant ras Mikael, chef des Gallas Wollos, baptisé de force par l'empereur Yohannes. En 1914, une attirance pour l'islam dans cette région signifiait la sympathie pour l'Empire ottoman et par conséquent ses alliés, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. C'était attirer l'hostilité de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, dont les possessions entouraient le pays et dont les légations étaient actives à l'intérieur. Leurs alarmes étaient partagées par l'aristocratie, par l'Eglise autour *de laquelle se cristallisait l'unité* idéologique du peuple amhara, par ce peuple lui-même dans son ensemble.

Il fallait un chef à ces opposants, un homme de haute lignée, d'esprit assez ouvert et moderne pour s'orienter dans cette conjoncture difficile de portée internationale. Les nobles choans choisirent le jeune Tafari Makonnen, que désignaient son intelligence, sa descendance impériale, l'habileté dont il avait fait preuve comme gouverneur. En septembre 1916, l'archevêque Matteos, chef de l'Eglise, excommunia Ledj Yassou. On nomma impératrice Zaouditou, fille « naturelle » de Ménélik, qui put être couronnée le *11 février 1917*, et régent, avec le titre de *ras*, le jeune Tafari. Non sans mal, les troupes de Ledj Yassou furent vaincues ; le jeune empereur dut fuir de refuge en refuge, gardant pourtant de nombreux partisans, jusqu'à sa capture en 1921.

Les treize années qui suivirent furent parmi les plus difficiles de la vie de Tafari, et il faut l'admirer d'y avoir survécu. Il tenait certes entre ses mains des leviers essentiels du pouvoir. Mais les réformes, pourtant prudentes, qu'il estimait nécessaires se heurtaient à l'opposition décidée d'un groupe bien en place lui aussi. En théorie, le pouvoir suprême revenait à Zaouditou, femme très religieuse et de tendance conservatrice, autour de laquelle se groupaient ceux que les projets modernisateurs du régent effrayaient. Mille intrigues se nouaient autour d'elle. Il y eut des tentatives de coup d'Etat dont l'histoire est obscure. Il est probable que certaines furent sur le point de réussir. Quoi qu'il en soit, Tafari sortit vainqueur de ces luttes dans l'ombre. Le 7 octobre 1928, *Zaouditou* elle-même dut solennellement couronner le régent, le faisant roi *(negous)* et lui remettant toute la charge des affaires publiques. Elle mourait opportunément le 1er avril 1930. Le 2, Tafari était proclamé par le nouveau métropolite Roi des rois, reprenant son « nom chrétien » de Hailé Selassié. Il était enfin libre et seul au pouvoir.

Une ère nouvelle

Il marqua l'événement comme l'ouverture d'une ère nouvelle. Le monde entier fut convié aux fastes quelque peu barbares du couronnement solennel, le 2 novembre 1930, en la cathédrale Saint-Georges d'Addis-Abeba, de S.M. Hailé Selassié Ier, Lion vainqueur de la tribu de Juda, élu de Dieu, Roi des rois, et de sa femme Menen, impératrice. Le duc de Gloucester représentait la Grande-Bretagne, le maréchal Franchet d'Esperey, la France, le prince de Savoie, l'Italie, et de moindres personnages, beaucoup d'autres pays.

L'histoire ne devait accorder au nouvel empereur que cinq ans pour développer avec plus de liberté l'œuvre qu'il avait déjà commencée. Cette œuvre, c'était celle-là même que s'assignèrent à travers l'histoire, tant de chefs d'Etat modernisateurs, un Pierre le Grand, un Kemal Atatürk. Le monarque éthiopien eut sa manière, une lenteur prudente, une propension à contourner les obstacles plutôt qu'à les affronter de face.

La première tâche était de constituer l'Etat pour pouvoir agir. Une administration centrale fut *installée et les chefs provinciaux* peu à peu remplacés par des fonctionnaires appointés. Une armée et une police disciplinées furent constituées. L'éducation fut développée, et des jeunes gens furent envoyés à l'étranger pour former ces cadres dont tous ces projets avaient grand besoin. On commença lentement à moderniser les *finances*, la justice. On encouragea les institutions sanitaires installées par les étrangers, religieux ou laïcs.

L'esclavage était le grand cheval de bataille des ennemis de l'Ethiopie à l'extérieur. En fait, on y connaissait surtout une sorte de servage et un esclavage domestique limité. La traite était le *fait de tribus excentriques* et était dirigée vers l'Arabie. Des lois furent édictées, une société fondée pour protéger les esclaves, en libérer graduellement certaines catégories et interdire la traite. Aller plus loin dépendait du renforcement de l'autorité centrale.

C'était là des mesures en partie symboliques. Bien plus symbolique encore était la Constitution octroyée en 1931. L'empereur reconnaissait qu'elle avait surtout un but « pédagogique ». Elle ne limitait nullement son pouvoir, car il nommait les ministres et les sénateurs et « choisissait », « provisoirement », les députés.

Tout cela devait relever le prestige de l'Ethiopie à l'étranger. Elle avait été admise à la Société des nations en 1923, surtout grâce à l'Italie et à la France. Au temps de sa régence aussi, le *ras* Tafari avait élargi son horizon et pris des contacts directs des plus utiles au cours d'une tournée, en 1924, dans les capitales européennes. Il avait signé en 1928 un traité de paix et d'amitié perpétuelle avec l'Italie.

Ainsi, sur tous les plans, des progrès sérieux étaient réalisés. Mais leur portée était encore bien insuffisante. La vieille aristocratie gardait l'essentiel de son pouvoir, occupait les postes d'autorité, les hautes fonctions, se partageaient les prébendes, dominait et humiliait les membres de la nouvelle bureaucratie. Les provinces ne ressentaient que très partiellement les impulsions du pouvoir central. Beaucoup restaient semi-indépendantes, et leurs chefs multipliaient les intrigues, fût-ce avec l'étranger. L'Eglise, richement dotée, très archaïque, d'un très bas niveau moral et d'instruction, était un puissant appui du conservatisme. L'empereur avait très peu de moyens de pression sur elle, car elle dépendait d'une autorité étrangère, le patriarche copte monophysite d'Alexandrie, qui déléguait un *moine égyptien pour servir de* métropolite en Ethiopie. L'élite moderniste restait très réduite.

En 1936, on estimait à deux cents le nombre des Ethiopiens d'éducation européenne, à l'étranger et dans le pays. La fraction de l'armée qu'on pouvait considérer comme disciplinée et régulière était minime. Le pays pouvait *même difficilement se procurer* des armes, car l'acte de Bruxelles de 1890 qui interdisait l'introduction des armes en Afrique (pour lutter contre la traite) ne fut aboli légalement, en ce qui concerne l'Ethiopie, qu'en 1930. Pourtant, il avait toujours été tourné par les particuliers et les chefs locaux, ce qui entretenait l'anarchie. En 1935, l'armée disposait en tout de treize avions. Les grands chefs de province traditionalistes et bien d'autres, au souvenir glorieux de la victoire d'Adoua, se croyaient invincibles. Ils étaient réticents devant les efforts pour moderniser et discipliner l'armée. Leur chauvinisme fanfaron s'indignait de la prudence de l'empereur, très conscient du danger que courait son pays.

Toutes ces faiblesses allaient se révéler dans l'épreuve. L'empereur fit le maximum pour sauvegarder la paix, acceptant même des capitulations humiliantes. Mais Mussolini était fermement décidé à la guerre qui devait consolider son régime. Le 3 octobre 1935, les troupes italiennes, dirigées par De Bono au Nord et par Graziani au Sud, envahissaient l'Ethiopie. Le courage des Ethiopiens ne put prévaloir sur la discipline et la supériorité technique italiennes. Ils se révélèrent pourtant de rudes opposants. Il fallut employer les gaz toxiques, ce que De Bono, à son honneur, se refusa à faire. Il fut remplacé par Badoglio, mieux disposé à la guerre totale. Les *ras* prouvèrent leur incapacité, et certains trahirent.

L'Ethiopie fut aussi trahie de l'extérieur. La S.D.N., soucieuse de ne pas irriter l'Italie, malgré son évidente culpabilité dans l'incident de Oual-Oual, prétexte de la guerre, s'était refusée à la condamner, et avait fini par *déclarer qu'aucune des deux* parties n'était responsable ! Dès juillet, la France et l'Angleterre avaient décidé l'embargo sur les armes destinées à l'Ethiopie, favorisant ainsi l'agression de façon éclatante. Le 10 septembre, Pierre Laval et Sir Samuel Hoare s'étaient mis d'accord pour refuser d'appliquer éventuellement à l'Italie, des sanctions militaires ou susceptibles de conduire à une guerre avec elle. Certes, le 7 octobre, la S.D.N. déclarait l'Italie agresseur. Mais les sanctions décrétées se gardaient d'inclure l'embargo sur l'essence, seul produit vital pour l'agression. Les agresseurs en puissance, ou en acte, devaient légitimement en conclure qu'ils pouvaient tout se permettre.

Hailé Selassié s'était conduit intelligemment et courageusement, si dénué fût-il d'illusions sur la résistance possible. Il avait d'abord approuvé un plan assez aléatoire de retraite à Goré, dans le sud-ouest, pour continuer la lutte. L'impératrice et la majorité des *ministres le poussèrent* à adopter l'autre solution. Le 3 mai 1936, il partait pour Djibouti sur l'unique chemin de fer éthiopien et, de là, un croiseur britannique l'emmenait en Palestine. Le surlendemain, Badoglio entrait triomphalement à Addis-Abeba.

Pendant quatre ans, Hailé Selassié, finalement établi à Bath, en Angleterre, allait veiller à ce que les droits de l'Ethiopie ne soient pas prescrits. Un à un, les Etats les plus variés reconnaissaient la conquête italienne. Seuls s'y refusaient les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la Chine, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et quelques autres. L'Angleterre et la France faisaient le maximum pour plaire à Mussolini dans l'espoir de l'écarter de Hitler. Fermement, mais habilement, sans prêter le flanc aux provocations italiennes, Hailé Selassié maintenait sa revendication. L'Ethiopie ne fut jamais exclue formellement de la S.D.N.

La dignité dans le malheur valait à l'exilé de Bath la sympathie, entre autres, de ce facteur politique mondial de première importance qu'était l'opinion publique britannique. Il menait dans la province anglaise une vie de famille retirée. Sa femme, l'impératrice Menen, intelligente et forte, quoique trop soumise aux influences cléricales, lui était d'un grand appui. Leur aînée était une fille, Tenagné Worq, née en 1913, mariée à Ras Desta, qui fut fusillé par les Italiens. Elle épousa plus tard Andargatchew Messai, qui occupa de hauts postes. Avec le couple impérial se trouvait le prince héritier Asfa Wossen, né en 1916, qui n'a pas toujours paru en accord parfait avec son père. Celui-ci préférait, semble-t-il, son second fils Makonnen, duc de *Harar. Un troisième fils*, Sahlé Selassié, doué pour les beaux arts, devait plus tard être nommé commandant de l'aviation, mais se montra peu apte à ce rôle. La plus jeune fille, Tsahai, infirmière éduquée à Londres, épousa un grand personnage, Abiye Abebe, et mourut en 1942.

L'exil n'était pourtant rien moins qu'inactif. Les représentants de l'empereur diffusaient les nouvelles qu'il recevait d'Ethiopie. La résistance n'y avait jamais cessé. Les Italiens occupaient les villes, les casernes et les fortins, ainsi qu'une certaine zone de chaque côté des grandes et belles routes qu'ils se hâtaient de construire. Du moins tant que brillait la lumière du jour. Mais partout ailleurs, des bandes de « patriotes » sillonnaient une campagne difficilement accessible et les montagnes criblées de grottes, fendues de profondes failles. Leur guérilla était incessante. Parfois, un raid rapide atteignait même quelque ville. La politique brutale de Graziani, blessé d'ailleurs dans un attentat, entraîna de telles réactions qu'on le remplaça par le duc d'Aoste (novembre 1937) qui adopta une politique plus libérale et plus intelligente. La résistance n'en continua pas moins.

Tout devait changer lorsque le *Duce ayant, le 10 juin 1940*, déclaré la guerre à la France et à la Grande-Bretagne, ses troupes d'Ethiopie occupèrent la Somalie britannique et attaquèrent le Soudan. La révolte de l'Ethiopie n'était plus seulement l'affaire intérieure d'un pays lointain. L'exilé de Bath était amené à occuper une position cruciale dans des calculs stratégiques à l'échelle mondiale. Dès le début de juillet, il était à Khartoum et exhortait ses sujets à intensifier leur résistance. L'armée italienne d'Afrique orientale était forte mais immobilisée par les soulèvements effectifs ou menaçants. La Grande-Bretagne ne disposait sur ce terrain que de vingt mille hommes *de troupes régulières (contre cent* soixante-dix mille) entre Anglais, soldats des dominions, Belges et Français libres. En quelques mois, cette petite armée, aidée de la volonté de tout un peuple, l'emportait. Le 5 mai 1941, après cinq ans d'absence, Hailé Selassié faisait sa rentrée dans sa capitale. Le duc d'Aoste capitulait le 28, *et seule la garnison italienne de* Gondar, isolée, tenait jusqu'à novembre.

Hailé Selassié, au milieu de ces péripéties, dut déployer toute son habileté. Les « patriotes » de l'intérieur n'étaient pas tous acquis à sa personne, ils avaient les griefs habituels envers les résistants de l'extérieur et les « collaborateurs », ralliés un peu trop tardifs mais si utiles. Des reproches justifiés ou non, l'histoire le dira, se faisaient entendre contre l'empereur. Les Britanniques, eux non plus, ne pensaient pas tous à une simple restauration. Certains militaires avaient, comme les Italiens, pensé acquérir la sympathie des minorités en promettant la fin de la domination amhara. Le gouvernement militaire britannique provisoire justifiait le maintien de l'administration directe par les nécessités de l'état de guerre mondiale qui se poursuivait.

La restauration

L'occupation italienne avait été brève. Pourtant, une rupture s'était faite. Beaucoup d'éléments éduqués avaient disparu. Des problèmes nouveaux surgissaient devant l'empereur vieilli, un peu plus désabusé et fatigué, qui reprenait son poste à la barre.

Il sut admirablement redonner une place importante à l'Ethiopie dans la politique mondiale. L'hypothèque britannique était levée par un accord de décembre 1944. L'Erythrée, colonie italienne administrée par les Britanniques, était fédérée à l'Ethiopie en 1952 par suite d'une décision des Nations unies, puis unie purement et simplement à celle-ci en 1962. L'ancienne Somalie italienne, placée par l'ONU sous le « trusteeship » de l'Italie pour dix ans en 1949, faisait place, en 1960, à une nouvelle République somalie intégrant les anciennes Somalies, italienne et britannique. Ses rapports avec l'Ethiopie furent, et restent souvent, difficiles.

Sur la scène mondiale, Hailé Selassié disposait d'un certain prestige. Tout en recourant à la manne des prêts et dons de Washington, il sut ne pas aliéner sensiblement sa liberté de mouvement, maintenir des rapports acceptables avec tous les pays. Les relations furent excellentes avec le frère mythique, Israël, et bonnes, en gros, avec ses ennemis arabes. L'envoi d'un contingent en Corée (et plus tard au Congo) était placé exclusivement sous le signe des prescriptions onusiennes et de la sécurité collective dont l'Ethiopie, victime de la carence de 1935, se faisait le champion et le symbole. De façon assez curieuse pour qui pense aux rapports anciens entre Amharas et « nègres », l'empereur orientait sa politique vers l'Afrique, plaçait son pays à la tête d'efforts d'organisation internationale africaine, rendait des arbitrages sur les différends entre pays africains, accueillait à Addis-Abeba, siège de la commission économique de l'ONU pour l'Afrique, des conférences inter-africaines, y construisait un *Africa Hall où siégeait* le secrétariat de cette Organisation de l'unité africaine qui y fut solennellement créée dans la nuit du 24 au 25 mai 1963. L'empereur fondait aussi un prix d'études africaines.

A l'intérieur, les institutions essentielles étaient rapidement remises en place, et les destructions de la guerre réparées. Des améliorations étaient apportées. Partout, les gouverneurs étaient maintenant des fonctionnaires appointés. L'armée et la police étaient réorganisées, disciplinées, et apparaissaient comme des îlots d'efficience majeure. Le système judiciaire était totalement modernisé ; l'éducation, l'hygiène, l'organisation sanitaire, développées. Une nouvelle Constitution était octroyée en 1955. La Chambre des députés devenait (théoriquement) une assemblée élue. En mars-avril 1966, Hailé Selassié introduisait enfin le principe de la responsabilité collective du cabinet et accordait au premier ministre nommé par lui le droit de choisir ses propres ministres (sous réserve pourtant de l'approbation impériale).

Cependant, la nouvelle élite, qui lentement se formait, se montra de plus en plus insatisfaite. Le retard économique et culturel du pays restait frappant. Le revenu par tête était estimé le plus bas de l'Afrique, le nombre de lits d'hôpital, par rapport à la population, était l'un des plus faibles du monde. L'industrie restait à peu près inexistante. La production et la consommation d'énergie étaient au plus bas. Malgré la fertilité et les richesses potentielles du pays, la production agricole elle-même était des plus faibles. De façon dangereuse, les relations économiques extérieures reposaient sur la production de la seule marchandise commercialisable au-dehors : le café.

Les institutions restaient peu libérales. La censure interdisait à toute opinion non conformiste de s'exprimer. Le développement culturel restait très faible, les indices étant toujours parmi les plus bas de l'Afrique. Le relatif développement *de l'instruction seco*[...]

Sept mois de crise

21-25 FEVRIER. — Grèves à Addis-Abeba, où la police ouvre le feu sur des manifestants, provoquant la mort de trois personnes et en blessant une vingtaine d'autres.

26 FEVRIER. — La deuxième division de l'armée éthiopienne, stationnée à Asmara, se mutine.

27 FEVRIER. — Des éléments de la marine se mutinent à leur tour et s'assurent le contrôle de la base navale de Massawa.

28-29 FEVRIER. — Se solidarisant avec les mutins, les parachutistes s'emparent de la base de Debre Zeit. Les aviateurs du camp de Dire-Daoua se joignent au mouvement ainsi que la quatrième division stationnée à Addis-Abeba. Le gouvernement présidé par M. Aklilou Habte Wolde démissionne.

1er MARS. — Les étudiants manifestent contre le régime impérial dans les rues de la capitale.

Les militaires donnent leur accord à la formation d'un cabinet présidé par M. Endalkachew Makonnen, premier ministre désigné par l'empereur.

5 MARS. — L'empereur annonce une prochaine révision de la Constitution.

13 MARS. — Une pétition rédigée par des membres du bas-clergé, qui protestent contre la situation qui leur est faite par la hiérarchie orthodoxe, circule à Addis-Abeba, où huit professeurs de l'université, considérés comme responsables de la contestation étudiante, sont arrêtés.

25 MARS. — Des parachutistes encerclent la base de Debre-Zeit pour protéger des officiers contestataires qui, menacés d'arrestation, s'y sont réfugiés.

26 MARS. — L'empereur annonce la constitution d'une commission chargée d'enquêter sur la corruption dans l'administration et au sein du gouvernement. L'armée prend le contrôle de l'aéroport d'Asmara.

28 MARS. — Manifestations d'étudiants devant le siège du Parlement, tandis qu'à 300 kilomètres au sud-ouest de la capitale, l'armée ouvre le feu sur des paysans qui avaient incendié des récoltes en signe de protestation contre l'exploitation des grands propriétaires fonciers.

29 MARS. — La radio d'Asmara annonce que l'armée est intervenue contre des éléments contestataires qui voulaient semer la confusion dans le pays.

1er AVRIL. — Le général Abiye Abebe, ministre de l'intérieur, confirme qu'un coup d'Etat a été déjoué. La police fait état de combats ayant opposé forces de l'ordre et paysans sans terre à 180 kilomètres au sud d'Addis-Abeba.

4 AVRIL. — Des milliers d'étudiants manifestent dans la capitale, brisent des vitrines et distribuent gratuitement des vivres aux pauvres.

7 AVRIL. — Mutinerie à Harrar.

8 AVRIL. — Publication d'un Livre blanc par le gouvernement annonçant une prochaine réforme agraire.

13 AVRIL. — Manifestations syndicales à Addis-Abeba, où l'on apprend que la 3e division, stationnée en Ogaden, s'est mutinée.

17 AVRIL. — La police ouvre le feu sur des cheminots et des étudiants qui manifestent à Dire-Doua et fait six blessés.

18 AVRIL. — Tous les membres du précédent gouvernement, qui ont dû démissionner, sont assignés à résidence par l'armée.

20 AVRIL. — Manifestation à Addis-Abeba de musulmans qui exigent l'égalité des droits avec les chrétiens coptes orthodoxes.

22 AVRIL. — Contre-manifestation chrétienne copte orthodoxe.

24 AVRIL. — La police ouvre le feu à plusieurs reprises à Addis-Abeba contre des étudiants et des grévistes qui manifestent contre le régime.

26-27 AVRIL. — *L'armée arrête* plusieurs anciens ministres, dont M. Aklilou Habte Wold.

3 MAI. — L'armée brise la grève des employés des postes et arrête des leaders syndicalistes.

8 MAI. — M. Minasse Hailé, ministre des affaires étrangères, démissionne.

15 MAI. — Grève des conducteurs d'autobus d'Addis-Abeba et manifestations d'affamés ayant fui les provinces du Tigre et du Wollo ravagées par la sécheresse.

21 JUIN. — Création par le gouvernement d'une commission de quinze membres chargée d'enquêter sur la corruption.

28 JUIN. — L'armée éthiopienne occupe l'aéroport d'Addis-Abeba et les stations de radio locales, en protestant contre les pressions exercées à son encontre pour remettre en liberté les personnalités de l'ancien régime placées en détention.

29 JUIN. — Arrestation du Ras Araste Kassa, président du conseil de la Couronne, et de plusieurs hauts dignitaires.

2 JUILLET. — L'armée exige la reddition de proches collaborateurs de l'empereur réfugiés au palais.

6 JUILLET. — L'empereur s'adresse au Parlement pour lui demander de préparer une Constitution.

8 JUILLET. — Publication d'une liste de vingt-sept personnalités recherchées par l'armée. Dix-huit se constituent volontairement prisonnières.

17 JUILLET. — Arrestation du gouverneur général de l'Erythrée et de six dignitaires de cette province.

22 JUILLET. — Le Lidj Michaël Imru remplace, à la demande des militaires, M. Endalkachew Makonnen au poste de premier ministre.

23 JUILLET. — Pour la première fois depuis trois mois, l'empereur apparaît en public, au balcon du palais, *à l'occasion de son quatre-vingt-deuxième anniversaire.*

29 JUILLET. — [illegible] trente-cinq détenus politiques arrêtés en février.

1er AOUT. — Arrestation de l'ancien premier ministre, M. Endalkachew Makonnen, ce qui porte à cent quatre le nombre des personnalités détenues par l'armée.

6 AOUT. — Un projet de Constitution prévoyant un premier ministre responsable devant le Parlement et autorisant la création de partis politiques est rendu public.

13 AOUT. — Arrestation du grand chambellan de l'empereur et manifestations d'anciens « casques bleus » exigeant le règlement d'arriérés de soldes.

16 AOUT. — Dissolution du conseil de la Couronne, organe suprême de l'empire, suppression de l'état-major particulier de l'empereur, de la Cour spéciale de justice et démission des vingt-trois députés représentant l'Erythrée au Parlement.

28 AOUT. — La hiérarchie de l'Eglise orthodoxe fait connaître son hostilité au projet de Constitution.

25 AOUT. — Les quinze palais impériaux deviennent la propriété de la nation.

1er SEPTEMBRE. — [illegible] hostiles à l'empereur [illegible] dans les rues d'Addis-Abeba.

5 SEPTEMBRE. — L'armée [illegible] comme un « scandale [illegible] » les opérations [illegible] l'empereur et [illegible] des « sanctions [illegible] » prises contre lui.

11 SEPTEMBRE. — [illegible] pereur est arrêté [illegible] taires.

12 SEPTEMBRE. — [illegible] déposé.

L'EMPEREUR HAILÉ SELASSIÉ

vieux

daire et supérieure ne produisait pas tous ses effets par suite de l'insuffisance de l'enseignement primaire.

On en vint, dans des milieux fort différents, à se plaindre de l'absence de grandes réformes. La terre restait aux mains des grands propriétaires. Pas plus de réformes agraires, par exemple, que de libéralisation politique. La prudence et la patience de l'empereur avaient pu être justifiées dans le passé, accordait-on en général. Mais elles paraissaient maintenant exagérées. On suggérait que sa politique de balance aboutissait pratiquement à faire dépendre l'orientation du régime de ces grandes familles qui n'avaient aucun intérêt, bien au contraire, à la modernisation. L'Eglise avait enfin, depuis 1954, un métropolite éthiopien. Si cette autonomie nouvelle à l'égard du patriarcat d'Alexandrie la plaçait plus directement sous le contrôle de l'empereur, cela ne signifiait aucun renouvellement interne. La nouvelle élite modernisante, recrutée dans des milieux bien plus étendus qu'autrefois, souffrait impatiemment des lacunes et retards que révélaient les séjours à l'étranger, les contacts internationaux devenant bien plus fréquents. La jeunesse estudiantine, en contact constant avec les boursiers africains ouverts aux idéologies internationales, avide de renouveau, formait un milieu turbulent. Mais, étroitement surveillée, sa fièvre s'épuisait en vains conciliabules. Plus dangereusement, tout un milieu de jeunes officiers et de hauts fonctionnaires ayant fait leurs études à l'étranger et accédé ensuite à de hauts postes, s'exaspérait dans son patriotisme, dans son désir de voir l'Ethiopie devenir un Etat moderne, libéré du conservatisme obtus et intéressé des traditionalistes qui dominaient la politique du pays. Leur haine pour ces éléments bloquant la voie de l'avenir devenait féroce. Attisée encore par les accusations de tendance communiste que leur valaient, de la part de ceux-ci, leur anticolonialisme de principe, l'influence sur leur esprit de l'analyse marxiste de la situation coloniale et, malgré leur volonté de ne pas prendre parti dans la guerre froide, leur méfiance à l'égard des Etats-Unis en tant que soutien actif des régimes conservateurs.

L'empereur, malgré ses intentions modernisatrices à (trop) longue échéance, malgré ses débuts prometteurs dans ce sens et ses mérites passés, leur paraissait, avec son jeu subtil sur les clans conservateurs, aller décidément dans le sens réactionnaire. Qu'ils expliquassent cette attitude par l'intérêt ou par l'autoritarisme, par la sénilité, l'homme devait être écarté. Des exemples étrangers, mais voisins, comme celui de l'équipe nassérienne écartant Farouk, suscitaient leur émulation.

Les décabristes

C'est cet état d'esprit qui explique le coup d'Etat avorté de décembre 1960. Après son Pierre le Grand, et de son vivant même, l'Ethiopie a eu ses décabristes, comme leurs précurseurs russes avides de progrès et de lumières, comme eux trop en avance sur leur peuple qu'ils connaissaient bien mal.

Le mardi 13 décembre 1960, profitant de l'absence d'Hailé Selassié, parti en tournée de visites en Afrique et en Amérique latine, un groupe d'officiers de la garde impériale, dirigé par le commandant de cette garde d'honneur, le général de brigade Menghestu Neway, s'assurait de la personne de nombreuses hautes personnalités, dont le prince héritier Asfa Wossen. A la tête du mouvement se trouvait un organisme clandestin, un conseil de la révolution, dont l'âme pensante était le jeune frère de Menghestu, Ghirmamé Neway, âgé de trente-six ans, qui avait étudié la science politique aux Etats-Unis et qui, dans ses fonctions de gouverneur en Ethiopie, s'était montré un réformateur énergique et désintéressé.

Le 14 décembre, Addis-Abeba était aux mains des conjurés. De nombreuses personnalités réactionnaires ou douteuses étaient gardées à vue par la garde impériale autour du prince héritier. Une proclamation enregistrée par celui-ci fut lue à la radio et distribuée dans les rues. On annonçait, sans parler de l'empereur, la formation d'un nouveau gouvernement décidé à construire des usines, à fonder des écoles techniques, à aider l'agriculture. Il s'efforcerait de rattraper le retard pris en regard des autres pays africains par suite de la stagnation où avait été laissé le pays.

Le peuple fut surpris et hésitant. Les proclamations parlaient un langage qui lui était peu accessible. Dieu n'était même pas mentionné. La majorité des étudiants, au contraire, se rallia. Les conjurés firent une grosse erreur. Dans leur désir d'éviter l'effusion de sang, ils se gardèrent d'attaquer, comme ils le pouvaient sans doute au début, le quartier général de la première division, que commandaient des officiers fidèles à l'empereur. Ceux-ci firent mine d'entrer en négociations avec les révoltés tout en faisant venir en hâte des troupes de province. Les gouverneurs de province, avertis de cette résistance au coup d'Etat, se prononcèrent pour Hailé Selassié. Le patriarche et les généraux firent distribuer des tracts dénonçant les traîtres. Une lutte de propagande s'engagea, les uns destituant les autres, au nom du prince d'un côté, de l'empereur de l'autre. Le général, suédois, de l'armée de l'air, mit les avions à la disposition des loyalistes, que soutenaient activement, semble-t-il, les éléments américains sur place. L'aviation établit une station d'émission loyaliste, qui joua un grand rôle.

Le jeudi 15, les rebelles, attaqués par des forces supérieures, durent se replier sur le palais, où le prince héritier et les hauts dignitaires arrêtés leur servaient d'otages. Le 16, le palais fut assailli. Les chefs rebelles, se voyant vaincus, prirent la fuite. Mais auparavant, ils massacrèrent à la mitraillette les dirigeants réactionnaires réunis dans le salon vert du palais. Il s'agissait d'empêcher à tout jamais ces hommes de rétablir leur influence néfaste sur la politique éthiopienne.

Tandis que les troupes loyalistes « délivraient » le prince et le ras Imrou, que les rebelles avaient nommé premier ministre, Hailé Selassié, qui avait appris le soulèvement au Brésil, et qui revenait en toute hâte, était arrivé à Asmara, résolu et la tête froide. Le 17, il rentrait dans sa capitale, au milieu d'une grande foule, escorté par des tanks et des voitures blindées. Il entreprenait aussitôt de donner des événements la version qui convenait, politiquement parlant. Des ingrats, des traîtres, des irresponsables avaient trahi sa confiance. Leurs proclamations ne contenaient aucun élément désirable qui ne fût au programme de l'empereur lui-même, et dont il n'eût déjà entrepris la réalisation. Le prince héritier et d'autres personnalités n'avaient suivi le mouvement que contraints et forcés.

Les rebelles qui n'avaient pas été tués sur place s'étaient enfuis dans les montagnes autour d'Addis-Abeba. Traqués, leurs têtes mises à prix, dénoncés par les paysans, plusieurs se suicidèrent au moment d'être saisis. Ghirmamé tira sur son frère Menghestu, et se tua. Son corps et celui d'un de ses « complices » furent pendus devant l'église Saint-Georges et exposés pendant vingt-quatre heures aux sarcasmes de la foule. 475 membres de la garde impériale avaient été tués ou blessés, 3 100 arrêtés dont 700 retenus en prison. Les étudiants furent pardonnés après avoir signé une lettre regrettant leur conduite et implorant la clémence de l'empereur. Le général Menghestu Neway, rescapé, passa en Haute Cour en février 1961 et se défendit avec dignité, prenant sur lui toutes les responsabilités. Il fut condamné à mort et pendu publiquement le 30 mars. On dit que, cette *fois-ci*, le public manifesta quelque respect et même quelque admiration.

Que pensait l'empereur, qui avait lui aussi, jadis, manifesté de l'affection pour le condamné ? Qui le saura ? On rapporte qu'il réprimanda sévèrement son fils aîné de ne pas s'être montré plus héroïquement fidèle, fût-ce au péril de sa vie. Mais son fils puîné et préféré, le duc de Harar, s'était tué quatre ans auparavant, en 1957, en automobile. L'impératrice malade, qui l'avait aidé encore dans ce grave péril, mourait en 1962, comme son troisième fils dont le tempérament artistique faisait peu espérer pour l'Etat. L'aîné, Asfa Wossen, sera atteint d'une hémorragie cérébrale en 1973.

L'homme s'enfonça encore plus dans sa solitude, se faisant accompagner, faute de mieux, d'un petit chien. Il abandonna son palais, qui avait été le centre de résistance des rebelles et lui rappelait trop de mauvais souvenirs. Ce devint l'université Hailé-Selassié-Ier. Il continua ses tournées à travers le monde et ses réceptions solennelles à Addis-Abeba, recevant notamment, avec faste, le général de Gaulle en août 1966. Malgré l'autonomie relative accordée au ministère en avril 1966, il continuait à mener souverainement les affaires de l'Etat.

La répression de 1961 découragea quelque temps les rébellions. Mais ce ne fut qu'un répit. Le monde changeait, et l'empereur semblait ne réagir qu'avec retard. Il fêtait somptueusement ses anniversaires d'avènement et de naissance. Les Ethiopiens ne pouvaient pas ne pas penser à l'échéance qui se rapprochait dangereusement, au danger qui surgirait alors. A partir de la fin de 1966, on put avoir le sentiment d'un glissement que des rétablissements spectaculaires, admirables encore d'habileté, ne réussissaient qu'à ralentir.

A l'intérieur, l'immobilisme du régime accentue les signes d'opposition des étudiants, aile marchante de l'opinion non conservatrice. Après l'attentat à la bombe dans un cinéma en novembre 1966, il ne se passe pas d'année sans manifestations estudiantines vigoureuses, suivies de fermetures des universités, et même des lycées. Les étudiants à l'étranger occupent des ambassades. La rébellion erythréenne persiste et s'envenime.

Le vieil empereur n'est cependant pas inactif. Si les Somaliens revendiquent l'Ogaden, il obtient de la France des assurances qu'elle ne leur livrera pas Djibouti. Il demande de l'aide militaire ici et là. Il se réconcilie avec l'Italie. En quelques mois, en 1971-1972, il visite sept capitales, et rencontre de nombreux chefs d'Etat. Exploit diplomatique. Il va à Pékin et obtient de Mao une aide plus importante que celle allouée à bien des régimes progressistes.

Mais le rôle de guide de l'Afrique est de plus en plus difficile à tenir. Ses tentatives de médiation pour le Biafra échouent. Les Arabes voient leur exaspération croître à cause de son alliance israélienne. En mai 1973, ils l'attaquent au sein de l'O.U.A., à Addis-Abeba même. On propose de transférer ailleurs le siège de l'organisation. La proposition est repoussée, mais il doit rompre avec Israël. Et les Américains décident d'évacuer la grande base de Kagnew, devenue d'ailleurs inutile.

(A suivre.)

MAXIME RODINSON.

Les militaires dénoncent les responsables de la famine pour renforcer la campagne contre l'ancien régime

Avant de déposer l'empereur, les militaires ont préparé l'opinion publique à cet événement en dénonçant les responsables de la famine pour renforcer la campagne contre l'ancien régime. Un communiqué militaire radiodiffusé quelques heures avant la déposition officielle du souverain accusait celui-ci d'avoir interdit aux organes d'information de parler des ravages de la sécheresse. Notre collaborateur Jean de La Guérivière, qui se trouvait en Ethiopie au début du mois, s'est rendu dans la province du Wollo, où des dizaines de milliers de personnes sont mortes de faim en 1973, drame qui avait provoqué les premières manifestations d'étudiants contre le régime impérial.

Les rescapés du Wollo

De notre envoyé spécial

DESSIE. — « *Votre mère est-elle morte de maladie ? de faim ? Etes-vous venu au camp à pied ? ramassé par les secouristes ?* » Les questionnaires du camp de Dessié, capitale du Wollo, la province la plus touchée par la famine, ont la froideur des procès-verbaux de police. Le « sujet traité » sur cette fiche est devant nous : un enfant sans âge, au ventre gonflé, qui ne s'anime que pour chasser les mouches qui l'assaillent. La dépouille de ses parents, si elle n'a pas été mangée par les hyènes, repose sous les pierres qui marquent les « tombes » dans les montagnes peu accessibles de l'ouest de la province. Il a fait cent kilomètres à pied, il y a deux mois, pour rejoindre des centaines d'orphelins dans le baraquement principal du camp.

Garçons d'un côté, filles de l'autre, ils sont debout sur les nattes qui leur servent de lit, attendant, pour recevoir leur ration de liquide — peu épais — dans la petite cuvette qui leur sert d'« assiette », que les deux « assistantes sociales » éthiopiennes aient fini de nous donner des explications rassurantes.

Ce camp est le principal des neuf qui restent ouverts dans la province. Il abrite 3 500 personnes, dont 1 300 enfants. Le nombre total des « réfugiés » est actuellement de 7 000 dans la province. Ils étaient 6 000 en novembre dernier.

Les adultes logent sous des tentes militaires. Une fumée épaisse fait fuir le visiteur, au seuil des « cuisines » où l'on cuit des « crêpes » avec la farine de l'UNICEF. Notre perplexité semble étonner les « assistantes sociales ». Sans doute faut-il avoir vécu dans les montagnes du Wollo pour apprécier le « confort » des lieux. A l'entrée du camp, une cinquantaine de postulants attendent depuis la veille d'être pris en charge. On nous avait prévenu : « *Certains ont pris l'habitude d'être assistés et reviennent après avoir consommé les semences qu'on leur avaient données pour se réinstaller. Cela pose un un problème imprévu, mais l'administration a reçu des instructions pour être ferme avec les paresseux.* »

« *La sécheresse a fait 100 000 morts dans cette province l'année dernière*, assure le directeur du programme de développement du Wollo. *Actuellement, les gens ne meurent plus, grâce aux grains de l'aide internationale. La saison des pluies* (l'été européen) *a été normale cette année, et la récolte devrait être bonne. A partir de 1975, sauf nouvelle catastrophe naturelle, nous n'aurons plus besoin de l'aide extérieure.* »

Vingt-cinq associations étrangères — en majorité allemandes, australiennes, britanniques, irlandaises, suédoises, suisses et hollandaises — travaillent dans la province du Wollo, sans toujours coordonner leur action, à cause des difficultés administratives, et aussi parce qu'elles agissent comme si elles étaient « en concurrence ». « *Nous, nous avons nos bureaux dans le palais du gouverneur* », dit un Allemand avec une satisfaction puérile.)

SOUDAN
KHARTOUM
Massawa
Asmara
REP. ARABE DU YEMEN
REP. DEMOC DU YEMEN
T.F.A.I.
DJIBOUTI
Golfe d'Aden
DESSIE
ADDIS ABEBA
Harrar
ÉTHIOPIE
LAC RODOLPHE
KENYA
SOMALIE
Ogaden
0 km 500

Parmi ces étrangers, un Californien de vingt-trois ans travaille durement dans un orphelinat plus confortable que le camp créé — grâce à des concours financiers suédois — par l'un des trop rares médecins éthiopiens qui acceptent de « s'expatrier » en province. Mais pour les bruyants buveurs de bière des soirées au Touring Hôtel, pour ces filles « secouristes » qui dînent en robe longue, la période passée dans le Wollo (aux termes d'un contrat soigneusement établi) est-elle vraiment autre chose qu'une parenthèse exotique ? Quelques sous-entendus gênés, de la part d'Ethiopiens qui connaissent le problème autrement que par les voies officielles, incitent à en douter. On cite le cas de pilotes d'hélicoptères qui ont exigé de rentrer coucher tous les soirs dans leur hôtel d'Addis-Abeba. On laisse aussi entendre que certains chiffres sur l'ampleur de la famine ont été un peu « gonflés » dans le but — louable en soi — de « sensibiliser » l'opinion.

Villages abandonnés

Pour sa part, le Comité militaire de coordination, qui dirige en fait le pays, a invité le 10 juillet dernier « *tous les donneurs à redoubler leurs efforts généreux et à ne pas hésiter dans leur assistance humanitaire à cause de la présente situation politique* ». Selon un journal éthiopien, trois millions de personnes souffrent encore des conséquences de la famine, soit qu'elles aient une alimentation insuffisante, soit que, bénéficiant de secours, elles aient perdu leur moyen d'existence, notamment leurs troupeaux. Dans le seul Wollo, les sinistrés sont évalués à neuf cent mille. La sécheresse a ravagé d'autres provinces dont on a moins parlé. Les nomades de l'Ogaden sont morts par milliers, et les survivants ont dû fuir vers des régions moins éprouvées, où ils demeurent dans des conditions précaires. Dans le Sud, plus riche quand les précipitations sont normales, un chercheur de l'Institut de nutrition a compté quatre-vingts villages abandonnés, pendant un voyage en hélicoptère de 200 kilomètres, près de la frontière du Kenya.

Maintenant que des pluies abondantes dans tout le pays permettent de reprendre espoir, l'action des autorités s'oriente vers la réadaptation des sinistrés, grâce à la fourniture gratuite de semences et à des prêts pour l'achat d'un nouveau cheptel. Les crédits disponibles sont cependant démesurément inférieurs aux besoins. Treize millions de dollars éthiopiens (environ trente millions de francs) avaient été consacrés à ce programme à la fin du mois de juillet. Le plan du ministère de l'agriculture s'élève en tout à 69.7 millions de dollars éthiopiens, dont 56,5 sont attendus de l'aide étrangère.

Pour les Ethiopiens qui ne se laissent pas abuser par les déclarations satisfaites des fonctionnaires chargés des secours et du plan dit de « réhabilitation » des paysans, le dénouement de la crise éthiopienne dépendra en grande partie de l'évolution de la situation dans les campagnes. Avant de déposer l'empereur, les militaires ont préparé l'opinion publique à cet événement en dénonçant avec de plus en plus d'insistance les responsables du drame de la famine, c'est-à-dire l'ancien régime.

Pour qui se rend au Wollo par la route Addis-Abeba-Dessié, l'ampleur de la catastrophe paraît difficilement compréhensible. Depuis le début des pluies, la vallée dans laquelle serpente cette route est verdoyante. Des tracteurs sillonnent de vastes plantations de maïs, à proximité d'étangs artificiels qui débordent. Si l'on ferme les yeux en traversant les villages misérables où vivent les familles d'ouvriers agricoles, on a l'impression de retrouver quelque paradis originel, au milieu de tourterelles et de perdrix que personne n'a jamais tirées.

Cette vallée a été atteinte par la sécheresse l'année dernière, mais pas au point que les grands propriétaires soient obligés d'interrompre les cultures d'exportation alors que des affamés mouraient à proximité des pompes à essence. Certaines de ces victimes — les nomades Danakils — venaient des étendues désertique de l'est du Wollo. D'autres, des sédentaires, habitaient beaucoup plus près, sur les montagnes situées à l'ouest de la route. « *Les régions où il y a le plus de morts sont celles où les grandes propriétés avaient été morcelées par la réforme agraire*, dit un bourgeois d'Addis-Abeba. *Le sort des ouvriers agricoles n'était pas enviable aux yeux d'un Européen, mais autrefois, au moins, pendant les sécheresses qui reviennent de façon cyclique dans ce pays, ils pouvaient compter sur les ressources de leur employeur. Aucun gouvernement n'est responsable du temps qu'il fait, ni de la paresse et de l'incapacité de ses administrés.* » Sans doute, mais qu'avait-on fait pour permettre à ces paysans d'exploiter leurs sols de façon rationnelle ? Ne fallait-il pas « prouver » que les timides réformes agraires — dans les régions les moins riches — étaient « irréalistes » ?

Les étudiants aux champs

Au moment où le fléau prenait des proportions effarantes, il n'y a pas eu de révolte. Certains aspects de la psychologie paysanne expliquent même que le gouvernement ait pu, un moment, ignorer l'ampleur du désastre. « *Ces hommes avaient leur fierté* », nous dit Michel Papatakis, le frère du réalisateur des *Abysses*, qui a tourné un film sur les traditions des paysans du Wollo, à la fin de 1972. Des figurants de *Gouma (la Loi du sang*, dans la langue locale) sont sans doute morts de faim quelques mois après le tournage.

Aujourd'hui, tout n'a pas encore changé à Dessié. A proximité de maisons misérables, des gardes veillent toujours sur le palais du prince héritier (déjà « nationalisé » avant la déposition de l'empereur) et interdisent l'accès au commun des mortels parce que les lieux sont « *secrets* ». Dans les bars sordides de la ville, les filles se prostituent sous des chromos du Sacré-Cœur.

Mais sur la place principale, la population a entendu, grâce aux haut-parleurs qui diffusent les émissions de la radio, le compte-rendu de la commission d'enquête créée par les militaires, qui attribue au gouvernement de l'ancien premier ministre, M. Aklilou, la responsabilité de ses deuils. Cette population attend maintenant l'arrivée des étudiants d'Addis-Abeba, que le nouveau régime a chargé d'aller enseigner dans les campagnes « *l'esprit de la révolution* » et « *les techniques de base de l'agriculture moderne* ».

A *l'azienda* de Ciaffa, sur la route d'Addis-Abeba, les ouvriers agricoles ne parlent toujours du richissime propriétaire italien de la plantation qu'en le désignant par son « titre » de *commandatore*. Mais les mêmes hommes ont organisé un meeting champêtre pour exiger un salaire décent. Près du palais du gouverneur, des agriculteurs travaillant à leur compte font le siège d'un bâtiment administratif jusqu'à ce qu'on leur fournisse les semences promises. « *Ils savent maintenant qu'ils ont des droits* », nous dit un médecin. Au Wollo, il ne sera plus jamais « *naturel* » de mourir de faim.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Guinée

Nous sommes disponibles pour une coopération avec la France, *déclare M. Sekou Touré*

Dakar (*A.F.P.*). — M. Sekou Touré, président de la République de Guinée, a déclaré le mercredi 11 septembre que la Guinée était « *parfaitement disponible pour une coopération large, profonde et permanente avec la France* ». Cette déclaration, retransmise par la radio guinéenne captée à Dakar et faite à l'occasion d'un meeting organisé à Conakry pour la visite en Guinée de MM. Séguy et Duhamel, respectivement secrétaire général et membre du bureau confédéral de la C.G.T., Le chef de l'Etat guinéen a indiqué qu'en ce qui concernait les relations de son pays avec la France, « *la réponse appartient au gouvernement français* ».

[Les propos de M. Sekou Touré font écho aux déclarations de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, qui a fait état, le 16 août dernier, de contacts en cours entre Paris et Conakry et exprimé le vœu que « les rapports franco-guinéens se raffermissent ». D'autre part, M. André Bettencourt, député républicain indépendant de Seine-Maritime et ancien ministre, s'était rendu à Conakry au début du mois de juillet. Son voyage intervenait après plusieurs tentatives infructueuses de reprise de contacts depuis la rupture, en 1965, des relations entre la France et la Guinée.]

● *Une délégation de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO)*, mouvement de libération de Namibie, a rencontré mercredi à Paris des responsables du parti socialiste et du parti communiste français, et doit avoir des contacts avec la C.G.T., la C.F.D.T. et le mouvement des radicaux de gauche. Elle a également demandé une audience au ministère français des affaires étrangères.

AFRIQUE

Algérie

La visite de M. Marchais consacre le rapprochement entre le P.C.F. et le gouvernement Boumediène

De notre correspondant

Alger. — En visite en Algérie à l'invitation du F.L.N., M. Marchais a été reçu mercredi après-midi 11 septembre par le président Boumediène. Le secrétaire général du P.C., qui s'est déclaré très satisfait de cet entretien, a également été sensible au fait que son hôte ait modifié son emploi du temps pour le rencontrer dans la journée.

Malgré la lutte menée par les communistes français contre la « sale guerre d'Algérie », les rapports entre le F.L.N. et le P.C.F. avaient connu plusieurs crises entre 1954 et 1962. Les nationalistes algériens reprochaient, entre autres, aux dirigeants du parti de n'avoir pas défendu réellement le droit de l'Algérie à l'indépendance avant le déclenchement du soulèvement du 1er novembre, puis d'avoir eu des hésitations et d'avoir enfin marqué des réserves sur le sens de leur combat.

Une certaine coexistence s'était néanmoins instaurée après l'indépendance du fait que le nouvel Etat avait accentué l'ouverture en direction des pays socialistes, et que le chef de l'Etat comptait dans son entourage un certain nombre de conseillers marxistes ou marxisants (communistes, trotskistes, chrétiens de gauche, etc.). C'est dans ce contexte, en 1964, que M. Waldeck Rochet avait alors été invité en Algérie.

Au lendemain du 19 juin 1965, le nouveau régime avait expulsé la plupart de ces éléments de gauche ou les avait incités à rentrer chez eux. « *Si nous avions écouté tous ces gens qui avaient chacun son idée sur la voie que nous devions suivre, nous aurions dû faire autant de révolutions qu'il y avait de tendances de la gauche française. Nous estimions qu'il revenait aux Algériens de faire leur révolution comme ils l'entendaient* », nous a confié un jour l'actuel chef de l'Etat. A l'époque, cette attitude lui avait valu l'hostilité de la gauche en général — chez qui se recrutaient ceux qu'on a appelé les « pieds rouges » — et du P.C.F. en particulier qui avait récupéré des membres du parti communiste algérien d'origine européenne, comme Henri Alleg. La situation s'était encore tendue lorsque le P.C.F. avait renouvelé, en 1968, l'expression de son soutien aux communistes algériens et à une organisation considérée comme une émanation du P.C.A., le P.A.G.S. (parti de l'avant-garde socialiste). Résultat : entre 1965 et 1971 il n'y eut aucun contact entre le P.C.F. et le F.L.N., ni entre la C.G.T. et l'Union générale des travailleurs algériens.

Le dégel se produit en novembre 1970 lorsque le gouvernement Boumediène prend des mesures de clémence en faveur d'opposants de gauche algériens. Du dégel on passe au réchauffement à la suite des positions prises par le P.C.F. et la C.G.T. en faveur de l'Algérie et de son droit à récupérer ses richesses nationales lors de la crise pétrolière de 1971.

Le P.C.F. a envoyé une délégation, dirigée par M. Kanapa, aux cérémonies du dixième anniversaire de l'indépendance en juillet 1972, suivie de peu d'une autre, comprenant MM. Raymond Guyot et Louis Odru. Parallèlement, les visites de fédérations industrielles de la C.G.T. se sont multipliées. En mars dernier, M. Benikous, responsable de l'U.G.T.A., était reçu en France — M. Séguy vient de lui rendre sa visite, — tandis qu'une nouvelle délégation du P.C., comprenant MM. Odru et Denis, était accueillie en Algérie.

PAUL BALTA.

Tunisie

Plusieurs anciens dirigeants du parti destourien dénoncent les conditions dans lesquelles se tient le congrès de Monastir

De notre envoyé spécial

Monastir. — Le président Bourguiba a ouvert officiellement, ce jeudi 12 septembre, à 10 heures, le neuvième congrès du parti socialiste destourien, qui réunit à Monastir quelque six cent quatre-vingt-deux délégués, représentant, selon les chiffres officiels, quatre cent onze mille membres répartis en mille quatre cents cellules.

Malgré tous les efforts déployés par le pouvoir pour reprendre en main le parti et pour éliminer ou isoler les éléments « irresponsables », des voix discordantes se sont fait entendre à la veille même du début des travaux. Sept membres de l'ancien comité central du parti socialiste destourien ont remis à la presse une longue déclaration critiquant les conditions dans lesquelles a été convoqué et se réunit le neuvième congrès, et contestant ses objectifs. Parmi ces personnalités figurent MM. Beji Caïd Essebsi, ancien ministre de la défense et de l'intérieur, ancien ambassadeur à Paris, Habib Boulares, qui dirigea la radiotélévision, Habib ben Amar, ancien ministre de la défense, et Sadok ben Djemaa, ancien ministre des P.T.T.

M. Mestiri, ancien ministre de l'intérieur, exclu du parti en janvier 1972, n'a pas, pour cette raison, signé la déclaration faite par ses amis, mais il se déclare solidaire de leur action.

Les signataires font tout d'abord remarquer :

« 1) *Que depuis le huitième congrès, le comité central, régulièrement élu, a été délibérément écarté de toute décision ;*

» 2) *Qu'en violation des règlements du parti, le comité central a été écarté en tant que tel de la préparation du congrès et de la participation à ses travaux ;*

» 3) *Que contrairement à la lettre et à l'esprit des statuts, il a été décidé de modifier la base de représentation des cellules pour réduire le nombre des délégués.* »

» *Ces mesures*, poursuivent-ils, *qui sont en contradiction avec les résolutions du congrès, seul habilité à modifier les statuts, viennent couronner d'autres décisions prises depuis trois ans (exclusion du parti, suspension d'activités, dissolution de comités de coordination et de bureaux de cellules élus, refus de candidature de militants, etc.)* » et qui vont toutes dans le même sens : « *Il s'agit de renoncer aux choix démocratiques qui ont marqué le huitième congrès légal et d'en annuler les résolutions, surtout celles faisant de l'élection le seul critère pour l'accès à tous les niveaux de responsabilité dans le parti.* » Le texte conclut cette analyse en affirmant que ces pratiques ont pour but de « *contraindre les militants demeurés attachés aux résolutions du congrès de 1971 à ne plus pouvoir choisir qu'entre la soumission et la démission de toute activité* ».

Les signataires de la déclaration publiée à Tunis ajoutent que le congrès de 1971 n'était pas un geste isolé dans la voie de la démocratie. Il était l'aboutissement d'une longue gestation marquée, notamment, par le discours du président Bourguiba, le 8 juin 1970, et par les résultats de l'enquête populaire effectuée la même année par une commission supérieure du parti. « *Aussi*, affirment-ils, *toute volte-face apparaît-elle comme un reniement, et l'engagement pris par les dirigeants du parti et de l'Etat traduit-il la gravité d'un conflit portant sur l'orientation fondamentale du pays et la conception de son avenir, dans des termes qui posent le problème immédiat de l'impossibilité d'une coexistence, au sein d'un même parti, d'un courant réellement démocratique et de progrès et d'une tendance à l'accaparement du pouvoir et à la répression de toute tentative de réforme...* »

Les signataires estiment « *qu'une telle situation condamne à l'échec le système du parti unique, dès lors qu'il ne peut même pas garantir la démocratie en son propre sein et, à plus forte raison, l'assurer dans le pays* ».

Ils énoncent en outre dix principes libéraux qui les guident dans leur action et qui constituent l'esquisse d'un programme ne se limitant pas à la politique intérieure, mais englobant l'économie, le social et la politique étrangère. Il n'est pas exclu qu'il soit dans leur intention de regrouper sur ces bases un certain nombre de Tunisiens, peut-être même de constituer un nouveau parti.

Mais il est peu probable que les responsables du pays acceptent d'envisager la naissance en Tunisie d'un second parti, même si la Constitution ne l'interdit pas.

Quoi qu'il advienne, la déclaration publiée à Tunis relance le problème de la libéralisation du régime. Ses partisans avaient, en 1971, gagné la première manche. Le président Bourguiba avait remporté la seconde. Ils n'ont pas voulu que la belle se joue sans qu'ils aient pu au moins faire entendre leur voix.

DANIEL JUNQUA.

Mozambique

La panique a gagné les quartiers blancs de Lourenço-Marques

La situation demeure extrêmement tendue et confuse, jeudi 12 septembre, à Lourenço-Marques, capitale du Mozambique, notamment dans les faubourgs africains, après les troubles de ces derniers jours.

De notre envoyé spécial

Lourenço-Marques. — Une réelle panique a gagné depuis mercredi matin 11 septembre les quartiers blancs de la capitale du Mozambique, tandis que les scènes de violences et de pillage se multipliaient dans les « canissous » (bidonvilles noirs) de la périphérie. Les hôtels, les consulats et les maisons du centre de la ville hébergent désormais des dizaines de familles ayant fui leurs quartiers par crainte d'un « *assaut des Noirs* ». La ville est toujours coupée du monde extérieur et notamment de son aéroport. Sur la grande avenue Craveiros-Lopez notamment, plusieurs barricades élevées par la population africaine sont toujours en place et les militaires ne s'y aventurent que fortement armés.

Conséquence de cet isolement, aggravé depuis mardi soir par une interruption totale de tous les moyens de communication, Lourenço-Marques commence à manquer sérieusement de ravitaillement. Plus d'essence, plus de pain, plus de viande : les files d'attente s'allongeaient dès 4 heures du matin ce jeudi devant les magasins et particulièrement les boulangeries. La vie économique et administrative reste naturellement paralysée.

Commencées dans la nuit de lundi à mardi, les explosions de violences dont ont été le théâtre la plupart des quartiers noirs n'ont pas complètement cessé, même si l'armée contrôle un peu mieux la situation.

A l'hôpital Miguel-Bombarda, on enregistrait mercredi soir un total provisoire de cinquante morts, parmi lesquels neuf Européens, et trois cent soixante et onze blessés par balles.

Cette effervescence des quartiers noirs, que les responsables du FRELIMO s'efforcent désormais de discipliner, en accord avec l'armée portugaise, s'explique. Entre samedi et lundi, alors que le « mouvement » des insurgés blancs paraissait puissant, il est indiscutable que des groupes de jeunes Blancs surexcités se sont rendus en voitures dans les « *canissous* » pour se livrer à des ratonnades.

Des Noirs ont été tués par balles dès le dimanche ainsi que deux Européens. C'est à partir de ces premiers incidents violents que des soldats noirs de l'armée portugaise auraient distribué une dizaine de fusils automatiques « G 3 » à leurs « *frères de race* » pour qu'ils organisent des groupes de vigilance. Mais il semble qu'ils aient été très vite débordés.

Selon le témoignage d'un journaliste démocrate, M. Carlos Carvalho, un autre incident aurait contribué à échauffer les esprits. Arrêtés par des Africains dans un bidonville, les passagers blancs d'une voiture auraient jeté une grenade et blessé l'un des Noirs : M. Isaias Tembe. Celui-ci a été ensuite traîné jusqu'à l'immeuble de « Radio-Mozambique libre » et, devant le micro, on l'a contraint à faire des déclarations hostiles au FRELIMO.

Au surplus, des provocateurs ont semble-t-il essayé de profiter des circonstances, probablement au profit de groupes rivaux du FRELIMO. Toujours est-il que l'ensemble des bidonvilles a connu brusquement une extraordinaire flambée de violences.

« *Ce qui s'est passé est une catastrophe*, nous déclare un militant portugais favorable au FRELIMO. *Depuis des semaines, avec le FRELIMO et des étudiants portugais de l'Association académique, nous faisions un travail d'explication politique dans les quartiers noirs. Il s'agissait d'expliquer à tous que les accords de Lusaka allaient ouvrir une période de confiance entre les deux communautés, et que Blancs et Noirs pourraient vivre en bonne intelligence dans un Mozambique indépendant. Ce travail avait porté ses fruits, et dès le 4 septembre on avait pu voir des Blancs et des Noirs participer ensemble aux manifestations de soutien au FRELIMO. Ce sont tous ces efforts qui se trouvent désormais réduits à néant.* »

Après la chute du « mouvement » mardi après-midi, le FRELIMO s'est efforcé de reprendre le contrôle de cette colère noire qui dégénérait, mais les choses n'ont pas été faciles. De nombreux responsables du FRELIMO avaient quitté Lourenço-Marques dès le samedi, et le Front de libération ne dispose pas dans la capitale d'une force militaire de maintien de l'ordre très organisée. Si des patrouilles mixtes armée portugaise-FRELIMO vont être mises sur pied très bientôt, ce sera avec des militants venus du « front » et politiquement formés.

Démoralisés par cette ruine de la confiance entre les deux communautés, les Portugais démocrates que l'on peut rencontrer à Lourenço se montrent naturellement très sévères à l'encontre des responsables de cette « *stupide et sanglante aventure* ». Mais ils mettent également en cause la police portugaise et ils ont déjà réclamé à Lisbonne l'expulsion immédiate de certains cadres coupables à leurs yeux de complaisance à l'égard des insurgés. Une autre organisation portugaise l'O.P.V.D.C. (Organisation provinciale des volontaires de la défense civile), sorte de milice blanche qui avait été mise en place dès le début de la guérilla en 1964, aurait joué un rôle important en fournissant son appui et des armes aux initiateurs du « mouvement ». Depuis des mois d'ailleurs, la gauche avait réclamé le démantèlement de cette milice encadrée par des militaires, mais en vain.

Enfin, si une partie des cadres de l'armée a fait preuve au moins d'une complaisance coupable à l'égard de Radio-Mozambique libre en n'intervenant pas plus vigoureusement dès le début, ce n'est pas le cas, semble-t-il, pour l'ensemble de la troupe. Il était révélateur de voir, jeudi matin, dans les quartiers noirs les soldats portugais salués familièrement par les Africains. Ceux-là mêmes qui n'acceptaient plus chez eux le moindre civil blanc.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.



EUROPE

Grande-Bretagne

EN CAS DE « CATASTROPHE ÉCONOMIQUE »

Les libéraux envisageraient de participer à un gouvernement de coalition

De notre correspondant

Londres. — Bien que M. Wilson garde toujours le silence sur la date des élections, la campagne des partis gagne chaque jour en intensité. Les libéraux, qui sont actuellement réunis en congrès à Brighton, bénéficient naturellement d'un regain d'attention et de publicité, mais le Labour vient aussi de jouer un atout électoral précieux en présentant un nouveau plan de retraites destiné à abolir « *la pauvreté chez les vieillards* ».

A Brighton, M. Thorpe est contraint de mener un jeu très délicat. Mercredi 11 septembre, il a dit que, dans les conditions présentes, il ne voit aucune chance d'accord au lendemain des élections ni avec les conservateurs ni avec les travaillistes. C'est une prise de position qui pourrait décourager les nombreux électeurs favorables à un gouvernement de coalition dont la politique serait nécessairement plus modérée que celle du Labour ou des Tories.

Le leader libéral doit tenir compte de l'attitude très ferme des militants du parti, et surtout des jeunes, qui entendent maintenir la « pureté » du libéralisme. Il a tout de même indiqué qu'après les élections il « *écouterait toutes les propositions* », et que, dans le cas d'une « *catastrophe économique* », il serait impossible aux élus libéraux de ne pas participer au gouvernement « *pour une durée limitée, avec un programme commun* ».

Selon M. Thorpe, cette catastrophe est d'ailleurs beaucoup plus proche qu'on ne l'imagine. « *Le pays*, dit-il, *est près de la banqueroute. Si une action rapide n'intervient pas, aucune panacée, que ce soit le pétrole de la mer du Nord ou une autre, ne l'empêchera.* »

Un plan de retraites du Labour

Quant au nouveau programme travailliste destiné à améliorer les retraites, il est certainement de nature à séduire beaucoup d'électeurs. Dans tous les domaines, le Labour surenchérit sur les promesses conservatrices. Le Livre blanc publié par les ministre des affaires sociales, Mme Barbara Castle, envisage, en effet, pour les travailleurs des pensions beaucoup mieux proportionnées qu'aujourd'hui au montant de leurs revenus et garanties contre les effets de l'inflation. Pour la première fois aussi dans ce domaine, les femmes sont traitées sur un pied d'égalité complète avec les hommes.

Alors qu'actuellement le taux de base des pensions de retraite est de 10 livres par semaine et par personne (un peu plus de 110 F), le projet travailliste prévoit des pensions pouvant aller jusqu'à 25 livres, et même 40 livres pour des ménages dont les deux conjoints ont travaillé. La réalisation de ce programme suppose une augmentation des cotisations allant jusqu'à 6,5 % pour les travailleurs et 10 % pour les employeurs. Le total des cotisations pourrait même s'élever progressivement jusqu'à 18,5 % du salaire. L'amélioration des pensions de retraites est prévue dès 1978, mais le système proposé par le Labour ne fonctionnera pleinement qu'en 1998.

JEAN WETZ.

Espagne

UN ANCIEN MINISTRE ANNONCE LA CRÉATION D'UN NOUVEAU MOUVEMENT D'OPPOSITION

Mᵉ Joaquin Ruiz Gimenez, avocat connu de tendance démocrate chrétienne, ancien ministre de l'éducation et représentant du général Franco auprès du Vatican, a annoncé le mercredi 11 septembre que sera prochainement publié le statut d'un mouvement d'opposition dont le but essentiel sera de « *doter l'Espagne de libertés publiques* ». Il s'agira, a-t-il indiqué, « *d'une alliance ouverte, souple et dynamique, de caractère fédératif, dont ne seront exclus que ceux qui sont opposés à des changements placés sous le signe de la démocratie* ». Mᵉ Ruiz Gimenez a, ces dernières années, assuré la défense de nombreux détenus politiques jugés pour leur opposition au régime franquiste.

D'autre part, cinquante des soixante-sept personnes arrêtées dimanche dans un couvent de Sabadell, près de Barcelone, au cours d'une réunion clandestine de l'Assemblée de Catalogne ont été relâchées mercredi. Les dix-sept personnes maintenues en détention ont comparu mardi devant un juge de l'ordre public. Quatre d'entre elles se sont vu infligées par la direction générale de la sécurité des amendes de 150 000 pesetas (environ 11 000 F).

A Bilbao, cinq personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation basque ETA ont été arrêtées mercredi. Ces arrestations ont eu lieu à l'issue d'une descente de police dans un restaurant. Au cours de cette opération, il y a eu une fusillade : un militaire a été tué et un policier grièvement blessé. — (A.F.P., A.P.)

Chypre

Certaines catégories de prisonniers seront libérées

Nicosie (*A.F.P.*). — A l'issue de leur réunion du mercredi 11 septembre, MM. Glafcos Cléridès et Rauf Denktash, respectivement chef de la communauté grecque et de la communauté turque de Chypre, ont annoncé qu'un accord avait été conclu en vue de la libération de certaines catégories de prisonniers.

Tous les détenus de moins de dix-huit ans ainsi que les étudiants, les membres du corps enseignant, les vieillards, les blessés et les malades seront relâchés. Les détenus de moins de dix-huit ans seront libérés « *au lieu de résidence de leurs parents* ». Les étudiants bénéficieront de moyens de transport pour regagner l'étranger, généralement Ankara ou Athènes. Enfin, il est prévu que les blessés et les malades seront libérés dans les hôpitaux situés à l'intérieur de leur lignes.

D'autre part, la question de la libération des hommes adultes prisonniers, qui n'a pu être résolue mercredi, devrait être à l'ordre du jour de la réunion de vendredi. Les discussions qui ont eu lieu jusqu'à présent sur ce point n'ont pas permis d'arriver à un consensus sur les emplacements où doivent être libérés la plupart des prisonniers de chaque camp. Alors que M. Denktash entend que les prisonniers eux-mêmes décident du lieu de leur libération, M. Cléridès — qui redoute toute possibilité de transferts de populations — insiste pour qu'ils soient remis en liberté là où résident leurs familles.

Enfin, à la suite de la mort par balle mardi d'un soldat canadien du contingent des Nations unies, M. Cléridès a exprimé dans un communiqué sa tristesse et fait savoir qu'une enquête officielle était en cours. Le soldat avait été tué par des coups de feu tirés d'une position tenue par la garde nationale chypriote grecque sur un véhicule de l'ONU qui patrouillait dans le secteur oriental de Nicosie.

● *Les chefs des deux communautés chypriotes, MM. Glafcos Clerides et Rauf Denktash*, ont été invités à se rendre à Strasbourg le 28 septembre prochain pour un échange de vues avec la commission politique de l'Assemblée parlementaire des dix-sept Etats membres du Conseil de l'Europe. Toujours dans le cadre des efforts du Conseil de l'Europe en vue de contribuer à la solution de la crise chypriote, un groupe de travail, comprenant notamment les présidents des quatre groupes parlementaires de l'Assemblée, se rendra prochainement à Nicosie. — (A.F.P.)

Belgique

PLUS DE SIX CENTS JUIFS SOVIÉTIQUES AYANT QUITTÉ ISRAËL ATTENDENT D'ÊTRE ADMIS DANS D'AUTRES PAYS

Bruxelles (*A.F.P., U.P.I.*). — Quelque six cents juifs soviétiques ayant renoncé à vivre en Israël se trouvent actuellement en Belgique, où ils attendent de pouvoir s'établir dans un autre pays, en général aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie. Ces émigrés ont été pris en charge par deux organisations charitables : Caritas catholica et la Fondation Tolstoï, créée pour faciliter l'accueil des Russes blancs après la révolution. Les deux organisations commencent à être débordées.

Au départ, ces juifs soviétiques désireux de quitter l'U.R.S.S. n'avaient pas le choix : « *C'était Israël ou rien* », a précisé un responsable de Caritas. « *Mais, pour la plupart d'entre eux, Israël n'était qu'une étape, et une fois sur place il leur était possible de repartir.* »

Mais dès qu'ils quittent Israël, ces émigrés d'U.R.S.S. devenus citoyens israéliens ont du mal à se faire admettre dans un autre pays. Ainsi, ceux qui se trouvent en Belgique, et dont le groupe se grossit chaque jour de plusieurs dizaines de personnes, arrivent de France, d'Italie ou d'Allemagne fédérale, où ils n'ont pu obtenir l'autorisation de s'établir.

La présence en Belgique de cette « colonie » a été gardée secrète pendant plusieurs semaines, les réfugiés juifs comme les autorités belges souhaitant éviter d'attirer l'attention d'éventuels commandos arabes.

M. GISCARD D'ESTAING IRA EN POLOGNE

Au cours du conseil des ministres qui s'est déroulé le 11 septembre à Lyon, (nos dernières éditions d'hier), le ministre d'Etat ministre de l'intérieur a rendu compte de son voyage en Pologne.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, a fait état de l'accueil « chaleureux et ouvert qu'il a reçu, tant de la part du gouvernement que de la population, notamment à l'occasion de la fête des moissons à Poznan ». *M. Rossi a annoncé plusieurs voyages ministériels dans ce* « pays ami » : *M. Sauvagnargues avant la fin de l'année, M. Bonnet et Mme Veil, et enfin M. Giscard d'Estaing avant la fin du premier semestre 1975. Dans cette perspective, le président de la République a déclaré :* « Je me réjouis d'avoir accepté cette invitation et marqué ainsi l'importance des liens entre nos deux pays et nos deux peuples. »

M. Poniatowski a souligné que les échanges entre la France et la Pologne seraient développés, notamment par l'exportation de produits manufacturés et biens d'équipement français, et l'importation de charbon polonais. Les Polonais, a-t-il précisé, souhaitent recevoir des câbles, des produits chimiques, du matériel électronique et d'informatique. Les échanges, qui s'élevaient à 2 milliards de francs en 1973 et 3 milliards de francs en 1974, devraient atteindre 4 milliards en 1975. Le ministre d'Etat a ajouté : « Cela correspond aux vues générales du gouvernement français, qui souhaite conclure des accords industriels à long terme assortis d'arrangements financiers, la politique commerciale étant du ressort de la Communauté. »

Albanie

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE AURAIT ÉTÉ LIMOGÉ

Belgrade (*Reuter.*) — M. Bekir Balluku, ministre albanais de la défense, aurait été limogé à la suite d'une divergence de vues avec M. Enver Hodja sur la politique à adopter à l'égard des super-puissances.

On a noté son absence aux principales réunions officielles à Tirana depuis le 10 juillet. De source albanaise, on se refuse à confirmer ce limogeage, mais on indique qu'un plénum du parti a été réuni les 25 et 26 juillet derniers pour discuter de questions de défense. On admet de même source que « *des changements de cadres* » ont eu lieu à l'issue du plénum, mais par nécessité de renouveler les cadres et non pour des motifs politiques.

M. Balluku, membre du bureau politique et ministre de la défense depuis 1946, aurait encouru les foudres de M. Hodja pour un discours prononcé il y a plusieurs mois. Il avait alors déclaré que les deux super-puissances représentaient un danger inégal pour l'Albanie. On ne sait pas qui il considérait comme moins dangereux des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ; la politique de Tirana est que les deux puissances sont aussi dangereuses.

L'échec économique du gouvernement populaire

Par SERGE-CHRISTOPHE KOLM

VOICI un an, les balles de l'armée chilienne mettaient fin, en même temps qu'à la vie du président Allende, à l'une des expériences politiques et sociales les plus originales et importantes de notre temps, l'une de celles qui soulevèrent le plus d'intérêt et d'espoir : une tentative de révolution légale. L'importance historique de ce qu'essaya l'Unité populaire au Chili, de novembre 1970 au 11 septembre 1973, nous impose d'en tirer toutes les leçons possibles et d'analyser avec objectivité et minutie les causes de son échec.

Le gouvernement d'Unité populaire avait pour objectif d'améliorer la condition de vie des travailleurs chiliens, dans tous les domaines, et notamment pour ce qui est de leur niveau de vie. Au Chili, où l'agriculture compte pour moins du dixième du produit total, et fait largement appel au salariat, la plupart des travailleurs sont des salariés. Or, d'octobre 1970 à septembre 1973, période de l'Unité populaire, les salaires réels baissent de 18,5 % si on se fie aux indices officiels de salaires et de prix. En fait, ils diminuent bien davantage, car maints produits deviennent introuvables ou sont vendus au marché *noir* (avec le taux d'inflation effective calculé par l'ODEPLAN, qui veut tenir compte de ces phénomènes, la baisse des salaires réels atteint 64 %, mais ce mode de calcul est contestable. D'ailleurs, la part des salaires dans le *revenu total est plus faible en* 1973 qu'en 1970. Le régime d'Unité populaire fut donc un échec économique selon ses propres critères (1).

Pourtant, pendant les deux premiers mois du régime, d'octobre 1970 à la fin de cette même année, les salaires réels, avec les indices officiels, croissent de 9 %, alors qu'ils n'avaient augmenté que de 2,8 % pendant les dix premiers *mois de 1970. Ils montent encore* de 22,1 % au cours de l'année 1971. La part du revenu national allant aux salaires passe de 54,9 % en 1970 à 62 % en 1971. En même temps, le taux de croissance du revenu national, qui avait rampé de 2,3 % à 3,7 % de 1967 à 1970 et n'avait jamais dépassé 7 % auparavant, bondit à 8,3 % en 1971. Corrélativement, le taux de chômage tombe de 8,3 % en 1970 à 3,8 % en 1971. L'Unité populaire commença donc par un immense succès économique.

Mais en 1972 les salaires réels diminuent de 2,7 % ; la part des salaires dans le revenu national retombe à 54,4 % (moins qu'en 1970); le taux de croissance global chute à 1,4 %. Et dans les seuls six premiers mois de 1973, les salaires réels officiels baissent de 22,5 %, retrouvant en juillet leur niveau d'octobre 1970 et perdant les gains des deux années précédentes. La perte nette de salaires réels officiels, enfin, se renforce dans les trois derniers mois du régime, durant lesquels l'économie se dégrade à un rythme extraordinaire, avec une hausse des prix de 520 % en taux annuel. Le revenu national chilien décroît au total de 5,1 % en 1973.

Le pain du passé et de l'avenir

L'année 1971 ne put être si bonne que parce qu'on y mangea à la fois le pain du passé et celui de l'avenir. Pendant les quatre années précédentes, le Chili avait été en crise de sous-emploi des équipements et des hommes. Le gouvernement d'Unité populaire décréta une hausse brutale et massive des salaires nominaux le 1er janvier 1971 jusqu'à tionnait certains biens de consommation ou interdisait la hausse de 100 % en même temps qu'il subventionnait leurs prix, et il accrut les dépenses publiques de 43 %, surtout pour construire des logements. Les travailleurs dépensèrent leurs nouveaux revenus pour consommer davantage, et l'économie repartit et atteignit bientôt le plein-emploi.

C'était l'euphorie. Malheureusement trois erreurs avaient été commises : il apparut que la nouvelle demande était exagérée, mal composée, mal financée. Le gouvernement avait surestimé les capacités excédentaires : il les croyait de 35 % du total alors qu'elles n'en étaient que de 25 %. La demande excéda donc les capacités, faisant pression sur les prix et requérant des importations.

Cette demande se tourna vers les biens de consommation au détriment des équipements productifs. En 1971, par rapport à 1970 la consommation personnelle augmente de 15,5 %, mais l'investissement brut tombe de 24 %. La production de biens de consommation croît de 17,8 % (sucre 81 %, pâtes 30 %, boissons 26 %, tabac 26 %, textiles 15 %), celle de machines de 3,8 % seulement. Les importations de nourriture doublent, mais les équipements, stocks, pièces de rechange d'origine étrangère ne sont pas renouvelés.

Les entreprises menacées d'être nationalisées ou de passer dans le secteur autogéré n'étaient d'ailleurs pas pressées d'investir. De plus, ces changements de propriétaire s'accompagnent de baisse de productivité, même dans les mines de cuivre, contrairement aux affirmations officielles. Dans l'agriculture, les surfaces cultivées en 1972-1973 tombent de 22,4 %, et se trouvent à leur plus bas niveau depuis quarante ans, entraînant une chute de 16,8 % de la production agricole. Une meilleure prévision aurait sans doute limité ces dégâts.

En résumé, les moyens de production stagnèrent et furent mal utilisés. Seule l'importation pouvait alors maintenir la consommation de 1971. Mais il fallait payer (en dollars) ces fournisseurs extérieurs. Les réserves de change furent vite épuisées. Restaient deux moyens : les ventes de cuivre (87 % des exportations du pays en 1967-1970) et les prêts de l'étranger. Mais, malchance (ou politique des compagnies ?), le cours mondial du cuivre s'écroule de 30 % en 1971 et 1972.

Dans ces conditions, la raréfaction croissante des c r é d i t s étrangers accordés au Chili, de 1971 à 1973, fonctionne comme un nœud coulant. D'autant qui si l'Unité populaire a hérité de machines inutilisées, elle a aussi reçu ses prédécesseurs une dette extérieure comptant parmi les plus élevées du monde : en 1971, le remboursement de cette dette excède le tiers des exportations. Les prêteurs furent de quatre types. Les p a y s socialistes accordèrent d'importants crédits à long terme. *Des* banques privées, non américaines, prolongèrent des prêts à court terme. Car, malgré les défauts de paiement de 1971 et le moratoire de 1972, le Chili ne constituait pas un mauvais risque : il aurait de nouveau besoin de prêts, et le cuivre est un gage international sérieux. C'est pourtant ce produit qui précipite la crise. Les principaux prêteurs étaient américains. Les Etats-Unis décidèrent de lier leurs crédits à une indemnisation plus importante des sociétés minières : en 1971, les entrées de capitaux au Chili tombaient au cinquième de ce qu'elles étaient. La plupart des prêts des Etats-Unis furent bientôt suspendus. Le comportement de ce pays n'est pas surprenant. En revanche, on peut se demander si celui de la Banque mondiale, qui coupa encore plus vite, dès le début, tout crédit au Chili populaire, est bien conforme à ses statuts. En conséquence, la consommation réelle devait tomber et les prix monter. La politique de finances publiques aggrava le mal.

L'explosion monétaire

Les dépenses publiques, en termes réels, augmentèrent brusquement à l'arrivée au pouvoir de l'Unité populaire. Il y avait trois façons de financer cet accroissement : impôt, emprunt, émission de monnaie. Le gouvernement choisit cette dernière. Dans les années 1971, 72, 73, le déficit du budget de l'Etat représente respectivement 52 %, 69 % et 112 % des recettes fiscales. Il se peut que le recours à l'impôt n'ait pas été possible parce qu'il requérait *légalement l'approbation du* Congrès (hostile), alors que celle-ci n'était pas nécessaire pour les *« emprunts de l'Etat à la Banque centrale »* (euphémisme pour désigner la planche à billets). Mais il ne fait pas de doute que les conseillers d'Allende n'avaient pas bien estimé la quantité de ressources réelles que l'on peut prélever par émission de monnaie et inflation.

Supposons une économie en plein emploi. Les prix montent, diminuant la valeur réelle (pouvoir d'achat) de la monnaie émise. Les Chiliens surestimèrent grossièrement leurs possibilités, précipitant le pays dans l'hyper-inflation et, finalement, le chaos économique et la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs. Il y a deux raisons à cela. L'une, classique, est que la hausse des prix est, au début, un peu en retard sur celle de la monnaie (le temps que les demandes se fassent sentir) : on peut donc, dans le très court terme, et tant que l'inflation à venir n'est pas prévue par le public, gagner par une plus forte création de monnaie ; mais cela ne peut se poursuivre sans une hyper-inflation qui *elle-même ne peut durer longtemps.* L'autre raison est que les dirigeants chiliens furent trompés par ce qui arriva en 1971.

Cette année-là, le taux d'inflation était de 22 %, nettement inférieur aux 35 % de 1970. Pourtant, la masse monétaire avait crû de 113 %, nettement plus qu'en 1970 (62 %). Mais, contrairement à ce qui allait se passer dans les années suivantes, l'économie n'était pas encore au plein emploi. Dans l'expectative, les entreprises gardaient leurs profits en encaisses plutôt que de les investir en équipement. En 1972, par contre, la masse monétaire augmenta de 172 %, et l'indice des prix à la consommation de 163 %. A partir de ce moment, une part importante de l'accroissement de la masse monétaire provient des prêts bancaires aux entreprises nationalisées ou soutenues par l'Etat (*« aire de propriété sociale »*). On prévoyait, pour 1973, que leur déficit atteindrait 86 % du revenu de leurs ventes : ce chiffre fut dépassé. En 1973, la masse monétaire croît de 322 %, l'indice des prix à la consommation de 508 % (dont 88 % en octobre). La hausse des prix est anticipée, on fuit devant la monnaie (en valeur réelle) : c'est l'hyper-inflation.

En fin de compte, une part croissante des dépenses publiques et de la production « socialisée » (respectivement plus de la moitié et du tiers en 1973) fut financée par la hausse des prix, c'est-à-dire par l'impôt le plus régressif qui soit, puisqu'il est proportionnel à la partie consommée du revenu et à la partie monétaire de l'épargne. Il n'est donc pas surprenant que la part des salaires dans le revenu total ait finalement baissé, ainsi — puisque le revenu national réel a aussi décru — que le revenu réel des travailleurs.

Cette dynamique ne doit pas faire oublier la multitude de faits économico-politiques variés qui l'ont influencée et qu'elle a influencés : grève des transporteurs et autres sabotages, télécommunications très particulières de l'I.T.T. Company (les dollars qui n'étaient plus prêtés au gouvernement chilien étaient facilement donnés à ses opposants, grévistes, journalistes et autres), et les multiples aspects de la lutte de classes chilienne avec ses composantes civiles et militaires. Toutefois, pour des marxistes, c'est la dynamique économique globale qui influence le reste, plus que l'inverse. Certes, on peut trouver le changement des rapports de production plus important que la production elle-même. Mais abaisser le niveau de vie plus qu'il n'est nécessaire n'est certainement bon ni comme fin ni comme moyen. Et, malgré les contraintes énormes et multiples qui sont l'essence même d'une telle révolution légale et pacifique, une analyse économique plus perspicace aurait permis de faire mieux dans le même temps, sur les trois plans de l'investissement, du budget et de la monnaie.

Ces remarques ne peuvent guère étayer l'alibi du putsch *« fait pour sauver le pays du chaos économique »*. Les situations et les politiques économiques précédant et suivant *l'expérience de l'Unité populaire* ont aussi, en des genres différents, été fort mauvaises : stagnation, chômage et inflation avant, hyper-inflation effrénée après. C'est, en un sens, moins grave, car ces régimes étaient moins originaux et moins intéressants que celui d'Allende. Le coup d'Etat a cependant évidemment eu une cause économique, mais c'était tout simplement la redistribution de la propriété. C'est pourquoi les couches populaires, bien que perdantes en niveau de vie, n'en ont pas été complices, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais ont-elles partout opposé aux putschistes toute la résistance possible, même si elles étaient démunies d'armes ? Où fut la grève générale ?

Le putsch aurait-il pu réussir, aurait-il même été déclenché, si la situation économique des trois années avait été presque aussi exaltante que celle de 1971 ? Si la réponse est : *« Peut-être non »*, les remarques précédentes devraient rendre un certain espoir à ceux qui avaient investi beaucoup de leur foi dans cette tentative. Tout en rappelant que la connaissance des lois de l'économie est d'autant plus nécessaire qu'on veut d a v a n t a g e changer celle-ci.

(1) Les sources des chiffres cités sont les bulletins mensuels de la Banque centrale du Chili, les comptes nationaux du Chili et les documents de discussion et de travail de l'ODEPLAN (bureau national de planification), les études du département d'économie de l'Université du Chili (Sede Occidente).
En outre, diverses informations sont dues à MM. Gonzalo Martner, Carlos Rodriguez et Olivier Duhamel (*Chili ou la tentation révolution-légalité*, Gallimard).

UN RAPPORT D'« AMNESTY INTERNATIONAL » SUR LA RÉPRESSION

Le nombre des victimes décédées par suite de la répression au Chili est *« sans précédent dans l'histoire récente de l'Amérique latine »*, d é c l a r e un rapport d'Amnesty International — organisation internationale humanitaire ayant son siège à Londres, — publié le 11 septembre à l'occasion de l'anniversaire du coup d'Etat de la junte (1).

On estime, précise le rapport, qu'entre 5 000 et 30 000 personnes ont été exécutées sommairement au Chili depuis le renversement du régime Allende et que 6 000 à 10 000 personnes sont toujours détenues sans jugement. Amnesty International étaye ses affirmations sur des renseignements recueillis par des Chiliens et observateurs étrangers. En outre, *une délégation de l'organisation* s'est rendue au Chili l'an passé. « *En publiant ce rapport*, écrit M. Ennals, secrétaire général d'Amnesty International, *nous espérons fournir une base factuelle pour la suite d'un programme d'assistance aux victimes du coup d'Etat et, ce qui est tout aussi urgent, pour une nouvelle campagne de pressions internationales sur le gouvernement chilien afin que soient rétablis les droits de l'homme au Chili.* »

D'autre part, selon le Comité international d'enquête sur le Chili — un groupe international de juristes et d'hommes politiques dont le siège est à Stockholm, — le chiffre des personnes assassinées au Chili depuis le coup d'Etat militaire s'élèverait à 30 000 ; 20 000 personnes ont été arrêtées au cours des deux derniers mois seulement, indique encore un rapport qui vient d'être publié par le comité, rédigé à partir d'indications obtenues de témoins, de réfugiés et d'observateurs récemment revenus du Chili. M. Hans Goeran Franck, secrétaire général du comité, a d'autre part indiqué qu'il mettait sur pied une mission d'avocats qui se rendrait à Santiago si des prisonniers politiques d e v a i e n t être jugés. — (*A.F.P., Reuter.*)

(1) Amnesty International : section française, 20, rue de la Michodière. Tél. 742-38-76.

LA JUNTE ANNONCE LA LEVÉE DE L'ÉTAT DE GUERRE ET LA LIBÉRATION DE DÉTENUS

De nombreuses manifestations de solidarité avec la résistance ont eu lieu en France et dans le monde

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé le 11 septembre, à Santiago, à une manifestation organisée pour célébrer le premier anniversaire de la prise du pouvoir par la junte militaire. Le général Pinochet, chef suprême de la nation, a annoncé la levée de l'état de guerre et la libération prochaine de détenus de gauche.

Un peu partout dans le monde, d'autre part, a été commémorée la mort du président Salvador Allende. De nombreuses manifestations de soutien à la résistance chilienne ont également eu lieu.

C'est dans une atmosphère de carnaval qu'a eu lieu, à Santiago, dans l'après-midi du 11 septembre, la manifestation de commémoration du renversement du régime de l'Unité populaire par les militaires chiliens. Plusieurs dizaines de milliers de personnes y ont participé. Les quatre membres de la junte militaire, les généraux Pinochet, Leigh, Mendoza et l'amiral Merino, sont apparus, vers 18 heures, à un balcon situé au dix-neuvième étage d'un immeuble dominant le parc Bustamante, où avait lieu le principal rassemblement. Le chef suprême de la nation, le général Pinochet, a déclaré à la foule : *« Nous sommes ensemble dans ce lieu pour dire au monde entier que nous sommes unis pour construire un nouveau Chili, plus souverain et plus libre. Nous sommes en train de construire une nouvelle patrie d'où est absente toute haine, mais où règnent de sains principes d'autorité. »*

La junte a, d'autre part, annoncé, le 11 septembre, la levée de l'état de guerre. La conséquence essentielle de cette mesure devrait être le désaisissement des tribunaux militaires au profit de tribunaux civils pour les procès à résonance politique. Le général Pinochet a, pourtant, précisé que les tribunaux militaires continueront à jouer un certain rôle. En revanche, l'état de siège a été prolongé pour une nouvelle période de six mois. Cette mesure permet de garder des personnes en état d'arrestation en dehors des garanties habituellement procurées par la justice.

La junte a, d'autre part, annoncé la libération prochaine de détenus de gauche. Cette mesure ne s'applique pas aux *« cas exceptionnellement graves »*. En outre, les bénéficiaires de cette mesure devront quitter le pays.

Aucune manifestation hostile au régime n'a été enregistrée le 11 septembre au Chili.

Les ambassadeurs de Belgique et de Grande-Bretagne au Chili n'ont pas participé aux cérémonies commémoratives organisées le 11 septembre par la junte.

Des réactions hostiles à la junte militaire chilienne ont, en revanche, eu lieu un peu partout dans le monde. A Berlin-Est, M. Willi Stoph, président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, a décerné à titre posthume l'« étoile d'or de l'amitié des peuples », la plus haute distinction nationale, au président Salvador Allende. Mme Hortensia Allende, veuve de l'ancien dirigeant chilien, a déclaré à l'occasion de cette cérémonie : *« Le Chili appartiendra de nouveau aux Chiliens... La dictature chilienne se sent gagnée par l'inquiétude devant ses difficultés économiques et son isolement politique, social et international. »* Mme Allende a résumé ainsi *« les tâches les plus urgentes qui s'imposent à la solidarité internationale : exiger la rupture des relations diplomatiques et commerciales ; exiger la libération des prisonniers politiques et le respect des droits de l'homme et des libertés civiques ; empêcher la fabrication et l'embarquement de matériel de guerre pour la junte militaire ; exiger le boycottage des produits en provenance du Chili et de ceux destinés à des ports chiliens »*.

De nombreuses personnalités ont fait connaître leur solidarité avec *« le peuple chilien en lutte contre la junte militaire »*. M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, a envoyé un message à la conférence de solidarité avec le Chili. Le premier ministre suédois, M. Olof Palme, et son collègue néerlandais, M. Joop Van Den Uyl, se sont engagés *« à coopérer avec les amis des Chiliens pour restaurer un gouvernement démocratique à Santiago »*. M. Sorsa, premier ministre finlandais, a dénoncé la junte militaire, *« qui divise le pays par une terreur sans précédent »*.

On note, enfin, des témoignages de solidarité avec la résistance chilienne ou de dénonciation des méthodes de la junte militaire de la part de l'Eglise catholique de Saint-Domingue, du sénat de Colombie, de l'Organisation internationale des journalistes, à Prague, d'organisations syndicales péruviennes, vénézuéliennes et argentines, et des avocats du barreau de Bruxelles.

En France, des manifestations ont eu lieu en province, en particulier à Orléans, à Strasbourg, à Marseille et à Lyon.

A Paris, un meeting regroupant environ trois mille cinq cents personnes a eu lieu au Palais des congrès, à l'appel du Comité de coordination de la gauche chilienne.

A travers le monde

Grèce

● LA GRECE s'est retirée mercredi 11 septembre du Comité des plans de d é f e n s e de l'OTAN, a annoncé M. Georges Mavros, ministre grec des affaires étrangères, à l'issue de l'entretien de plus de quatre-vingt-dix minutes qu'il a eu le même jour à Bruxelles avec M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN. M. Mavros a ajouté que le processus du retrait de la Grèce des institutions militaires intégrées de l'OTAN devrait être achevé avant la fin de cette année. — (*A.F.P.*)

Népal

● PLUSIEURS « KHAMPAS », guérilleros tibétains antichinois, ont été tués lors de deux affrontements avec des gardes de sécurité népalais royaux, le 7 et le 10 septembre dans les régions de Darchula et de Mugu, à 290 kilomètres au nord-ouest de Katmandou.

Sikkim

● LE GOUVERNEMENT CHINOIS déclare qu'*« il ne reconnait absolument pas l'annexion illégale du Sikkim par l'Inde et qu'il soutient fermement le peuple du Sikkim dans sa juste lutte pour son indépendance nationale et sa souveraineté »*, indique un communiqué du ministère chinois des affaires étrangères.

ASIE

Indochine

LE G.R.P. DÉMENT L'EXISTENCE DE CONTACTS SECRETS A DJAKARTA

Le porte-parole de la délégation du G.R.P. a démenti à Paris les rumeurs diffusés à partir de Saigon selon lesquelles des négociations secrètes entre parties vietnamiennes se tiendraient à Djakarta (*le Monde* du 11 septembre). *« Ces rumeurs*, a-t-il dit, *relèvent purement et simplement d'une opération de guerre psychologique de Saigon tendant à éluder la lourde responsabilité des Etats-Unis et du groupe belliciste de Thieu, qui ont créé et maintenu une situation chaque fois plus tendue au Sud et saboté les négociations (...). Ces rumeurs visent à extorquer du Congrès américain une augmentation de l'aide militaire au groupe de Thieu. »*

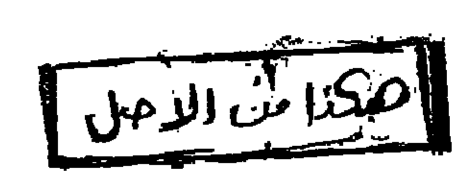
Les communistes ont coupé la route nationale N° 1 entre Da-Nang et Hué, alors que la tension demeure vive dans l'ancienne capitale impériale, où des manifestants catholiques et bouddhistes continuent de dénoncer la corruption du régime.

● *AU CAMBODGE*, à l'aide de mines flottantes, les f o r c e s du G R U N C ont fait subir de gros dommages à un convoi fluvial remontant le Mékong entre Phnom-Penh et Kompong-Cham, au nord-est. Trois bateaux, selon une source militaire, beaucoup plus en fait, ont été coulés ou sont très endommagés. Kompong-Cham est ravitaillé par bateau et par avion.

UN ACCORD INTERVIENT ENTRE SÉOUL ET TOKYO

Séoul (*A.F.P.*). — Un accord sur une normalisation des relations entre le Japon et la Corée du Sud, après la crise consécutive à la tentative d'assassinat le 15 août du président Park Chung Hee, est intervenu le mercredi soir le 11 septembre au terme de négociations secrètes à Séoul.

L'accord entre le ministre des affaires étrangères de Corée du Sud, M. Kim Dong Jo, et l'ambassadeur du Japon, M. Torao Ushiroku, résulte d'un compromis, le Japon acceptant une responsabilité morale pour l'attentat projeté sur son sol et la Corée du Sud n'exigeant de Tokyo que des mesures de contrôle à l'encontre des éléments sud-coréens hostiles au régime du président Park vivant au Japon.



LE COUP D'ÉTAT AU CHILI

Le « nouveau matin » des militaires

II. — Le modèle de société de la junte

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Dans un premier article (« le Monde » du 12 septembre) notre envoyé spécial a montré comment, un an après la chute de l'Unité populaire, la répression se poursuivait au Chili. Il examine aujourd'hui les grandes lignes du « modèle » politique du gouvernement du général Pinochet.

Santiago. — A très long terme, la junte chilienne rêve d'un pays guéri du « *cancer marxiste* », et pesant d'un poids qu'elle souhaiterait lourd sur les affaires sud-américaines. Il n'en est pas là. Le moyen d'y parvenir, selon elle, est un mélange d'autoritarisme politique et de libéralisme économique.

Pour l'instant, c'est le modèle militaire qui prévaut. Cela signifie tout d'abord que partout a été imposé le principe de l'autorité unique et personnelle, n'ayant de compte à rendre qu'à l'autorité qui lui est immédiatement supérieure, et responsable de l'ensemble des actes de ses subordonnés. Une réforme administrative en cours, présentée au pays comme un acte de décentralisation, vise, en réalité, à rendre plus efficace le pouvoir central en le rapprochant de la base.

Ce principe vaut dans tous les secteurs. La junte a signifié leur congé à tous ces « conseils » qui amollissent le pouvoir en retardant ses décisions. Elle a banni, dans tous les domaines, l'élection pour la remplacer par la nomination. Le système descend jusque dans les communes, où les anciens maires ont été soit expressément confirmés dans leurs fonctions soit remplacés d'autorité.

Une marque symbolique du refus de l'élection a été la destruction, le 6 juillet, de tous les registres électoraux justifiée, selon la junte, par les nombreuses falsifications intervenues du temps de l'Unité populaire. Encore aurait-il fallu apporter la preuve de ces falsifications. Or, la commission, créée en 1973 à cet effet, n'a jamais rendu compte publiquement du résultat de ses travaux. Et n'aurait-il pas été moins coûteux d'apporter les rectifications qui s'imposaient que d'avoir un jour à refaire tous les registres ?

Le pouvoir des militaires s'exerce, bien entendu, d'abord au plus haut niveau. Mais il est présent partout dans les provinces et même dans certaines villes : ainsi à Santiago, c'est un colonel en retraite qui a été installé à l'hôtel de ville. Des militaires dirigent aussi les universités, les entreprises et les offices publics, ainsi que les entreprises qui avaient été placées, du temps de l'Unité populaire, dans « l'aire de propriété sociale » et qui sont actuellement en cours de dévolution à leurs anciens propriétaires. Pour occuper toutes ces places, les officiers d'active n'auraient pas suffi. Aussi a-t-on fait appel au ban et à l'arrière-ban des officiers en retraite.

Un plan de travail de dix ans

Pour combien de temps ce système actuellement imposé par la junte doit-il théoriquement rester en vigueur ? Le général Leigh, chef d'état-major de l'armée de l'air, a récemment déclaré qu'aucune activité politique n'était imaginable au Chili avant deux années au moins.

Néanmoins, le général Pinochet a assuré, le 4 septembre, que les forces armées n'avaient pas l'intention de rester éternellement au pouvoir. « *Cela irait à l'encontre de tous les principes et de l'histoire du peuple chilien* », a-t-il affirmé. Le chef de l'État a précisé : « *Les forces armées resteront au pouvoir jusqu'à ce que soient achevées les tâches que nous nous sommes fixées en matière de développement économique et social.* » La veille, le secrétaire de presse de la junte, M. Federico Willoughby, avait indiqué que le gouvernement avait un plan de travail de dix années.

Militaire, le régime chilien est aussi dictatorial. Il réserve à la même entité — les forces armées — le pouvoir exécutif ; le pouvoir législatif (la junte gouverne par décrets-lois) ; le pouvoir constituant — deux modifications de l'actuelle Constitution, toujours théoriquement en vigueur, sont déjà intervenues, dont l'une permet de déplacer plus facilement les juges ; une partie importante du pouvoir judiciaire, et enfin le pouvoir de contrôle administratif, puisque la *Contraloria* (équivalent de notre Conseil d'État) n'exerce plus que son pouvoir de conseil de l'exécutif, au détriment de son droit de contrôle.

Militaire, dictatorial, le pouvoir chilien actuel est totalitaire puisqu'il ne reconnaît aucun des droits fondamentaux de la personne humaine, hormis celui de propriété.

Une fois accomplies les tâches essentielles que se sont assignés les forces armées, a assuré le général Pinochet, « *nous organiserons des élections propres* (en forma limpia) *et remettrons le pouvoir à qui obtiendra la majorité* ». Les membres de la junte ont toujours insisté sur le fait qu'ils n'étaient pas de vulgaires « *caudillos* » comme en produisent les « *républiques bananières* » d'Amérique latine. Ils ne sont, assurent-ils, intervenus qu'en raison de l'illégalité flagrante de l'action de l'Unité populaire — illégalité dénoncée par le Parlement, par la Cour suprême et par la *Contraloria*, — et pour faire face à la paralysie économique totale et répondre finalement « *à l'appel de l'immense majorité du peuple chilien* ».

Ils ne peuvent donc, s'ils s'en tiennent à leur thèse, nier le principe que le pouvoir vient du peuple, et que celui-ci s'exprime par le moyen d'élections. Mais pas immédiatement, et d'une manière « *propre* ». Cela signifie évidemment que la junte voudrait mettre à profit son temps de passage au pouvoir pour imposer à la société chilienne des changements irréversibles. Certains mesures prises depuis quelques mois, semblent indiquer ce que sera ce « *nouveau matin* », selon la terminologie souvent utilisée par les officiels chiliens.

La haine de la politique — cette « *drogue* », ce « *virus* », selon le général Leigh — a tout d'abord conduit les autorités militaires chiliennes à envisager la création de canaux d'expression autres que les partis, ces éternels éléments de division du peuple. Elles ont, tout naturellement, songé aux organisations familiales, aux organisations professionnels — les *gremios*, « collèges de professionnels » qui sont très puissants au Chili — et aux associations diverses : de quartiers, d'élèves, de parents d'élèves, et aux « *centres maternels* », très nombreux et très influents au Chili. Bref, la junte redécouvre le corporatisme de l'Italie mussolinienne.

Une commission spéciale devrait être créée dans toutes les municipalités, chargée de répertorier les associations et organismes divers, et de les épurer le cas échéant. Ainsi serait formé une sorte de Grand Conseil que le maire pourrait consulter sur les problèmes de sa compétence, et par lequel, en sens inverse, transiteraient les informations et les injonctions officielles.

Parallèlement à ce système fondé sur le voisinage, on a vu naître, en province, des *commandos multigremiales*, organismes regroupant des organisations professionnelles de commerçants, d'industriels, de transporteurs, etc.). Les autorités ont d'autre part, clairement indiqué, le 1er mai, qu'elles souhaitaient remplacer la Centrale unique des travailleurs (CUT) dissoute par une sorte de syndicat officiel.

Les autorités militaires chiliennes peuvent ainsi espérer jeter les bases d'une sorte de mouvement civil d'appui à la junte qui déboucherait un jour, éventuellement, sur un parti de masse. Elles peuvent aussi, par ce biais, récupérer en partie à leur profit ce goût qu'ont toujours manifesté les Chiliens pour les organisations politiques, syndicales, professionnelles, féminines et pour les associations aux objets les plus divers. L'influent *Mercurio* s'est fait l'écho de cette préoccupation au début de septembre, affirmant, dans un éditorial, qu'il fallait surtout éviter qu'un régime exclusivement militaire ne s'isole peu à peu du reste de la nation, laissant ses adversaires remplir le vide. Aussi appelait-il à la création d'un « *mouvement civico-militaire* », dont les grandes manifestations populaires du 11 septembre dans les principales villes du pays seraient le point de départ.

La politique de conditionnement de l'opinion est frappante. Ne mentionnons que pour mémoire la censure sur les publications, les films, les livres, les disques.

La junte se préoccupe surtout de l'avenir. Un gros effort d'organisation a été entrepris en direction de la jeunesse. Un secrétariat national a été créé, dirigé par un ancien responsable de la Fédération des étudiants de l'Université catholique, en vue de créer, dans tout le pays, des organisations de jeunesse et de les structurer d'une manière très hiérarchique.

Impressionnant est, d'autre part, l'effort de « *normalisation* » entrepris dans le domaine de l'éducation. C'est dans les universités que les purges ont été le plus spectaculaires. Elles sont menées par des « *recteurs délégués* », généraux ou amiraux en retraite pour la plupart. La répression physique — fusillades, tortures, déportations — n'a été qu'un prélude. Les autorités militaires ont procédé, ces derniers mois, à des renvois massifs : 22 000 étudiants sur environ 160 000 ont été expulsés (pour « *prosélytisme politique* », atteinte à la « *convivialité universitaire* » etc.), ainsi que la quasi-totalité des enseignants considérés comme de gauche. Des départements entiers ont été fermés, notamment dans le domaine des sciences sociales, mais pas exclusivement. Les programmes ont été révisés, pour en éliminer les auteurs de gauche.

Un cours de « *sécurité nationale* », comportant notamment un enseignement théorique obligatoire en deux cycles (soixante heures la première année, trente-six heures la deuxième), est dispensé à tous les étudiants à partir du mois de septembre. Son but est de « *renforcer la conscience politique et morale de la nation* ».

Dans les écoles élémentaires et les établissements secondaires, les concepts de sécurité nationale seront inculqués « *à travers le programme et les activités parascolaires* ».

De nombreux établissements secondaires ont été dotés d'*interventores*, chargés d'en contrôler la bonne marche. Tous les établissements du Grand Santiago ont été administrativement rattachés à une école militaire. Des officiers doivent y veiller, en particulier, à ce que les enseignants se consacrent exclusivement à leurs tâches professionnelles. Le commandant des instituts militaires, quant à lui, a mission d'instruire toutes les « *dénonciations étayées de preuves* » faites à l'encontre des enseignants, des élèves ou de leurs parents. La simple « *tiédeur* » apportée par un directeur à rendre compte de tels actes à l'autorité militaire sera, précisent les instructions, considérée comme une faute.

Prochain article :

UN BILAN ÉCONOMIQUE NUANCÉ

POLITIQUE

« VOLUMINATIONS »

Pour se moquer de ceux qui gesticulent un peu trop et qui parlent trop haut pour le peu qu'ils ont à faire savoir, les Lyonnais ont inventé une expression délicieusement imagée : ces gens-là, aiment-ils à dire, « font des voluminations ».

Ces mots viennent irrésistiblement sous la plume au lendemain d'une brève escapade de l'exécutif en province.

Un brave et classique « voyage présidentiel » à Lyon n'eût-il pas suffi à prouver que le chef de l'Etat entend bien ne pas demeurer « immobile dans l'espace français » ? La question se pose une fois de plus de savoir si M. Giscard d'Estaing ne force pas son goût du changement pour le changement et son désir d'étonner, voire d'épater.

Aucun détail ne nous ayant été épargné, la France entière a su, par exemple, que le salon où délibérait le conseil des ministres était tendu de soie jaune, que M. Chirac a moins aimé que M. Poniatowski le dernier film de Bunuel ou du moins ce qu'il en a vu, mais que le premier ministre et le ministre d'Etat ont trinqué au beaujolais avec un égal entrain. Dans un « bouchon » ont assuré les uns, dans un restaurant ont affirmé les autres, moins épris de couleur locale. En vérité, qu'ont à faire de ces broutilles tous les Français bien placés pour savoir que les vrais problèmes se nomment hausse des prix et inflation ?

L'équipée à Lyon, dira-t-on, ne mérite pas de susciter tant d'indignation. On en conviendrait volontiers si d'autres questions ne se trouvaient posées par le « transport » en province, comme disait La Bruyère, de M. Giscard d'Estaing, de tous ses ministres et de cinq de ses vingt et un secrétaires d'Etat.

On n'a cessé ici et là, pendant une semaine, et M. Rossi, porte-parole du gouvernement, fut le premier à emboucher la trompette, de nous parler de décentralisation. C'était vouloir tromper ou se tromper soi-même Le gouvernement tout entier pourra bien se rendre cet hiver ou l'été prochain à Rouen, à Lille, à Toulouse ou même à Bordeaux (l'heure de la réconciliation avec M. Chaban-Delmas sonnera bien un jour), il n'aura pas effectué pour autant le moindre pas vers la décentralisation, laquelle consiste, sauf erreur, à attribuer des pouvoirs de décision à des organes distincts du pouvoir central et de ses agents.

Il faut aussi se demander si l'irrésistible désir de M. Giscard d'Estaing de bousculer les rites, de se comporter « comme tout le monde », répond, notamment au sein de sa clientèle électorale naturelle, au vœu conscient ou inconscient de tous les Français qui portent dans un recoin de leur cœur ou de leur esprit la nostalgie du faste royal.

De Gaulle, qui avait toujours conformé son attitude au postulat selon lequel « le prestige ne peut aller sans mystère, car on révère peu ce que l'on connaît trop bien » *(le Fil de l'épée), était passé maître dans l'art de garder ses distances. M. Giscard d'Estaing, lui, ne rêve que de les abolir, mais il n'a pas la manière. Il « en fait trop ».*

RAYMOND BARRILLON.

APRÈS LE PREMIER CONSEIL DES MINISTRES RÉUNI EN PROVINCE

Les membres du gouvernement se sont intéressés aux problèmes de Lyon et de sa région

De nos envoyés spéciaux

Lyon. — C'est fini. Lyon, encore abasourdie d'avoir été depuis deux jours vedette nationale, bien plus que capitale, se retrouve elle-même sans trop savoir comment juger encore ce qui vient de lui arriver. Le président de la République en est reparti en l'assurant que, rentré à Paris, il ne l'oublierait pas, les membres du gouvernement ont fait de même et avec eux la cohorte de journalistes, d'opérateurs de prises de vues et de son, de techniciens des télévisions et des radios — l'O.R.T.F. ayant, pour sa part, mobilisé plus de cent cinquante personnes.

Assurément, jamais pareille publicité ne fut accordée à une ville de province et à un degré moindre à une région. Bien sûr, et les Lyonnais ne manquent pas d'en être irrités, les poncifs rituels n'ont pas été évités sur la cité feutrée, sur sa réserve, sur sa froideur traditionnelle, sur les vertus de sa gastronomie, sur ses fameux trois fleuves, le Rhône, la Saône, le beaujolais... Mais on a parlé tout autant de ses soucis, de ses aspirations, de ses grands travaux, de ses industries, de son expansion. Pour sûr, la France, ne serait-ce que par la télévision, a pu regarder Lyon « *au fond des yeux* ». En ce sens, la tournée gouvernementale a réussi à faire pour une ville et en un jour plus que des années d'information ordinaire

Le chef de l'Etat a dit que par ce conseil « régional » il aurait voulu faire un effort de pédagogie, combattre l'esprit centralisateur dans les mentalités françaises et supprimer les distinctions entre Paris et le reste de l'espace français Les membres du gouvernement ont-ils, pour autant, vraiment « rencontré les Lyonnais chez eux » ? Ils ont davantage, en réalité, rencontré les fonctionnaires de leurs départements ministériels respectifs, et les visites diverses qui ont été effectuées dans la cité et dans ses proches environs s'apparentaient plus à des visites de techniciens que d'hommes en quête des sentiments véritables d'une population

Après le conseil du matin, qui a volontairement conservé son caractère national, les ministres ont effectué autant de mini-voyages officiels dont leur présence à Lyon a fourni le prétexte.

Ainsi, M Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, après une inspection de la paierie générale, s'est rendu chez quelques commerçants du centre pour déterminer dans quelle mesure ils appliquaient la baisse de 5 %. Le ministre a semblé satisfait de ses constatations

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, s'est intéressé avec les représentants des chambres d'agriculture à la fois à l'aménagement des zones rurales de moyenne montagne et aussi au beaujolais pour faire savoir, non sans quelque emphase, que ce vin, à son avis « *l'une des sept merveilles du monde* », ne le serait plus longtemps « *si l'on ne faisait pas passer la qualité avant le rendement* ».

Le ministre de la défense, M. Jacques Soufflet, avait choisi, pour sa part, la visite, bien normale, d'un camp militaire, celui de Sathonay, au nord de la ville, dont la création remonte au temps de Napoléon III, et dont il put constater la vétusté. Il a fait savoir que les crédits viendraient pour sa rénovation.

Il a écouté les doléances des officiers et les a rassurés en ces termes : « *Les jeunes recrues ont des problèmes. Certes, ils sont importants. Mais les officiers aussi ont les leurs, mais ils sont essentiels.* »

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a beaucoup arpenté les chantiers, et il n'en manque pas, de celui du nouveau quartier de la Part-Dieu à celui de l'aménagement du cours de Verdun, devant la gare de Perrache, pour exprimer sa satisfaction et « *le caractère vraiment impressionnant* » de la première de ces réalisations, jugeant en revanche discutable l'esthétique de la seconde.

Ces entretiens avec les fonctionnaires de la direction départementale de l'équipement lui font penser toutefois qu'en dépit des resserrements de crédits — outil de la lutte contre l'inflation — le gouvernement n'est pas prêt d'abandonner les travaux en cours dans l'agglomération. Les Lyonnais ne connaîtront pas de ralentissement, étnt entendu qu'il convient d'achever ce qui est entrepris avant de se consacrer à d'autres réalisations, telle cette seconde ligne de métro pour laquelle M. Louis Pradel, le maire, avait déjà plaidé en janvier dernier devant M. Pierre Messmer.

Une ville qui sort de terre

C'est aussi d'équipement que s'est soucié M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat et ministre de l'intérieur, en allant survoler en hélicoptère la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, qui sort de terre depuis quelques mois, à une trentaine de kilomètres à l'est de Lyon, sur le territoire du département de l'Isère, et qui lui est apparue, vue du ciel, comme une cité « *tout à fait conçue pour la vie indépendante à laquelle aspirent les hommes d'aujourd'hui* ». « *Nous ne devons pas construire de villes nouvelles sur des conceptions qui datent de 1945. Nous devons réaliser pour l'avenir, celui de l'an 2000. Il faut assurer pour les constructions individuelles* ».

C'est naturellement au palais de justice que M. Lecanuet, garde des sceaux, s'en fut pour sa part rencontrer les magistrats lyonnais et leur adresser une petite allocution improvisée qui ne semble pas avoir déplu, y compris aux membres du Syndicat de la magistrature. « *Vous n'êtes pas*, a-t-il dit notamment, *au service d'un gouvernement quel qu'il soit. Vous portez la noblesse et la charge de ce qu'on appelle l'indépendance de la magistrature et vous n'êtes comptables de vos décisions que devant votre conscience et devant le peuple français.* » Il annonça aussi que le texte sur la réforme de la législation de l'avortement serait soumis au Parlement dès la prochaine session de ce dernier, la réforme du divorce devant être examinée au printemps. Ce fut, pour lui, l'occasion d'un autre passage remarqué : le magistrat doit être un agent d'adaptation et c'est à lui de faire passer les réformes dans la réalité. « *La France*, devait-il conclure, *a soif de justice, ce qui exclut tout à la fois le laxisme, la complaisance et la rudesse improvisés.* » Après quoi, le ministre de la justice effectua une visite très complète du vieux palais, ne répugnant pas à aller se rendre compte de l'exiguïté de certains bureaux reculés et assurant que les Lyonnais ne seraient pas oubliés dans la répartition des mille trois cents postes nouveaux qui vont être créés.

Tandis que M. d'Ornano rencontrait les industriels à la chambre de commerce, et précisait que l'étude des contrats de réduction d'énergie se ferait par branches professionnelles, M. Ansquer s'entretenait avec les commerçants à la chambre des métiers. Le ministre du commerce avait aussi visité Villefranche, où certains commerçants avaient fermé les grilles de la chambre de commerce pour l'empêcher d'entrer.

Recevant une délégation du CID-UNATI, M. Ansquer a évoqué, notamment, l'implantation de « grandes surfaces » à Givors et à Saint-Genis-Laval.

M. André Jarrot alla s'assurer que la qualité de la vie n'était pas trop compromise par la raffinerie de Feyzin, et qu'elle serait à coup sûr beaucoup améliorée par la création du grand parc de loisirs prévu au nord-est de la ville, sur la zone de Miribel-Jonage.

Une visite annulée

M. Durafour enfin, qui avait tenu la vedette au conseil des ministres, a pu entendre des revendications précises concernant l'emploi en se rendant au siège de la direction de la main-d'œuvre, à Villeurbanne. Sagement rangées, des délégations lui ont rappelé les problèmes de l'usine Fralch de Romans, de Zénith-Aviation à Saint-Etienne, des tricotages de Valence, des tanneries d'Annonay.

Le ministre du travail, qui avait aussi rendez-vous avec les dirigeants de l'union départementale F.O. et les représentants des trois syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., de l'usine Berliet, dut modifier son emploi du temps. Bien que ses collaborateurs aient décidé de recevoir à part certaines délégations, M. Durafour a dû annuler sa visite à l'Agence nationale pour l'emploi.

A la sortie, les syndicats manifestaient autant de calme qu'à leur entrée. « *Espérons que nous ne sommes pas venus pour rien* », déclarait un syndicaliste de Berliet qui reconnaissait que le ministre s'était engagé à ne pas reconnaître la C.F.T. et à intervenir dans différents domaines, notamment pour favoriser la relance du dialogue dans la société. « *Nous avons été accueillis comme il le fallait*, ajoutait un autre syndicaliste, *mais je n'ai pas l'impression que la concertation soit pour demain.* » « *Le ministre connaît bien nos problèmes régionaux*, ajoutait de son côté le dirigeant F.O., M. Arnaud, *mais, maintenant, il est de l'autre côté de la barrière, et le drame, c'est qu'il a au-dessus de lui le ministre des finances ; mais, enfin, c'est utile de s'expliquer.* »

De son côté, M. Durafour observait que tous les entretiens s'étaient déroulés dans un bon climat : « *Cela nous a permis de mesurer les difficultés sur le tas* », déclara-t-il en fin de journée, retenant notamment certains abus commis par les entreprises de travail intérimaire.

« Réunir toutes les familles »

Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, l'hommage qu'il devait rendre à Edouard Herriot, au cimetière de Loyasse sur la colline de Fourvière, sur la tombe de celui qui fut maire de Lyon de 1905 à 1955, a incontestablement davantage retenu l'attention que la visite, beaucoup plus classique, qu'il effectua ensuite en compagnie de Mme Simone Veil, ministre de la santé publique, et de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat, au Centre modèle de l'aide sociale à l'enfance, qui abrite, à Bron-Barilly, trois cent quatre-vingt-dix enfants sans famille. D'autant plus que le président de la République devait, parlant d'Edouard Herriot, déclarer que, « *sans lui, Lyon ne serait pas Lyon, la culture ne serait pas la culture et la République ne serait pas tout à fait la République* ».

Cet hommage appuyé, qui pour les Lyonnais les plus jeunes semblait un peu périmé, est apparu à beaucoup d'autres comme une sorte de clin d'œil politique lancé à une partie de l'électorat de l'ancienne capitale du radicalisme.

Comme pour se justifier, le chef de l'Etat a précisé : « *Ma visite ici est un symbole, ce n'est pas une manœuvre. J'ai toujours eu l'ambition de réunir toutes les familles politiques de France comme le président Herriot nous en a donné l'exemple.* »

A Lyon, comme ailleurs, il s'agit en effet de concrétiser l'élargissement de la majorité. Les responsables politiques, qui appartiennent au gouvernement, ont d'ailleurs profité de l'occasion pour s'en inquiéter. M. d'Ornano s'est entretenu avec ses amis républicains indépendants, M. Lecanuet a été reçu par les dirigeants du Centre démocrate et M. Jacques Chirac est resté plus de deux heures avec les parlementaires de la majorité. Il les a invités à créer dans la région Rhône-Alpes un comité de liaison de la majorité et les a incités à l'action et à la cohésion. Si tous ont reconnu le talent du premier ministre, la clarté de ses exposés, sa résolution, les relations entre les diverses tendances de la majorité n'en ont pas été entièrement clarifiées pour autant. Dans la ville, où l'U.D.R. conserve toujours une représentation parlementaire dominante, M. Giscard d'Estaing a remporté en mai, avec 56,14 % des suffrages, un net succès, dont ses amis politiques voudraient enfin profiter.

Mais pour les responsables lyonnais — dans leurs conversations tout au moins — le problème politique le plus délicat pourrait être celui de la succession de M. Pradel si la santé du maire de la ville l'empêchait de continuer à exercer pleinement son mandat.

De tous ces faits, de tous ces gestes, de tous ces propos quêtés consciencieusement, qu'ils fussent anodins ou non, les Lyonnais n'ont pas vu ni entendu grand chose. Ils ne furent, en fait, qu'une bonne centaine à stationner devant les grilles de la préfecture durant le temps que s'y tint le conseil des ministres et le déjeuner qui le suivit. Du moins ceux qui avaient redouté des encombrements en souvenir d'autres déplacements officiels, ont-ils pu constater que, cette fois, l'ordinaire de leur vie et de leur circulation n'était pas perturbé par un service d'ordre excessif.

ANDRÉ PASSERON et JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. GISCARD D'ESTAING : la France est un pays qui se porte bien.

Avant de quitter Lyon, M. Giscard d'Estaing, répondant aux questions des journalistes, a déclaré :

« *La France ne peut pas se permettre la facilité ni dans le comportement, ni dans le jugement, ni dans la manière de conduire les affaires politiques, et c'est pourquoi nous sommes engagés actuellement dans un effort national, et cet effort national a pour objet de nous soustraire à la vague de l'inflation mondiale et d'assurer en France un équilibre économique satisfaisant Il faut rappeler aux Français que nous vivons actuellement dans un monde très tourmenté. Nous sommes le seul grand pays industriel qui connaisse actuellement une croissance économique. En Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, c'est la croissance zéro. Au Japon, c'est pareil, et, dans un certain nombre de pays, notamment de pays voisins, c'est une diminution de l'activité économique.*

» *La France maintient sa croissance, fait un grand effort en faveur de l'emploi et essaie de se dégager de l'inflation. C'est une situation difficile et qui mérite d'être expliquée à la population française. Le gouvernement le fait et le fera à l'occasion de la préparation du budget*

» *Compte tenu de ce monde difficile, eh bien ! la France est un pays qui se porte bien.* »

LES RÉACTIONS DE LA GAUCHE

La fédération du Rhône du parti communiste a annoncé, mercredi 11 septembre, que le président de la République avait refusé de recevoir ou même de faire recevoir une délégation des représentants départementaux de la C.G.T., de la FEN, du CID-UNATI, du Syndicat des commerçant non sédentaires, du MODEF, de l'Union des femmes françaises et du P.C.F. « *Ce refus*, ajoute la fédération, *illustre ironiquement le prétendu libéralisme dont s'affuble le pouvoir autoritaire et personnel de Valéry Giscard d'Estaing. En fait, la montagne accouche d'une souris. Rien sur la région comme assemblée, rien sur les problèmes concrets de l'emploi, rien sur la garantie du pouvoir d'achat des salariés, rien pour remédier aux difficultés des P.M.E., des commerçants, rien de constructif pour une politique cohérente contre l'inflation, hormis l'acharnement à justifier le coup de bluff de 5 % de M. Fourcade.* »

De son côté, M. Franck Sérusclat, secrétaire de la fédération du Rhône du parti socialiste, a déclaré :

« *Comme les forces de gauche l'avaient pressenti, cette réunion du conseil des ministres, à Lyon, tenait plus du spectacle que d'une volonté d'aborder les problèmes concrets touchant à la vie des travailleurs et de la population de la région Rhône-Alpes. On ne saurait, en effet, confondre une telle mascarade avec la volonté réelle de redonner un véritable pouvoir aux régions, ce qui impliquerait une redistribution des responsabilités et, aussi, une répartition plus équitable des ressources entre l'Etat, les collectivités locales et les conseils régionaux.* »

Le communiqué du conseil des ministres

Au terme du conseil des ministres, qui s'est réuni mercredi 11 septembre, à la préfecture du Rhône, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 12 septembre, dernière édition), M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Sur la proposition du ministre de l'économie et des finances, deux projets de décrets autorisant la création d'une pièce de 50 francs en argent et d'une nouvelle pièce de 10 francs ont été adoptés.

Le ministre du travail a fait approuver un projet de loi instituant une compensation entre les régimes obligatoires de sécurité sociale, en vue de l'institution progressive d'une protection sociale commune à tous les Français ; à cette occasion, le ministre du travail a présenté une communication sur la généralisation de la Sécurité sociale et sur diverses mesures de perfectionnement de notre législation en ce domaine.

(Voir page 26.)

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur a rendu compte de son voyage en Pologne.

(Voir page 6.)

Le conseil a entendu une communication du ministre de l'économie et des finances sur les problèmes monétaires internationaux.

POLITIQUE

TROIS MINISTRES ET QUATRE SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUX JOURNÉES PARLEMENTAIRES DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS.

Trois ministres et quatre secrétaires d'Etat participeront aux journées parlementaires qu'organise le groupe républicain indépendant de l'Assemblée nationale, à Talloires (Haute-Savoie), les 17 et 18 septembre.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, fera une déclaration de caractère politique à la fin des travaux, le 18 septembre.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, animera, le 17 au soir, un dîner-débat sur les questions de son ressort.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, traitera de la situation en matière d'énergie.

Au cours de leurs interventions, les secrétaires d'Etat aborderont les sujets suivants : M. Gérard Ducray (tourisme), le tourisme social ; M. Jean-Pierre Soisson (universités), *« Quelle formation doivent donner les universités pour préparer la France de demain ? »* ; M. Bernard Destremau (affaires étrangères), la politique de la France à l'égard de l'Europe ; M. Paul Dijoud (travailleurs immigrés), les problèmes de l'immigration.

Seront également évoqués *« l'informatique et la liberté des citoyens »*, au cours d'un débat auquel participera notamment M. Maurice Allègre, délégué à l'informatique, et la réforme de l'entreprise, dont traitera notamment Jean Boissonnat, rédacteur en chef du mensuel économique *l'Expansion*.

EN BREF...

● *Le bureau exécutif de l'U.D.R.* se réunira le jeudi 19 septembre pour préparer le comité central prévu les 5 et 6 octobre, tirer les conclusions de la journée de travail des secrétaires fédéraux (*le Monde* du 10 septembre) et étudier les propositions sur l'évolution du mouvement reçues au lendemain de l'élection présidentielle.

● *L'Union des anciens députés gaullistes*, réunie mercredi 11 septembre, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Raymond Triboulet, ancien ministre, *« exprime sa conviction que dans les graves difficultés des mois à venir, jamais les vertus et les principes d'action du général de Gaulle ne seront plus nécessaires »*.

L'Union fait appel à tous ceux *« qui veulent répondre à la vocation du gaullisme qui est de rassembler »* et elle ajoute : *« Ce rassemblement devant le péril, entre autres, de l'inflation, doit inspirer tous les Français soucieux de l'intérêt national. »*

● *M. Jean-Paul Lagarrigue* sera le candidat du Front national à l'élection législative partielle dans la deuxième circonscription de l'Ardèche.

● Le bureau régional d'études et d'informations socialistes (BREIS), qui regroupe les cinq fédérations bretonnes du parti socialiste estime :

« L'appel à la confiance dans le destin de l'économie française apparaît dérisoire quand on constate en Bretagne la multiplicité des faillites, des fermetures d'entreprises, des réductions d'effectifs. Avec un budget 1975 comportant une réduction massive d'investissements civils, les retards dans l'exécution du VIe Plan, plus marqués en Bretagne qu'ailleurs, ne risquent pas d'être comblés. Mais alors que le président de la République appelle à lutter contre les gaspillages, il laisse l'armée étendre ses emprises sur la Bretagne. Le changement véritable serait celui des structures économiques que propose la gauche unie et qui entend le rester. »

● *Erratum.* — Dans l'article consacré au convent du Grand Orient de France (*le Monde* du 11 septembre), il fallait lire que la minorité favorable à M. Zeller est notamment « *animée par des responsables du P.S.* » et non qu'elle a été *nommée* par eux, comme nous l'avons écrit à la suite d'une erreur de transmission.

Après le congrès des maires de France

M. BOEGLIN (P.S.) ESTIME QUE LES ÉLUS SOCIALISTES N'ONT PAS RESPECTÉ L'UNION DE LA GAUCHE

M. Edouard Boeglin, premier secrétaire de la fédération socialiste du Haut-Rhin, responsable de la tendance la Bataille socialiste au sein du comité directeur du P.S., s'étonne, dans un article publié par *le Nouveau Républicain*, organe de sa fédération, que les maires socialistes aient accepté en juin dernier d'élire M. Alain Poher, président du Sénat, comme président de l'Association des maires de France. Jugeant cette attitude contraire à la stratégie d'union de la gauche, M. Boeglin réclame l'examen de cette question par le comité directeur du P.S., qui doit siéger samedi 14 septembre.

[Le cinquante-septième congrès des maires de France s'était trouvé placé devant la démission de M. de Tinguy du Pouët, qui, pour raison de santé, ne souhaitait pas conserver son mandat de président de l'Association.

Contrairement aux autres mouvements d'élus, l'Association des maires de France n'établit pas de distinctions politiques entre ses membres, et cherche à se limiter soit à la défense des intérêts des élus, soit à des prestations techniques. Elle est donc d'une nature différente des autres associations d'élus contrôlées en fait par tel ou tel parti politique, ou même du Mouvement national des élus locaux, qui récuse les communistes.

Pour éviter la division de l'Association, un accord était intervenu au mois de juin pour que le successeur de M. de Tinguy du Pouët fût un homme qui n'avait pris position ni pour M. Giscard d'Estaing ni pour M. Mitterrand lors de l'élection présidentielle. Le P.C.F., pour sa part, ne s'était pas opposé à cet « arrangement », se bornant à s'abstenir.]

Suivant l'exemple présidentiel

LES JEUNES COMMUNISTES SE « DÉCENTRALISENT »

Le Mouvement de la jeunesse communiste, qui a réuni mercredi 11 septembre son bureau, indique qu'il *« souhaite porter son attention sur le sort des P.-D.G. et des banquiers qui ne vivent pas à Paris »*. *« Il a donc décidé, suivant l'exemple de M. Giscard d'Estaing et de son gouvernement, de se déplacer en province et de tenir sa prochaine session mercredi 18 septembre, à 14 heures, dans les quartiers riches de Neuilly. Soucieux, compte tenu de son prix, d'économiser l'énergie, il se rendra à Neuilly à vélo. »*

M. LALOY DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS CULTURELLES AU QUAI D'ORSAY

Le conseil des ministres a approuvé la réintégration, sur sa demande, au Conseil d'Etat de M. Pierre Laurent, conseiller d'Etat. Il est remplacé, comme directeur général des relations culturelles au ministère des affaires étrangères, par M. Jean Laloy, ministre plénipotentiaire hors classe.

[Né en 1912, licencié ès lettres, diplômé des sciences politiques et de l'école des langues orientales, M. Laloy, après avoir été attaché de consulat à Tallinn puis à Moscou, a été appelé à la commission d'Armistice en 1941. Reçu au concours du quai d'Orsay cette même année, devenu consul suppléant à Genève en 1943, membre de la délégation en Suisse des mouvements unis de la Résistance et du G.P.R.F., il est révoqué par Vichy en janvier 1944.

Après la guerre, il occupe différents postes à l'administration centrale avant de devenir, en 1955, ministre-conseiller à Moscou, en 1956 chargé des affaires d'Europe. Il devient en 1961 directeur adjoint des affaires politiques, et en 1964 conseiller diplomatique du gouvernement. Il était directeur des archives du Quai d'Orsay depuis 1968.

Spécialiste des affaires soviétiques, « européen » convaincu, professeur à l'ENA et à l'Institut d'études politiques, M. Laloy est notamment l'auteur d'un livre sur la guerre froide, « Entre guerres et paix » et d'un « Socialisme de Lénine ». Il avait servi d'interprète au général de Gaulle lors des entretiens de celui-ci avec Staline en 1944.]

INCIDENTS AU 22e BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS A NICE

Selon le témoignage de plusieurs appelés du contingent, la caserne Saint-Jean-d'Angély, à Nice, où est stationné le 22e bataillon de chasseurs alpins, a été le théâtre d'incidents, dans la matinée du mercredi 11 septembre, qui ont abouti à l'arrestation d'un soldat de deuxième classe, M. Jean Fournel, professeur de mathématiques, originaire de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

M. Jean Fournel, pour protester contre l'arrestation de l'un de ses camarades, soupçonné d'être un animateur local du mouvement des appels en faveur de l' « appel des cent », a tenté d'organiser parmi ses camarades, rassemblés pour le lever des couleurs, une manifestation de solidarité en faveur du prisonnier. Ce n'est qu'après plusieurs commandements que les couleurs purent être levées, dans le brouhaha général. D'après les témoins, M. Jean Fournel aurait été appréhendé deux heures plus tard par quatre gendarmes.

Cent quarante soldats, sur six cents que compte la caserne Saint-Jean-d'Angély, auraient déjà signé l' « appel des cent ».

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE MICHEL THENOZ EST NOMMÉ GOUVERNEUR MILITAIRE DE LYON

Le général d'armée Michel Thénoz, ancien chef de l'état-major particulier de Georges Pompidou, a été nommé par le conseil des ministres du mercredi 11 septembre gouverneur militaire de Lyon, général commandant la cinquième région militaire, en remplacement du général Robert Loulsot, qui a atteint la limite d'âge de son grade.

Dans les milieux généralement bien informés, on s'accorde à penser que le général Thénoz pourrait, ultérieurement, être amené à succéder soit au général d'armée aérienne François Maurin, actuel chef d'état-major des armées, qui, en décembre 1974, aura atteint la limite d'âge de son grade ; soit au général de Boissieu, actuel chef d'état-major de l'armée de terre, qui devrait quitter ses fonctions en juillet 1975, date à laquelle il atteindra la limite d'âge de son grade.

[Né le 21 février 1917, le général d'armée Michel Thénoz, saint-cyrien, a servi dans l'infanterie, en Allemagne, en Indochine, puis en Algérie, avant de commander, en 1965, la 27e brigade alpine à Grenoble. En 1966, il devient chef de cabinet du général Cantarel, chef d'état-major de l'armée de terre. Commandant l'Ecole supérieure de guerre et l'Ecole d'état-major en 1970, il est nommé, en août 1971, chef d'état-major particulier de Georges Pompidou à la présidence de la République. En 1973, il est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée.]

ARMÉE

Après la manifestation des appelés à Draguignan

Des sanctions individuelles seront prises contre les meneurs

Après la manifestation, mardi 10 septembre, de deux cents appelés — parmi lesquels se trouvaient une trentaine d'Antillais — du 19e régiment d'artillerie de Draguignan, les autorités militaires envisagent de prendre des sanctions individuelles contre les « manifestants professionnels » et les meneurs, qu'une enquête en cours tente d'identifier. Aucune mesure collective n'est donc à prévoir. La troupe n'a pas été consignée.

A l'état-major du 19e R.A., si l'on se garde de minimiser l'incident, on se plaît à souligner que l'autorité hiérarchique n'a pas été directement contestée.

M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, a pour sa part déclaré : « Je ne nie pas la gravité de ces agissements, mais il ne faut pas dramatiser. (...). L'armée a les moyens de se défendre, et elle se défendra. »

Après le comité de défense des appelés, qui, dès mercredi, invitait « tous les antimilitaristes à se mobiliser pour populariser plus que jamais les luttes contre l'armée », les fédérations du parti socialiste, du parti communiste et du P.S.U. du Var, ainsi que diverses organisations d'extrême gauche, ont affirmé leur solidarité avec les appelés du 19e R.A. de Draguignan.

De notre correspondant

Draguignan. — Selon le commandement militaire de Draguignan, la manifestation, mardi 10 septembre, dans les rues de la ville de deux cents appelés du 19e R.A. est « *un incident extrêmement grave, d'autant que cette manifestation intervient au moment où la réforme préconisée par le ministre doit être mise en place. Les officiers, pour leur part, reconnaissent le bien-fondé de certaines revendications des soldats, mais le commandement ne peut admettre que des militaires en tenue protestent en public* ».

On pense, dans les milieux autorisés, que cette sortie en masse des militaires à travers les rues de Draguignan, qui doit accueillir en 1976 l'école militaire de Châlons-sur-Marne, a été préparée en secret par des meneurs que la sécurité militaire tente d'identifier. Le 19e régiment d'artillerie de Draguignan compte effectivement parmi les appelés le brigadier Pelletier, signataire de l' « appel des cent » pour l'amélioration des conditions de vie matérielles et morales du contingent. Le quartier Chabran n'est pas consigné et les permissions déjà déposées sont accordées. Des membres de la sécurité militaire, venus de Paris, enquêtent à Draguignan. Dès mercredi matin, neuf soldats du 19e R.A. ont été transférés au camp de Canjuers où ils sont interrogés.

Des tracts émanant de la fédération du Var du P.S.U. et du comité antimilitariste de Draguignan ont été distribués à la population, l'invitant à se solidariser avec l'action actuellement menée par les militaires à l'intérieur des casernes.

Dans la presse parisienne

Deux quotidiens parisiens du matin ont accordé leur première page, ce jeudi 12 septembre, aux manifestations de soldats de Draguignan et de Nice : *l'Aurore* et *le Parisien libéré*. Ils expriment, chacun à leur manière, leur inquiétude devant ce nouvel accès de fièvre. *L'Humanité*, si elle accorde une moindre place à l'événement, se montre aussi beaucoup plus favorable aux manifestants, à l'image de la fédération communiste du Var. *Le Figaro* traite très sobrement l'événement. Il se contente d'un article sans commentaire, en page intérieure. *Le Quotidien de Paris*, assez curieusement, passe l'événement sous silence.

Fidèle à sa tendance à l'amalgame, *le Parisien libéré* n'hésite pas à titrer : « Après la libéralisation des prisons, de la rue, des bals, de la sexualité, CHIENLIT A LA CASERNE » et il publie une photo des manifestants, accompagnée de la légende suivante :

« C'est le spectacle offert hier aux habitants de Draguignan stupéfaits par deux cents jeunes soldats, dont de nombreux Antillais. Bidasse avait de la tenue à côté de ces militaires au poing levé, dont beaucoup réclament la fin des corvées ! Comptent-ils que le contribuable leur offre des domestiques ?

» Cela passait l'imagination de beaucoup de spectateurs. Pour avoir mis le doigt dans l'engrenage de la réforme, en ce domaine aussi, verra-t-on le « changement » sombrer dans la farce ? L'immense majorité des appelés sait, heureusement, que le soldat sert son pays sans faire de politique. La liberté et la sécurité des Français sont à ce prix. »

Dans *l'Aurore*, Dominique Pado se demande, dans un éditorial, si le temps n'est pas venu d'une « pause » dans le changement :

« Alors, que se passe-t-il ?

» Il se passe — et on l'a vu en d'autres domaines — que toute réforme à peine dévoilée déclenche moins la sagesse que l'impatience.

» Allez donc expliquer au jeune « encaserné » que d'autres que lui, plus tard, les classes suivantes, bénéficieront de ce qui est d'ores et déjà reconnu comme juste et équitable.

» Il se passe que, souvent décontenancée par l'initiative gouvernementale tous azimuts — c'est le moins que l'on puisse dire, — l'opposition a beau jeu de tabler sur les lenteurs d'application de telle ou telle réforme politique, sociale, économique.

» On verra rapidement, si l'on n'y prend garde, une confusion permanente s'installer entre les promesses, les décisions et les actes.

» Le temps n'est-il pas venu d'une première pause pour vérifier si l'intendance suit ?

» Pour l'armée, bien sûr. Et pour tout le reste.

» Sinon, à coups de succès, on finira par perdre la bataille. »

L'Humanité dénonce les sanctions prises à l'encontre des manifestants :

« Au lieu d'étudier les revendications des jeunes conscrits, que la mini-réforme du ministre de la défense laisse pendantes, on a donc décidé, selon une méthode détestable de « faire des exemples » (...).

» Pourtant, comment libéraliser concrètement le régime des permissions sans élever substantiellement le montant du prêt (tout en l'indexant sur le SMIC) ni assurer la gratuité des transports ? Comment, après avoir enfin assoupli l'entrée des journaux et revues dans les casernes, en rester là ? On ne développera l'esprit de responsabilité du conscrit qu'en lui garantissant — par un statut démocratique — l'exercice de ses droits de citoyen. Comment enfin dissiper l'actuelle gêne entre la nation et son armée sans avancer une claire définition des missions confiées à notre défense ? »

Les réactions

● M. JACQUES SOUFFLET, ministre de la défense, a estimé que la manifestation de Draguignan était *« parfaitement inutile »* et qu'elle ne remettait pas en cause la réforme engagée. A l'issue de la visite qu'il a effectuée mercredi après-midi à l'école d'application de l'infanterie de Montpellier, en compagnie du général de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, M. Soufflet a déclaré : *« Je ne nie pas la gravité de ces agissements, mais il ne faut pas dramatiser (...). L'armée a les moyens de se défendre et elle se défendra. »*

Auparavant, en quittant la préfecture de Lyon, M. Soufflet avait indiqué : *« C'est un événement important et assez grave. S'il y avait encore des mouvements de cette nature, bien sûr, les réformes seraient bloquées. Mais j'ai confiance que cela ne se développera pas. Ces manifestations sont d'ailleurs parfaitement inutiles. Quand on annonce des réformes, on prend les moyens de les appliquer. Mais j'ai bien dit que l'on n'aurait pas d'entrée de jeu tous les moyens de les appliquer. Des « sanctions » seront prises lorsque l'on connaîtra les « coupables »... s'il y en a »*, a ajouté le ministre. « Ce sont des problèmes, a-t-il conclu, *qu'il faut traiter avec beaucoup d'indulgence et de fermeté.* »

● *Les fédérations du parti socialiste, du parti communiste et du P.S.U.* du Var, les unions locales de la C.F.D.T. et de F.O., ainsi que diverses organisations d'extrême gauche, dont le Front communiste révolutionnaire et Révolution, affirment dans un communiqué commun *« leur solidarité avec les appelés du 19e régiment d'artillerie de Draguignan, leur soutien aux revendications exprimées dans l' « appel des cent » et leur refus du racismi dont sont victimes les appelés antillais »*.

● LE GROUPE REVOLUTION SOCIALISTE (section antillaise de la IVe Internationale) déclare que, *« pour la première fois, des militaires antillais signent l' « appel des cent ». Ils ont ainsi affirmé leur opposition aux principes racistes en usage dans l'armée française et au mépris dont ils sont l'objet de la part des gradés »*.

● L'ASSOCIATION INFORMATION POUR LES DROITS DU SOLDAT estime que, *« non seulement les prétendues dix mesures pour libéraliser le service militaire ne sont, à peu de chose près, que du vent, mais qu'elles ne trouvent même pas un début d'application. (...) La hiérarchie réactionnaire sabote les velléités « libérales » de son propre ministre.*

» L'extraordinaire manifestation des soldats du 19e régiment d'artillerie de Draguignan sonne comme un sérieux avertissement au gouvernement. Mais il ne comprend pas la situation. »

ÉDUCATION

MENACES DE GRÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La FEN et la C.F.D.T. mobilisent leurs adhérents contre le chômage des auxiliaires

A quelques jours de la rentrée scolaire, plusieurs syndicats d'enseignants affiliés à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et à la C.F.D.T. ont annoncé leur intention de faire grève au cours des prochaines semaines. Certains ont déjà déposé un préavis pour le jour de la rentrée. Le « détonateur » du mécontentement syndical est l'épineuse question des enseignants non titulaires, qui s'est aggravée cette année.

Les années précédentes déjà, des maîtres auxiliaires du second degré, enseignant souvent depuis plusieurs années, n'avaient pu obtenir de poste. Cette fois, l'absence de création de postes au « collectif » budgétaire de fin d'année, la réduction de moitié des créations en 1975 donnent au problème une acuité nouvelle. Le ministre et certains recteurs d'académie continuent à déclarer que, comme auparavant, le plus grand nombre de ces maîtres pourront prochainement retrouver un poste. Les syndicats contestent ce point de vue, faisant état de plusieurs milliers de chômeurs pour le seul second degré.

Dans l'enseignement primaire, la création de deux mille postes budgétaires supplémentaires à la rentrée ne suffit pas à « éponger » — *tant s'en faut* — la masse des instituteurs qui remplissent les conditions de leur titularisation.

Les organisations syndicales font à juste titre remarquer que cette question concerne un nombre bien plus important de chômeurs que le « France » ou l'affaire Lip... Il s'agit, selon le SGEN-C.F.D.T., de « la plus grande crise de l'emploi jamais connue dans l'enseignement ». Ce sont au reste les syndicats traditionnellement « modérés » de l'enseignement (les instituteurs et les professeurs de C.E.T. affiliés à la FEN) qui ont donné le signal de l'action.

Interrogé sur ces mouvements au micro de Radio-Monte-Carlo, M. René Haby, ministre de l'éducation, a notamment déclaré : « Je ne pense pas que la rentrée soit plus difficile que les autres. Malheureusement, le public commence à être habitué à ce fracas de boucliers et de sabres des syndicats avant la rentrée. C'est un peu dommage. Je ne crois pas que l'arme de la grève soit adaptée aux circonstances actuelles. »

• INSTITUTEURS : des arrêts de travail en octobre

« *Le 10 octobre, le syndicat national des instituteurs entrera en guerre.* » M. André Ouliac, secrétaire général du SNI a voulu, au cours d'une conférence de presse le mercredi 11 septembre, montrer la détermination de son organisation : le conseil national du syndicat a décidé — fait rare — de lancer une série de grèves au cours de la première quinzaine d'octobre, pour protester notamment contre la situation de nombreux jeunes instituteurs à la rentrée. La décision a été prise à l'unanimité, moins deux voix contre et deux abstentions, les opposants réclamant une action encore plus énergique.

En effet, selon le SNI, malgré les postes créés par le ministère (*le Monde* du 5 septembre) 13 500 instituteurs remplissant les conditions pour être « stagiarisés » (dernière étape avant la titularisation), c'est-à-dire ayant trois années d'exercice et possédant le certificat d'aptitude professionnelle, ne pourront obtenir le poste auquel ils ont droit en principe. 5 200 d'entre eux auront une classe en permanence, mais les autres ne se verront offrir que des remplacements de maîtres absents ou en congé. Selon le syndicat, la situation est particulièrement critique dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, des Ardennes, du Cantal, où les sections locales du S.N.I. envisagent des actions particulièrement « *dures* ». Même dans la région parisienne, où traditionnellement on manquait d'instituteurs, il ne sera pas possible de donner un poste à tous les « stagiarisables ».

Le SNI réclame, d'autre part, une amélioration des traitements des instituteurs débutants, conformément à la décision de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) de demander en priorité une amélioration des bas salaires. Il juge enfin nécessaire de créer des postes supplémentaires pour améliorer les conditions de travail des institutrices d'écoles maternelles, des instituteurs spécialisés de l'enfance handicapée et des directeurs d'école.

L'« offensive » décidée par le syndicat commencera dès la rentrée par des manifestations locales et des démarches auprès des autorités. Souhaitant une action commune d'envergure des syndicats d'enseignants — et même des associations de parents d'élèves lors de la préparation du budget 1975 et de l'élaboration de la réforme de l'enseignement, — le SNI va proposer aux autres syndicats de la FEN d'organiser des grèves communes.

• SGEN-C.F.D.T. : « une crise de l'emploi sans précédent »

« *Une rentrée d'attente... qui revêt un aspect critique.* » « *Une rentrée sous le règne du provisoire qui dure.* » Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN, affilié à la C.F.D.T.) ne partage pas l'optimisme du ministre de l'éducation. Au cours d'une conférence de presse, réunie le mercredi 11 septembre, le SGEN a particulièrement insisté sur la crise de l'emploi « sans précédent » dont souffrirait l'éducation nationale ; « *la plus grosse crise de l'emploi de la rentrée, dix mille licenciements, trois fois le* France », a notamment déclaré M. François Garrigue, secrétaire général.

Le SGEN affirme que plusieurs milliers de maîtres auxiliaires du second degré — plus d'un quart des effectifs — *n'avaient pas retrouvé* de poste à la date du 8 septembre, les académies les plus touchées étant celles de Bordeaux, Poitiers, Orléans, Rennes et Nantes. Le SGEN assure que dans certaines *disciplines la proportion des chômeurs* atteint 50 % et que parmi ceux qui ont été repris, la moitié n'a qu'un *demi-poste*.

Le gouvernement, estime le SGEN, cherche avant tout à faire des économies, alors que le ralentissement de la vague démographique aurait pu permettre d'améliorer le taux d'encadrement des élèves. Le SGEN conteste à ce sujet *les statistiques* du ministère de l'éducation, qui indiquent que la moyenne des effectifs par classe était de 23,8 % pour la France entière en 1972-1973.

Le *ministère, estime le syndicat*, compte indûment dans ses statistiques les écoles à classe unique — ce sont les écoles rurales ou de montagne à *faible effectif* qui représentent 8,5 % du total — et les cours préparatoires, limités à vingt-cinq élèves. La *réduction des effectifs* des classes permettrait, par création de postes, la titularisation de *personnels auxiliaires*.

Dans un premier temps, le SGEN voudrait obtenir au moins la titularisation des onze mille sept cents *maîtres auxiliaires — chiffre officiel*, selon lui — retenus dans les rectorats pour *une délégation ministérielle* d'adjoint d'enseignement. Ces auxiliaires ont au moins quatre ans d'enseignement et possèdent une licence. Rappelons que sept cent cinquante seulement d'entre eux ont été finalement retenus et titularisés.

Mais *l'insécurité de l'emploi*, fait nouveau, commence aussi à toucher les titulaires. Plus de six cents certifiés, assure le SGEN, ne sont pas nommés à des postes fixes, mais mis à la disposition des recteurs qui les nomment à la place d'auxiliaires. Ils deviennent ainsi des « titulaires mobiles ».

Le SGEN a déposé un préavis de grève nationale, à partir du vendredi 13 septembre, *jour de la pré-rentrée*, pour une durée *non limitée*, et qui couvre toutes les actions que les sections locales décideraient. Le *bureau national du SGEN propose* à ses sections des modalités d'action *telles que le refus collectif des heures supplémentaires, la limitation des inscriptions* à l'initiative des personnels dans les écoles maternelles ou des grèves dans les établissements, où des auxiliaires précédemment en fonction n'auraient pas retrouvé d'emploi.

• C.E.T. : une grève pour la rentrée prévue par le Syndicat autonome

Le Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (SNETAA-FEN) a *remis* un préavis de grève au ministre de l'éducation, pour les deux premiers jours de la rentrée (lundi 16 et mardi 17 septembre), dans les collèges d'enseignement technique. L'insuffisance *des* créations de postes, la résorption de l'auxiliariat et l'amélioration du taux d'encadrement sont, comme dans l'enseignement général, la cause du mécontentement des enseignants.

Le SNETAA affirme que, sur les mille *quatre cents* postes, dont la création à la rentrée était prévue au budget, *pour* les C.E.T., *mille* soixante-dix-neuf seulement leur ont été affectés. Il déplore aussi que l'assurance donnée par M. Fontanet — ancien ministre de l'éducation nationale — de créer, grâce au collectif budgétaire, cinq cents postes supplémentaires pour *améliorer* les conditions de travail, n'ait pas été suivie d'effet.

Tout en faisant la même analyse de la situation, les syndicats C.G.T., SGEN-C.F.D.T. et F.O. de l'enseignement technique refusent de s'associer à la grève décidée par le SNETAA. Dans un communiqué, ces trois *syndicats « regrettent que le SNETAA engage ses adhérents dans une grève hâtive de quarante-huit heures par une décision unilatérale »*. Toutefois, les trois syndicats « *appellent le personnel à se préparer à des actions, y compris la grève, dont ils fixeront prochainement les dates et les modalités, si la négociation qu'ils réclament ne s'ouvre pas dans la semaine à venir* ».

• SNES : des manifestations publiques

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), qui a réuni un conseil national mercredi 11 septembre, a décidé d'entreprendre une série d'actions à partir de la rentrée. Les adhérents du SNES ont été invités « *à établir et à populariser le bilan de la situation et des besoins à la rentrée, à organiser dans les départements et les académies des délégations auprès des autorités administratives et des élus ainsi que des manifestations publiques, à coordonner ces actions avec les autres syndicats, les parents d'élèves et les organisations démocratiques* ».

Dans un second temps, le SNES envisage « *des arrêts de travail* » en liaison avec les actions des autres syndicats de la FEN. Le SNES déclare en outre qu'il recherchera « *la définition des objectifs et des modalités d'une action nationale de grande envergure* » avec les autres organisations.

Les revendications prioritaires du SNES portent sur la création de postes d'enseignants « *permettant l'amélioration des conditions d'enseignement et le réemploi des maîtres auxiliaires* », le rejet de « *tout projet ségrégationniste et malthusien de réforme, toute aggravation des conditions d'enseignement et de la situation des maîtres* », et sur « *la mise en œuvre d'une réforme des carrières de la catégorie A comprenant le relèvement immédiat des traitements de début de carrière et une revalorisation substantielle de l'ensemble de ces carrières* ».



ÉDUCATION

A l'issue des Journées d'études sur l'aide aux étudiants

M. Jean-Pierre Soisson annonce un relèvement de 504 F des bourses d'enseignement supérieur

Du 9 au 11 septembre, les représentants d'une quinzaine d'organisations étudiantes, réunis à l'invitation du secrétariat d'Etat aux universités, ont exposé leur point de vue sur le système d'aide aux étudiants. C'est la première fois, depuis la réunion en 1969 d'une commission « Vie de l'étudiant » créée par M. Edgar Faure, alors ministre de l'éducation nationale, que les étudiants ont été ainsi consultés collectivement. Ce ne sera sans doute pas la dernière, ainsi que l'a laissé entendre, lors de la clôture de ces journées d'études, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui, à cette occasion, a annoncé une nouvelle augmentation des bourses d'enseignement supérieur.

C'est un « gage » de sa « *volonté d'entreprendre une action vigoureuse en faveur des étudiants* » et de démocratiser l'enseignement supérieur que M. Soisson a voulu donner en annonçant un relèvement « *exceptionnellement important* » des bourses d'enseignement supérieur. Chaque échelon de bourse sera, en effet, uniformément augmenté dès la prochaine rentrée de 504 F, y compris l'augmentation déjà prévue par le budget de l'éducation qui était de 198 F par échelon. En revanche, le secrétaire d'Etat ne différera pas, cette fois, le relèvement du prix du ticket de restaurant universitaire et des loyers en résidence universitaire. Sans donner les nouveaux tarifs, il a toutefois précisé que les augmentations seraient très limitées.

Ces trois formes d'aide constituent l'essentiel du système actuel, les bourses faisant partie de l'aide directe (qui représente 450 millions de francs), les restaurants et résidences universitaires étant une forme d'aide indirecte (219 millions). M. Soisson, comme la quasi-totalité des représentants des associations d'étudiants, sont d'accord pour affirmer que le système en vigueur n'est plus valable.

Par bien des aspects, en effet, ce système entretient bien plus les inégalités qu'il ne les corrige. Selon les propres termes de M. Soisson, l'aide indirecte connaît trois limites : « *La qualité des prestations (...) n'est plus toujours en rapport avec les besoins de leurs bénéficiaires.* » D'autre part, « *l'idée d'un cadre spécifique réservé aux seuls étudiants (...) n'a plus, dans la société moderne, la même justification qu'autrefois* ». Enfin, cette aide, « *accordée à tous sans différenciation, devient nécessairement injuste* ».

Le système des bourses ne lui paraît guère plus satisfaisant : leur nombre reste stable et fléchit par raport au nombre total d'étudiants ; leur pouvoir d'achat a enregistré, il y a quelques années, une certaine dégradation. Enfin, en raison des critères d'attribution, « *des familles de situation modeste ne reçoivent pas de bourse* ».

Aider « ceux qui en ont vraiment besoin »

C'est pourquoi le secrétaire d'Etat a décidé de réformer totalement le système d'aide aux étudiants. Lors de la clôture des journées d'études organisées pour consulter les étudiants sur ce thème, il s'est déclaré décidé à faire sienne, « *dans la mesure du possible* », leurs propositions. Lorsque le projet de réforme sera prêt, une nouvelle consultation aura lieu. M. Soisson semble d'ailleurs attaché à cette formule pour traiter d'autres problèmes, puisqu'il a décidé de créer « *une sorte d'instance informelle qui correspondrait, au niveau des associations d'étudiants, à la conférence des présidents* ».

Cependant, le secrétaire d'Etat a déjà fait connaître, dès le mois d'août, les grandes lignes de ses projets. Il préconisait notamment une restriction de l'aide indirecte au profit de l'aide directe et remettait en cause le principe du « quotient familial », qui, dans le système fiscal, joue en faveur des familles ayant les revenus les plus élevés. Il semble peu probable qu'il revienne sur ces idées.

Désormais, a déclaré M. Soisson à la fin des journées d'études, « *l'étudiant doit pouvoir choisir son mode de vie, sans être obligé de s'adresser nécessairement aux œuvres universitaires. Il doit pouvoir étudier dans des conditions normales, sans être contraint d'exercer, pour des raisons financières, un travail d'appoint. (...) Seule une aide directe suffisante, accordée à ceux qui en ont vraiment besoin, permet d'atteindre cet objectif ambitieux. Il faut procéder, au bénéfice de l'aide directe, à un rééquilibrage entre les différents types d'efforts que l'Etat accomplit en faveur des étudiants* ». L'attribution des aides directes et indirectes serait faite « *par un même service administratif, au regard d'un dossier social unique, établi pour chaque étudiant* ».

Les associations d'étudiants, si diverses soient-elles, auront trouvé à la fois des motifs de revendication et de satisfaction dans les propos du secrétaire d'Etat. Tous leurs représentants, en tout cas, semblaient fort satisfaits d'avoir pu exposer leurs positions, ce que M. Soisson considère comme « *une réussite* ».

Pour l'UNEF (ex-Renouveau), l'aide doit « *s'articuler sur un système d'allocations d'étude, fondé sur les besoins de l'étudiant* », considéré comme un « travailleur intellectuel ». Ce sont là, d'ailleurs, les termes retenus par la commission « vie de l'étudiant » réunie en 1969 et repris aussi par M. Soisson. « *Une telle réforme suppose*, pour l'UNEF, *une réévaluation importante de l'aide directe et une extension considérable de son champ d'application. Dans le même temps (...), l'aide indirecte doit être maintenue sous sa forme actuelle, voire étendue.* »

De son côté, l'autre UNEF (animée par des militants trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme), reprend les vœux exprimés par l'UNEF en 1959, allant également dans le sens d'une allocation d'études. Elle est opposée à la remise en cause de l'aide indirecte.

Le comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire (CLERU) est partisan des mêmes propositions.

Dans le projet du Mouvement d'action et de recherches critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.), l'étudiant est un « *jeune travailleur en formation* » et, comme tel, doit être rémunéré sur la base du SMIC. En contrepartie, il devra travailler deux mois par an dans une entreprise publique ou privée. La Fédération nationale des étudiants de France voit une de ses revendications reprise par M. Soisson. La F.N.E.F. demandait, en effet, « *l'unification de toutes les aides au sein d'un grand service social* » et la « *constitution d'un dossier social de l'étudiant* ».

Contrairement à bien d'autres associations, l'Union nationale inter-universitaire (UNI, droite), n'est pas favorable à une modification du mode de calcul du quotient familial. Pour cette organisation « l'environnement » des restaurants doit être amélioré et leur rentabilité pourrait être assurée en les ouvrant à la population. De même, les résidences devraient être occupées l'été par des étudiants étrangers, par exemple. Quant aux bourses, elles devraient subsister sous leur forme actuelle, le taux minimum étant doublé.

CATHERINE ARDITTI.

RELIGION

L'audience hebdomadaire au Vatican

PAUL VI INSISTE SUR LES NOMBREUSES DIFFICULTÉS DE L'ÉGLISE ACTUELLE

Rome (*A.F.P., A.P.*). — L'allocution prononcée par Paul VI à l'audience hebdomadaire du mercredi 11 septembre est considérée comme un véritable cri d'alarme. Par trois fois, le pape a répété : « *L'Eglise est en difficulté* », ajoutant même, se faisant l'écho de certains pronostics : « *L'Eglise semble condamnée à mourir.* »

Paul VI a cité « *l'abandon de l'observance religieuse par des populations entières, le matérialisme des masses, insensibles à tout appel spirituel (...), les fils* (de l'Eglise) *qui la quittent après lui avoir juré amour et fidélité, les nombreux séminaires presque déserts, les communautés religieuses qui ne trouvent des novices qu'avec peine et, enfin, ces fidèles qui ne craignent plus d'être infidèles.*

» *L'énumération de ces maux qui affligent aujourd'hui l'Eglise de Dieu, en dépit du concile, pourrait continuer jusqu'à ce qu'on voie qu'une grande partie d'entre eux n'assaillent pas l'Eglise du dehors, mais l'affligent, l'affaiblissent et l'épuisent du dedans. Le cœur se remplit d'amertume et d'une affection encore plus tendre et forte* ».

Auparavant, le pape s'était demandé si le monde moderne ne tolérait plus « *une religion comme la nôtre* » et si « *un abîme, apparemment infranchissable, ne s'était pas creusé entre la pensée moderne et l'ancienne mentalité religieuse et ecclésiale* ». Une Eglise liée à un Dieu invisible et voulant faire des hommes, « *non plus des loups mais des frères (...), semble inconcevable à un observateur superficiel et appelée à s'éteindre, en se laissant remplacer par une conception rationnelle et scientifique du monde, expérimentale et plus facile, sans dogmes, sans hiérarchie, sans limites à la jouissance de la vie, sans croix du Christ* ».

En conclusion, le pape a affirmé sa conviction que les difficultés actuelles seraient surmontées avec l'aide de l'Esprit saint.

Libération de l'homme et salut en Jésus-Christ

(Suite de la première page.)

Qu'on pense aux prodiges des sciences physiques ou biologiques qui conquièrent la Lune et doublent la longévité des humains ; qu'on songe à la lente mais incoercible poussée des libertés morales et politiques (en Occident du moins), et l'on comprendra mieux la puissance d'explosion des exigences présentes : faire sauter les derniers verrous qui entravent encore la marche de l'humanité sur le chemin de son salut terrestre par la raison et la liberté.

Finie l'autorité « répressive » des maîtres et des pères ! Finie l'autorité maritale ! Finie l'odieuse exploitation des travailleurs ! Finie la sujétion de l'entreprise à la féodalité du capital ! Ainsi le veut le sens de l'histoire : après l'aristocratie, la bourgeoisie, et après la bourgeoisie, le prolétariat. Après les clercs et les seigneurs, après les rois et les nation, le peuple et l'Internationale : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Ne serait-ce pas là le chant suprême de l'épopée humaine ?

Or (c'est bien là le drame), ce poème du monde moderne s'est écrit *en dehors* de l'Eglise ou *contre* elle.

Tandis qu'elle était apparue à l'origine comme une puissance de libération — libération de la loi judaïque ; exaltation des pauvres ; libération spirituelle des souffrances et de la mort, — tandis qu'elle avait pris pendant un millénaire la tête de la civilisation, — l'Eglise, déchirée par les schismes, engoncée dans une scolastique décadente, voit au seizième siècle un monde nouveau surgir à ses côtés. Le nom de Galiliée est là pour rappeler la tragique bifurcation qui devait séparer pour des siècles la Sciense et la Foi. En plein dix-huitième siècle encore, quand le paratonnerre se répandait (à partir de 1754), on vit des théologiens s'élever contre son emploi : « *Le tonnerre et les éclairs étaient des témoignages de la colère divine ; il était donc impie de s'opposer à leur pouvoir de destruction.* » (1)

Quoi d'étonnant que toute la philosophie des lumières, toute *l'Encyclopédie*, et pratiquement toute la Révolution aient été dirigées contre l'Eglise, comme autant d'entreprises de libération des esprits contre l'obscurantisme. Par la suite, Saint-Simon, Auguste Comte (et son étonnante loi des « trois états » de l'humanité, l'état religieux, l'état métaphysique, l'état positif), Renan (celui de *l'Avenir de la science*), Berthelot, Zola, Jaurès, pour s'en tenir aux Français, et combien d'autres, ne cesseront de célébrer sur les ruines des autels une religion nouvelle : celle du Progrès, de l'Evolution, de la Science et de la Liberté.

Il y aura, certes, des savants chrétiens, un Pasteur et d'autres ; mais ils maintiendront radicale la coupure de la Science et de la Foi (« *Défense à Dieu d'entrer dans nos laboratoires* »). Il y aura aussi, à l'orée du vingtième siècle, un Péguy, un Boutroux, un Bergson, qui mettront en doute la religion de la Science. Mais en fait (sous réserve de quelques précurseurs, un Termier, etc.), il faudra attendre un Teilhard de Chardin pour voir proclamer en termes magnifiques la convergence finale de la Science et de gence finale de la science et de la Religion, de l'évolution du monde et de la montée humaine vers une spiritualisation croissante.

Alors s'opérera dans l'Eglise un revirement total. Le labeur, tenu naguère pour une peine, conséquence du péché (« *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* »), sera désormais exalté comme un prolongement de la Création. A la théologie paulinienne qui faisait des souffrances une addition à la passion du Christ, succèdera la théologie teilhardienne qui fait du travail de l'homme une co-création.

Même virage (plus ancien d'ailleurs) dans le domaine social et politique. Du Syllabus à *Rerum Novarum*, de la condamnation du Sillon à celle de l'Action française, du socialisme encore rejeté par Pie XI (1931) au marxisme accepté sinon dans sa philosophie, du moins dans sa vision béatifique de la libération du peuple, la succession est graduelle.

Ainsi l'Eglise, dans sa partie marchante, s'efforce d'assumer enfin l'immense progrès du monde moderne. Elle rejoint, elle bénit cette montée dure, difficile, mais irrépressible de l'homme vers plus de liberté, de dignité, de personnalité. Sa mission désormais paraît claire : ajouter sa mesure de levain à la pâte qui lève et ses alléluias aux lendemains qui chantent.

ANDRÉ PIETTRE.

(1) R. Mousnier et E. Labrousse, *Histoire générale des civilisations*, P.U.F., t. V, XVIII[e] siècle, p. 135. Il est vrai que d'autres théologiens contredirent heureusement les autres.

Prochain article :

LA REMISE EN QUESTION

● *Une exposition des affiches nazies* placardées à Paris pendant l'occupation est organisée du 14 au 28 septembre (de 16 heures à 19 heures 30, sauf le dimanche) au Cercle culturel municipal, cité du Chaperon-Vert à Gentilly (Val-de-Marne). Cette exposition est réalisée par le musée de la Résistance d'Ivry-sur-Seine.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Michel Bayart sont heureux d'annoncer la naissance de Stéphanie.
Le 7 septembre 1974.
17, rue Payret-Dortail,
92 Plessis-Robinson.

Fiançailles

— M. Pierre L. Michel et Mme, née Alice Guillaumet,
Le docteur Pierre Pinard et Mme, née Denise Gérard,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Françoise et Jean-Pierre.
28 juillet.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Michèle Daire,
fille de M. Pierre Daire et de Mme, née Janine Chaix,
avec le baron Bruno de Vieth de Golsenau,
fils du baron de Vieth de Golsenau (décédé) et de la baronne, née Renée Gliny.
Avignon. Aix-en-Provence.

Mariages

— Jean-François Drouard et Lara Witochynsky
ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui aura lieu le samedi 14 septembre, à 13 heures, en l'église ukrainienne Saint-Vladimir, à Paris.
186, boulevard Saint-Germain.
7, rue Oswaldo-Cruz, 75 016 Paris.

— Mme Jean Guyon,
M. Bernard Louvrier,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Brigitte et François,
le 7 septembre 1974, aux Hôpitaux-Neufs (25) (Doubs).

Décès

— Mme Edouard Cazaux, le docteur et Mme Jacques Charon, Pierre Charon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard CAZAUX,
céramiste-sculpteur,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 10 septembre, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Une cérémonie religieuse est prévue en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Maur, le vendredi 13 septembre, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu le samedi 14 septembre à Biarritz.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Coppel et leurs filles
ont la douleur de faire part du décès de
M. Théodore COPPEL.
L'inhumation aura lieu le 13 septembre, à 9 h. 30.
On se réunira avenue Rachel, porte principale du cimetière Montmartre.
96, boulevard Montparnasse,
75 014 Paris.

— M. et Mme Robert Druilhe,
M. et Mme François Druilhe,
M. et Mme Pierre Druilhe,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Thérèse DRUILHE,
survenu à Paris le 8 septembre.
Les obsèques ont eu lieu à Triel dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le 1er septembre, de
M. Albert GOLDSCHILD.
De la part des familles Goldschild, Maraval - Chetwynd, Thill - Crater, Ducarre - Chansard, Godin, Luu - Avrillon, Bouchet, Jacob, Olivier, Viel, et de ses nombreux amis.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
35, boulevard Raspail, 75 007 Paris.
54, rue de Bourgogne, 75 007 Paris.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration
Et les collaborateurs de la Société de contrôle fiduciaire, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, 75 009 Paris,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert GOLDSCHILD,
directeur général honoraire de la Société.

— Mme veuve Larak et ses enfants ont la douleur de faire part du décès brutal de
M. Rabah LARAK,
directeur commercial,
survenu le 11 septembre 1974, à l'âge de trente-six ans, à l'hôpital Necker (Paris).
La levée du corps aura lieu cité Hélène-Boucher, bât. F. El-Annasser, suivie de l'inhumation le samedi 14 septembre, au cimetière El-Khettar, Alger.

— On nous prie d'annoncer la mort du
Père Marie-Joseph ROUËT de JOURNEL,
décédé dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à Paris, le 10 septembre 1974.
Ses obsèques seront célébrées le vendredi 13 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6[e]. L'inhumation se fera au cimetière de Vaugirard.
De la part des Pères de la Compagnie de Jésus et de la famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Gualtieri PAPA di SAN LAZZARO,
commandatore,
journaliste, écrivain, critique d'art, fondateur de la revue « XX[e] Siècle », survenu le 7 septembre.
De la part de :
Maria Papa,
Nicolas et Joëlle Rostrowski,
Et de ses frères et sœurs.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés le vendredi 13 septembre, à 16 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue Jacob, Paris-6[e].
19, rue de Lille, Paris-7[e].

— La rédaction et les collaborateurs de « XX[e] Siècle »
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Gualtieri di SAN LAZZARO,
survenu le samedi 7 septembre 1974, à Paris.

— Mme Adolphe Szynkarski,
Mme Paula Wajsbaum et sa fille,
M. et Mme Christian Igla et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Adolphe SZYNKARSKI,
leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 11 septembre, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 13 septembre, à 11 h. 15, au cimetière de Bagneux-Parisien.
On se réunira à la porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
62, rue Lafayette, 75 009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri de la TRIBOUILLE,
endormie dans la paix du Seigneur en la fête de la Nativité de la Vierge, dimanche 8 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Arthenay, dans le caveau de famille.
De la part :
Du capitaine de frégate (C.R.) et Mme Level de Curnieu et leurs enfants,
De M. et Mme de Montredon de Scorraillé, leurs enfants et petite-fille,
De Mlle Armelle de la Tribouille, de l'Association Saint François Xavier,
De M. et Mme Jean-Claude de la Tribouille et leurs enfants,
De M. et Mme Gérard de la Tribouille et leurs enfants,
Et de toute la famille.

Anniversaires

— Le 13 septembre, dixième anniversaire de la mort de
Mme BOURGEY,
née Anita Dicharry,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et qui restent fidèles à son souvenir.

— A tous ceux qui ont connu et aimé
Georges MÉLAMED,
reporter photographe à l'Agence France-Presse,
disparu le 12 septembre 1973, sa femme et sa fille demandent une pensée affectueuse.

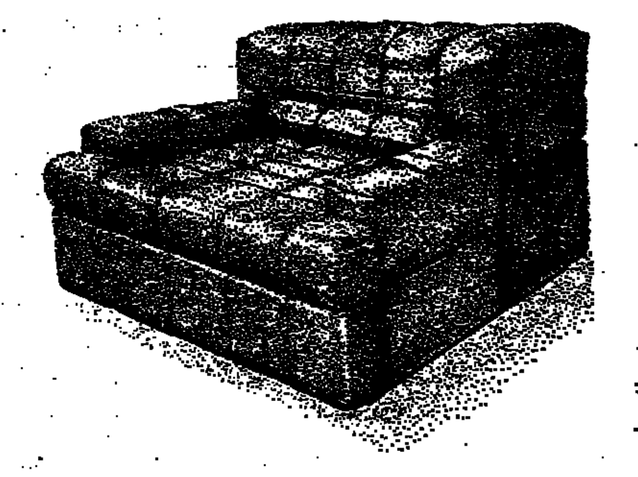
— A tous ceux qui ont connu et aimé
Claudine MOTTA,
née Koskas,
une pensée est demandée.

Visites et conférences

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Bouquet des Chaux : « Le Val-de-Grâce » — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Carcy : « De l'hôtel Carnavalet à la rue Charlot ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Pennec : « Manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., place Saint-André-des-Arts, Mme Saint-Girons : « Le quartier Saint-André-des-Arts ». 15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris, abbaye Saint-Martin » (A travers Paris). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus). — 14 h. 30, musée du Louvre, pavillon Denon : « Grands peintres du dix-neuvième siècle : leur histoire et leurs œuvres » (Jadis et Naguère). — 15 h., 10, rue de Rivoli : « Hôtels de Brinvilliers, Lamoignon, Sévigné, etc. » (M. de La Roche). — 15 h., 47, rue Raynouard : « La maison de Balzac » (Paris et son histoire). — 15 h., pointe de l'île Saint-Louis, quai Bourbon : « De l'île Saint-Louis au cloître Notre-Dame » (Mlle Hager).

CONFÉRENCE. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie ; philosophie religieuse appliquée ; méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France), entrée libre.



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 12 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Emission historique : Le procès de Nuremberg, de H. de Turenne, D. Costelle, réal. D. Costelle.

Dès le 30 octobre 1943, les trois grands alliés : U.S.A.-U.R.S.S.-G.-B. avaient signé à Moscou un « acte fondamental » qui prévoyait un jugement, par un tribunal international, des crimes de guerre. Ce tribunal siégera pour la première fois le 20 novembre 1945, à 10 heures du matin, à Nuremberg.
Avec la participation de témoins du procès : M.-C. Vaillant-Couturier, S. Balachovski, S. Floersheim et MM. E. Faure, C. Gerthoffer et le général T. Taylor, qui furent juges et procureurs, R. Servatius, avocat allemand, et des journalistes : J. Lacour (Radiodiffusion nationale), L. Deroche (A.F.P.), D. Kraminoj (Tass).

21 h. 40 Variétés : Bulles de souvenirs, réal. J. Falk.
Une émission de la Télévision norvégienne.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : « Les oiseaux de Meiji Jingu ».
20 h. 35 Jeux sans frontières, de G. Lux.
21 h. 35 Série : L'orchestre rouge : « Les affaires du grand chef », d'après H. Hohnes, réal. F.-P. Wirth, avec W. Kreindl et G. Claisse.

En 1939, Leopold Trepper, colonel de l'Armée rouge, est chargé d'installer un réseau d'espionnage efficace en Europe de l'Ouest.
Le dernier des six épisodes de cette série sera diffusé le 15 octobre par les « Dossiers de l'écran ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Il était une autre fois.
19 h. 55 Le roman vrai de la forêt : « La chasse », de J. Perrier, réal. A. Elter, avec A. Bloch
20 h. 30 Portrait : Yvette Guilbert, d'A. Blanc réal. D. Derrien.

Avec la participation de Mmes I. Altoff et R. Feliz, de Marcel Lherbier. Extraits des films muets : Faust de Murnau (1926), l'Argent de M. Lherbier (1928), illustrations de Toulouse-Lautrec, Cappiello, Steinlein, Cheret, Forain, et la voix de Y. Guilbert.

21 h. 20 Magazine : Vivre à loisir, de C. Dupont : « Pour un insecte des cavernes ».

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « Communications », de J. Ricardou, avec S. Goffre, M. Creton, C. Sellers. — 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ?, avec M. Lobrot, psychologue. — 21 h. 50, Groupe de recherche de l'O.R.T.F. : « l'Apocalypse de Jean » (P. Henry). — 23 h., Disques. — 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris, Trio à cordes de Paris, avec D. Merlet, piano : « Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle » (Mozart), « Troisième trio pour violon, alto et violoncelle » (C. Ballif), « Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle » (Fauré). — 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit. — 23 h. (S.), Jazz vivant. — 24 h., La musique et ses classiques. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h., M. Jacques Chirac, premier ministre, est l'invité des journalistes.

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron : « Avis de recherche », avec S. Whitman.
21 h. 20 Magazine : Au rendez-vous des grands reporters.

CHYPRE, avec D. Andreou (télévision chypriote), J.-F. Delassus (O.R.T.F.), M. Laurent (Gamma), P. Roque (A.P.), I. Topus (télévision turque), A. Valtat (« le Quotidien de Paris »).
PALESTINE, J. Barel (télévision israélienne), D. Baudis (O.R.T.F., Beyrouth), Y. Cuau (« le Figaro »), P. Dollez (« le Progrès »), M. Hamade (« l'Orient »), A. Hausser (« l'Alsace »), A.-P. Lentin (« Politique-Hebdo ») et notre collaborateur A. Scemama.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Dramatique : « Les Fossés de Vincennes », de J. Cau et J.-F. Rolland, réal. : P. Cardinal, avec J.-F. Poron, F. Lewis, J. Faber, J.-L. Rolland.

En 1802, Bonaparte alors premier consul, fait enlever le duc d'Enghien en territoire allemand. Le duc sera fusillé dans les fossés du château de Vincennes. Première diffusion le 13 janvier 1972.

22 h. 5 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.
Avec D. Fernandez, H. Troyat, Y. Navarre, N. Bielsky, D. Reznikoff, P. Kyria, G. Croussy.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Il était une autre fois.
19 h. 55 Jazz : « Concert Helen Humes », réal. M. Pavaux.
20 h. 30 Film : « Tumuc-Humac » de J.-M. Périer (1970) avec M. Porel et Dani.

Marc, élevé à l'Assistance publique, s'en va en Guyane à la recherche d'un grand-père, ancien bagnard, qu'il ne connaît pas. Il rencontre une serveuse de bar. Elle partage ses aventures.
Le néo-romantisme de la jeunesse et l'amateurisme distingué d'un jeune photographe devenu réalisateur. Une certaine poésie...

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Lucie Faure. — 21 h., « Ma vie pour des notes », entretien avec P. Barbizet. — 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier. — 21 h. 50, En son temps l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode, musique, poésie, langage. — 23 h., Disques. — 23 h. 15, Libre parcours jazz, par M. Cullaz.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concert : « Deuxième sonate » (Huré), « Quintette » (Huré), « Nocturne » (Vierne). — 22 h. (S.), Jardins à la française : « Nocturnes » (Debussy), « Dodecameron » (I. Malec). — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h., M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-09-74 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13.9. DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 septembre à 0 heure et le vendredi 13 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions continentales ne s'éloigneront que lentement vers l'est, mais l'air océanique, dirigé par la dépression du proche Atlantique, pénétrera sur notre pays.

Vendredi 13 septembre, cet air océanique donnera sur la moitié nord-ouest de la France un temps assez instable, passagèrement très nuageux, avec des pluies éparses ou des averses qui prendront parfois un caractère orageux l'après-midi ou le soir. Des éclaircies maintiendront les températures maximales sans grand changement par rapport à celles du jeudi 12 septembre ; une légère baisse se produira toutefois au nord de la Loire, où les nuages seront plus abondants. Dans la moitié sud-est de notre pays, après quelques brumes matinales dans l'intérieur et quelques nuages bas près du golfe du Lion, le temps sera souvent ensoleillé et assez chaud. Des orages isolés pourront éclater l'après-midi, en particulier sur les massifs montagneux.

En général, les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur sud.

Jeudi 12 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,8 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 31 et 21 ; Bordeaux, 30 et 18 ; Brest, 18 et 16 ; Caen, 21 et 15 ; Cherbourg, 17 et 15 ; Clermont-Ferrand, 28 et 15 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille, 28 et 16 ; Nantes, 27 et 19 ; Nice, 27 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 13 ; Pau, 30 et 14 ; Perpignan, 24 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20 ; Rennes, 25 et 17 ; Strasbourg, 24 et 9 ; Tours, 27 et 18 ; Toulouse, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 10 degrés ; Athènes, 31 et 16 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 31 et 21 ; Iles Canaries, 29 et 20 ; Copenhague, 18 et 14 ; Genève, 21 et 11 ; Lisbonne, 25 et 17 ; Londres, 20 et 15 ; Madrid, 31 et 14 ; Moscou, 22 et 6 ; Palma-de-Majorque, 30 et 15 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 18 et 12 ; Téhéran, 31 et 25.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 septembre 1974 :

DES ARRETES

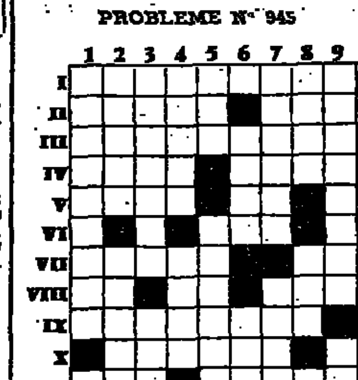
● Fixant le montant de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'association à l'enseignement public ;

● Portant désignation de membres du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics ;

● Nommant M. Maurice Caradet, administrateur civil, secrétaire général de la Loterie nationale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 945



HORIZONTALEMENT

I. Projette une lueur rose sur notre triste vallée. — II. Une culbute rarement suivie d'un rétablissement ; Démonstratif. — III. Ne trouve rien à louer. — IV. Où brilla l'étoile de Napoléon ; Pilier. — V. Dans le nord de la France ; Bonne règle. — VI. Unité de toute prudente progression. — VII. Congé sans préavis ; Pronom. — VIII. Points cardinaux ; D'un auxiliaire ; Possessif. — IX. Siège très inconfortable. — X. Prouvera son mécontentement. — XI. Il faut bien que cela se passe ! ; Hôte des bois.

VERTICALEMENT

1. Mettent le feu à un pavillon et à ses abords immédiats. — 2. Garniture pour bifteck ; Utilisera. — 3. Possessif ; Parure d'Annecy. — 4. Dauphins ; Ne manqua pas son but. — 5. Hommes d'ailleurs ; Obligations quotidiennes de jeunes mères. — VI. Soumit à de délicats attouchements ; Après ça, on y voit plus clair ! — 7. Exclues d'une lune de miel ; Une personne qui a bien tourné. — 8. Déplace ; Militaire étranger. — 9. Reçues avec joie ; Evoque un état passé.

Solution du problème n° 944

HORIZONTALEMENT

I. Eventrées. — II. Cafardise (cf. « cafardage »). — III. Li ; Cu ; Dc. — IV. Ascenseur. — 5. Is ; Orle. — 6. Réel ; Au. — 7. Aa ; Reps. — VIII. Gué ; Capes. — IX. Examens. — X. Niobé. — XI. Taxis ; Mus.

VERTICALEMENT

1. Eclairage. — 7. Vaisseaux. — 3. Ef ; Eaux. — 4. Nacelle. — 5. Trun ; Cens. — 6. RD ; Soprani. — 7. Eide ; Epsom. — 8. Esculape ; Bu. — 9. Se ; Réussies.

GUY BROUTY.

Éducation

● *Cartes d'étudiants et d'élèves pour la R.A.T.P.* — Les cartes d'identité d'élèves et d'étudiants permettant d'utiliser les cartes hebdomadaires à tarif réduit sur le réseau de la R.A.T.P. pour l'année scolaire à venir doivent être demandées sur un imprimé spécial. Celui-ci peut être obtenu soit dans les stations du réseau ferré, soit par lettre adressée à la « *R.A.T.P. Cartes d'étudiants, B.P. 70-06, 75271 Paris Cedex 06* », soit éventuellement, auprès des établissements d'enseignement.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

S. 12. - Beau mobilier XIX[e] siècle Mᵉ Delaporte.
S. 14. - Bons meubles de style. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
68 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries (moins rapide que par voie norm.)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	193 F	260 F
II. — PAYS-BAS			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Loterie nationale

TIRAGE DE LA 17[e] TRANCHE 1974

Les billets portant le numéro 62609 gagnent 1 000 000 de francs (gr. 2, sér. A), 50 000 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 500 000 F (gr. 2, sér. B) 25 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).
Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 62609 gagnent 5 000 F ou 5 030 F (gr. 2, sér. A), 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 5 000 F ou 5 030 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1 et 3, série B).
Les billets portant le numéro 88193 gagnent 100 000 F (gr. 3, sér. A), 4 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 200 000 F (gr. 3, sér. B), 7 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).
Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 88193 gagnent 1 000 F ou 1 030 F (gr. 3, sér. A), 100 F ou 130 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 1 000 F ou 1 030 F (gr. 3, sér. B), 100 F ou 130 F (gr. 1 et 2, sér. B).
Les billets portant le numéro 45461 gagnent 10 030 F (gr. 1, sér. A), 1 030 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 20 030 F (gr. 1, sér. B), 2 030 F (gr. 2 et 3, sér. B).
Les billets portant le numéro 41144 gagnent 10 000 F (gr. 2, sér. A), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 20 000 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).
Les billets portant le numéro 25245 gagnent 10 000 F (gr. 2, sér. A), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 20 000 F (gr. 2, sér. B), 2 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).
Les billets portant le numéro 66596 gagnent 10 000 F (gr. 3, sér. A), 1 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 20 000 F (gr. 3, sér. B), 2 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).
Les billets portant le numéro 13157 gagnent 10 000 F (gr. 3, sér. A), 1 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 20 000 F (gr. 3, sér. B), 2 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).
Les billets portant le numéro 23878 gagnent 10 000 F (gr. 1, sér. A), 1 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 20 000 F (gr. 1, sér. B), 2 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR		GAGNENT SERIE A	GAGNENT SERIE B
1	1	30	30
	21	90	90
	611	130	280
	08141	5 030	8 030
2	282	100	250
	522	100	250
	4142	1 000	500
	19252	3 000	5 000
	45792	5 000	8 000
	56792	5 000	8 000
3	743	100	250
	843	100	250
	5443	1 000	500
	07723	3 000	5 000
4	9034	1 000	500
	5234	1 000	500
5	85	60	60
	575	100	250
	255	100	250
	985	160	310
	6135	1 000	500
	7355	1 000	500
	0335	1 000	500
	0965	1 000	500
	31695	5 000	8 000
	88915	5 000	8 000
6	36	60	60
	1576	2 000	1 000
7	4027	1 000	500
	67837	5 000	8 000
	55667	5 000	8 000
	39917	5 000	8 000
8	088	100	250
	40798	5 000	8 000
9	519	100	250
	52809	5 000	8 000
0	0	30	30
	40	90	90
	3430	1 030	530

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (Tranche du vendredi 13) aura lieu le lundi 16 septembre 1974, à 19 h. 45, au gymnase municipal, à Mourenx (Pyrénées-Atlantiques).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

JUSTICE

LE RECOURS EN GRACE DE M. JEAN-GÉRARD CALVY EST REJETÉ

Le parquet général de Lyon a signifié mardi 10 septembre à M. Jean-Gérard Calvy, le « conseiller » de M. Yves Marin-Laflèche, que le recours en grâce qu'il avait déposé le 6 décembre 1973 contre une condamnation à vingt mois de prison dont huit avec sursis, prononcée le 13 avril précédent, était rejeté.

M. Calvy, qui est actuellement incarcéré, a été arrêté le 31 juillet à Paris sur mandat de M. François Renaud, le magistrat de Lyon qui est chargé d'élucider la disparition de M. Yves Marin-Laflèche.

LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ET LA LIBÉRATION DES MALADES MENTAUX INTERNÉS

Au tribunal administratif de Grenoble, le commissaire du gouvernement, qui devant cette juridiction ne se prononce qu'en droit, a estimé, mercredi 11 septembre, que la responsabilité de l'Etat était engagée dès lors qu'un accident est causé par un pensionnaire d'hôpital psychiatrique trop vite remis en liberté, sur décision favorable du préfet, après avis médical. Le tribunal rendra son jugement ultérieurement.

Le procès a été engagé par la veuve d'un hôtelier marseillais, Mme François Munier, dont le mari avait été tué le 12 février 1970 par un repris de justice, âgé de quarante-deux ans, sorti peu auparavant de l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève (Isère).

● *Evadé de la maison d'arrêt de Dijon* (Côte-d'Or) depuis le 26 juin, M. François Lucas, âgé de trente-trois ans, s'est suicidé le 11 septembre, près de Charnay-lès-Chalon (Saône-et-Loire), au moment où il allait être repris par la police qui le poursuivait. M. Lucas avait été arrêté en septembre 1972 pour attaques à main armée de banques, dans la région de Dijon.

● RECTIFICATIF. — M. Philippe Chemithe, dont nous avons annoncé la démission dans nos éditions datées du 12 septembre, n'était pas chargé de mission mais chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire.

FAITS DIVERS

Alcotest positif...

UN CHAUFFEUR ROUTIER RENVERSE QUATRE ENFANTS DANS LES VOSGES

Un chauffeur de poids-lourd, M. Jean Bernier, trente-cinq ans, a fauché quatre enfants d'une même famille, le mardi 10 septembre en plein centre de Houécourt, dans les Vosges. L'une des victimes, Dominique Herbelé, seize ans, a été tuée sur le coup ; ses frères et sœur, âgés de quatorze ans, onze ans et dix ans ont été hospitalisés dans un état grave.

Le conducteur du camion, après avoir subi l'alcootest qui s'est révélé positif, a été déféré au parquet d'Epinal. Selon les témoignages, le poids-lourd roulait à une vitesse très supérieure à celle autorisée dans l'agglomération.

● *Catastrophe aérienne en Caroline du Nord : soixante-neuf morts.* — Treize survivants ont été dégagés mercredi 11 septembre des décombres du DC-9 de la compagnie aérienne américaine Eastern Airlines, qui s'est écrasé à environ 4 kilomètres au sud de l'aéroport de Charlotte, en Caroline du Nord. L'accident, qui a fait soixante-neuf victimes, aurait pu être provoqué par le brouillard, selon les premières informations recueillies. — *(A.F.P.)*

● *L'opération antidrogue aux Etats-Unis : quatre-vingt-dix-huit arrestations.* — La police américaine continue l'opération engagée pour démanteler un réseau de trafiquants d'amphétamines (*le Monde* du 12 septembre). Quatre-vingt-dix-huit personnes ont déjà été arrêtées. De son côté, la police américaine a appréhendé vingt-cinq trafiquants et découvert quatre laboratoires clandestins de fabrication de drogue. — *(A.F.P.)*.

● *Un employé du greffe* de la cour d'appel de Paris s'est tué accidentellement, le mercredi 11 septembre au Palais de justice, en passant à travers une verrière. M. Jean-Yves Vaillant, âgé de vingt et un ans, qui a fait une chute de 20 mètres, avait perdu l'équilibre alors qu'il était assis sur une rambarde qui interdisait l'accès à cette verrière.

● *Dix tapisseries d'Aubusson ont été volées*, pendant la nuit du 10 au 11 septembre, dans l'abbaye de Saint-Antoine (Isère). Ces tapisseries du dix-septième siècle, relatant l'histoire de saint Joseph, mesurent 2,50 mètres sur 2,60 mètres.

Le Monde DES LIVRES

Les imprécations de René-Victor Pilhes

★ L'IMPRECATEUR. Le Seuil, 288 pages, 33 F.

« L'IMPRECATEUR » confirme une manière qui a acquis maîtrise et contrôle, mais en même temps il renouvelle et élargit une inspiration.

Tenté dès ses débuts par le burlesque et le cauchemar, Pilhes ! Mais jusque-là ses conflits familiaux seuls avaient chauffé sa plume, donnant naissance à rien moins qu'à des récits autobiographiques, tant l'imagination gonflait et déformait la pâte. On se souvient de « la Rhubarbe », geste onirique d'un bâtard qui court après ses origines ; puis du « Loum » en 1969, monstrueuse épopée psychanalytique où l'auteur réglait, dans des débordements d'obscénité, ses comptes avec sa mère.

Aujourd'hui, il emprunte les voies épiques de la bouffonnerie et les ressources du fantastique pour explorer le monde contemporain. Plus de héros en proie à des affres intimes, bien que tout passe encore par un narrateur qui, dans les dernières pages, se confondra avec l'auteur. Comme un peintre primitif se représente sur ses tableaux, Pilhes aime à s'introduire dans ses romans. Il apparaît donc à la fin comme la victime du cauchemar qu'il vient de raconter. Cette pirouette, qui n'est pas très neuve, renvoie le roman à ce qu'il est, un jeu de l'esprit, et le ramenant à son début, lui donne une amorce de construction circulaire.

Le héros de « l'Imprécateur » n'est pas non plus l'imprécateur lui-même. Certes, c'est autour de ce personnage que se ramasse le mystère et il sera démasqué comme dans un bon roman policier : Pilhes ne triche pas avec la curiosité qu'il éveille chez le lecteur.

Non, la figure centrale c'est l'entreprise, « géante, américaine et multinationale » (ces trois qualificatifs reviennent comme un refrain), Rossery et Mitchell ou plutôt sa filiale française qui dresse orgueilleusement son immeuble de verre et d'acier à deux pas du Père-Lachaise. Figure symbolique d'un monde que René-Victor Pilhes voit totalement livré à l'idéal économique : les lois du marché, les techniques de la vente, la physiologie du capital et les mots magiques de « marketing, management, cash flow, staff and line »... « C'était le temps où les pays, hérissés d'industries, touffus de magasins, avaient découvert une foi nouvelle, un projet digne des efforts supportés par l'homme depuis des millénaires : faire du monde une seule et immense entreprise. » Un tel monde, qui place son absolu dans la promotion des machines et la prolifération des firmes, court à sa perte, non sous l'action de forces extérieures ou révolutionnaires, mais parce qu'il devient fou. Tout se passe dans « l'Imprécateur » comme si une tête froide et calculatrice, redécouvrant soudain que l'Esprit existe, éclatait dans cette rencontre insoutenable avec l'Ange.

Mais nous touchons là aux arrière-plans du livre. Sur le devant de la scène s'agitent et discourent des pantins : les dirigeants, français et américains, et surtout, face à eux, les cadres supérieurs de l'entreprise. Ce beau monde va devenir la proie d'un délire collectif. Tout commence par la mort accidentelle d'un cadre auquel l'entreprise, sans trop savoir comment, est conduite à faire des funérailles inhabituelles ; le même jour, un tract de vulgarisation économique à la gloire du directeur, mais qu'on interprète dans un sens ironique et comme une perfidie, et qui est de provenance inconnue, est distribué à tout le personnel ; enfin, dans les fondations de l'édifice, une lézarde est découverte.



Une satire des cadres

La conjonction de ces faits, qu'on se refuse à attribuer au hasard, ouvre la porte à la panique. Très vite celle-ci s'inscrit dans le langage technocratique, qui se lézarde lui aussi et laisse monter des images issues d'un autre monde, satanique ou poétique. Tandis que les tracts se multiplient, on enquête, on se soupçonne, on cherche le traître qui ne peut être que haut placé, on se conjure aussi. Cette progression de la folie donne lieu à maintes scènes insolites et cocasses, dont Guignol ferait bien son affaire. Les cadres supérieurs y jouent le rôle prédominant.

Ce ne serait pas réduire « l'Imprécateur » que d'y voir une satire de cette catégorie sociale née de la civilisation post-industrielle et dont on sait l'importance qu'elle a prise aujourd'hui. Les cadres sont à la fois les profiteurs et les victimes de la société marchande, qui leur accorde ses privilèges mais leur impose parfois de mourir pour elle dans des croisades dérisoires. Ils constituent la chevalerie du monde moderne, lequel, par sa hiérarchie de fer et sa férocité, ne diffère guère du monde médiéval. C'est pourquoi René-Victor Pilhes cherche en celui-ci son modèle. C'est pourquoi aussi il organise comiquement les cadres de Rossery et Mitchell-France en une société secrète, fixant à douze, comme les apôtres ou les chevaliers de la Table ronde, le nombre de ses membres qu'il lance aux trousses du mystérieux imprécateur.

Cette poursuite rocambolesque, à laquelle prennent part aussi les dirigeants de l'entreprise, se déroule à travers les souterrains qui minent le sous-sol de l'immeuble et qui aboutissent à un tombeau du cimetière. Leur progression, dans des boyaux étroits et fangeux, n'est pas sans rappeler la symbolique ascension du « Loum ». C'est en tout cas au cours de cette exploration spéléologique que la farce tourne à l'horreur : meurtres, tortures, procès d'inquisition au cours duquel la vérité éclate, et finalement éboulement de l'immeuble qui ensevelit les poursuivants, à l'exception du narrateur. « O mes chefs, ô mes collègues du staff ! Où êtes-vous ? Dormez-vous d'un sommeil paisible ou continuez-vous d'errer en blasphémant dans les dédales ? »

Un roman d'aventure métaphorique, c'est ainsi que se présente « l'Imprécateur ». On ne peut lui dénier la richesse et encore moins la nouveauté. Le récit démarre bien, il se termine encore mieux sur cette apocalypse bouffonne. Encore que son cours soit un peu ralenti par un excès de discours. On va d'homélies en harangues prononcées ou fictives. Elles n'ont pas toutes le « granum salis » qui les ferait passer.

L'imagination est la qualité maîtresse de René-Victor Pilhes. Elle lui donne le pouvoir d'illustrer tragi-comiquement n'importe quel thème qui sollicite son inspiration. Et celle-ci se fait de plus en plus ambitieuse. Si le raccourci, l'éclat ou la subtilité de l'expression allaient de pair avec l'originalité de l'invention, alors ce romancier visionnaire, à la tête épique, pourrait bien devenir un des maîtres de la satire.

JACQUELINE PIATIER.

UN INÉDIT DE DANIEL DEFOE

Robinson chez les capitalistes

★ EN EXPLORANT TOUTE L'ILE DE GRANDE-BRETAGNE, de Daniel Defoe. Introduction, traduction et notes de Jean Queval. Coll. « le Regard de l'histoire », Payot, 246 pages, 49,40 F.

LORSQU'IL publie en 1724 les trois volumes de son *Tour Through the Wole Island of Great Britain*, Daniel Defoe a soixante-quatre ans et la Grande-Bretagne pas plus de dix-sept. Mais l'un et l'autre sont emportés dans le même tourbillon.

La reine Anne vient à peine de signer l'acte qui consacre l'union des deux royaumes d'Ecosse et d'Angleterre. Finie la « vieille chanson », la geste héroïque et barbare, la farouche fierté des Highlanders. A quelques soubresauts près, désormais *toute l'île de Grande-Bretagne* est prête pour que naisse sur ce morceau de terre isolé par les eaux, si étrangement découpée par la fureur des vagues et du vent, la grande aventure du monde moderne, celle de la richesse.

Quant à Daniel Defoe, si quelqu'un d'autre avait écrit la recension éblouie de cette naissance, c'eût été du vol. Car, à travers ses trafics et ses faillites, ses intrigues politiques, ses séjours en prison, ses missions confidentielles, ses activités de conseiller du trône et ses basses besognes d'espionnage, à travers mille et un pamphlets, davantage d'articles, à travers *Robinson Crusoé*, *le Journal de l'année de la peste* et de merveilleuses histoires d'aventuriers, de voleurs et de prostituées, toute l'affaire de sa vie vécue à bride abattue n'aura été précisément que ceci : exalter, préparer, hâter l'avènement du commerce, de la liberté d'entreprise et de l'argent, et en profiter.

« *Comment expliquer le génie dans un esprit de second rang ou même, à plusieurs égards, assez trivial ?* » demande le traducteur du *Tour*, Jean Queval. Vaine question, sans vouloir chercher querelle sur le second rang de cet esprit-là. Il vaut mieux se demander quel était aux yeux de Defoe le plus important. Certainement pas d'avoir inventé par mégarde le roman anglais, ce qui était plutôt fait pour lui déplaire : n'a-t-il pas tout tenté pour donner à *Robinson Crusoé* l'allure d'un documentaire *vrai* ? Certainement pas d'avoir créé l'un des plus puissants mythes littéraires, entre Ulysse et le Quichotte : il aurait ouvert des yeux ronds. Mais d'avoir écrit *l'Essai sur les projets*, — où il propose pêle-mêle l'impôt sur le revenu, la limitation du taux d'intérêt, l'amélioration du sort des faillis, la création de plusieurs académies, etc., — *le Parfait Négociant anglais* ou *En explorant toute l'île de Grande-Bretagne*, oui.

Et peut-être avait-il raison, ne se trompant que sur les quelques qualités secondaires qui font passer un



Daniel DEFOE.

ouvrage au rang de chef-d'œuvre, de quoi il se souciait comme d'une guigne, tout à son souci : *make money*. Jean Queval note la remarquable unité de ton qui court dans ce qu'écrit Defoe. C'est qu'il ne savait pas en employer un autre. C'est surtout qu'il poursuivait imperturbablement la même tâche : l'inventaire minutieux et enthousiaste du domaine de l'homme nouveau, qu'il s'agisse des qualités intrinsèques de ce dernier, du nombre des machines à carder la laine ou des impeccables canons de la Navy.

Quel lyrisme contenu dans la description de l'arsenal de Rochester, « *monstrueusement grand et coûteux* », avec ses hangars « *pour les ancres de toutes les dimensions, les grappins, les chaînes, les boulons de pont, les goujons de mât ; le fer ouvré ou non, le fer de fonte, les chaudières et les fourneaux ; et encore des bateaux, des réserves de mâts, des chantiers...*

PAUL GILLET.

(Lire la suite page 14.)

POUR UNE HUMANITÉ DE CASTRATS

« PORPORINO », de Dominique Fernandez

Par Bertrand Poirot-Delpech

SI la femme est l'avenir de l'homme, comme s'accordent à le prédire l'Elysée et le M.L.F., son ex-tyran risque d'être encombré par le sabre de bois dont l'a gratifié à jamais la tombola de la biologie. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il s'en ampute une bonne fois ? Un seul sexe pour tous, à mi-chemin des deux, comme chez l'enfant, et l'humanité serait délivrée des parents castrateurs, des conventions héritées, et autres limites à son épanouissement ! C'est du moins ce dont a été convaincu Dominique Fernandez par le précédent historique des castrats, dont *Porporino* se veut, autant que le roman, la vibrante apologie (1).

Et d'abord, la réhabilitation. L'émasculation sous couvert d'art telle qu'elle s'opérait chez les sopranistes napolitains du XVIII[e] siècle n'était pas une aberration criminelle de société malade, comme nous l'a fait croire un certain rationalisme sexiste. Pratiquée sans contrainte et au-delà des justifications musicales, elle était peut-être la ruse d'un peuple rêveur pour échapper à la double pression étrangère du jacobinisme classificateur et du code de virilité castillan. Qui sait même si elle ne rejoignait pas une aspiration universelle à la plénitude de l'indéfini, et si elle ne présageait pas, outre le romantisme allemand, l'actuel refus, par les hippies et la mode unisexe, des frontières dites naturelles ?

Après tout, la mythologie entière rêve, derrière Orphée, d'une âme indivise. L'obligation d'être d'un seul sexe peut très bien être ressentie comme un appauvrissement, la course au jupon comme une corvée imposée de père en fils, et l'ambiguïté de l'enfance comme un trésor à préserver par tous les moyens, y compris une mutilation bien moindre que la soumission aux modèles reçus...

CETTE monographie d'histoire napolitaine sur fond de psychanalyse et d'humanisme paradoxal, Dominique Fernandez aurait pu, sans la réduire, lui donner la forme de traité ardent qu'ont prise ses précédentes intuitions d'italianiste et de freudien sur l'inconscient italien (*Mère Méditerranée*, 1965), l'impuissance narcissique de *Pavese* (1968) et la psychocritique (*L'arbre jusqu'aux racines*, 1972) (2). Il a préféré couler érudition et discussion dans ce qui mériterait d'être sous-titré « roman à thèse » ou « essai romancé ».

Par vieille convention, le livre est attribué à un castrat imaginaire, Porporino, dont les mémoires écrits en français avec le recul, la culture et le style d'un septuagénaire de 1820, auraient été retrouvés par hasard à Heidelberg, où il finissait ses jours. C'est donc en toute lucidité lettrée que l'ancien soprano évoque son enfance de paysan calabrais des années 1750. C'est même avec une véritable prescience de ce que sera la psychanalyse — Freud n'avait que cinq ans à la mort du dernier castrat en 1861 — qu'il éclaire ses rêves de fils tourmenté par l'image paternelle et les mœurs sexuelles de son village.

Autre convention : le narrateur ne cherche même pas à justifier toute une masse de renseignements archéologiques, iconographiques ou sociologiques évidemment recueillis après coup et qui n'échappent pas, de ce fait, au ton de la visite guidée. De même, les débats entendus dans les loges de l'Opéra San-Carlo ou les salons alentour visent tous à illustrer une thèse centrale sur la vertu libératrice de la dévirilisation.

BIEN qu'il soit appelé à triompher, le point de vue critique n'est guère représenté que par un tenant falot du rationalisme franc-maçon et du ralliement de Naples à la Révolution française. Le narrateur prend une joie franche à le voir reconnaître que la mentalité napolitaine se réduit mal à la clarté voltairienne et oblige à faire la part de la sorcellerie. L'idéologie du progrès par l'identité et le partage stable des rôles n'a décidément pas pris sur le pays des carnavals et du farniente.

Tous les autres personnages exaltent, en revanche, cette résistance, jugée civilisatrice, et attribuée, selon les cas, à la paresse joueuse, l'autodérision ou l'instinct du « fiasco mélodieux ». Les gloires du moment sont associées à la démonstration, à travers des propos authentiques ou plausibles. Il est rappelé que s'il a condamné comme « barbare » l'institution des castrats dans son dictionnaire de musique, Rousseau s'en serait réjoui en écoutant *Sémiramis* au Théâtre San-Crisostomo de Venise.

C'est par « réalisme », pour indiquer sa mission divine d'artiste au-dessus de la nature et de la foi conjugale, que Gluck aurait confié le rôle de son Orfeo à ce qu'on appelait un « dessus ». Le jeune Mozart traverse, lui aussi, le livre pour apporter sa note au concert d'éloges des castrats : « Je les aime, et je veux écrire pour eux, dit-il, car la vérité n'est pas dans le respect de la nature mais dans la recherche du féerique et du merveilleux. » « Et puis au moins ils en ont fini avec leur père ! », lui fait songer Porporino... à moins que ce ne soit, d'envie, l'auteur des *Enfants de Gogol*.

JUSQU'AUX champions fameux de la galanterie qui en contestent les charmes et lui préfèrent l'inaccomplissement pour la joie, cette fois, du romancier de *Lettre à Dora*. Cimarosa est empoisonné par les belles, que les promesses en l'air changent en mégères. Casanova lui-même, dont on a déjà dit qu'il affichait son goût des dames pour mieux loucher vers les gondoliers, tarde effectivement à admettre la féminité toute relative d'un joli castrat.

Qu'ils évoquent les aventures d'Achille à Syros, de Prométhée ou des sirènes, artistes et amateurs d'opéra sont presque unanimes : on s'ampute à se croire fait pour un rôle plus qu'un autre, il faut savoir garder les virtualités de l'enfant et de l'androgyne platonicien, l'avenir est dans l'invention de soi au-dessus de toute limite...

ET le roman, dans tout ça ? Disons qu'il se développe par intermittence, lorsque y consentent l'argumenteur captivé et le reporter minutieux — il ne manque pas une bougie au San-Carlo, ni une inscription au palais San Felice, ni une cerise sur les pâtisseries de Startuffo.

Des personnages tirés de la chronique ou ayant pu y figurer s'ébauchent peu à peu. C'est le cas des protecteurs du narrateur et de son ami Feliciano : le prince Sansevero, qui rêve à sa façon de repousser les frontières de la nature en croyant inventer la lumière perpétuelle, et Don Manuele, qui a hérité de son père — encore un ! — la manie douloureusement délicieuse d'aimer sans retour.

C'est sur les rapports entre ce masochiste frémissant et la cruauté ingénue, démunie, de son protégé Feliciano, que le livre s'avance le plus dans le récit et l'analyse romanesques traditionnels. Le narrateur reste au contraire très évasif sur ses relations avec ce même Feliciano, à qui l'unit un baiser sans lendemain, et sur ses propres sentiments. Lui si habile à saisir le formulé et l'informulé de chacun et de son époque, il est au moins improbable qu'il se contente en ce qui le touche, écrivant vers 1820 sans projet de publier, de notations aussi furtives et impersonnelles.

Il est vrai qu'à l'inverse de son compagnon devenu soliste et vedette, il a choisi de rester choriste anonyme. Il dit même savourer comme une joie digne d'exemple de n'avoir pas à « être quelqu'un ». Il se proclame heureux, ce qui coupe court d'ordinaire aux introspections ; et peut-être est-ce le propre du castrat de n'avoir rien à dire sur soi, comme un enfant...

ON se sent pourtant frustré, comme lecteur, de l'auto-analyse qu'il est manifestement en mesure de produire et qu'il paraît refuser. Aux questions du protecteur de son ami sur ce qu'il a ressenti au moment de sa mutilation, il devait — il nous devait — d'autres réponses que : « J'ai pleuré une ou deux fois », « Je n'ai éprouvé ni regret, ni envie, ni honte. »

Si on renonce à attendre cet approfondissement de Porporino, on l'espère jusqu'au bout de l'auteur, qui a su pousser à l'extrême dans ses autres romans — non historiques il est vrai, mais éloignés de lui par la troisième personne — la peinture intime de l'inaccomplissement, et qui a laissé y jouer la relation personnelle du créateur avec l'œuvre, telle qu'il sait si bien la mettre à vif dans sa psychobiographie des autres...

Or, le rapport entre Porporino et Fernandez reste figé, opaque, mort. Et le style se ressent de cette glace, même si on fait la part du pastiche d'époque. Rarement la belle prose maîtrisée de l'auteur n'a paru si rhétorique, léchée, universitaire. Aurait-il voulu se montrer, tout compte fait, plus essayiste que romancier, il ne s'y serait pas pris, fond et forme, autrement.

Restent la découverte vivante d'une curiosité historique méconnue et une leçon de passion raisonnée pour le droit, méconnu lui aussi, à l'indistinct.

(1) Grasset, 394 pages, 38 F.
(2) Grasset édit.

Si on pense que le rapport entre les sexes est d'abord un problème politique et appelle une solution révolutionnaire, il faut savoir que des femmes du M.L.F lancent des « Editions des femmes » pour échapper aux pressions des éditions existantes.

Ont déjà paru, notamment, un historique des mouvements de libération de la femme par la militante anglaise Juliet Mitchell (*l'Age de femme*), un témoignage collectif italien (*Etre exploitées*), le monologue intérieur d'une infirmière parisienne (*Hosto-Blues*) et une protestation poétique de Xavière Gauthier (*Rose saignée*). (2, rue de la Roquette, Paris 75011.)

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

LA MORT DE JEAN FERRY

Un lecteur exemplaire de Raymond Roussel

Jean Ferry est mort, le 6 septembre. Né en 1906, ce marin qui se mit à écrire fut lié au groupe surréaliste et appartint au collège de 'Pataphysique. Il fut aussi le scénariste de Clouzot pour *Manon* et pour *Quai des Orfèvres*.

JEAN FERRY était modeste. Avec obstination. Comme ces écrivains qu'il admirait. Lewis Carroll et Franz Kafka.

Il a écrit des contes qui ne ressemblent à aucun autre (1). Ses lecteurs, peu nombreux, forment peut-être déjà une société secrète.

Qui oubliera le Tigre mondain, *où il exprimait sans forcer la voix son « état de terreur panique et de dégoût abject » devant un cauchemar interminable, la guerre et ses lendemains ? Un cauchemar dont il ne parvint jamais à se réveiller tout à fait.*

Avec cet acharnement à disparaître, ses diverses études, éparpillées dans les Cahiers *et les* Subsidia *du collège de Pataphysique, n'eurent pas une publicité bien grande. Autodidacte, érudit malicieux, il explorait patiemment, pour le plaisir, des œuvres immenses ; celles de Jules Verne ou de Conan Doyle par exemple.*

En obéissant à ses goûts et à ses obsessions, il y découvrait en se jouant, après mûre réflexion aussi, certains secrets jamais soupçonnés avant. Il travaillait tout à fait en marge, selon une méthode qu'il se refusait à révéler, sans doute en raison de sa simplicité même, avec l'habileté et l'élégance d'une autre de ses admirations, l'incomparable Robert Houdin.

Mais, pendant plus de quarante ans, il fut surtout un lecteur exemplaire de Raymond Roussel. Sans lui les beautés incongrues des Impressions d'Afrique *et les buissons de parenthèses des* Nouvelles Impressions d'Afrique *seraient encore tout à fait énigmatiques* (2).

Aussi André Breton et Michel Foucault durent-ils lui rendre hommage avant de rédiger leurs propres interprétations. Pour sa part, comme il le répétait lui-même, il se « contentait » de lire et de relire des pages qu'il savait presque toutes par cœur.

Ses mérites sembleront bien incompréhensibles à beaucoup. Il ne s'intéressait pas à ce qui remue le plus grand nombre. Son œuvre va rejoindre d'emblée un rayon discret de la bibliothèque idéale. Seulement, ceux qui l'ont connu — j'en suis — lui doivent plus.

RAPHAEL SORIN.

(1) *Le Mécanicien*. Gallimard.

(2) *Une étude sur Raymond Roussel*. Arcanes. *L'Afrique des impressions*. Pauvert.

Robinson chez les capitalistes

(Suite de la page 13.)

L'émotion et la fierté de Robinson Crusoé faisant le compte des richesses sorties de ses dix doigts ne sont pas d'une autre nature.

En explorant toute l'île de Grande-Bretagne est d'abord un reportage sur l'Angleterre du début du dix-huitième siècle, écrit par un de ces hommes dont le portrait devrait être accroché à l'entrée de toutes les écoles de journalisme : ampleur du sujet, sûreté de l'information, et le tour de main !

Voici la grande migration des troupeaux d'oies du Norfolk et du Suffolk vers le ventre de Londres, entre le mois d'août, où les bêtes peuvent se nourrir des chaumes, et « *fin octobre, le moment où les routes deviennent trop dures ou trop profondes pour leurs pattes courtes et leurs pieds palmés* ». Voici les moulins de Great Marlow, sur la Tamise, remarquables machines à travailler le cuivre et à fabriquer chaudrons, casseroles et dés à coudre. Voici les fabriques de bacs salins de Newcastle, si importantes que l'on peut voir « *la fumée des feux se perdre dans les nuages au-dessus de la colline* », à 25 kilomètres à la ronde.

Le bonheur à Tunbridge

On se prend à regretter que la traduction ne concerne qu'un quart environ de l'ouvrage, soit de gros extraits, fort bien reliés d'ailleurs par des notices analytiques. L'eau à la bouche. On aurait aimé un peu plus de détails sur les mœurs du boucher de Queenborough, potentat de son village, sur la contrebande des huîtres à Faversham, sur ce qui compromettait si fort la réputation des dames à la foire de Saint-Edmond's-Bury, ou, plus sérieusement, sur la décadence de Southampton.

Nous avons, en revanche, de nombreuses pages qui font apparaître fort bien en Defoe « l'économiste sauvage », selon l'expression de Jean Queval, le précurseur d'Adam Smith, soit qu'il décrive des mécanismes économiques comme le « *domestic system* », du Yorkshire, mélange d'artisanat industriel et de travail à domicile, d'agriculture familiale et de production de lainages, soit qu'il analyse les causes de la prospérité ou de l'indigence des villes, soit, enfin, qu'il avance lui-même des plans de développement, comme ses propositions d'aménagement de la New-Forest dans le Hampshire. La chronique d'une « *activité inventive et fébrile* » fait place, ici, à un ensemble de réflexions sur « *la métamorphose de l'aventure en lois* ».

Egalement, en filigrane, à une nouvelle conception du bonheur. Dans la ville d'eau de Tunbridge, l'air est excellent et la prospérité règne. Vous payez 3 shillings seulement un turbot de 20 livres et vous achetez les maquereaux trois heures après qu'ils ont été pêchés à Hastings. Vous pouvez avoir la plus libre conversation du monde, nouer les relations les meilleures. Bref, « *il n'y a rien à Tunbridge qui n'ajoute aux félicités de la vie, c'est le lieu où vivre un parfait bonheur, qu'on soit un homme ou une femme, toujours à condition qu'on ait de l'argent ; car sans argent un homme est un rien du tout à Tunbridge comme ailleurs* ». La pauvreté n'est pas une calamité, une injustice. C'est un vice, un péché, quand il y a tant à faire pour bâtir, pour fabriquer, pour organiser, pour vendre, quand il y a au bout d'une telle débauche d'énergie la bénédiction de Dieu : l'abondance.

Guère plus tard, dans les montagnes de cette Ecosse que, par son action personnelle, Daniel Defoe a contribué à rattacher à la Grande-Bretagne, sur les terres que les Highlanders fuiront, chassés par les troupeaux de moutons cheviots à tête noire et par les fusils des chefs de clan devenus propriétaires, les évincés chanteront une ballade qui se termine par ces deux vers :

« Le pauvre crie : où puis-je aller ?
Et le riche dit : en enfer. »

Mais comment Defoe pourrait-il, voudrait-il l'entendre ? C'est l'aurore.

PAUL GILLET.

VIENT DE PARAITRE

Philosophie

ANDRE ROBINET : *Dom Deschamps*. — La découverte d'une œuvre méconnue du dix-huitième siècle qui contredit à l'esprit des Lumières. (Segbers, « Philosophie », 360 p., 29,50 F.)

DOMINIQUE WOLTON : *le Nouvel Ordre sexuel*. — A qui profite la libéralisation des mœurs et de la législation ? Militant du Planning familial, l'auteur dénonce une nouvelle forme d'oppression : la « sexocratie ». (Seuil, 192 p., 24 F.)

Histoire

PIERRE CHEVALLIER : *Histoire de la franc-maçonnerie française* : tome I. — La Maçonnerie : école de l'égalité : 1725-1799. L'ouvrage comprendra trois volumes : Tome II (1800-1877). Tome III : (1877-1944). (Fayard, « Les Grandes Etudes historiques », 400 p., 58 F.)

Société

PLANIFICATION ET SOCIETE : Actes du colloque d'Uriage d'octobre 1973, auquel participèrent plus de cent spécialistes, français et étrangers. (Presses universitaires de Grenoble, « Etat et Société », 680 p., 80 F.)

Romans français

ERIC OLLIVIER : *Une femme raisonnable*. — Même si elle est dévergondée... L'auteur, journaliste, producteur de télévision et Breton, donne ici sa dix-septième œuvre, littéraire ou théâtrale. (Denoël, 256 p., 29 F.)

CLAUDE DELARUE : *la Lagune*. — Un roman symbolique sur les mirages de l'exil par l'auteur des *Collines d'argile*. (Denoël, 384 p., 39 F.)

ROGER FOURNIER : *Moi mon corps mon âme Montréal*, etc. — Montréal, Le Québec des années 70. Par l'auteur canadien de *la Marche des grands cocus*. (Albin Michel, 260 p., 24 F.).

JACQUES SOMMER : *les Seuils*. — Un premier roman de poète. (Albin Michel, 230 p., 28 F.)

HUBERT HADDAD : *Un rêve de glace*. — Premier roman d'un jeune écrivain, animateur de la Maison des jeunes et de la culture de Saint-Maur. (Albin Michel, 220 p., 27 F.)

ALAIN AYMARD : *le Rond-Point des Pôteries*. — Dix ans après sa mobilisation en Afrique du Nord ; le héros de ce premier roman retrouve l'éclatante lumière du M'zab. (France-Empire, 270 p., 26,40 F.)

CHRISTIAN COFFINET : *le Déserteur*. — Un retour au roman de l'auteur de *Autour de chérubine*, prix des Deux-Magots 1948. (Fayard, 220 p., 27 F.)

MARCEL SEGUIER : *la Reddition*. — Un roman sur la désertion. (Fayard, 29 F.)

LESLIE GASPAR : *Ivan et Igor*. — Un premier roman Seghers d'une écriture drôle et baroque. (Seghers, 168 p., 24 F.)

Essais

ELMIRE ZOLLA : *le Chamanisme indien dans la littérature américaine*. — La pensée religieuse indienne étudiée à travers les transcriptions américaines ou les textes originaux. Trad. de l'italien par Viviane Pâques. (Gallimard, « Bibliothèque des idées », 339 p.)

— **LE TRAITE DU CARACTERE**, d'Emmanuel Mounier, écrit voici trente ans, paraît en version abrégée et anthologique dans la collection de poche « Points-Civilisation » des éditions du Seuil, 384 p., 13 F.

Les pigeons volent bas

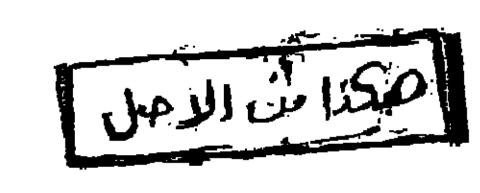
★ **MORT D'UN PIGEON BEETHOVENSTRASSE**, de Samuel Fuller. Calmann-Lévy, 255 pages, 26 F.

LES pigeons ne se ressemblent pas, contrairement à ce qu'un observateur léger pourrait penser. Chaque espèce a sa personnalité. Place Saint-Marc à Venise, ils sont de splendides mendiants et d'insolents voleurs à Paris. A Bonn, Beethovenstrasse, l'un d'eux meurt assassiné. En somme, mort banale pour un pigeon de l'espèce la plus commune : celle « des hommes faits pour perdre ». L'argot a ses mystères : tantôt il se pare de poésie, tantôt il révèle la philosophie brutale de son auteur. Au reste, Samuel Fuller n'est pas un théoricien, mais un cinéaste, et puis ce pigeon n'a pas d'importance excessive : point de départ, il n'arrive pas, sa chute demeure une énigme.

Mais voici le cow-boy qui débarque des Amériques et qui va venger le pigeon. Sur ce personnage de bois, Fuller, qui a des références, plaque les mythes hollywoodiens, et John Wayne a la voix sourde de « Bogey ». Donc, Sandy, détective privé, découvre une affaire internationale de chantage. Le piège est classique : une effeuilleuse polyglotte se glisse dans le lit d'hommes politiques célèbres qui paieront cher ensuite les photos compromettantes.

Un film, tiré de cet ouvrage, doit sortir prochainement en France. Il y a, en effet, dans le livre tous les ingrédients nécessaires à la confection d'un « série B ». Un tueur fou, un nazillon sabreur, un carnaval déchaîné, des scènes érotiques. Aide suprême, le technicolor noiera les zones d'ombres. Quant au public, il ne sera pas surpris, tout cela a un tel goût de déjà vu. Au pire, nombreux seront les pigeons qui assisteront à la mort sans intérêt du volatile, Beethovenstrasse...

BERNARD ALLIOT.



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Diane de Margerie :

PLUS VOYANTE QUE VOYEUSE

★ **LE DÉTAIL RÉVÉLATEUR**, de Diane de Margerie, Flammarion. Coll. « Textes », 174 pages, 24 F.

ON pénètre dans ce récit magique comme dans le miroir sans-tain que la narratrice nous tend dès le seuil. Je me surprends à dire « la narratrice » où il faudrait « la romancière » ou « l'héroïne ». D'où vient que, tout au long de ce livre objectivement conçu, où l'écrivain montre son personnage du dehors ou plutôt par transparence, d'où vient qu'il me semble toujours entendre Sybil parler, *se* parler ? Concerté ou non,. c'est peut-être là, dans ce démenti subtil que le récit ne cesse de se donner à lui-même, dans cette feinte ambiguïté, que réside son charme le plus secret — et le détail révélateur.

Le prénom qui hante chaque page est lui-même révélateur : si elle se défend d'être voyeuse, Sybil est à coup sûr voyante. C'est ce qu'elle appelle « *aller de l'autre côté* » ; ce n'est pas par hasard qu'elle est Anglaise : elle a été tôt initiée aux explorations d'Alice. « De l'autre côté », nous y voilà. Au sein de l'enfance rejointe ; de l'imaginaire, où tient la seule réalité ; et de ce merveilleux, plus attirant et inquiétant encore, qui est la vie des autres, le dedans des autres.

A peine évoqué le miroir de l'enfance, Sybil aperçoit dans la glace d'un club londonien l'image mêlée à la sienne d'une femme déjà rencontrée, qu'elle surnomme l'Andalouse, et qui va devenir l'objet de sa curiosité singulière. Selon une démarche très moderne, c'est à travers la conversation avec l'Andalouse que s'opère l'exploration du monde profond. A travers le ballet scintillant des sensations, des obsessions,, des fantasmes, des songes, des visions de l'Italie et de l'Orient, surgissent en Sybil le souvenir de son amant, la nostalgie du jeune homme imaginaire (qui est un portrait), figure de l'amour impossible et pourtant le seul possible ; revivent aussi les deux « règnes », qui, pour elle, se partagent le monde : celui des « Nuages », celui de l' « Impératrice ». Au second appartiennent son père haï et une tante dévorante ; au premier, sa mère morte, embaumée, adorée, et l'oncle ascète, entré en religion d'architecture.

L'oncle-père a si fortement nourri sinon engendré la passion de Sybil pour les architectures imaginaires, qu'elle les rêve comme sa « ville crénelée », qu'elle les voit, les touche comme les gravures de Piranèse. Car Sybil est fascinée par la captivité et la cruauté, qui sont peut-être libératrices. Fascinée, bien sûr, par les prétendus instruments de supplice qui encombrent les *Carceri*. Il est étrange — mais elle ne le remarque pas, et elle n'est pas la seule — que ces machines, avec leurs chaînes, cordes, poulies, pointes, ne soient rien d'autre en réalité que des outils de maçon : treuils, élévateurs, palans, — et significatif que, dans ce monde de l'angoisse, d'honnêtes appareils de construction se soient mués, sous la main même du graveur, en instruments de destruction.

Plus encore que l'architecture, la peinture est au fond de l'univers intérieur de Sybil, — et de l'auteur. Le livre est tout entier éclairé par la lumière amoureuse et funèbre de *la Mort de Procris*, la nymphe tuée involontairement par son amant, tuée surtout par sa propre « curiosité ». C'est donc Piero di Cosimo qui a révélé à Sybil que tout semble se passer « comme si le meurtre était inséparable de l'amour ». Voilà une des clefs du livre et du personnage. Cette « curiosité » de Sybil, cette quête du « détail révélateur », c'est d'abord celle du meurtre et de son mystère. Si elle a été attirée par l'Andalouse, c'est que le premier mari de celle-ci a voulu l'étrangler. Obsession de l' « acte meurtrier », désir d'être surprise et tuée. Mais cet « acte » était-ce bien le meurtre ? Ou le viol désiré ? Cet « enfer de curiosité », où le jeune homme imaginaire ne pouvait suivre Sybil, et la voilà veuve de lui et de son rêve, est-ce rien d'autre que l'enfer de l'amour ? A la fin, les objets de sa curiosité soudain dérobés par la mort, elle s'apercevra que c'est elle qui s'est livrée à eux, qui a été percée à jour, mise à nu, sa vie et son secret chiffrés dans une peinture-miroir. Toujours l'allégorie peinte : Sybil, « pendant » de Procris.

Ai-je fait sentir les beautés de cette peinture-là, son esprit (qui est comme une transposition moderne dans l'écriture de l'esprit pictural de la Renaissance italienne finissante) et sa sensualité, sa *chair* ? Entre tant de thèmes s'entrecroisant dans la profondeur des miroirs et des eaux, retenons celui si insistant, « révélateur », des fleurs charnues, charnelles — magnolia, nymphéa — et de la chair blanche, pulpeuse ou glacée : celle de la nymphe même ou de l'Andalouse. Ce roman, ce texte est lui-même une *révélation*. D'un talent, bien sûr puisque, en Diane de Margerie, on ne connaissait encore que le critique. Mais, comme pour tout ce qui compte, dans l'opération magique du rêve et de la poésie, révélation d'une des faces cachées de la vérité.

YVES FLORENNE.

Guy Croussy :

LA BALLADE DES ENFANTS PERDUS

★ **LES BLEUETS**, Julliard. 250 p., 25 F.

UN retour. Depuis « Ceux du djebel », en 1967, qui suivait « le Noche » (1965), Guy Croussy n'avait plus rien publié. Une bourse de la Fondation Del-Duca en 1968 lui a-t-elle permis d'œuvrer dans la sérénité, sans la hantise du roman annuel ?

Ces « Bleuets » sont un livre achevé, qu'on sent médité, maîtrisé. Une force en émane qui ne craint pas de se vêtir de simplicité.

C'est l'histoire d'un jeune garçon dont la mère a été tondue à la libération. Elle en avait sans doute moins fait que beaucoup d'autres : soigner un blessé allemand, s'y attacher. Le père était prisonnier en Allemagne. Il avait écrit pour annoncer son intention de s'y remarier. Il repartira quand, après son retour, il découvrira sa femme, morte de consomption, dans une vieille ferme où elle s'est réfugiée. Le garçon est confié aux Bleuets, une institution pour enfants trouvés et abandonnés.

C'est leur odyssée qui fait la matière du livre. Leur vie n'est pas malheureuse. Le directeur est une figure attachante, plutôt sympathique. D'ailleurs, personne n'est mauvais dans ce livre. Même les hommes qui ont tondu la jeune femme en présence des enfants des écoles, dont le fils, étaient animés des m e i l l e u r e s intentions. Ils c r o y a i e n t donner une leçon salutaire.

Plus que la méchanceté des hommes, c'est la fatalité des conséquences qu'entraîne la guerre qui est ici en cause. Une sorte de « Mère Courage » des temps contemporains. Une façon brechtienne de garder ses distances avec la tragédie, de raconter la vie sans la dramatiser. Qu'on imagine à quels excès de sentimentalisme ou de surenchère verbale un tel sujet eût pu conduire. Là, point de révolte ni d'apitoiement. La violence est dans le constat des faits et gestes quotidiens. L'émotion, dans la qualité de la mélodie, qui a le tremblé des phrases musicales, le prolongement inapaisé en soi des images. Qu'on lise à cet égard le passage qui évoque le retour du prisonnier, sa lente et dansante traversée du village, au milieu des femmes fleuries et lascives qui le provoquent. Brecht, mais aussi Bruegel et Ghelderode. Nous sommes dans le Nord, si proche des Flandres, si rugueux et si tendre, le Nord des combats de coqs et des plaines mouillées, des étés torrides et des amours violentes et tristes, sur fond de rixes et de rengaines, le Nord des fenaisons et des pendaisons.

Son originalité, Guy Croussy la tire de la singularité de ses personnages, qui cependant restent toujours vrais, et de l'insolite des situations qui demeurent toujours plausibles.

Il n'est peut-être pas de meilleure définition de la littérature : étonner sans cesser d'être vraisemblable, surprendre sans pour autant rompre avec le réel.

S'il n'est pas certain que les jurys, harcelés dans leur chasse au virtuose, distinguent ce livre, il serait dommage que les libraires ne le remarquent pas, qui sont à la recherche de ce type de roman, dont le pouvoir d'émotion n'est pas exclusif de qualités d'écriture et est apte à satisfaire tous les publics, du plus exigeant au plus vulnérable.

PAUL MORELLE.

Bernard Waller :

LA SOLITUDE, LE SILENCE, LA FOLIE

★ **LE CONGRÈS DU FEUTRE**, de Bernard Waller. Gallimard 1974, 168 p., 21 F.

SANS artifice verbal, aussi loin des techniques modernes que du roman traditionnel, à l'écart de tout le système de références à la mode, ce livre retient par une écriture très simple qui permet à une sensibilité originale de se faire entendre, sans outrance et sans cri. Ce sera donc par des moyens discrets que le roman de Bernard Waller deviendra, au fil de son histoire, une évocation inattendue de la solitude, du silence et de la folie. Pourtant, si bouleversante qu'elle soit, la description de cette descente aux enfers s'accompagne toujours d'une sorte d'humour cocasse, à la limite de l'espoir et du désespoir, né de l'observation quotidienne des êtres dépareillés que sont les personnages du roman.

Le point de départ est banal. Un homme arrive le soir dans une ville qu'il ne connaît pas. Bien reçu dans chacun des hôtels où il se présente, il en est aussitôt rejeté parce qu'il n'est jamais celui qu'on attendait, l'un des participants au Congrès du feutre qui occupe toute la ville. A la recherche d'un gîte, l'homme va errer sous la pluie, de place en place, de rue en rue, d'impasse en impasse. Ce n'est pas cependant l'inquiétude qui l'emporte, ni le désarroi, plutôt l'amusement de quelqu'un qui attend de voir jusqu'où la déception peut aller.

Soudain une maison éclairée, ouverte, la seule. Sur le pas de la porte, une femme semble guetter. Qui ? Lui, l'égaré ? Ou n'importe qui capable de faire cesser la solitude et le silence ? La femme fait entrer le voyageur. Elle le réconforte, l'encourage à se laisser faire, lui prépare un bain. Elle lui parle enfin.

Entre eux un univers étrange s'organise, se développe, s'approfondit, occupant tout l'espace ordinaire : l'envers devient l'endroit, la laideur, beauté, la réalité, fantasme. Sur la scène de ce théâtre d'ombres, les deux acteurs se fuient, se rapprochent, se heurtent en une comédie à la fois bouffonne et tragique, éprouvante. D'un côté, la femme, méduse nocturne, qui tente de survivre, ne serait-ce que par des mots, au-delà de la monotonie d'une existence presque sans passé et désormais sans avenir. De l'autre, le voyageur, surpris, comme attiré par un spectacle qu'il sent être aux frontières de la folie, mais auquel il ne peut renoncer. Durant ce huis clos la situation se renverse devant la femme qui le harcèle, en se jouant, du récit de ses chimères, il perd pied, mesurant son propre malheur. Jusqu'à ce moment extrême quand la femme, l'ayant revêtu du costume de l'homme qui, dit-elle, l'abandonna, lui fait jouer le rôle de cet autre, lequel, peut-être, n'a jamais existé. C'est l'échec, c'est-à-dire la fin de la comédie, l'expulsion hors du cauchemar, c'est-à-dire le retour au quotidien.

Ce roman, qui, en treize ans, est le troisième de son auteur, révèle un talent bien singulier qu'un juste succès mériterait d'encourager. Nous avons, avec *le Congrès du feutre*, et à son échelle, un exemple de ce que peut être le roman moderne, faisant corps avec l'époque, sans pour cela recourir aux excès de l'introspection ni à l'allusion trompeuse de l'actualité. Ici l'imagination reprend ses droits, qui, on le sait, sont imprescriptibles.

ANDRÉ DALMAS.

Les esquives de Georges Lambrichs

★ **MÉGÉRIES**, de Georges Lambrichs. Gallimard. 86 pages, 15 F.

DIRECTEUR de la collection « Le Chemin », Georges Lambrichs a succédé à Jean Paulhan dans le rôle d'un découvreur de premier ordre, aussi subtil que déconcertant. Avoir publié, ces dernières années, des écrivains comme Le Clézio, Butor, Bourgeade, Borel, voilà qui dénote une perspicacité et un éclectisme féconds. La ressemblance avec Jean Paulhan ne s'arrête pas à son action. Il a choisi, comme l'auteur des *Fleurs de Tarbes*, d'être un écrivain rare, délicat, discret. On dirait que, fuyant le succès, il rédige de petites proses pour la délectation de quelques lecteurs à qui il fait des clins d'œil presque imperceptibles, quitte d'ailleurs à tout à coup les désarçonner par une phrase hardie ou une image presque polissonne. On peut encore, à son propos, évoquer Jules Renard et Cingria : un souci extrême de style et d'élégance compense une sorte d'esquive perpétuelle. Les personnages se fondent dans l'écriture, y disparaissent et ne refont surface que lorsque les scrupules artistiques se relâchent, un court moment.

Au seuil des *Rapports absolus* (1949), Georges Lambrichs écrivait : « On se souvient d'un épisode de sa vie. Et on la lave. On l'écrit. » Dans *les Fines attaches* (1957), il ajoutait : « Ne parle pas de pureté à tout propos, ça l'agace. » Il y a deux ans, dans *Pente douce*, on lisait cette réplique : « Celle qui m'avait le plus intimidé par sa retenue me dit en souriant, et suave : « C'est vrai que vous avez cessé d'écrire ? » Lui faisant volte-face et droit dans ses prunelles : « On dit aussi, chère amie, que vous ne faites plus l'amour. » Des bribes de cet ordre suffisent — presque — à définir le ton et la manière de *Mégéries*.

Est-ce un récit, ou l'analyse de ce qui a failli le composer ? Est-ce l'ébauche d'un roman, ou le besoin comme par avance de l'éluder ? L'écriture, on ne peut plus soignée et perverse dans ses méandres, a pour dessein, semble-t-il, de gommer l'intrigue. Il y a, tout compte fait, deux personnages : le narrateur et une certaine Marie Montrelet, dont nous ne saurons pas grand-chose, le narrateur avouant : « Ayant vécu pour ne rien dire... il me reste à aller hardiment vers l'inconnu de ce que j'écris qui me sauvera. »

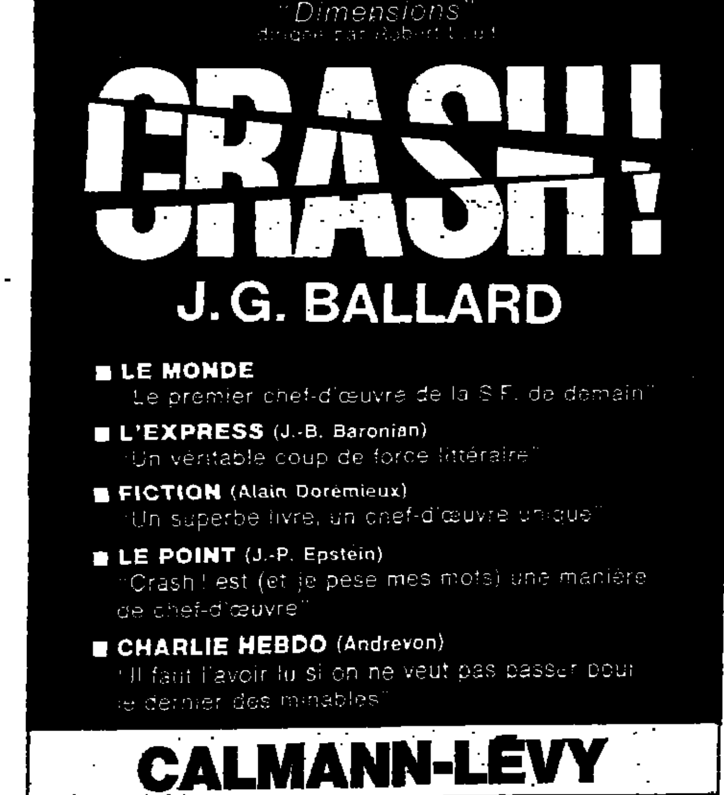
On n'esquisse pas impunément le profil d'un personnage. Marie Montrelet doit se venger de son auteur, ne serait-ce que pour le punir de ne pas lui donner chair résolument. Elle lui écrit — ou pourrait lui écrire, — si elle existait avec certitude : « Vous m'avez plaqué une double identité à laquelle il ne manque qu'un mode d'emploi pour usage ordinaire. » D'être écrite, Marie Montrelet prend la responsabilité d'exister : on dirait que c'est malgré celui qui a tracé son nom, un jour de cafard. Et l'humour bref mais violent de Georges Lambrichs s'arrange pour que ce soit de manière scabreuse : elle aime faire l'amour avec le premier venu, au volant ou dans un garage. Rédigez un personnage, et vlan ! il vous échappe. Ces velléités, ces hésitations, ces gourmandises arrachées aux lèvres du gourmand, comment se fait-il qu'on y prend tant de plaisir ? Georges Lambrichs est un bel-écrivain, par soustraction.

ALAIN BOSQUET.

— **LE TOMBEAU DE BAUDELAIRE**, de Pierre-Jean Jouve, paru en 1958, fait l'objet d'une réédition chez le même éditeur. La statue de Baudelaire y est entourée de trois autres : Delacroix, Meryon le graveur et Courbet. 184 p., 25 F. (La Baconnière.)

— **LE PRIX LITTÉRAIRE FRANÇOIS-DE-SALES** a été décerné à « l'Histoire de Savoie », de Paul Guichonnet, professeur à l'université de Genève.

— **LES FABLES DE LA FONTAINE** font l'objet d'une édition en deux volumes dans la collection en format de poche « Poésie », chez Gallimard. Présentée, établie et annotée par Jean-Pierre Collinet.







LE CHILI A TRAVERS LES LIVRES

Le dossier noir de la répression

★ CHILI : LE DOSSIER NOIR, Gallimard, 352 pages. 46 F.

CET ouvrage collectif rassemble des récits, des documents, des analyses rédigés ou réunis par des Chiliens et d'autres acteurs ou témoins, universitaires ou écrivains, spécialistes ou simples militants. Il s'ouvre sur un message de M. Harald Edelstam, qui était ambassadeur de Suède à Santiago jusqu'à son expulsion par la junte à cause de ses courageuses interventions en faveur des victimes de la répression. Les droits d'auteur iront « à la libération du peuple chilien ».

Le ton est généralement froid : il s'agit moins de condamner ou de convaincre que d'exposer, d'expliquer, de façon aussi précise et contrôlée que possible, ce qui est arrivé l'année dernière et ce qui se passe depuis au Chili. Les défauts, les divisions, les insuffisances, les erreurs de l'Unité populaire et de son chef ne sont pas dissimulés. A l'exception de deux ou trois articles, qui, d'ailleurs, font tache, le sectarisme et la haine sont bannis : ce n'est pas un acte de propagande, c'est un constat, presque un procès-verbal. Et, tel quel, il est tout simplement effrayant.

« Salvador Allende, écrit l'ex-ambassadeur de Suède, *avait horreur de la violence et de la brutalité. Pendant sa présidence, il n'y avait pas de prisonniers politiques. Tous les partis politiques, toutes les factions étaient autorisés et combattaient librement pour leurs idées. Il n'y avait pas de censure sur la presse, la radio et la télévision. Tout le monde avait le droit de critiquer ouvertement le président, le gouvernement et l'administration. Pendant les trois années de la présidence de Salvador Allende, il régnait au Chili une liberté complète et une véritable démocratie. »*

En regard, voici dix, vingt dépositions de rescapés des stades de Santiago, où, officiellement, la junte a reconnu avoir entassé jusqu'à sept mille détenus dans les jours qui suivirent le coup d'Etat. Dans les stades, on torture, on frappe jusqu'à ce que mort s'ensuive, on viole, on fusille, et tout cela à ciel ouvert, sans se cacher, sauf le jour où un groupe de journalistes étrangers est admis à y pénétrer pour quelques instants et aussi pendant la brève visite du cardinal Silva Enriquez, archevêque de Santiago, favorable à la junte, qui se fait présenter des prisonnières, fond en larmes, bénit et s'en va. Une jeune fille de quinze ans est battue à mort pour lui faire dire où se cache son père, un parlementaire communiste. Une femme de soixante-douze ans, marquée sur le front de deux F, ce qui signifie « à fusiller », soutient le moral de ses compagnes de cellule jusqu'au moment où elle reçoit une arme et l'ordre de se suicider. Victor Jara, chanteur, musicien et poète, agonise trois jours, les mains et les poignets écrasés, puis son cadavre est jeté au milieu du stade Chile, pour l'exemple. Partout, dans la capitale et en province, c'est la chasse à l'homme, la terreur. Le 19 septembre, à la morgue de Santiago, un fonctionnaire de l'ONU voit cent quatre-vingts cadavres, dont ceux de cinq enfants. C'est, lui dit-on, *« la récolte de la journée ».* On ne compte plus les « suicides », les prisonniers « abattus au cours d'une tentative d'évasion », les corps jetés dans des fosses communes, dans les fleuves et dans la mer.

Combien de morts ? Selon la junte, moins de mille dont la moitié à Santiago. Plus de vingt mille estiment des réfugiés. Cinq mille au moins, et ce n'est pas fini, confie un député à notre confrère Georges Dupuy (*le Figaro* du 26 septembre 1973). Quarante mille aurait dit Pinochet lui-même, selon un journaliste chilien. De trois à huit mille pensent les diplomates et le clergé de Santiago. Quinze mille écrit Raul Silva C..., écrivain et sociologue, ancien professeur à l'université de New-York, qui enseigne aujourd'hui à Poitiers et à Vincennes

Les libertés politiques ? Décret-loi 77, Journal officiel du 13 octobre 1973, article 1 : *« Interdit et en conséquence déclare illégaux les partis communiste et socialiste, l'Union socialiste et populaire, le Mouvement d'action populaire unitaire, les radicaux, la gauche chrétienne, l'Action populaire indépendante et toute entité, groupe, faction ou mouvement lié à la doctrine marxiste ou qui, par la pratique de ses adhérents, se rapproche d'elle. »*

La liberté d'expression ? Sous la présidence d'Allende on comptait dans la capitale cinq quotidiens de gauche et six quotidiens d'opposition et, en province, onze favorables au régime pour neuf « neutres » et vingt et un de l'opposition. Sur les cent trente-quatre stations de radio et de télévision, trente-six seulement appuyaient l'Unité populaire. Aujourd'hui, il n'y plus un seul journal, plus une seule station qui ne soient directement sous le contrôle gouvernemental, au service exclusif du pouvoir et soumis pour plus de sûreté à une étroite censure. D'ailleurs, les imprimeries de la presse et les maisons d'éditions de gauche ont été détruites, les journalistes arrêtés par centaines, les bibliothèques sont épurées : Jack London, Thackeray, H.-G. Wells, Pouchkine, Dostoïevski, Mac Orlan, Thomas Mann, auteurs subversifs et « marxistes » bien connus, sont interdits, et leurs livres ont été brûlés ainsi que quelques ouvrages sur le cubisme (propagande cubaine ?) et bien d'autres.

Le plus atroce peut-être...

On pourrait poursuivre encore longtemps ici le résumé des faits, des documents, des témoignages qui composent le « dossier noir ». A quoi bon ? Il faut le lire.

Le plus atroce peut-être dans tout ce qu'il rapporte, ce ne sont pas — et pourtant ! — les récits de violences, de tueries, de sang, toute cette bestialité déchaînée, ce Vietnam silencieux : on ne savait que trop que c'est là le goût et le vice de l'époque, et pas seulement au Chili.

Ce ne sont pas non plus les crimes contre l'esprit, le viol des consciences, la persécution : là encore, d'autres peuples à travers le monde souffrent des mêmes maux. Ce n'est même pas la vengeance sanglante et sordide d'un clan politique installé par la force et régnant par la contrainte. C'est le sentiment qui s'impose, au fil des pages, qu'il ne s'agit pas ou pas seulement d'une dictature de plus, d'un nouveau succès du conservatisme plus ou moins musclé, d'une simple revanche, mais bien d'un meurtre, le meurtre de l'âme d'un peuple.

Car ceux qui ont écrit ce livre, ce sont d'abord des rescapés et pour la plupart des exilés. Ils ont eu la chance et les moyens, même si cela n'a pas été facile, de survivre, de fuir, d'échapper au pire. Ce sont ensuite, pour la plupart également, des intellectuels et des militants, qui savent écouter et s'exprimer, qui peuvent témoigner, puis raisonner et analyser à partir de ce qu'ils ont vu. Ils étaient parmi les dirigeants, les cadres de l'Unité populaire ou bien comptaient au nombre de ses sympathisants actifs et éclairés. Mais la foule des ouvriers, des paysans, ces hommes et ces femmes du petit peuple chilien qui avaient porté par leurs votes Allende au pouvoir, qui l'ont acclamé, soutenu, suivi jusqu'au bout, ceux-là n'ont pas pu ou su partir, ceux-là ne savent et ne peuvent pas parler et encore moins écrire.

Or c'est sur eux, les silencieux, les humbles, que la nuit est tombée et que s'est refermé le piège. Sur les jeunes de seize à dix-huit ans considérés par la junte comme les plus dangereux des « révolutionnaires ». Sur les étudiants et lycéens dont les établissements, épurés, sont maintenant dirigés par des militaires. Sur les ouvriers dont les mines et les usines, dénationalisées, ressemblent plus que jamais à des casernes. Sur les paysans auxquels on a repris les terres « illégalement » occupées. Plusieurs des auteurs du « dossier noir » le disent, tous le ressentent. *« Des centaines de milliers de nos camarades, hommes et femmes, sont persécutés sans pitié et frappés dans leurs corps et dans leurs consciences »,* écrit encore Harald Edelstam, l'ancien ambassadeur de Suède à Santiago. Et c'est bien le pire, en effet, la plus cruelle et amère des leçons que nous donne aujourd'hui le Chili, un an après.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

L'autopsie d'une expérience

★ LE CHILI SOUS ALLENDE, présenté par Alain Joxe, collection « Archives », Gallimard-Julliard, 272 pages, 13 F.

★ CHILI OU LA TENTATIVE REVOLUTION-LEGALITE, par Olivier Duhamel, « l'Air du temps », Gallimard, 286 pages, 32 F.

LE *Chili sous Allende* relie la collection Archives à l'histoire encore brûlante. Ce petit livre très dense permet dès maintenant au lecteur français de s'introduire dans la dimension vécue du « processus chilien », à travers des textes qui en ont été des jalons significatifs. Alain Joxe, assisté sans doute pour ce travail militant d'une équipe de collaborateurs, s'est chargé de mener à bien ce projet de recherche, de sélection, de traduction et de mise en pages du matériel chilien (dont la revue *Chile Hoy* a fourni la plus grande partie). Il a assuré par ailleurs l'encadrement des textes, en apportant tout au long de l'ouvrage les éléments d'information nécessaires à leur enchaînement et à leur compréhension.

Les documents reflètent bien la passion avec laquelle a été vécue la lutte. Livrés au lecteur selon l'ordre dans lequel ils ont été produits au cours des trois années de l'Unité populaire, déclarations, programmes, analyses, interviews de travailleurs, de dirigeants syndicaux, de militaires, rendent comptent des différentes phases du « processus », découvrent le sens des succès et des échecs et permettent d'assister à l'évolution de la pratique quotidienne des masses et à la montée du débat au sein des partis de la gauche sur la ligne stratégique à suivre à mesure que s'accentue l'activité insurrectionnelle de la bourgeoisie.

Devançant le grief qui lui sera sans doute fait d'accorder une place trop grande aux analyses des secteurs de l'« aile gauche » de l'U.P., voire de secteurs qui ne lui apportaient qu'un soutien critique comme le MIR, Joxe, tout en dédiant cet ouvrage à tous ceux qui prirent part à « ce combat incertain », définit d'emblée le propos critique de cette compilation : « Il s'agit d'offrir ici, au lendemain de la tragédie de septembre 1973, des éléments pour une compréhension du gouvernement de l'U.P., gouvernement qui s'est terminé par une défaite stratégique. »

La rareté des documents présentant la position de la droite et de la Démocratie chrétienne est certes signalée; cela n'empêche pas qu'on puisse la regretter. La présence de l'adversaire aurait en effet donné à la chronologie des faits et des discours cette tension dialectique sans laquelle l'analyse ne peut réellement se développer.

C'est précisément à partir de cette défaite qu'Olivier Duhamel entreprend d'analyser la voie chilienne vers le socialisme. Le mérite essentiel de sa démarche, c'est qu'il refuse de s'enfermer dans la logique de l'échec que supposerait une vision déterministe de l'histoire. Son ouvrage bien documenté pose avant tout des questions sans prétendre lui donner une réponse définitive. Ouvrant le dossier du Chili, avec les antécédents dont il dispose — qui sont nombreux, bien que trop concentrée sur la période cruciale 1970-1973, pour permettre une étude de plus longue haleine, — l'auteur s'efforce de percevoir la manière dont chaque acteur a pu influencer l'évolution des faits et déterminer l'issue du drame. Le compte rendu événementiel a toujours le souci de s'élargir et de s'élever au plan de l'analyse, pour cerner les diverses alternatives qui s'offraient à la voie chilienne, à partir des positions antagonistes qui ne cessaient de se préciser dans le débat autour du concept et de la pratique de la révolution dans la légalité.

L'auteur fait le tour des contradictions que renferment ce concept et cette pratique, et il montre bien comment, prisonnière de cette légalité qui l'empêche de rompre le contrat avec l'ennemi, l'Unité populaire, se refusant à entrer dans une autre étape de la lutte, est déjà la victime de cet ennemi moins scrupuleux qu'elle. On peut toutefois regretter que, dans cette étude de la montée du fascisme, une place trop exclusive soit faite à l'armée au détriment de ces autres acteurs de l'insurrection que furent les *gremios*, organisateurs de la résistance civile sur laquelle pourra, à l'heure dite, s'articuler le mouvement des généraux. Le rôle de ces nouveaux acteurs ne n'inscrit-il pas d'ailleurs dans les stratégies dont le Pentagone est en train de mesurer *l'efficacité* pour faire face à la montée des forces populaires dans les pays qui sont situés sous l'emprise de l'impérialisme ?

MICHÈLE MATTELART.

Bibliographie

Voici les principaux ouvrages parus sur le Chili depuis le coup d'Etat :

- « Le Chili est proche. Révolution et contre-révolution dans le Chili de l'Unité populaire ». Textes choisis et présentés par Maurice Najman. Maspero.
- « Chili », album de photographies de l'agence Gamma.
- A. Acquaviva, G. Fournial, P. Gilhodes : « Chili, trois ans d'Unité populaire ». Editions sociales.
- Gonzalo Arroyo : « Coup d'Etat au Chili ». Ed. du Cerf.
- Carlos Cerda : « Génocide au Chili ». Maspero.
- Alain Touraine : « Vie et mort du Chili populaire ». Le Seuil.
- Louis Voyz et Pierre Sénart : « Chili au cœur ». Ed. de la Courtille.
- Armando Uribe : « le Livre noir de l'intervention américaine au Chili ». Le Seuil.

LE CARNET DE VOYAGE D'UN TOURISTE CANADIEN

★ EUGENE CLOUTIER AU CHILI. Editions Hurtubise, 380 ouest, rue Graig, Montréal 126, Québec.

C'EST une tout autre approche du Chili que nous propose Eugène Cloutier. Dans la longue série de reportages entreprise par cet auteur canadien, ce livre porte le numéro huit. Son public a déjà pu suivre Eugène Cloutier en Tunisie, en Suède, à Cuba, en Californie, etc. Pour ce numéro huit, c'est dans un Chili, où le coup d'Etat ne se profile que comme une très vague menace, que ce mentor averti, qui a eu plusieurs fois l'occasion de fourbir ses armes de touriste éclairé, entraine son lecteur. Et plus d'un, curieux comme lui de dépaysement mi-exotique, mi-politique, lui en saura gré. Ce livre est, en fait, un carnet de voyage bourré de notes, de renseignements, et où fourmillent les anecdotes ; une entrevue personnelle avec le président sera le point culminant de la visite et de l'ouvrage. Cependant, devant certains visages de la majorité pauvre, ou face à des réalisations du nouveau régime comme les « Balnéaires populaires », on voit l'auteur, soudain mal à l'aise, découvrir ses privilèges de nanti et se poser cette question : « Comment peut-on être Chilien ? » « Comment peut-on demander si peu à la vie ? » est-on étonné de lire sous la plume de cet Occidental de bon aloi, quand le peuple qu'il observe commet le sacrilège de demander à la vie le droit de commencer à la vivre vraiment. Aussi n'est-on pas surpris d'apprendre que, lorsque l'heure de la tragédie a sonné au Chili, Eugène Cloutier était déjà sur la piste d' « Eugène Cloutier en Allemagne de l'Ouest ».

M. M.



ESSAIS

Au-delà du gauchisme

L'ADIEU AUX ARMES

★ L'APRES-MAI DES FAUNES, de Guy Hocquenghem. Préface de Gilles Deleuze. Grasset, coll. « Enjeux », 208 pages, 19 F.

QUE s'est-il donc passé en mai 68 ? En fin de compte, rien de bien intéressant, à en croire Guy Hocquenghem. Dernier sursaut du dix-neuvième siècle, ce « grand soir » « à l'ancienne », voué à l'échec comme il convient, demeure conforme au vieux schéma « provocation-répression-révolution ». Mieux vaut ranger au magasin des accessoires, une bonne fois pour toutes, l'image d'Epinal où se retrouvent étudiants héroïques et ouvriers en grève sur fond de barricades. Mai 68 n'est pas à « refaire » et à « réussir » — en mieux et en plus grand. La nécessité de prendre le pouvoir se révèle illusoire.

Pour en arriver là, il a fallu que quelque chose de neuf émergeât, non au cours des « événements » de mai mais à travers ses lendemains qui déchantent. Dans ces longues années de l' « après-mai », où les rêves s'enlisent dans le sérieux des stratégies gauchistes, où les désirs s'étouffent dans le jeu triste des routines politiques, vont apparaître les vraies ruptures.

Ruptures de tous ordres, dispersées mais cohérentes, que retracent au fil des mois ces articles publiés dans « Action », « Tout », « Actuel ». Rupture d'abord avec le mythe du grand bouleversement qui remettrait, prolétariat en tête, le monde « à l'endroit » — en laissant en place le travail et la famille, en respectant le corps social et le corps érotique : « On ne nous la fera plus, il n'y aura pas pour nous une justice socialiste, une Université socialiste, des usines socialistes, une famille socialiste, qui seraient les mêmes, repeintes en rouge. » Terminé, le grand fantasme de la « révolution ».

Rupture aussi avec l'idéal ascétique qui anime les militants, cette mystique du sacrifice qui fait remettre « à plus tard » l'épanchement de désirs qui, eux, existent dans l'instant. « Ne gardez pas vos rêves pour demain, ça vieillit mal ! » crie Hocquenghem aux militants studieux. D'autant que ce moraliste révolutionnaire, où la dignité et la vertu le disputent au sérieux, est en retard d'une guerre, face au cynisme du capital, qui, désormais, « triche et gagne ». Terminée, la mauvaise conscience.

Rupture enfin (tout est lié) avec la vieille distinction du politique et du quotidien, de la vie publique et de la vie privée. Les manœuvres du gouvernement, les conflits de la diplomatie internationale passent à l'arrière-plan. Une nouvelle subversion prend forme, donnant la parole à ce qu'il y a de plus « privé » — la vie sexuelle, — revendiquant pour chacun la libre disposition de son corps. Terminés, la « politique » et le rituel convenu des « justes luttes ». Voici venir les faunes ».

Un traître systématique

Place à la révolte de tous les désirs, homosexuels en tête. Avec l'apparition du F.H.A.R. (Front homosexuel d'action révolutionnaire), tous les discours sur l'homosexualité se trouvent « court-circuités », Freud inclus. « Peu importe l'attitude de papa ou de maman — rien à voir avec notre désir. On est comme ça, et on est très bien », disent, en substance, ceux du F.H.A.R. Ni « malades » ni pervers — sinon pour clamer le droit de tous à la perversion, — les homosexuels remettent en cause la normalité en s'attaquant à l'une de ses plus fermes assises : l'opposition homme-femme et les rapports de domination qu'elle suscite.

Guy Hocquenghem récuse aujourd'hui le mouvement qu'il a contribué à fonder, mais pour aller au-delà. Il refuse de se laisser embrigader, enfermer, épingler dans un autre caporalisme. Le livre se clôt, provisoirement, en annonçant la « fin des statuts sexuels figés ». Plus de rôles fixes ni d'images intangibles, rien que la succession indéfinie d'instants où éclatent des désirs fluctuants : être homme ou femme, homme et femme, travesti, pédophile, « sado-maso » — tour à tour ou simultanément... Encore flou, un univers de connexions toujours mobiles se dessine, où, selon la formule sadienne, « le corps de chacun appartient à tous ».

Normalien, Guy Hocquenghen veut détruire l'Université ; militant, il « lâche » la révolution ; homosexuel, il affirme désormais que « personne ne l'est ». Traître systématique, il s'oppose constamment à toutes les normes, se dérobe à toutes les « règles du jeu », sociales ou politiques. Anarchisme ? Nihilisme ? Dandysme de la nouvelle gauche, façon « anti-Œdipe » ? Qu'on ne s'empresse pas de coller une étiquette approximative sur une telle démarche. Il y a du nouveau sous le soleil gauchiste.

Car le jeu de massacre d'Hocquenghem n'est pas gratuit. Un nouveau style s'y définit, et pas seulement à travers une écriture brillamment provocante. Terminées les sages promenades dans les avenues du savoir — et les batailles rangées contre le pouvoir. Brouillant les codes, mêlant les genres (la moto et Fourier, la drogue et l'écologie, le Bengale et les travestis), surgissant où le lecteur ne l'attend pas, Hocquenghem annonce une guérilla culturelle inédite, qui emprunte des chemins de traverse.

ROGER-POL DROIT.

Être ou ne pas être militant

ATTAQUES portées contre l' « idéal militant », dénonciation du conservatisme moral qui le soutient, analyse des forces inconscientes et des désirs qui l'agencent, se retrouvent dans les deux derniers numéros de la revue *Recherches* (1), éditée par le CERFI (Centre d'étude et de recherches sur le fonctionnement des institutions, fondé en 1968 par Félix Guattari). Le ton, pourtant, n'est pas le même que chez Hocquenghem

Le groupe qui a mené à bien et rédigé le premier volume nous livre, en effet, un texte composite, fruit d'un insolite mélange : d'une part, une étude sur *les équipements du pouvoir*, esquisse théorique d'une histoire de l'espace urbain, où viennent se conjuguer les influences de Michel Foucault, de Nietzsche relu par Deleuze, et de *l'Anti-Œdipe*. D'autre part, entrecoupant cette réflexion, des récits, des monologues, donnent à voir les conflits — intellectuels, politiques, affectifs, sexuels... — qui traversent le groupe pendant l'élaboration du texte. Ces « séquences » permettent d'entrevoir concrètement les investissements de la libido dans un travail théorique, et qui se veut, au départ, « militant »

On ne peut résumer une telle entreprise, poursuivie « en solitaire » par François Fourquet dans le second volume, consacré à une analyse et à une réflexion sur la « pratique libidinale » des « croyants » du marxisme.

Ces deux numéros de *Recherches* inaugurent une série intitulée *Généalogie du capital*. Projet ambitieux : il s'agit de retracer les processus d'investissement du désir à travers lesquels s'est constitué le découpage capitaliste de la réalité sociale — rien de moins. — R.-P. D.

(1) Numéro 13 : « Les équipements du pouvoir », 280 p., 32 F. Numéro 14 : « L'idéal historique », 144 pages, 20 F. CERFI, 103, boulevard de Beaumarchais, 75003, Paris.

MANUEL DE DIEGUEZ, LE DERNIER DES YAHOUS

MANUEL DE DIEGUEZ poursuit dans une retraite quasi totale, en plein cœur de la Normandie, une méditation philosophique surprenante à beaucoup d'égards. Ne serait-ce en premier lieu que par la dimension et le foisonnement des écrits qui en sont le fruit. Cette réflexion l'a conduit, dans les années 60, à s'interroger, notamment à travers Rabelais, sur la vie autonome du langage et de là, dans « Science et Nescience » (Gallimard, 1970), à remettre en cause le savoir scientifique. « La Caverne », paru cette année, fait en onze cents pages la critique de l'intelligibilité.

Nourri d'images, de symboles, de métamorphoses, le style de ces ouvrages déroute et fascine à la fois. Quant au fond de la pensée, il tranche sur les idées actuellement en vigueur : Manuel de Dieguez n'ignore-t-il pas superbement les sciences humaines que notre temps a substituées peu à peu à toute quête de l'absolu ?

Faut-il voir dans cet ermite puissant un attardé de la philosophie classique ou le précurseur d'un courant qui commence à se former ? Daniel Levis, un jeune agrégé de lettres, ancien élève des sciences politiques, en appréhendant dans ses grandes lignes la démarche du philosophe, opte ici résolument pour la seconde hypothèse.

★ LA CAVERNE, de Manuel de Dieguez, Gallimard, « Bibliothèque idées, 1 091 p., 195 F.

Attaquée de toute part et toujours triomphante, la raison discursive se trouve ici, une nouvelle fois, mise en question. Mais la méthode adoptée permettra d'aller loin. Parce qu'elle est simple. Excluant tout recours à une science dont il conteste le fondement, Dieguez, dans le droit-fil de l'idéalisme classique, voit l'homme captif de son univers mental. Condamné à n'étreindre que ses propres fictions. A ignorer sa vraie nature. Faut-il s'en tenir là ? Se résigner, comme Hume, à l'empirisme ? Un tel constat d'échec n'est pas inévitable. Car l'univers intelligible, créé par l'homme, porte témoignage de son auteur. Investi d'une mission, répondant à un besoin, il autorise une anthropologie nouvelle. Portant non sur le portrait, mais sur le peintre lui-même.

Force est donc de remonter aux sources du savoir. En proclamant que « l'eau est la cause de toutes choses », Thalès a réconcilié l'unité que requiert la parole, avec la dispersion où s'évanouit la matière. Par-là, il a fondé la science. Réalité matérielle, la Cause agit au plus profond des choses, dote le monde d'un langage signifiant, lui confère une parole autonome. Indûment sans nul doute, car il n'y a de parole qu'en l'esprit. « Mixte magique de langage et de matière », la notion de cause engendre donc une science bâtarde, entachée d'animisme. Qu'on ne s'y trompe pas : les « appétences », « inclinations » et « sympathies » de la physique aristotélicienne respirent toujours au cœur de notre monde apparemment si cartésien. « L'adéquation de la chose et de l'esprit » continue donc d'être la grande règle de toutes les règles, jusque chez Lévi-Strauss. Quant à la Cause, forme essentielle de cette identité, elle n'a rien perdu de sa puissance. Elle a seulement changé de nom. « Ce qui fait mouvoir », ce n'est plus l'eau, c'est l'énergie. Différence négligeable.

Le malentendu est de taille. Où a-t-on pris que la Cause explique quand elle se borne à constater ? Parler de la vertu motrice de l'énergie, c'est parler de la vertu dormitive de l'opium. On ne sort pas du constat. Or, c'est dans la régularité des événements naturels que cette confusion du *savoir* et du *comprendre* prend sa source. Mis à même de prévoir — par une certaine constance du monde sensible, — l'homme « s'imagine comprendre ce qui lui réussit ». Il profite, simplement, de ce que « l'inexplicable veut » bien se montrer régulier. Pour l'auteur, qui rejoint à cet égard les vues de Hume, la science se fonde sur la seule perception que fortifie l'habitude. Plus rien, dès lors, ne distingue cette dernière d'une « croyance animale ».

Les paradis artificiels du savoir

L'apport de l'homme réside justement dans cette sacralisation du constat qui lui fait voir un sens là où il n'y a que de l'instinct. Tel est le pouvoir de cette « lueur de raison » que Manuel de Dieguez lui reconnaît et qui constitue son apanage.

Pourquoi l'intelligibilité ? La réponse à cette question sous-tend tout l'ouvrage et sa simplicité fait sa force : « *L'intelligibilité procède de la peur.* » La double hantise du néant et du chaos pousse l'homme à se forger un monde qui lui soit un asile. Puis, ayant ordonné toute chose selon l'intelligible, il s'insère lui-même dans cet ordre où il se verra enfin fixé, déterminé, identifié. Un tel « appontement imaginaire » s'apparente toutefois moins à une connaissance qu'à un divertissement. La science rassure : non qu'elle explique, mais parce qu'elle masque. Semblable à la seiche qui se dérobe derrière l'encre qu'elle sécrète, l'homme s'efface derrière sa propre image, dont il s'est fait une idole. « *Les idoles apaisent la peur.* » Paradis artificiel, « *l'Eden de la Cause* » repose ainsi tout entier sur l'oubli.

Se souvenir, voilà la mission du philosophe. L'histoire des sciences de la nature, telle que Dieguez la retrace, l'y aidera. Car la physique n'a jamais réussi à atteindre pleinement le but qu'elle s'était assigné. Malgré Descartes et malgré Aristote, toujours une certaine distance sépare la cohérence de l'expérience, la cause des faits. Avec Newton, la faille s'agrandit. L'attraction des masses dans le vide échappe au sens commun. L'union de la science et du bon sens se brise. Et la physique se coupe en deux. D'un côté : les Dons Quichottes, théoriciens qui dessinent des épures, de l'autre les Sanchos praticiens qui s'efforcent tant bien que mal de les adapter au réel. Ceux-ci retouchent sans cesse la robe que ceux-là ont conçue pour une nature idéale, la Dulcinée de leurs rêves. Enfin, lorsqu'il écrit que « la causalité ne joue aucun rôle dans la démonstration mathématique », Wittgenstein parachève cette évolution. Désormais le savant « orchestre l'équation, non le cosmos ». On le voit : l'esprit et la matière recouvrent peu à peu leur personnalité propre. Leur divorce est définitif. Il ne sera plus permis au philosophe de l'oublier.

Assumant la condition originelle de l'homme, il ne se nourrira plus désormais que du « pain d'éternité du silence ». A la cause, congédiée, pourra se substituer la preuve : la Vérité ne convainc ni ne démontre, elle foudroie. Mais son surgissement n'ira pas sans douleur. Car si « la logique de la chose est le cri du refus de la mort en nous », la philosophie sera « souffrance de la mémoire », accomplissement de notre propre mort.

La critique de la connaissance entreprise par Manuel de Dieguez débouche ainsi sur un double mysticisme. Celui du néant, tout d'abord ; celui du feu, autrement dit du vrai, auquel le premier introduit. *La Caverne* témoigne donc d'une résurgence du sacré, au-delà de toute appréhension rationnelle. Sans doute, par endroits, une science nouvelle se laisse-t-elle espérer, que ne fonderaient ni la notion de cause ni le désir de comprendre. Mais Manuel de Dieguez ne se veut que le dernier des hommes, de ceux qu'il appelle les Yahous, et non le premier des surhommes, des Houyhnhms. Aussi se borne-t-il à entrouvrir les portes de l'empire d'Hélios. Il nous reste à attendre celui qui les poussera toutes grandes.

DANIEL LEVIS.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres

A.C.T. - Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12 rouge, pair, manque, cheval, carré et plein.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Pasiphae ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-8 (cinéma).
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Guerres d'amour.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage
Théâtre de la Cour des miracles, 20 h. : Caush' reves ; 21 h. 15 : Appelez-moi maitre ; 22 h. 30 : Gueule de tabouret.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ? — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.

Les comédies musicales

Variétés, 20 h. 45 : Godspell.

Les festivals

ESTIVAL

Amphi-Richelieu Sorbonne, 18 h. 30 : A. Gorog, piano (Schumann).

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique des pays de la Loire, dir. W. Dan Vogel, et P. Amoyal, violon (Webern, Prokofiev, Brahms).
Mairie de Levallois, 21 h. : Ensemble instrumental de Grenoble, direct. S. Cardon (Vivaldi, Bach).
MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS
Eglise des Billettes, 21 h. : G. Fumet, flûte ; J.-J. Kantorow, violon ; P. Sailly, alto, et E. Peclard, violoncelle (Mozart).

Son et lumière

Invalides, 22 h. : Ombres de gloire (de Louis XIV à Napoléon et à l'Aiglon)

Les concerts

Thermes du musée de Cluny, 19 h. : H. Gremy-Chauliac, clavecin, et R.-G. Casier, musette (XVIIe et XVIIIe siècle).
Palais des congrès, 20 h. 45 : Orchestre philharmonique de Budapest, dir. A. Korodi, et Chœur national de l'Arménie soviétique, direct. O. Tchekidjian (« Sabat Mater », de Rossini).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 45 : Chola Cantorum de Caracas (Bach, Lassus, folklore sud-américain).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Pather Panchali, de S. Ray ; 18 h. 30 : Notre pain quotidien, de K. Vidor ; 20 h. 30 : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 22 h. 30 : les Trois Tristes Tigres, de R. Ruiz (Chili) ; 0 h. 30 : le Chacal de Nahveltoro, de M. Littin (Chili).
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Mémoires d'un Mexicain, de C. Toscano ; 21 h. : Que faire ? de S. Landau.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16), PLM Saint-Jacques (14e) (589-68-42)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : UGC-Odéon (6e) (325-71-08), Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; v.f. : Helder (9e) (770-11-24), Bretagne (6e) (222-57-97).

Jeudi 12 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

ATTENTION ON VA SE FACHER (It.-Esp., v.o.) : Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99-75)
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Arlequin (6e) (548-62-25), Paramount-Elysées (8e) (359-49-34) ; v.f. : Galaxie (13e) (580-76-86), Capri (2e) (508-11-69), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Paramount-Gaîté (14e) (326-99-34), Paramount - Orléans (14e) (580-03-75), Grand-Pavois Tribord (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot (17e) (548-24-24).
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme (2e) (073-97-52), Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Dragon (6e), (548-54-74), Elysées-Lincoln (8e), (359-36-14) (sous-titres anglais), UGC-Odéon (6e) (325-71-08), UGC-Marbeuf (8e) (225-47-19), Hollywood-Boulevards (9e) (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), Cambronne (15e) (734-42-96), Passy (16e) (288-62-34), Clichy-Pathé (18e), (522-37-41).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais (4e) (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint - Germain, 6e (222-72-80), 42-72), Colisée (8e) (359-29-46).



Français (9e) (770-33-88) ; Fauvette (13e) (331-56-86), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Publicis-Saint - Germain, 6e (222 - 72 - 80), Triomphe, 8e (225-45-76), Plaza, 8e (073-74-55), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal - Foch, 16e (704-49-53), Gaumont-Opéra, 9e (073-34-37).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (336-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-06), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-23-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02)
HOSPITAL (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INITIATRICE (It. v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mery, 17e (522-59-54), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon (5e) (033-15-04) ; Elysées-Point-Show (8e) (225-67-29), Studio République (2e) (805-51-97).
MAHLER (Angl., v.o.) : Hautefeuille Champs-Elysées (8e) (359-67-29) ; (6e) (633 - 79 - 38), Gaumont Rive Gauche (6e) (548-26-36), Gaumont v.f. : Impérial (2e) (742-72-52)
MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A.) : La Royale (8e) (265 - 82 - 66), Auteuil Bon Ciné (16e) (288-82-63), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).

MARSEILLE CONTRAT (Angl. - Fr., v.o.) : Jean-Cocteau (5e) (033-47-62), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Telstar (13e) (331-06-19).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., **, v.o.) : Studio Médicis (5e) (633-25-97), Bilboquet (6e) (222-87-23), Biarritz (8e) (359 - 42 - 33), Studio Raspail (14e) (326 - 38 - 98) ; v.f. : Hollywood - Boulevards (2e) (770-10-41), Mistral (14e) (734 - 20 - 70), Napoléon (17e) (380-41-16).
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan (8e) (359-92-82).
LA PALOMA (Fr.) : Ciné-Halles (2e) (236-71-72), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Elysées - Lincoln (8e) (359-36-14)
PECHE VENIEL (It., **, v.o.) : Normandie (8e) (359-41-18) ; v.f. : Bretagne (6e) (222-57-97), Liberté-Studio (12e) (343-01-59).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich (6e) (033-48-29), Paramount-Odéon (6e) (325-59-83), George - V (8e) (225-41-46), U G. C. - Marbeuf (8e) (225-47-19), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Max-Linder (9e) (770-40-04) Paramount - Gobelins (13e) (707-12-28), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Mistral (14e) (734-20-70), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99 - 75) Paramount - Maillot (17e) (758 - 24 - 24), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26)
SOLEIL VERT (A., *, v.o.) : Elysée-Lincoln (8e) (359 - 36 - 14) ; v.f. : Maxéville (9e) (770-72-87), Diderot (12e) (343-19-29).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., **, v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40).
TERRE BRULEE (Angl., **, v.o.) : Studio de l'Etoile (17e) (380-19-93).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille (6e) (633-79-38).

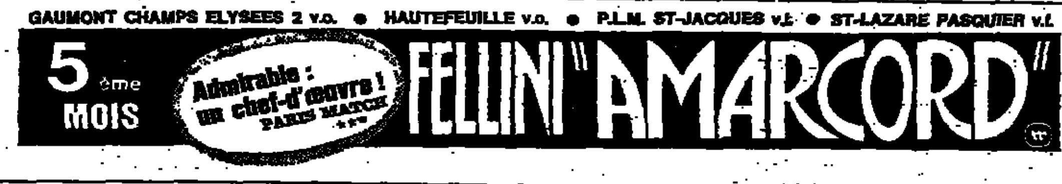
Les séances spéciales

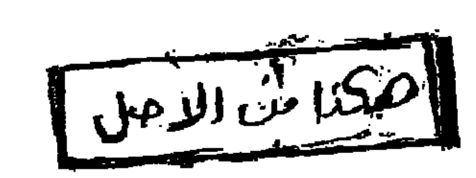
A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE CONFORMISTE (It.-Fr., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 40, 17 h. 35.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 20 h.
HOMBRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (Ang.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 22 h.
LEO THE LAST (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MUSIC LOVER (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60).
OUT ONE SPECTRE (Fr.) (version de 4 heures) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 19 h. 20 et 21 h. 50.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), à 22 h.
WR LES MYSTERES DE L'ORGANISME (Youg., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), à 22 h.

Les films nouveaux

LE FANTOME DE LA LIBERTE, film français de Luis Buñuel. — Quintette 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Concorde 8e (359-92-84), Ermitage 8e (225-15-99), Caméo 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Gaumont-Convention 15e (828-42-27), Mayfair 16e (525-27-06), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
VERDICT, film français d'André Cayatte, avec Jean Gabin, Sophia Loren. — Berlitz 2e (742-60-33), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08), Gaumont - Sud 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Victor-Hugo 16e (727-49-75), Wepler 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74)
LE CRI DU CŒUR, film français de Claude Lallemand, avec Stéphane Audran, Maurice Bonet, Delphine Seyrig. — Quartier-Latin 5e (326-84-65), France-Elysées 8e (225-19-73), Lumière-Gaumont 9e (770-84-64), Fauvette 13e (331-60-74), Montparnasse - Pathé 14e (326-65-13), Cambronne 15e (734-42-96).
LE MILIEU DU MONDE, film suisse d'Alain Tanner, avec Olimpia Carlisi, Philippe Leotard — St-Germain-Huchette 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier 8e (387-56-16), Publicis-Matignon 8e (359-31-97), 14 Juillet 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé 14e (544-14-27), Gaumont-Convention 15e (828-42-27)
GOLD, film anglais de Peter Hunt, avec Roger Moore. — (v.o.) : Danton 6e (326-08-18), Marignan 8e (359-92-82) — (v.f.) : Richelieu-Gaumont 2e (233-56-71), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Fauvette 13e (331-60-74), Cambronne 15e (734-42-96), Images 18e (522-47-94).
COMME UN POT DE FRAISES..., film français de Jean Aurel, avec Jean - Claude Brialy — ABC 2e (236-55-54), Gramont 2e (742-95-82), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Mercury 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
LA COUSINE ANGELIQUE, film espagnol de Carlos Saura. — (v.o.) : St-André-des-Arts 6e (326-48-18)
LA FOLLE DE TOUJANE, film français de René Vautier et Nicole Le Garrec — Studio de La Harpe 5e (033-34-83).
LA FETE AUJOURD'HUI, LA FETE DEMAIN, film français de Maria Koleva. — Luxembourg 6e (633-97-77).







ARTS ET SPECTACLES



La succession de Jacques Rosner au Lambrequin

● La nomination de Jacques Rosner, directeur du Théâtre du Lambrequin, à la tête du Conservatoire national d'art dramatique (« le Monde » du 12 septembre) a provoqué dans les milieux culturels du Nord à la fois surprise et déception : Jacques Rosner, venu à Tourcoing, siège du centre dramatique, en 1971, s'en va trois ans après sans avoir, et de loin, eu le temps d'amorcer les projets qu'il avait avancés. Après le départ d'André Reybaz, voici une autre expérience qui est interrompue sans que l'on ait finalement beaucoup progressé, en dépit de quelques réussites éclatantes reconnues bien au-delà de la région. Mais qu'en est-il du « travail en profondeur » auprès du grand public qu'on ne cesse de prêcher depuis si longtemps ? Un successeur viendra au Lambrequin. Sera-ce encore une fois un homme de qualité rempli de bonne volonté qui viendra « découvrir » et saluer le Nord pour quelques brèves saisons ? Les changements au gré des bourrasques parisiennes sont mal compris par l'opinion régionale où l'on a l'impression qu'aucune politique à long terme n'est décidément possible...

Le départ de Jacques Rosner intervient à l'aube d'une saison qui s'annonce assez maigre. En raison de difficultés financières, le directeur du Lambrequin a renoncé à monter « Coriolan ». Il se proposait de poursuivre les représentations de son grand succès de l'an dernier, « Dreyfus », et de présenter quelques autres spectacles avec notamment la participation de la Comédie-Française et du T.N.P. Le Théâtre populaire des Flandres (troupe permanente de la décentralisation), que dirige Cyril Robichez, n'est guère mieux loti.

Mais à quelque chose malheur est bon. Jacques Rosner et Cyril Robichez, à qui s'était joint René Pillot, l'animateur d'une troupe pour enfants, le Théâtre La Fontaine, avaient poussé assez loin un projet d'association. M. Pierre Mauroy, maire de Lille et président du conseil général, appuyait cette démarche qui était également suivie par le ministère des affaires culturelles. Écartant l'idée d'une fusion, on envisageait la mise en commun des moyens techniques et administratifs. On se demande si cette tentative, dont on attendait beaucoup pour les prochaines saisons, sera reprise et comment ? Il est certain que la nomination du nouveau « patron » du Lambrequin sera capitale dans cette affaire. C'est pourquoi les autorités régionales espèrent bien ne pas être placées devant un nouveau fait accompli.

● De leur côté, les sections syndicales S.N.E.T.A.S. et S.N.C.T.A.S. (C.G.T.) du personnel du Théâtre du Lambrequin déclarent dans un communiqué :

« Actuellement les centres dramatiques ne sont pas des institutions. Leur existence est liée à la personne de leur directeur, seul interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics, seul habilité à recevoir les subventions. Si aujourd'hui, par l'ensemble de son activité, le Théâtre du Lambrequin peut apparaître au public comme une institution, en réalité, la décision brutale du secrétaire d'État met une nouvelle fois en lumière la fragilité de son existence même. Or, depuis trois ans, une équipe s'est constituée, qui a pris en charge la réalisation de la politique artistique menée par Jacques Rosner. Cette équipe doit pouvoir continuer à assumer cette tâche indispensable à la vie culturelle de la région du Nord, quel que soit le nouveau directeur. »

Le personnel du Théâtre du Lambrequin revendique que soit assurée la garantie de l'emploi et que des moyens financiers suffisants soient garantis au successeur de Jacques Rosner.

GEORGES SUEUR.

Théâtre

« COLOMBE », de Jean Anouilh

Madame Alexandra (Luce Garcia Ville) est un monstre sacré, mi-Sarah Bernhardt, mi-Cécile Sorel. Un monstre tout court, une reine abusive qui ne supporte que la dévotion, qui sait tenir et maintenir sa cour, en jouant sur le confort d'un esclavage âpre. Elle sait que l'ennui peut mener au désespoir, et le désespoir à la révolte. Alors elle amuse la galerie. Personne n'est dupe, elle moins que personne, elle s'en moque. Elle a appris à ne pas mettre de majuscule à l'Art, à l'Amour, à l'Absolu ; elle a appris à les « remettre à leur place ». Elle a appris à se servir d'abord. Elle a vieilli dans ses passions égoïstes, il ne lui reste plus qu'à se survivre, sans trop de soucis : son fils aîné (Daniel Colas) a épousé une adorable Colombe (Danièle Lebrun) en tout point digne de lui succéder.

Bien que Jean Anouilh ait situé sa pièce en 1910, dans le milieu du théâtre, il ne décrit ni l'époque ni le théâtre. Il se contente d'en utiliser le pittoresque. Il pastiche des situations stéréotypées ; pose des personnages qui fondent leur vie sur le refus. Et ces personnages, créés en 1951, sont déjà les siens ; et Colombe est déjà Madame Alexandra, d'autant plus séduisante que l'on voit ce qu'elle va devenir. Des personnages vibrant d'une rage impuissante devant leur égocentrisme, bouillonnant de vitalité, mais n'acceptant pas de reconnaître les contradictions de l'existence. Au point de devenir schématiques, leur vision du monde s'en ressent ; mais quelle intensité leur donne la peur !

Car ils ont peur de tout — y compris Madame Alexandra, — et même de se regarder les uns les autres. Anouilh est entièrement présent dans cette pièce, qui n'est pas tellement bien construite, où il y a des insistances lourdes, des piétinements. Mais on y entend aussi des morceaux de bravoure d'une violence authentique sur le besoin d'être heureux, sur la jalousie, le mensonge, la veulerie, l'égoïsme... De plus, Jean Anouilh offre une série de rôles prodigieux, surtout les rôles de femmes — malgré la mysogynie de l'auteur ou grâce à elle. Il les a soignées. Elles mènent le jeu, elle savent dominer, utiliser leurs déceptions et leurs souffrances. Elles côtoient les hommes, les considèrent sans indulgence, mais sans haine et sans mépris. Elles peuvent se le permettre, car, vraiment, les hommes d'Anouilh sont des minables (Angelo Bardi est étonnant en « larbin » haineux), même le pur, le fils aîné, tout entier enfermé dans son amour exclusif, dévoré par une avidité insatiable de fils frustré (que Daniel Colas exprime avec beaucoup de force).

Luce Garcia-Ville, Danièle Lebrun, Annette Poivre (l'habilleuse, type même de l'« exploitée aliénée ») ne se laissent à aucun moment aller aux facilités de l'abjection. Au contraire, elles apportent des contrepoints de fragilité, et aussi de tendresse, qui cernent la caricature et lui donnent une valeur critique. Les acteurs, dans leur ensemble, par la manière dont ils jouent visiblement l'outrance, effacent le moralisme désagréable de la pièce. De toute façon, Jean Anouilh, en 1951, semble détester la philosophie amère et mesquine dans laquelle plus tard il se complaît. C'est par là qu'il nous atteint.

COLETTE GODARD.

★ Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 30.

Musique

Le Festival de Besançon, de Pesmes à Arc-et-Senans

Pour une région qui n'est pas tellement gâtée pendant le reste de l'année, le Festival de Besançon et de Franche-Comté est une véritable aubaine qui permet pendant dix jours de se gorger de concerts dignes de Paris. Et pour le Parisien le passage s'y ajoute le charme du dépaysement et de la découverte: cette église, par exemple, qui accueillait le Quatuor Parrenin et Colette Herzog.

L'église de Pesmes, petite ville isolée entre Dole et Gray, est un livre d'histoire et un musée : la nef d'une austérité toute cistercienne se prolonge par un chœur Renaissance aux voûtes délicatement ciselées et débouche sur un retable d'autel d'un baroque modéré et charmant, parcours télescopiques à travers les siècles d'une harmonie étonnante que parachèvent ces sculptures, ces peintures, ces médaillons où revit une humanité pleine de grâce et de fraîcheur. On n'imagine guère à travers ce trésor de visages si calmes les tribulations d'une bourgade maintes fois rançonnée, assiégée, brûlée, dévastée par la peste.

Le Quatuor Parrenin y jouait le *Quatuor Rosamonde* de Schubert et le *16e Quatuor* de Beethoven avec son entrain coutumier, qui ne devrait pas exclure une recherche de style plus raffinée, ainsi que le *2e Quatuor* de Schoenberg, où la voix de Colette Herzog planait avec la plénitude d'un cinquième instrument, l'acoustique assez généreuse ne permettant guère d'entendre les paroles. Cette œuvre de fièvre et de glace où le lyrisme romantique peu à peu se transforme en respirant *« l'air des planètes étrangères »* de l'univers atonal qu'il découvre, a remporté un succès inespéré en ces lieux : même l'amusant siffleur blotti en cul-de-lampe au bas d'une arche en est resté muet.

A Besançon, nouvelle audition de l'*Orfeo* de Monteverdi, par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne. Avec Michel Corboz, la musique atteint son plus haut degré d'intensité, et il n'est pas un des visages, pas une des attitudes de ses musiciens qui ne reflète cette concentration sublime jaillissant de la ligne musicale, du mouvement, des voix aux couleurs et aux phrasés idéals, du silence même. Chacun semble empli du génie d'interprétation de Corboz, qui atteint avec Monteverdi à la perfection spirituelle.

La voix de Philippe Huttenlocher, qui reprend le rôle d'Orphée marqué par Eric Tappy, en paraît renouvelée, avec cet aigu devenu très pur et poétique, bien qu'il n'ait pas encore atteint à la vibration intérieure du timbre, dont son intelligence du phrasé et sa sensibilité frémissante préparent la transfiguration.

Bien d'autres concerts mériteraient d'être mentionnés, tels ceux des Solisti Veneti, qui ont porté la joyeuse nouvelle de la musique italienne à Dole et à Belfort, le beau festival Fauré de Perlemuter et des Parrenin, qui se déroulait pendant le concours des jeunes chefs d'orchestre, bientôt les récitals d'Alfred Brendel, de Gundula Janowitz (le 13) et d'André Marchal (le 15), ainsi que les concerts de l'Orchestre national sous la direction de Celibidache (le 14) et de l'Orchestre de Paris (le 12 et le 15).

Enfin, le Menuhin Festival Orchestra à Arc-et-Senans, que l'affaire Lip, après Claude-Nicolas Ledoux, a rendu célèbre. Bach, Mozart, Beethoven, Schubert, un programme bien insouciant pour ce cadre, d'un ordre tout classique apparemment, mais où flotte un air d'étrangeté, un souffle de folie, à tout le moins d'illumination quasi mystique dans ce rationalisme qui se croyait triomphant... Est-ce la malédiction entourant l'œuvre de Ledoux qui a détraqué le beau mécanisme de Yehudi Menuhin, dérapant par trois fois dans le *Concerto en ré mineur* de Bach, plongeant ainsi dans l'angoisse les musiciens privés de point d'appui et ne voyant de leur chef que le dos et la pointe d'un archet au rythme désemparé ?

Il ne le semble pas, le *Concerto en sol* de Mozart, les *Romances* de Beethoven et la *5e Symphonie* de Schubert se déroulant ensuite sans encombre dans ce climat de sérénité angélique, qui a accompagné toute la carrière de Menuhin et qui, avec le temps, donne à ses interprétations le caractère abstrait d'une épure idéale et éternelle.

JACQUES LONCHAMPT.

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DES PAYS DE LA LOIRE A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Quand les pouvoirs publics remettent en cause l'utilité des ensembles de l'O.R.T.F., quand l'Orchestre de Paris cherche un second souffle, la capitale s'inquiète de ses formations symphoniques. Mais l'avenir en province paraît plus serein depuis le renouveau des ensembles décentralisés.

Après celui de Strasbourg, avant celui de Lyon (qui fera sa rentrée parisienne le 25 septembre, sous la direction de Serge Baudo), l'Orchestre des pays de la Loire vient affronter une nouvelle fois la capitale sous la baguette de Pierre Dervaux, son chef titulaire. Les supporters locaux côtoient les habitués du Festival estival sur les bancs de l'église Saint-Germain-des-Prés. L'église est pleine, il s'agit de faire ses preuves. Le programme a été choisi en conséquence.

Le *Requiem* de Fauré repose sur le quatuor à cordes, qui, malgré les « doublures » et l'opacité d'une écriture concentrée dans le médium, doit garder sa luminosité et sa souplesse. Les violoncelles de l'O.P.P.L. chantent en contrepoint avec un bel ensemble. Les plans orchestraux s'entrecroisent sans s'enchevêtrer. Les couleurs restent franches et — dans la mesure du possible — translucides. L'exécution atteint une sorte de pureté naturelle dans l'ordre et la simplicité. Les goûts en matière de dévotion ayant beaucoup évolué depuis 1900, ce *Requiem* gagnerait cependant à être restitué aujourd'hui dans son orchestration originale pour ensemble réduit aux voix d'enfants. Mais les chefs d'orchestre répugnent à ce retour aux sources. Ils préfèrent estomper tant bien que mal les défauts de la version « retouchée ». Quand Michel Corboz compte sur des tempos très lents pour créer un climat mystique ou quand Daniel Barenboïm pousse l'émotion au tragique, Pierre Dervaux se cantonne dans un juste milieu et obtient des chœurs Philippe Caillard et des solistes (la soprano Danièle Galland, le baryton Bernard Kruysen) un maximum de sobriété.

Les percussions et les instruments à vent étaient ensuite placés sur la sellette dans *Et Expecto Resurrectionem Mortuorum* d'Olivier Messiaen. Tous s'acquittèrent de leur tâche, bien que ce langage ne leur paraisse pas encore tout à fait naturel.

ANNE REY.

★ L'O.P.P.L. donnera un second concert ce jeudi 12 septembre à 20 h. 30, salle Pleyel, sous la direction de Wiston Van Vogel. Soliste Pierre Amoyal.

Télévision

Nuremberg, le procès du nazisme

Comme au bout de la deuxième guerre mondiale et de la capitulation de l'Allemagne hitlérienne vint le procès de Nuremberg — où, selon un accord conclu à Moscou par les alliés en 1943, un tribunal international se réunit pour juger les maîtres du nazisme qui n'avaient pu s'échapper par le suicide ou par la fuite, — voici, au bout de la série des « Grandes Batailles » de Henri de Turenne et de Daniel Costelle, une évocation (documents et témoignages) de la « justice des vainqueurs ». Rétrospective historique, travail de grands journalistes de télévision, cette émission, tout à la fois rigoureuse et bouleversante, nous replonge dans le passé pour en tirer des leçons. Nuremberg, nous disent Turenne et Costelle, ne fut pas un acte de vengeance à l'égard du peuple allemand, mais la sanction de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité particulièrement horribles. Nuremberg fut une tentative pour créer un nouveau droit international. On va voir ce qu'il en advint et ce qu'on peut en penser aujourd'hui. Ce procès, suivi par le monde entier, s'ouvrit le 20 novembre 1945. Il se termina le 30 septembre 1946.

A Nuremberg, dans la salle du tribunal où Turenne et Costelle ont eu l'autorisation de tourner, Albert Speer est revenu s'asseoir dans le box des accusés. Il y a vingt-neuf ans, ministre de l'armement du IIIe Reich, il était là, avec vingt autres accusés : ministres ou chefs du parti comme Hermann Goering, Joachim von Ribbentrop, Rudolf Hess, Alfred Rosenberg, Hans Frank, Arthur Seyss-Inquart, Wilhelm Frick, Julius Streicher, Baldur von Schirach, Fritz Sauckel ; quatre chefs militaires : le maréchal Keitel et le général Jodl, les amiraux Erich Raeder et Karl Doenitz ; Franz von Papen, dont le ralliement à Hitler, en 1933, avait permis son avènement ; Constantin von Neurath, l'ancien ministre des affaires étrangères et protecteur de Bohême-Moravie ; le ministre de l'économie, Hjalmar Schacht ; Walter Funck, directeur de la Reichsbank ; Hans Fritsche, chef de la propagande radio ; Ernst Kaltenbrunner, chef de toutes les polices. Tous ces accusés avaient plaidé non coupable.

On sait quelle attitude publique Albert Speer a adoptée après avoir purgé sa peine de vingt ans de prison. Il est toujours l'homme qui a expié, qui a reconnu ses fautes. Sincère ? L'émission le laisse à notre jugement moral. Albert Speer n'a pas hésité à revenir dans cette salle, dans ce box. Il n'en est pas gêné. Il raconte ses impressions, la conscience qu'il eut de sa culpabilité et la découverte qu'il fit, au cours des débats, de la vérité sur les camps d'extermination. Pourtant, un document d'autrefois, le témoignage direct d'un rescapé désignant Speer du doigt, vient brutalement contredire son « ignorance ».

« Je les ai regardés bien en face »

Car ce procès revit sous nos yeux avec une intensité rarement atteinte par une émission de montage. Il est vrai que les documents filmés abondent ; Turenne et Costelle ont pu facilement en réaliser une synthèse. Mais, surtout, ces documents sont des preuves implacables de l'attitude des accusés, jour après jour, au long des débats : l'arrogance de Goering, la folie — simulée ? — de Hess, la honte ou l'effondrement de quelques autres. En face d'eux, les juges, chargés d'une mission nouvelle, dans une procédure délicate. Et les victimes, qui défilent à la barre, les témoins à charge tel le maréchal Paulus ; le vaincu de Stalingrad, qui, amené par les Russes (ce qui fit sensation), affirme la responsabilité de ses anciens chefs.

Ainsi nous reviennent les épisodes de ce jugement de l'idéologie nazie par les vainqueurs de 1945, les alliés d'alors. C'est à Nuremberg que furent démontrés, dans leur totalité, tous les crimes nazis dont le pire est sans doute l'anéantissement systématique d'une catégorie d'êtres humains, au nom d'un principe racial. Nous ressentons le choc intolérable qu'éprouvèrent tous les assistants le jour où l'on projeta, au tribunal, à la face des accusés — ces « non coupables » — les images filmées dans les camps de concentration par les alliés.

Marie-Claude Vaillant-Couturier, militante communiste rescapée de Ravensbrück, vient de dire, à la barre des témoins, ce qui s'y passait. Au lieu de sortir, elle se dirige vers les accusés, pétrifiés. Que va-t-elle faire ? Les insulter, leur cracher au visage ? Aujourd'hui, Marie-Claude Vaillant-Couturier est dans la salle, comme Speer, qu'elle n'a pas rencontré. « Je me suis avancée vers ces hommes, dit-elle, et je les ai regardés bien en face, pour leur montrer que j'étais vivante et que je savais ce qu'ils avaient fait. » Aujourd'hui comme hier, elle témoigne pour ceux qui sont morts.

Les pendaisons filmées

Et cette émission, véritable autopsie du nazisme à travers la justice de Nuremberg, vient remettre en place, sans haine mais sans faiblesse, les responsabilités : l'histoire qui a laissé une marque indélébile. Le 16 octobre 1946, dix condamnés à mort par pendaison furent exécutés à Nuremberg. Le onzième, Goering, avait réussi à se suicider. Des caméras ont enregistré cette exécution.

Le procès de Nuremberg a créé un précédent : nul chef d'État, nul militaire, nul criminel contre l'humanité, ne devait pouvoir, désormais, se sentir à l'abri, au cas où quelque entreprise analogue au nazisme parviendrait, de nouveau, à s'imposer. Avec une certaine amertume, Henri de Turenne constate pourtant que ni la guerre, ni le racisme, ni les crimes contre l'homme n'ont disparu de la planète. Reste ce progrès fragile : l'opinion mondiale peut être alertée, le jugement et le châtiment peuvent frapper. Du moins les vaincus, car des crimes, il est vrai de moindre ampleur, des vainqueurs — et de Katyn à Dresde, il y en a eu — il n'est pas question dans cette émission.

JACQUES SICLIER.

★ Jeudi 12 septembre, première chaîne, 20 h. 30.

UTOPIES SUR LA « TROIS »

Vivre ensemble. Habiter ensemble. Chanter ensemble. Dans notre siècle de solitude mécanique, l'esprit recherche des ponts entre la réalité et l'utopie. Hasard, ou intention, la troisième chaîne présentait mercredi soir deux bilans. « Godin et le Familistère » racontait l'initiative (révolutionnaire en son temps) de cet industriel nordiste du siècle dernier, qui avait lu les socialistes utopistes, et voulait créer les conditions d'une vie meilleure pour les ouvriers, une vie communautaire, par le biais d'une architecture hardie, exemplaire, destinée à créer une transition logique entre le temps de travail, la vie de famille, et l'existence collective. Un capitaliste moderne pour son époque, et peut-être aussi pour la nôtre.

Bartok et Kodaly, compositeurs hongrois, ont, en revanche, emprunté les chemins de la tradition pour innover. Ils ont inventorié, rénové, réhabilité la musique populaire de leur pays pour en faire un patrimoine vivant, contemporain.

Dans l'émission « Un pays, une musique », Claude Fleouter et Robert Manthoulis les laissaient à l'arrière-plan, et montraient leurs enfants : une génération élevée dans la musique de ses aïeux, et qui la chante au temps présent. Croquis vifs, impressionnistes, le contraire du didactisme, mais suffisamment de clefs pour déchiffrer : la joie des vieux qui ont transmis ce langage ; la ferveur des jeunes qui l'ont fait leur ; les contradictions entre une partie de la classe intellectuelle, qui a des nostalgies de l'individualisme véhiculé par des ballades de type pop', et d'autres milieux, heureux d'avoir trouvé une identité collective à travers une expérience passionnante et réussie.

Certains soirs, quitter les deux premières chaînes pour la troisième donne le sentiment que tout n'a pas été dit. C'est un peu comme si on quittait les périphériques pour tomber sur France-Culture. Un dépaysement total. Et nécessaire. — M. E.

■ La diffusion, à partir de ce jeudi, sur la deuxième chaîne de télévision, de la première d'une série de six émissions consacrées à l'« Orchestre rouge » — réseau d'espionnage soviétique de la dernière guerre, dont le chef était *Léopold Trepper* — donne lieu à une protestation de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, qui déclare : « Ce film mettrait en cause l'honneur de membres du réseau qui ne sauraient se défendre puisque assassinés par les nazis ; plus généralement, il serait de nature à discréditer la Résistance française ; par contre, il présenterait la Gestapo avec une indulgence provocatrice.

» Une telle projection serait en tout temps inopportune, mais plus gravement encore au moment où le trentième anniversaire de la libération vient de raviver l'image de la résistance à l'occupant... »

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux

SUD-OUEST

INGÉNIEUR MATIÈRES PLASTIQUES

Nous sommes une Société d'appareillage électrique B.T. (installations et distributions) en pleine expansion. Située dans la région toulousaine.

Nous créons le poste d'Adjoint du Chef du Service Méthodes.

Le candidat retenu sera chargé des études d'applications des nouveaux matériaux plastiques et des nouvelles techniques d'utilisation.

Il a déjà quelques années de pratique dans la transformation des matières plastiques. La spécialisation méthodes n'est pas indispensable et pourra être acquise dans notre Entreprise.

Le logement est aisé, même en maison individuelle.

Adress. lettre de candidature, C.V. et prét. sous REF. 121.278.
30, rue de Mogador, PARIS-9e.



SUD-OUEST
RÉGION TOULOUSE

SOCIETE D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE BT (installation et distribution) en pleine expansion recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Spécialité ELECTRICITE ou ELECTROMECANIQUE (A. et M., SUPELEC., GRENOBLE-TOULOUSE) pour seconder le Responsable du BUREAU D'ETUDES.

— Ouvert aux contacts,
— Disposé à voyager.

Un candidat déjà sensibilisé aux problèmes du moulage des plastiques serait plus particulièrement apprécié.

LOGEMENT AISE.
MEME EN MAISON INDIVIDUELLE.

Adr. C.V. et prétentions, sous référence 121.113,
30, rue de Mogador, Paris-9e.



directeurs hypermarchés
Région Nord

Chaine Hyper et Supermarchés C.A. 250 M., recherche pour région NORD,

2 DIRECTEURS HYPERMARCHES

4 à 5 000 m² - 30 ans minimum - apportant une expérience de la distribution dans une chaine à gestion intégrée.

Rattachés au Directeur Commercial et participant aux décisions concernant l'ensemble des magasins, ils seront avant tout des **responsables** et des **animateurs.**



Postes évolutifs pour candidats ambitieux.

Adresser lettre manuscrite, indiquant prétentions, C.V. détaillé sous réf. 690/M (réponse et discrétion assurées), au :



DIRECTEUR LYON

Société jeune, en expansion rapide, spécialisée dans la construction de MAISONS INDIVIDUELLES (20 Agences en France), recherche le responsable de ses activités à Lyon.

IL EST :
- *Ingénieur connaissant la construction et les prix*
  ou
- *HEC, ESSEC, rompu à la gestion et au marketing des biens d'équipement.*

IL SERA
pleinement responsable de son affaire :
- *définition des objectifs (ventes, C.A., bénéfices...) ;*
- *animation des hommes : vendeurs, techniciens, administratifs ;*
- *promotion commerciale ;*
- *gestion financière et administrative ;*
- *coordination des constructions.*

Les personnalités intéressées prendront contact en écrivant sous référence 3.860 à :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris 9. 7r.

Important groupe de CONSEILS D'ENTREPRISES recherche 2 Cadres de formation supérieure destinés à prendre en charge les problèmes

d'ÉVALUATIONS
FONCIERES, IMMOBILIERES, INDUSTRIELLES et COMMERCIALES

Il est offert une carrière de conseil, une formation adaptée, une rémunération avec intéressement.

Les postes à pourvoir sont situés :
- à LILLE où il faut un spécialiste ;
- à NANCY où il faut un débutant.

Adr. C.V. et photo en indiquant vos prétentions à J. BRAVARD, 50, rue Périer, à MONTROUGE 92120.

USINE DE VILLERS-ÉCALLES — B — GROUPE DES SYSTÈMES

CHEF QUALITÉ DES SYSTÈMES

Ce poste conviendrait à un **Ingénieur Electronicien actif, ambitieux et coopératif.**

4 à 5 ans d'expérience en Etudes ou Développement ou de contrôle des Calculateurs ou terminaux électroniques sont demandés.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Le Groupe des Systèmes de l'usine assure l'étude et la production de Terminaux.

Envoyer C.V. avec photo, indiquant prétentions, à G. RICHARD, Directeur des Relations Industrielles S.A. BURROUGHS, Etude et Production en séries de machines à calculer et terminaux, VILLERS-ECALLES, 76360 BARENTIN. - Discrétion assurée. Réponse et retour photo sont garantis.

directeur de travaux
LYON

L'une des premières entreprises de Bâtiment et T.P. de la Région Rhône-Alpes, recherche un Directeur de Travaux ayant une expérience en Génie Civil et Ouvrages d'Art.

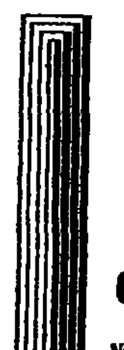
Age minimum 30 ans (ENCP, A.M., ECP etc.). Il sera responsable d'environ 40 Millions de F. de travaux.

Rattaché au Directeur Général, il travaillera à l'égal d'autres Directeurs de Travaux en liaison avec un Bureau d'Etudes et un Bureau de Méthodes rattachés également au Directeur Général.

Poste de responsabilité et ouvert dans une entreprise solide et de premier plan dans la région.

Adresser dossier de candidature sous réf. 8738/M, à :

sema selection — 16-18, rue Barbès 92128 Montrouge (*Membre de l'ANCERP*)



BANQUE HERVET

offre à **BOURGES** un poste d'

adjoint au directeur comptable

avec possibilité d'évolution.
Niveau études Comptables Supérieures.
Adresser c.v. manuscrit et photo à
Banque Hervet, Direction du Personnel
BP 154, 92201 Neuilly

Laboratoire Orléanais recherche
INGENIEUR ELECTRONICIEN
pour réalisation équipem. fusées scientifiques. Techniq. avancée. Adress. C.V. sous no 98.941 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

ORGANISME PROFESSIONNEL ville importante métropole lorraine recherche
INGENIEUR
30 ans minimum.
Ce cadre assurera, au sein d'une équipe jeune, un rôle important de conseil auprès des entreprises dans les problèmes techniques de REMUNERATION, QUALIFICATION, CONDITIONS DE TRAVAIL.
Le goût des problèmes humains, une expérience des problèmes de rémunération et de qualification, de même que des notions d'organisation du travail sont nécess.
Formation assurée.
Discrétion assurée.
Ecrire no 566.705, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

Recherchons
TECHNICO-COMMERCIAL
ayt très bne pratiq. de l'allem. Responsab. commercialisation en Allemag. et pays de lang. allem. d'installations de FILTRATION. (Spécialisation secteurs mécanique et métallurgique. Brevets européens et pays de l'Est.) Poste à pourvoir à l'unité de fabrication de CHAMBERY avec déplacements à l'étranger.
Ecr. av. C.V. et prét. no 8.900, « le Monde » P. Réponse assurée.

Ecole d'architecture recrute sur contrat, temps plein ou non, enseignant architecte, ingénieur, universitaire, sciences appliquées, sciences humaines, design. Ecr. avec C.V., référ., photo : U.P.A., rue Massenet, 44000 NANTES. Téléph. 76-07-33.

Importante société constructions électriques rech. pr son agence de Rouen un ingénieur technico-commercial ayant quelques années d'expérience dans équipements de distribution MT, BT, et/ou automatisme.
Ecr. no 7.123, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous recrutons
COMPTABLE
H. ou F.
Niveau B.T.S. - D.E.C.S. - E.S.C. pr une sté de SAINT-GAUDENS. Responsable de la COMPTAB. GENERALE. Il (elle) devra être capable à court terme d'établir le budget prévisionnel de l'entreprise.
Evolution possible.
C.V., photo, prétentions, salaire seront adressés à Mme LAUTREC-LEPY, Conseil en Recrutement 22, rue Sainte-Marthe, 31000 - TOULOUSE, sous la référence 4.404.
Discrét. et réponses assur.

emplois féminins

CHER. Sage-femme emploi stable. — Ecrire POLYCLINIQUE LA ROSERAIE, aven. du 11-Novembre. — 69200 VENISSIEUX.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
D'IMPLANTATION NATIONALE
recherche pour ses Bureaux

Région Angoulême

COLLABORATEURS

Ayant expérience pratique de services de comptabilité générale (chef comptable ou comptable) ou de l'exercice libéral de la profession.

Sens des contacts humains. Goût du travail en équipe. Situation stable et d'avenir.

Ecrire avec C.V. à no 69.908, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

offres d'emploi

etap membre de l'ANCERP

GROUPE PAPETIER -
recherche pour une de ses usines de fabrication en expansion - Ville Est France

DIRECTEUR D'USINE ADJOINT

Le titulaire de ce poste remplacera, dans quelques années, le Directeur d'Usine actuel qui sera promu au sein du groupe.

Ce poste peut convenir à Ingénieur diplômé Grande Ecole :
- ayant une solide expérience papetière, acquise de préférence dans fabrications utilisant des machines de grande largeur et à grande vitesse.
- témoignant de réelles qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire.

Logement assuré.
Ecrire sous référence MP 120 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DISTRIBUTION D'EAU
offre dans le cadre de son expansion réelles possibilités de carrières à

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRO-MÉCANICIENS

ADJOINTS A CHEFS D'EXPLOITATION

débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience.
Ces cadres seront formés sur le plan technique puis évolueront et pourront assumer des fonctions de chef d'exploitation impliquant des responsabilités, techniques, relations extérieures et gestion.
Ecrire sous référence SL 125 AM

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

CHEFS D'EXPLOITATION

Cadres ayant 5 à 10 ans d'expérience. Ils seront formés au sein de la Société pour accéder rapidement à des postes de chefs d'exploitation.
Ecrire sous référence TM 126 AM

Une certaine mobilité géographique est à prévoir pour faire carrière au sein de la Société.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE DE DISTRIBUTION
Siège ville universitaire proche Région Parisienne offre poste intéressant et avenir dans groupe en forte expansion à

ANIMATEUR DE FORMATION

disposant formation supérieure commerciale ou psychologique et ayant 3 à 5 ans d'expérience de préférence dans branche distribution.

Ce cadre participera à la conception et à la réalisation des actions de formation :
- analyse des besoins,
- organisation des stages et relations avec organismes spécialisés,
- animation personnelle dans le cadre de stages internes, en particulier en relations humaines,
- gestion et suivi des actions.

Ecrire sous référence LS 192 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Leader dans sa branche - produits préfabriqués rattachée à groupe international crée, à PARIS, poste de

CHEF SERVICE EXPORTATION

Ce poste peut convenir à candidat formation supérieure, ayant expérience vente à l'exportation de produits destinés au bâtiment, ou de biens d'équipement, capable :
- d'avoir personnellement une action de vente et de promotion auprès des utilisateurs, des industriels et des prescripteurs,
- de mettre en place et d'animer un réseau.

Situation intéressante et avenir dans firme en expansion pour candidat ayant qualités d'initiative et de dynamisme.

Connaissance anglais et allemand nécessaire.
Ecrire sous référence YP 113 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES ET RÉALISATIONS MATÉRIELS DE HAUTE TECHNICITÉ - Ville Côte-d'Azur
offre situation intéressante

CHEF DE LABORATOIRE CHIMIE

Ingénieur chimiste, débutant ou de préférence ayant quelques années d'expérience (dominante matières plastiques) capable assurer fonctions d'étude et de contrôle en animant une petite équipe de techniciens.

Poste impliquant intérêt technique, curiosité intellectuelle, qualités de contact.
Ecrire sous référence IB 116 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Située à GRENOBLE et groupant une dizaine d'usines et filiales - recherche candidat stable

pour poste de confiance afin d'assurer de larges responsabilités de gestion et d'animation (20 personnes).

ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABILITÉ

DISPOSANT D'UNE BONNE MAITRISE DE LA FISCALITE.

Ce cadre sera responsable :
- des services C.G. - C.A. - Trésorerie...,
- de la coordination de la gestion comptable des usines;
- de la prise en charge des problèmes fiscaux.

Une formation supérieure HEC - ESSEC - ESC (Option finances comptabilité) - EXPERT COMPTABLE et une solide expérience acquise dans firme industrielle ou cabinet spécialisé sont nécessaires.

Poste intéressant et bien rémunéré dans entreprise solide et en expansion.
Ecrire sous référence OW 152 CM

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
Dimension Multinationale - recherche

pour la plus importante unité de production (1 500 personnes) d'une de ses filiales Banlieue Ouest PARIS.

FUTUR CHEF DE PERSONNEL

Afin de se préparer à assumer le rôle important de responsable du potentiel humain de l'établissement.

Le titulaire du poste :
- secondera, dans un premier temps, le responsable actuel sur l'ensemble des fonctions de gestion et de direction de personnel (2 ans maxi.),
- par la suite, assurera les responsabilités :
  - recrutement - promotion,
  - gestion administrative,
  - relations sociales,
  - plan de formation.

Ce poste conviendrait à candidat dynamique, de formation supérieure et ayant environ 5 ans d'expérience de la fonction du personnel en milieu industriel.

Traitement pas inférieur à 80.000 F
Ecrire sous référence NU 194 AM

SOCAPEX
Filiale du groupe THOMSON C.S.F. offre d'intéressantes possibilités de carrière dans ses services techniques à

INGÉNIEUR MARKETING TECHNIQUE

Pour composants électromécaniques

En liaison avec le service commercial, ce cadre sera chargé de suivre l'évolution technologique des produits et de collaborer à leur définition et à leur réalisation.

Il s'agit d'un poste de contacts et de réflexion pouvant convenir à Ingénieur Diplômé ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des matériels électroniques professionnels. Anglais très apprécié.
Ecrire sous référence AK 154 CM

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN ou ÉLECTRO-MÉCANICIEN

Pour petite mécanique de série

Désireux de s'orienter vers des fonctions d'études et d'industrialisation et ayant goût pour l'innovation technologique. Quelques années d'expériences appréciées - éventuellement débutant. Anglais souhaité.
Ecrire sous référence BL 153 CM

etap 4, rue Massenet 75016 Paris — discrétion absolue



recherche

pour son service engineering région parisienne

INGÉNIEURS
type Mines, E.C.P. ou équivalent

La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Une formation complémentaire acquise dans une université américaine serait appréciée.

Ecrire avec C.V. à : KODAK PATHE, 30, rue des Vignerons - 94300 VINCENNES.

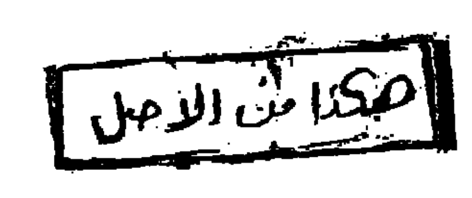
S.E.V. MARCHAL

recherche pour son département « ÉCLAIRAGE »

PROJETEUR I ou II

Etude d'appareils spéciaux (petite mécanique et électromécanique) pour adaptation sur véhicules automobiles.

NE PAS SE PRESENTER.
Envoyer curriculum vitae, référ. et prétentions à
S.E.V. MARCHAL
Service du Personnel, 14, rue Méhul, 93501 PANTIN.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE
DE L'INDUSTRIE MECANIQUE
à vocation internationale
C.A. supérieur à 2 milliards de Francs - 20.000 personnes
recherche pour son Siège Social à PARIS un

chef de département (IIIC)

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

(120.000F/an)

directement rattaché au DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES au sein de la Direction Générale du Groupe.

Formation supérieure Universitaire
ou Grandes Ecoles
Age souhaité : 38 ans minimum

La mission de ce chef de département consiste à orienter, élaborer et coordonner avec l'aide d'une équipe de spécialistes :
- les questions de rémunération du personnel
- la gestion du personnel et la mise en oeuvre dans les différents établissements du groupe de la législation sociale, des conventions collectives et des accords d'entreprises
- les régimes de garanties individuelles et collectives,
- les méthodes de qualification du travail.

CE POSTE EXIGE :
- de solides connaissances de gestion de personnel acquises si possible dans l'industrie mécanique
- le sens du concret et d'excellentes méthodes de travail personnel
- un esprit créatif et de bonnes capacités de contact.

Ecrire en envoyant C.V., photo et prétentions à CAPIC - 18, rue Volney - PARIS 2ème sous référence No 74095.

C&C3541

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
près du PONT D'ARGENTEUIL
recherche pour
Administration commerciale

EMPLOYÉ(E) PRINCIPAL(E) ADMINISTRATIF(VE)

B.T. comptable ou niveau équivalent

EMPLOYE TECHNICO-COMMERCIAL

B.T. Forge ou Fonderie
ou niveau équivalent pour :
— gestion commandes et ventes France et Export ;
— relance et suivi des fabrications.
Références exigées, débutant s'abstenir.
Expérience industrie métallurgique forge-fonderie et connaissances en douane appréciées.

Possibilité d'évolution en fonction des résultats. Nombreux avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. complet sous Nº 3.020 à
FARFRANCE P.A.
4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transm.

RECHERCHONS

INGÉNIEURS et ARCHITECTES

pr Coordination Construction important complexe industriel MATIERES PLASTIQUES, en collaborat. av. INGENIEURS JAPONAIS, littoral Afriq. Nord. Connaiss. approfondie ds une ou plus. des techniq. V.R.D., Bâtiment, Charpente métallique, T.C.E. Bilingue FRANÇAIS/ANGLAIS oblig. Séjour 2 ans
Envoyer C.V. à S.E.A.,
26, rue du Cdt-René-Mouchotte, 75014 PARIS.

LE PDG D'UNE ENTREPRISE MOYENNE 400 collaborateurs - CA 50 MF - deux usines en France, une en création à l'étranger cherche

un ingénieur responsable des fabrications

Il prend en charge la production des usines dans les meilleures conditions de PRIX - DELAIS - QUALITE.
Ses responsabilités couvrent la gestion-planification de la production, les méthodes en général et les investissements, les approvisionnements, les prix de revient et bien sûr la conduite des hommes.
Pour un jeune ingénieur ECP, AM, de 32 ans minimum c'est l'ouverture vers un poste de DIRECTEUR.
Il est nécessaire qu'il ait dirigé des ateliers (usinage, travail des plastiques, mécano-soudure, tôlerie fine).
Le poste est basé dans une ville agréable à 130 km est de Paris et nécessite quelques déplacements en France et à l'étranger.
Les ingénieurs intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2723 M) à G. BARDOU.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

NEGOCIATION et REDACTION de CONTRATS

Groupe industriel français de tout premier plan, recherche

juriste confirmé

justifiant de plusieurs années de pratique dans ce domaine

En raison de l'importance des contrats à traiter, seules seront examinées les candidatures présentant les qualifications suivantes :
- 35 ans minimum ;
- docteur ou licencié en droit français et si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise ;
- plusieurs années de pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles ;
- connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit absolument indispensable ; une deuxième langue étrangère (allemande ou espagnole) serait appréciée.

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour candidat de valeur.

AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre rapidement votre curriculum vitae détaillé. Rappeler sur l'enveloppe la référence 3340.

GROUPE DE CONSULTANTS
RECRUTE

ECONOMISTE

de haut niveau et de grande expérience

Le candidat devra :
— avoir l'expérience des problèmes d'organisation, de micro-économie et des études sectorielles ;
— avoir une bonne connaissance des problèmes de la construction ;
— s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire et prendre des responsabilités importantes ;
— effectuer de nombreux déplacements à l'étranger ;
— être disponible dans les plus brefs délais.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 107, à :
B.E.E.T. SYSTEME
32, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

SOCIETE PARIS-12e
recherche, dans le cadre de son expansion

LE CHEF

DE SON SERVICE ACHATS

— Il aura à créer et à organiser le service sur les plans personnel et matériel ;
— Il sera chargé de l'analyse fonctionnelle de l'approvisionnement, des prévisions des besoins, de la programmation des achats et des stocks, de l'exécution des contrats.

Le candidat aura une expérience de quelques années à un poste de responsabilités et possédera parfaitement la pratique de l'anglais.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions ss réf. 2.468 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
IMMOBILIÈRE
recherche

RESPONSABLE DE PROGRAMME

chargé de la gestion financière et administrative des Sociétés Civiles Immobilières.
2 ans d'expérience immobilière souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à
IREF - 21, rue Montrosier, à NEUILLY,
qui transmettra.

Importante Société INGENIERIE
banlieue Ouest,
recherche:

UN INGENIEUR

30 ans minimum, pour DEVELOPPER groupe d'études ECONOMIES d'ENERGIE.
Bonne expérience utilisation énergie dans l'industrie, spécialement au niveau :
. des procédés de fabrication,
. du choix des sources d'énergie pour une entreprise industrielle.

DEUX INGENIEURS

avec solide formation économique, pour NOUVEAU SYSTEME TRANSPORT.
Ils seront chargés des études technico-économiques et du lancement et dépouillement des campagnes d'enquêtes préludant à la mise en place du système.
Nécessaire avoir au moins 3 ans expérience domaine des transports en général et bonnes connaissances en économie des transports et enquêtes.
Ecrire avec CV manuscrit prét. à nº 9079
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

WABCO - WESTINGHOUSE

93270 SEVRAN

recherche
pour sa DIVISION FERROVIAIRE

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN 1er ou 2e ÉCH.

pour études de circuits
réalisation et essai de prototypes
sur chantiers.

Envoyer C.V. détaillé à Mme GRELE
WABCO WESTINGHOUSE
Boîte Postale nº 2 - 93270 SEVRAN

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
MECANIQUE DE POINTE
C.A. supérieur à 2 milliards de Francs
20.000 personnes
recherche
pour une de ses principales unités
REGION PARISIENNE

RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES et ADMINISTRATION du PERSONNEL

Il sera directement rattaché au Directeur du Personnel de cette unité.

Ce poste exige une expérience d'au moins 5 années dans une fonction similaire et notamment la pratique des contacts avec les représentants du personnel. La connaissance du Droit du Travail est indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à CAPIC - 18, rue Volney - PARIS 2ème sous référence No 74094.

C&C 3540

SODETEC-INTERNATIONALE

recherche
pour son bureau de MADRID

un INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Formation Grande Ecole ou équivalent
35 ans minimum

Cet ingénieur sera responsable des services techniques : il dirigera les études de projets, et suivra les ingénieurs chargés d'affaires, tout en participant lui-même à certaines affaires.

Ce poste nécessite :
— une expérience confirmée de l'engineering.
— une très bonne connaissance de la planification.
— une parfaite connaiss. de la langue espagnole.

L'affectation à MADRID
est prévue pour une longue durée

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à nº 67.146, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Licencié (e) en Droit

Important groupe privé d'assurances offre poste d'ADJOINT (E) AU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL à Licencié (ée) en Droit.
Il (elle) sera chargé (e) de l'assister notamment dans les domaines suivants : baux commerciaux, droit social, mais surtout procédures et voies d'exécution.
Il serait souhaitable d'avoir exercé des fonctions dans un cabinet d'avoué ou d'agréé

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo en indiquant prétentions à : AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra. Rappeler sur l'enveloppe la référence DM 17.

L'EFMA, association européenne de marketing financier, a pour but de développer les concepts et les techniques de marketing chez ses adhérents — principaux intermédiaires financiers (banques, assurances, etc.) — par des études collectives, des échanges d'expérience et des activités de formation.
Son SECRÉTAIRE GÉNÉRAL cherche aujourd'hui pour Paris-8e,

un jeune cadre division formation

Il rédige et met en forme les programmes de formation, assure les relations techniques avec le corps enseignant (contenu, déroulement des stages, exploitation), participe à l'animation de séminaires.
Nous cherchons un jeune diplômé (ESSEC, ESC ou équivalent), ayant une première expérience (2 à 3 ans par exemple) de marketing ou connaissant bien la banque et ses produits pour avoir participé à des actions de formation, etc.
Sa nationalité importe peu, pourvu qu'il maîtrise le français et l'anglais.
Les cadres intéressés adressent leur dossier de candidature (sous référence 2700 M) à Mme M.C. TESSIER.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Filiale d'une importante Société
à vocation internationale
(ÉLECTRICITÉ)
en forte expansion (40 % l'an)
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

dépendant directement du P.D.G.

Un jeune diplômé d'une grande école de commerce conviendrait.

Deux ans d'expérience dans ce domaine (particulièrement financier) sont nécessaires.

EVOLUTION DE CARRIERE CERTAINE

Nos établissements sont situés à proximité de CHARTRES (domicile nécessaire dans la région)

Adresser lettre manuscr. avec C.V. à nº 67.929.

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — *membre de l'ANCERP*

INFORMATION MEDICALE

Maîtrise ou Licence
de Physiologie ou de Biologie

Nous sommes un des plus puissants Groupes Pharmaceutiques mondiaux et nous recherchons pour notre importante Filiale Pharmaceutique en France, un homme jeune, titulaire d'une Maîtrise de Physiologie ou de Biologie, passionné par tous les problèmes de documentation, de rédaction et d'information scientifique.
- Il sera le spécialiste d'une gamme de produits pour laquelle il devra réunir le maximum d'informations, en faire l'analyse puis en dispatcher la synthèse.
- Il fera partie de l'équipe chargée de concevoir la philosophie puis la politique promotionnelle des produits de son ressort.
- Il participera à l'information et à la Formation de notre force de vente.

Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 292/M, à :

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

Important Groupe Minier
et Métallurgique, recherche

jeunes cadres débutants

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

(HEC - ESSEC - SUP DE CO).

Intégrés dans un premier temps à une équipe de projet dans le service informatique de l'Entreprise, ils auront ensuite à assumer la responsabilité d'un projet (cahier des charges-contrôle de la solution technique - suivi de la réalisation).

Ce poste qui doit permettre, des promotions intéressantes dans la structure administrative et financière du Groupe, exige des candidats dynamiques, aimant les responsabilités et le travail en équipe et ayant le goût des questions relatives à l'informatique.

Adresser C.V. sous réf. 20.801 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON 75009 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
- Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

LE DIRECTEUR COMMERCIAL d'un important groupe métallurgique français cherche pour PARIS

un ingénieur sidérurgiste

pour *l'intégrer au service technique, conseil de sa force de vente.*
Il a de solides *connaissances en élaboration des aciers spéciaux et inoxydables* et si possible une *expérience en fonderie,* acquises auprès d'une entreprise industrielle. Cela lui permet d'être le *conseil permanent :*
— des commerciaux, au cours de leurs négociations ;
— des clients pour l'utilisation des produits du groupe ;
— des producteurs pour une meilleure adaptation au marché.
C'est un ingénieur de 32 ans minimum, diplômé d'une grande école, ayant assumé des responsabilités de FABRICATION.
Il est amené à effectuer des déplacements fréquents et de courte durée en France et dans les pays de la Communauté.
Anglais ou allemand courant indispensable.
Les ingénieurs intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2545 M) à G. BARDOU.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Important Établissement Industriel
dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT INFORMATIQUE (I.B.M. 370/145 sous D.O.S.-V.S.)
recherche

- **1 ANALYSTE**
Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, ayant 3 à 4 ans d'expérience.
- **2 ANALYSTES PROGRAMMEURS**
Niveau licence, ayant 2 à 3 ans d'expérience.
- **2 PROGRAMMEURS DÉBUTANTS**
Niveau Math-Sup.
(Une formation complémentaire sera assurée.)

Adresser C.V. manuscr., photo et prétent., no 86.690, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Le SIEGE SOCIAL d'une importante SOCIETE SIDERURGIQUE *établi à (92) Neuilly s/ Seine, recherche*
UN CADRE SEDENTAIRE pour son service commercial EXPORTATION

LE CANDIDAT DEVRA :
- *avoir une bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand*
- *faire preuve de qualités d'ordre, de méthode et de commandement,*
- *offrir si possible une expérience dans une activité similaire.*

Situation stable présentant de réelles possibilités d'avenir.
Ecrire lettre manuscrite. CV et photo sous référence 13.185 à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
EN FORTE EXPANSION
PROCHE BANLIEUE SUD
recherche
INGÉNIEURS GRANDES ECOLES
POUR
COMBUSTIBLE EAU LEGERE :
— THERMOMECANIQUE
— MATERIAUX
— CONTRATS
EXPERIENCE QUELQUES ANNEES APPRECIEE
ANGLAIS INDISPENSABLE
Adresser C.V. et Prétent. sous référence J.B. 09, à n° 72.795 PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra

---

POUR SIEGE SOCIAL A PARIS
Importante Société Chimique
offre situation à
CADRE
ayant grande expérience dans
Service approvisionnements
et aptitudes réelles pour les achats.
Possibilité de carrière intéressante.
Formation souhaitée
HEC - ESSEC - SUP DE CO
Ecrire avec curriculum détaillé et photo, N° 8909, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle. 75082 Paris Cedex 02.

FRAMATOME Société d'Engineering et de Constructions Nucléaires
recherche pour sa Division Études
COURBEVOIE-LA DEFENSE

• des **INGENIEURS GRANDES ECOLES EXPERIMENTES** (2/3 ans minimum)
DANS LES DOMAINES D'APPLICATIONS SUIVANTS :
- Conception et exploitation de « process ». Réf. E. 55
- Chimie de l'eau et corrosion. Réf. E. 60
- Electromécanique
  /vannes, pompes, robinetterie. Réf. E. 65
  /télémanutention. Réf. 70
- Installation générale et réseaux de tuyauteries. Réf. E. 75
- Hydraulique et thermique. Réf. E. 80
- Mécanique (corps sous pression). Réf. E. 85

Pour ces deux derniers domaines, la mission de certains postes comporte principalement l'application de règles de Sûreté.
Bonne connaissance de la langue anglaise.
Certains débutants à fort niveau de connaissance pourront être sélectionnés.
Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions en précisant la référence du domaine choisi à :
Service du personnel, 77/81, rue du Mans - 92400 COURBEVOIE

BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche
DIPLOMÉS DE GRANDE ÉCOLE
avec formation complémentaire (Licence Sciences ECO. par exemple)
POUR LE POSTE
d'ANALYSTE FINANCIER
au sein de son Bureau d'Etudes spécialisé dans l'approche des valeurs mobilières.
— avoir si possible une première expérience professionnelle (financière ou industrielle) ;
— anglais courant.
LE POSTE IMPLIQUE DES CONTACTS FREQUENTS AVEC LES SOCIETES
Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous n° 70.205, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
recherche
POUR POSTES DE CHARGÉS DE MISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
INGÉNIEURS Généralistes
- Diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs ou titulaires d'un B.T.S. (mécanique) complété par un diplôme d'enseignement supérieur niveau maîtrise (Bac + 4).
- Anciens élèves d'E.N.S. appréciés.
- Expérience professionnelle industrielle ou de l'enseignement technique de 2 à 5 ans.
- Contact humain facile et sens du travail en équipe. Fréquents déplacements de courte durée.

POSTES A PARIS
avec possibilités ultérieures d'affectation en PROVINCE.
Adresser C.V. détaillé et manuscrit, avec photo et salaire actuel à U.N.I.C.E.M., 3, rue Alfred-Roll, 75849 PARIS Cedex 17.

WABCO - WESTINGHOUSE
recherche pour son établissement
93270 SEVRAN
transport aller-retour assuré depuis l'Eglise de Pantin
DESSINATEUR E1 ou E2
EN MECANIQUE GENERALE
des connaissances en ELECTROPNEUMATIQUE seront appréciées.
DESSINATEURS D'ÉTUDES
intéressés par PETITE MECANIQUE niveau BTS bureau d'étude
Deux ans d'expérience pour réalisation de travaux d'étude d'appareils de freinage.
Envoyer C.V. détaillé à Mme GRELE
WABCO WESTINGHOUSE
Boîte Postale n° 2 - 93270 SEVRAN

Cabinet de courtage d'assurances - Paris
recherche
pour son bureau parisien
un INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
30 ans minimum, célibataire.
Il s'agit d'un poste de responsabilité pour un candidat aimant les relations et désirant affirmer sa personnalité.
Ce poste comporte également une part de travaux de réflexion, de tâches à caractère administratif ou de gestion, la possibilité de déplacements en France ou à l'Etranger.
Une excellente présentation est indispensable, la pratique d'une ou plusieurs langues étrangères souhaitable.
Le poste est actuellement disponible.
Adresser C.V. détaillé et photo à :
Centre E.G.A., 196, 198, bd Pereire, 75017 Paris, q. tr.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche
JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ESE - ENREA - ISEN - ESEO
pour laboratoire d'études
Adresser C.V. sous le n° 225 CS à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

SOLVAY & Cie
recherche pour PARIS (8e)
OPÉRATEUR-PUPITREUR
pour exploitation de son ordinateur IBM 370/145 sous OS
— Solide expérience ;
— Exploitation DOS exigée ;
— Formation OS assurée.
Dégagé des O.M. - 5 jours semaine en 2 × 8.
Ecrire avec C.V., photo et prét. à Service du Personnel, 12, cours Albert-Ier, 75383 Paris Cedex 08.

Dans le cadre de son développement Informatique EN COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR
confirmé
(5 ans de pratique), ayant expérience démarrage et matériel IBM 3 à disques.
Situation intéressante comportant les nombreux avantages de l'expatriation.
Envoyer C.V. et photo à S. 2-Brio, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra.

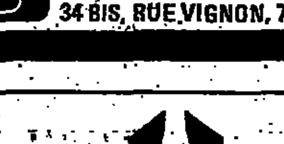
SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL
recherche
JEUNE COLLABORATEUR DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
Profil souhaité :
Formation Supérieure, D.E.C.S.
1 à 2 ans d'expérience de cabinet.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 1656 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

FILIALE FRANÇAISE de GROUPE INTERNATIONAL spécialisé dans la distribution des matériels de
TRAVAUX PUBLICS
crée un poste de
Directeur Administratif et Financier
Le candidat devra connaître l'anglais.
Il sera chargé des responsabilités administratives et financières et sera placé sous l'autorité du Président de la société.
Lieu de travail, Banlieue Sud-Ouest.
Envoyer C.V. et prétentions à HEXAGONE P.A., 13, rue de Grenelle - 75007 PARIS

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS D'ENTREPRISES RECHERCHE :
DIRECTEUR du PERSONNEL
désirant pratiquer l'activité de conseil dans le domaine du droit du travail et de la politique du personnel.
Mise au courant assurée, Grande liberté d'action, Situation importante et d'avenir.
Envoyer C.V. et lettre manuscrite à n° 9020, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui trans.

Société d'Ingénieurs-Conseil à vocation internationale
recrute
CHEF D'AGENCE AFRIQUE DE L'OUEST
Le poste comporte des responsabilités techniques, commerciales et administratives exercées avec l'appui de l'état-major du siège.
LES QUALIFICATIONS EXIGEES SONT :
1) Une expérience prouvée dans une activité analogue (grands projets d'infrastructures outre-mer).
2) L'aptitude aux contacts et aux négociations.
3) La pratique de l'anglais parlé et écrit.
Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature en adressant leur C.V. et leur photo à n° 3.503 - COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.
Le personnel de la Société est au courant de ce recrutement.

Importante société recherche
CHEF DU DEPARTEMENT
Agro-industriel
Ingénieur diplômé, d'au moins 40 ans, ayant la connaissance de la production de matériels chaudronnés et mécaniques fabriqués unitairement ou en petite série, le goût de l'innovation et sachant être un négociateur avisé pour des contrats à l'exportation.
Une expérience de l'engineering et de l'industrie des corps gras serait particulièrement appréciée.
Langue anglaise indispensable.
Adresser CV sous référence 20.514 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS



THOMSON-CSF
recherche
INGÉNIEURS
GRANDES ECOLES
(ESE - ENST - Centrale - ENSAE).
— plusieurs INGENIEURS DEBUTANTS pour travaux d'étude en électronique et informatique ;
— UN INGENIEUR II B III confirmé en électronique pour projets système radar et traitement de l'information.
Transports gratuits par cars porte Sud de Paris et banlieue Sud. 41 h. 30 hebdomadaires.
Ecrire avec curriculum vitae, 1, rue des Mathurins, BAGNEUX (Hts-de-Seine).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPORTATION
de biens d'équipement de technologie avancée, en expansion continue, solidement établie depuis plus de 50 ans et disposant d'un réseau mondial recherche :
1o) Pour délégation HORS de FRANCE
CADRES SUPÉRIEURS
rompus aux affaires internationales. — Postes à pourvoir en ORIENT (Anglais courant exigé), en AMERIQUE LATINE (Anglais - Espagnol courants exigés).
2o) Pour le siège à PARIS
CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX
ayant au minimum 5 ans d'expérience contacts commerciaux et affaires internationales (Anglais ou Espagnol courant exigé).
Adr. C.V. dét., photo et prétentions, no 68.650, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENGINEERING à vocation INTERNATIONALE
recherche
pour un de ses établissements au PROCHE-ORIENT
un INGÉNIEUR confirmé
formation Grande Ecole ou équivalent
35 ans minimum
Ayant expérience entreprise en chauffage-climatisation pour bâtiments importants et constructions industrielles.
Il sera chargé d'assurer l'implantation du bureau d'études techniques et son animation.
De bonnes notions de langue anglaise sont nécess. Séjour à l'étranger prévu pour deux ans minimum.
Ce poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à n° 67.144, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

هكذا من الأجل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Import. Sté du 16e arrdt. rech.

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

Bonne format., bne présentat. pr représentat. produits industriels intéress. la manutention. Salaire fixe. Envoy. C.V. et prét. nº 86.448, PUBL. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002-PARIS, qui transm.

MOYENNE ENTREPRISE EN RAPIDE EXPANSION recherche pour son siège social à Asnières

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

FUTUR CADRE COMPTABLE

Ecr. lettre manuscrite, C.V., prétentions, ss nº 198758 B à BLEU 17, r. Lebel, 94-Vincennes qui transmettra.

GROUPE FRANÇAIS DE CONSEILS recherche

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

attiré par le métier de Conseil, et désireux de participer au développement d'un groupe pluridisciplinaire jeune et dynamiq.

EXIGENCES :
— Formation Grande Ecole.
— 3 a. d'expér. en organisation.
— Esprit méthodique et rigueur.
— Dynamisme.
— Sens des contacts.

Adr. C.V. man., ph. et prét. à SYNTHESES CONSEIL, 18, rue Violet, 75015 - PARIS sous référence 74 S 9.

SODETEG INTERNATIONALE

recherche

pr. assurer l'action commerciale de la Sté en ALGERIE

UN INGENIEUR ou CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

de formation supérieure

40 ans minimum

— Ayant l'habitude de contacts à haut niveau, tant auprès de Sociétés privées que de grandes Administrations.
— Connaissant l'Engineering général.

Cet ingénieur, qui sera basé à ALGER, sera chargé
— d'effectuer la prospection commerciale de la Sté,
— de négocier les contrats,
— d'assurer le suivi commercial général.

Ecrire av. C.V. dét. et prét. à nº 67.136 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

Nous recherchons

2 REDACTEURS

Sinistres qualifiés

en assurances incendies et risques divers

en assurances automobiles et responsabilités civiles

(MATERIELS, CORPORELS)

Toute demande justifiée par la pratique des sinistres (assurances) recevra une réponse. Discrétion assurée. Candidatures manuscrites comportant références et prétentions à adresser à nº 9.798, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cédex 02

CAISSE DE RETRAITE recherche

3 COMPTABLES

TITULAIRES B.E.C. et

2 AIDES COMPTABLES

TITULAIRES C.A.P.

5 X 8, emplois stables, avantag. socx. Ecr. avec C.V. et prét. C.P.P.O.S.S., 31, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e

---

BURROUGHS

DIVISION IMPRIMES

recherche

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

Hommes ou Femmes

pour vente IMPRIMES en INFORMATIQUE à

PARIS et PROVINCE

- Vous êtes diplômé (e) de l'enseignement supérieur ;
- Vous aimez négocier ;
- Vous désirez assurer rapidement des responsabilités importantes.

Nous vous offrons :
- Une formation permanente ;
- Une évolution de carrière par promotion interne ;
- Une rémunération annuelle de départ de 30 à 35.000 F.

Adr. C.V. à Michel CHAUVEL Sté BURROUGHS. Les Olympiades, 22, rue du Disque, 75645 PARIS-13e.

IMPT GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL rech. pour sa filiale à Paris 1er arrt UN JURISTE EXPERIMENTE à temps partiel, pour mise au point de contrats, révision des actes juridiques émanant de la banque, relation avec les conseillers juridiques extérieurs. Ce poste ne peut convenir qu'à un juriste ayant une longue pratique bancaire (Serv. Contentieux ou assimilés). Tél. 260-38-64 (poste 314)

Impte Société holding rech. ADJOINT CHEF COMPTABLE (H. ou F.), spéc. charg., quest. fisc., connaiss en informat. appr. Lieu travail Ouest Paris. Adr. C.V., photo, prét., à MARIGNAN Publicité, ss nº 302, 4, rue Rennequin, Paris-17e, qui trans.

PUISSANT GROUPE ANGLAIS DE CONSTRUCTION déjà installé en France recherche

DIRECTEUR GENERAL GERANT

Pour une nouvelle filiale spécialisée dans la construction coup par coup de maisons individuelles de standing. Les candidats doivent parler couramment l'anglais et posséder une très solide expérience technique dans la construction de maisons individuelles. Ecr. avec C.V., photo et prétent., BELL FRANCE 16, r. Baranger, 92100 Boulogne.

CENTRE SOCIAL de la Place des Fêtes AVENIRS Paris-19e rech. ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL. Poste Fonjep. Tél. pr rendez-vous : 208-36-21.

Sté Commerciale appartenant à groupe multinational recherche

CADRE

TECHNICO-COMMERCIAL (60.000 F)

pour développer ses ventes de produits chimiques dans la moitié sud de la France

— 25 ans minimum
— Formation technique et/ou commerciale de niv. supérieur
— Expér. de plusieurs années de vente de produits chimiques (liquides de préférence)
— Anglais courant
— Nbrx déplacements à prévoir
— Voiture indispensable
— Frais remboursés

Résidence Paris ou région Rhône-Alpes

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo, à : CHIMIVRAC 21, rue de Téhéran 75008 PARIS

C. ITOH ET CIE

SOCIETE JAPONAISE INTERNATIONALE

recherche

JEUNE CADRE IMPORT - EXPORT

Formation supérieure commerciale, bilingue anglais pour implantation, commercialisation de machines industrielles.

Pour rendez-vous téléphoner : 538-24-08.

INGENIEUR ELECTRONICIEN Laboratoire de recherche offre poste CNRS à l'E.N.S., Paris-5e. Prendre contact 707-42-00.

ORGANISME DE FORMATION recherche ANIMATEUR, de préférence expér. radio. Bon niv. économ. Pour milieu maritime. Adresser C.V. détaillé et lettre manuscr. Ecr. nº T 59.904, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (20e)

BANLIEUE OUEST (desservie R.E.R.)

IMPORTANTE INDUSTRIE

fabrication

MATERIEL SCIENTIFIQUE

le leader de sa profession offre bonne situat. stable à

INGÉNIEUR

service

EXPORTATON

Formation INSA ou similaire. Eventuellem. débutant. Langue anglaise absolument indispens. Allemand souhaité.

Il sera répondu à tte lettre man. accompagnée C.V. détaillé, adr. à B.E.O. (Réf. 6.025) 3, rue de Téhéran, 75008 Paris. DISCRET. ABSOLUE ASSUREE.

---

30 KM SUD DE PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

offre dans une de ses usines (1.000 personnes) une excellente situation à

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

En dehors des tâches classiques de la fonct., ce cadre sera plus spécial. chargé des probl. hum. et de la gestion du personnel.

Ce poste ne pourra convenir qu'à un collaborateur de 35 ans min., alliant solide culture générale à expérience dans poste similaire.

Emploi disponible immédiat. ou entrée en fonction à négocier.

Il sera répondu à tte lettre man. accompagnée d'un C.V. détaillé, indiq. rémunér. actuelle, adr. à B.E.O. (Réf. 6.020) 3, rue de Téhéran, 75008 Paris. DISCRET. ABSOLUE DE RIG.

NECESSITE HABITER PROXIMITE USINE

Ecole technique Saint-Nicolas préparant CAP mécanicien, ajusteur, tourneur, fraiseur, dessinateur industriel, mécanicien auto, recherche

1 SURVEILLANT D'EXTERNAT

1 CHEF TRAVAUX COMPETENCES

pédagogiques et techniques. Tél. : 736-31-90.

STE GESTION 2000

OFFRE SITUATION POUR **INGENIEURS** B.A. G.C.

EXPERIENCE EXIGEE TEL. 878-73-04

Petite régie, 15 ans activité, ch. pour direction Homme 55 ans mini., posséd. tres qualités prof., bien introduit Agences. Conviendrait particulièrement à retraité dynamique. Envoyer C.V., à nº 7.121, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Société immobilière surtout Rénovation recherche d'urgence

1 DIRECTEUR SERVICE JURIDIQUE

Pour mener très rapidement et à bonne fin une moyenne de 100 procès. Le candidat devra être hautement qualifié, licencié ou docteur en droit, gde expérience des procédures pour travailler en collaboration avec les cinq avocats de la Société. Envoyer C.V. très détaillé. METAYER, 164, r. Fg-St-Honoré, Paris (8e), réf. 618, qui transm.

Cie Assurances recherche

J.H. ou J.F.

BAC ou capacité droit ou niveau pour son département sinistres. Mise au courant assurée. Ecr. nº 9789 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

COMPTABLE H.

qual. Tél. Cineco : 225-11-94, 95.

LABOLANGUES CETRADEL recherche

PROFESSEURS

TOUTES LANGUES
— Possédant obligatoirement une carte de travail de professeur depuis plus d'un an ;
— Ou bien ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ;
— Expérience pédagogique.

Env. C.V. rapidement à : LABOLANGUES 2, rue des Italiens, PARIS-9e.

STE DE CONSTRUCTION MACHINES-OUTILS proche banlieue NORD recherche

PROGRAMMEUR

DISQUES - Expérimenté IBM 3/10 - GAP 2. Expérience gestion industrielle souhaitée.

Horaire 42 h. 3/4 en 5 jours.

Adresser C.V. et prétentions à nº 68.210 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CIE ASSURANCES PROCHE SAINT-LAZARE recherche

Un (e) REDACTEUR (TRICE)

RISQUES DIVERS CONFIRME (E) PAR PRATIQUE PROLONGEE DANS CIE D'ASSURANCES OU CABINET DE COURTAGE. Ecr. nº 9316 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Important groupe magasins recherche

CHEF COMPTABLE

De préférence formation ESSEC, SUP DE CO ou préparat. expert. compt. Age : 35 ans minimum. Ecr. av. C.V. à F.M. RICHARD Expert-Comptable, 7, avenue de Friedland (8e), qui convoquera.

SODETEG ENGINEERING

recherche

dans le cadre du dévelop. de ses activités industrielles

France et étranger

INGÉNIEURS SERV. COMMERCIAL

— Formation cciale supérieure.
— Minimum 30 ans.

Les candidats devront avoir :
— Expérience de l'Engineering.
— Habitude de contacts à tous les niveaux.
— Parfaite connaissance de l'ANGLAIS.

Ils seront chargés :
— D'effectuer les prospections commerciales.
— De négocier les propositions et contrats.
— D'en assurer le suivi commercial.

Poste à PARIS (banlieue Sud)

Nationalité française exigée

Ecr. avec C.V. dét. et prét. à nº 67.141 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE

D'ELECTRONIQUE

PARIS-SUD recherche :

UN GESTIONNAIRE INDUSTRIEL

(Cadre ou assimilé)

Pour : gestion des stocks, gestion des travaux en cours, analyse des coûts de production, programmes industriels et contrôle budgétaire des sections.

Avantages sociaux, 13e mois samedi libre.

Envoyer C.V. dét. avec prét. Nº 70.228, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

A.O.I.P. Navigation recherche :

INGENIEUR

ETUDES ET DEVELOPPEM.

Il faut pour ce poste :
— UNE SOLIDE FORM. GLE D'UNE GRANDE ECOLE : E.S.E., Centrale, A.M. ;
— Une très longue connaiss. de la théorie des asservissem. ;
— Une bonne pratique de l'utilisation des circuits intégrés, linéaires et digitaux ;
— Goût de la création et de l'imagination.

Rémunération sera fonction des aptitudes et des connaissances. Ecrire avec C.V. et prétentions, A.O.I.P. NAVIGATION, B.P. 301 - PARIS-XIIIe.

GROUPE DE SOCIETES D'ASSURANCES

du secteur privé recherche pour service médical autonome

MEDECIN DU TRAVAIL

(C.E.S. et posséd. expérience), à tps partiel, 28 à 30 h p. sem.

Ecr. s/réf. 2.364 Gautron Pub., 29, r. Rodier, 75009, qui trans.

JOURNALISTES

demandés par journal normand.
— 1 Secrétaire de rédaction ;
— 2 Rédacteurs locaux ;
— 2 Stagiaires ;
— 1 Photographe.

Ecrire à SOCPRESSE, 12, rue PRESBOURG. — 75116 PARIS.

GROSSISTE PHOTO - CINE, PARIS-XIIIe, recherche :

VENDEUR PHOTO

qualif., spéc. surt., sens profess. Ecr. CV et prét. s/nº 4.684, à : L. Tournay, 5, cité Pigalle-9e.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCES MALADIE DE PARIS recherche

BACHELIERS

Libres de suite. Se présenter : 17/19, rue de Flandre, Paris-19e, de 10 heures à 16 h. 30 (bureaux fermés le samedi).

Société d'importation de Matériel Electronique recherche pour Région Parisienne

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCAL

Pour vente composants électroniques actifs et passifs. Expérience commerciale en clientèle informatique souhaitée.

Env. lettre man. C.V. avec numéro de téléphone si possible à Nº 68.068, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Le Centre de Programmation de la Marine recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

DEBUTANTS

PROGRAMMEURS

Pour participer à la réalisation des systèmes informatiques temps réels embarqués.

Adresser lettre manus. et C.V. C.P.M. — 75732 Paris Cedex 15.

Société 13e en pleine expansion recherche pour son P.-D. G.

CHAUFFEUR DE MAITRE

confirmé, 40-45 ans, marié, enfant, bonne présentation. Téléphoner pr rendez-vous 584-04-01, poste 20.

KEELY SERVICES

Société Internationale Récemment implantée en France, recherche pour assurer la responsabilité de la comptabilité à son siège de PARIS

COMPTABLES

— expérimenté. Niveau DECS ;
— bilingue français/anglais ;
— promotion rapide ;
— salaire intéressant.

Ecrire à nº 1.032, PARFRANCE P.A. 4, rue Robert-Estienne, Paris-8e, qui transmettra.

URGENT

CABINET COMPTABLE cherche

COLLABORATEUR

TRES COMPETANT LIBRE DE SUITE. Ecrire avec C.V. et prétentions SOPARC, 52, rue de Turbigo, 75003 PARIS.

1re STE ANGLAISE ELECTRONIQUE

Renommée Mondiale FERRANTI recherche Jeunes Ingénieurs ou Techniciens, service après-vente, connaissance contrôle numérique, système digital, machine 3 dimensions. Anglais courant. Voiture indispensable. Formation assurée. Ecrire C.V., BARRE, B.P. 46, ISSY 92133.

Organisme public rech. H. ou F. Bac G2 + BTS, IUT (ou niveau) Poste ANIMATION et stage de Formation des Artisans dans domaines : comptabilité, gestion, organisation. Expér. professionnelles et qualités pédagogiques seraient souhaitables. Discrétion et étude de toute candidature. CHAMBRE DE METIERS, 2, bd Crété-Preignard 77130 MONTEREAU. (tél. 432-20-87 +)

Importante société en pleine expansion recherche pour Paris, région parisienne, Conseillers en épargne. Ce poste conviendrait à des personnes très dynamiques et ayant les connaissances commerciales exigées. Après stage de formation aux techniques financières et commerciales. Nous offrons :
— Un statut salarié ou indépendant.
— L'intégration dans une équipe qui a fait ses preuves.
— Une diversité de produits financiers.

Envoyer C.V. et photo, Placement Conseil, 67, quai d'Orsay, Paris-7e.

Préfecture des Hauts-de-Seine, Direction départementale de l'Equipement recherche pour son Atelier d'Informatique

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR Format. sciences économiques, D.E.S. Econométrie, 1 an d'expérience minimum

1 PROGRAM. FORTRAN-COBOL 1 an d'expér. min. sur IBM 360 ou 370. Ecr. cur. vit. av. photo et prétent. au 41, rue Thiers, 92100 BOULOGNE.

Offre à INGEN. ORGANISAT., libre temps partiel, particip. à diagnostics et trav. entreprise moy. import. région Paris. Adr. rét. C.V. et photo. Discrétion assurée. Ecr. Nº 7.118 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRUNDIG FRANCE

recherche pour son siège social à NANTERRE

PROGRAMMEUR

GAP 2

Très expérimenté. Libre rapidement. Expérience bandes et disques indispensable.

Avant. socx. 13e mois, rest. entr.

Env. C.V. et prét. Serv. person., 107-111, av. Georges-Clemenceau, NANTERRE.

Laboratoire universitaire PARIS-5e, recherche INGENIEUR SYSTEME ayt expérience minicalculateur. Tél. : 336-25-25 - 325-12-21, poste 48-04.

Ch. prof. maths. termin. C. contrat assoc. mi-tps, 2e cycle ou tps complet av. autres classes Tél. (16-23) 83-25-88 et prof. physique 2e cycle, 13 ou 15 h. contrat assoc. 2e cycle tél. (16-23) 83-25-88, possib. logem.

ECOLE SECONDAIRE MIXTE sous contrat association proche banlieue Paris recherche

PROFESSEUR LICENCIE

masc. ou fém., en HIST.-GEO. ou SCIENC. NAT., ou ANGLAIS, ayt min. 30 ans d'âge et 5 ans enseign. en école second., intér. par recherche pédagogiq., susceptible assurer TACHES DE COORDINATION-ANIMATION 8 classes second cycle et SERVICE PARTIEL dans spécialité. — Adres. C.V. manuscrit, nº 1.194, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRUNDIG FRANCE

recherche pour sa comptabilité clients

1 COLLABORATEUR

Très bonnes connaissances problèmes crédit clients et recouvrement. Très expérimenté. Salaire intéress. Avant. sociaux.

Env. C.V. et prét. Serv. person., 107-111, av. Georges-Clemenceau, NANTERRE.

LABORATOIRE REGIONAL DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST PARISIEN B.P. 108, 78190 TRAPPES recherche

UN TECHNICIEN SUPERIEUR CHIMISTE

pour études et recherches domaine pollution de l'eau. Connaissances en absorption atomique et en électronique appréciées.

Dégagé des O.M. Permis de conduire V.L.

Ecrire avec curriculum vitae.

SAGA

Groupe spécialisé dans l'activité d'auxiliaire de transports

recherche

UN AUDITEUR INTERNE

Les candidats doivent obligatoirement :
- être diplômés d'études supérieures (E.S.S.E.C., H.E.C., Sup. de Co ou équivalent) ;
- justifier expérience de 2 ans minimum dans cabinet audit externe ou, de préférence, service d'audit interne ;
- connaître et pratiquer la langue anglaise.

Le poste exige des déplacements, notamment des séjours en Afrique noire (3 à 4 mois/an en 4 ou 5 séjours), ouvrant droit à des congés supplémentaires.

Avant. sociaux d'un gd groupe. Réelles perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Adress. lettre man., C.V., photo et prét. à Direction du personnel sous référence 4.017. SOCIETE SAGA, Tour Atlantique, CEDEX nº 6, 92080 PUTEAUX - LA DEFENSE.

Pensionnat Paris demande

PROF. MATH.

6e et 5e temps complet. Ecrire avec référ. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS S/réf. 68.264.

proposit. com. capitaux

Partic. posséd. Dépôt 6.000 m² dont 600 m² fermés. 15 km de Clermont-Fd, 1 km gare SNCF, 3 bureaux, téléphone, recherche collaboration av. firme import. pour stockage et éclatement de marchandises pr la région du Centre. Ecr. Havas 63.000, Clermont-Ferrand. nº 69.968.

GEORGE V. Pour Chambre de Commerce disp. 90 M2 BURX LUX. 14 lign. tél. Etud. ttes propos. comm. BAL. 28-15.

Un de nos clients est intéressé par l'acquisition d'une affaire industrielle ou de négoce en gros.

Ecrire ou tél. pr rendez-vous : G.F.C. 103, rue de la Pompe, 75116 PARIS. 553-89-29 ou 87-55.

cours et leçons

ANGLAIS MRS THOMPSON Dipl. Oxford. 633-17-16.

Maths Leç. part., rattrap. rap. LOU. 84-97, midi à 14 h.

occasions

Salon Aubusson L. XVI, 5 pièces - Impec. et objets d'art. M. Brosse 6, av. Watson-Alençon.

Meubles anciens et bibelots intéressants à vendre suite décès. 772-45-03.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut MER. 26-73

emplois féminins

COMPTABLES

Très importante entreprise métallurgique IVRY, recherche :

— 1 COMPTABLE FEMME
Niveau B.P. ; 30 ans minimum pour établir bilan et compte d'exploitation (Réf. 2312)

— 1 COMPTABLE FEMME
BSEC ou BTS pour comptabilité générale Minimum 3 ans d'expérience. (Réf. 2313)

— 1 COMPTABLE FEMME
BSEC ou BTS pr comptabilité analytique Minimum 3 ans d'expérience. (Réf. 2314)

Ecrire en précisant la référ. du poste choisi

SEREP 43, rue de Lisbonne 75008 - PARIS.

Société COURBEVOIE

cherche pour son PRESIDENT

SECRÉTAIRE DIRECTION

premier ordre

parfaitement bilingue ALLEMAND/FRANÇAIS - ANGLAIS courant

Excellente dactylo — baccalauréat de préférence 25 ans minimum.

Travail varié — rémunération intéressante. Position CADRE — Cinq semaines congés

Adr. curric. vitae manuscrit, nº 68.984, CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris-1er, qui transm

---

Société en pleine expansion rech. pour son P.-D. G.

SECRETAIRE

STENODACTYLO bilingue français-allemand confirmée, bonne présentation. Téléphoner pour rendez-vous : 584-04-01 (poste 20)

STE GESTION DE BIENS quart. Concorde, recherche **DACTYLO** CONFIRMEE Libre immédi. TEL. : 260-88-31.

Sté de Luxe. Quartier Vendôme, recher. J.F., min. 22 a., secrét. sténodact., conn. angl., libre de suite. Pour R.d.V. : 260-30-90.

Avoué Cour ch. secrétaire tr. expér. tél. 233-56-34

Ch. sténo-dactylo mi-temps Env. C.V. et prétent. à D. Ferembach, 1, rue René-Panhard, 75013 - Paris

---

URGENT. Direct. labo. scientifi. Orsay, recher. Secrét. mi-temps, bonne dactylo, excel. connaiss. anglais. Tél. 907-78-21, poste 398.

Sté de Luxe. Quart. Vendôme, recher. J.F. comptable, minim. 23 ans, expér. souh. compt. gén. clients, fournisseurs, déclarat. fiscales, libre de suite. Tél. pour Rendez-vous : 260-30-90.

INFIRMIERES D.E. pr serv. médecine, chirurgie et soins intensifs. INFIRMIERES D.E. PANSEUSES D.E. Poss. logem. Travail plein temps et mi-temps, de 15 à 20 h. Avantages sociaux. Tél. 637-72-00, Poste 679 ou écr. : HOPITAL AMERICAIN B.P. 109 - 92202 NEUILLY-SUR-SEINE

Couple canadien en bébé ch. J.F. temps complet. Tél. entre 18 et 20 h. 527-70-52

Antiquaire ch. J.F. distinguée pr tenir intérieur mat. 553-42-28.

Part-time help wanted : Paris branch of Canadian Company needs part-time stenographic assistance. Good typing and english capability required, hours flexible, please write : Chemetics La Boursidière R.N. 186, 92350 Le Plessis-Robinson

---

DACTYLO

CHEF DE GROUPE

Niveau Bac pour petit secrétariat Editions scolaires. Se prés. 9 h-12 h ou 14 h 30-18 h : PEDAGOGIE MODERNE 17, villa d'Alésia-14e (à haut. du 111, rue d'Alésia) - Mº Alésia.

AGENCE PUBLICITE recherche

SECRETAIRE STENODACTYLO

Envoyer C.V. + photo + prét. Ecr. Nº 6.551 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

CHEF DE FABRICATION

EDITION, PRESSE PERIODIQUE

21 ans d'expérience dans très important Groupe d'édition et de Presse périodique. Dynamique. Libre pour cause de restructuration. Cherche poste similaire ou Adjoint au Directeur Technique dans Edition, Presse périodique, Edition publicitaire, Imprimerie ou service publicité intégré, Imprimerie, Papeterie.

De préférence Paris ou proche banlieue, accepterait province si logement assuré et collège ou lycée de garçons à proximité. Ecr. nº 1657, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), q. tr.

INGÉNIEUR A.M.

34 ans, 9 ans expérience : B.E. + organisation-gestion chantiers Bât. et Indust. + Conseil Formation - Management. IAE (1973-1974). Esprit volontaire, rigoureux, nuancé par excellent contact personnel. Culture générale étendue. Aptit. au travail d'équipe. Sens aigu de l'économie. ITALIEN - ALLEMAND. Disponible immédiatement. Recherche importantes responsabilités FRANCE ou ETRANGER. Ecr. nº 77190, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Cadre expérimenté SICOMI 32 ans, recherche poste de responsabilité ds banque ou établiss. financier. Ecr. nº 7122 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

EXPORTATION

Jeune ingénieur d'affaires 3 a. organisat. et gestion de projets de construct., parl. couramm. angl., arabe, IAE, goût pr négociat., recherche organisme financ. ou entrep. dynamique tournés vers

PAYS ARABES

Ecr. nº 51675 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

FRANC. - 38 A.

CORRESPONDANCIER TRADUCTEUR

commerc., parlant et écrivant ANGLAIS, ESPAGN., ITALIEN, bonnes connaissances allemand, cherche situat. rapport langues.

PARIS OU BANLIEUE SUD

Ecr. nº 1183 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR DE PROJET

32 ans, réf. sérieuse engineering alimentaire, angl., esp..

Capable de :
— Rechercher des affaires ;
— En réaliser le montage économique, financ. et techniq. ;
— Négocier des contrats ;
— Assurer le suivi d'exécution ;

cherche poste à responsabilités dans bureau d'études d'un groupe industr. ou société d'engineering faisant de l'entreprise générale.

Ecr. nº 7.190, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F., 26 a., maîtrise sc. biol., ch. poste documentaliste ou anal. Ecr. Nº 1.186 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C. 38 ans, 5 ans expérience directeur commercial ou directeur adjoint soc. fabric. prod. gde consomm. cherche poste directeur ou dir. adjoint soc. C.A. supér. à 50 millions de francs, banl. sud Paris ou Paris ou gde ville du Sud ou capitale étrangère, langue angl. ou esp. Ec. Nº 7.104 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. Hôtesse, secrétaire administrative, sténodactylo, notions angl., ch. place stable 6e, 14e arrond. ou banlieue Sud. Ecr. Nº 6.553 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur grande école, 27 ans, certifié urbanisme Ecole centrale, stage U.S.A., ch. emploi temps plein ou partiel dans recherche opérationnelle, thèse, mathém. appliquées en architecture et urban. Ec. Marc Berman, 53, r. Brill.-Savarin, 75013 Paris.

J. H. dynam., habitude contacts hum., lib. O.M., format. de base licence en droit privé et diplôme d'allemand, intéressé par tout emploi permettant initiative et évolutif dans milieu juridique - tel cab. conseil - ou en dehors. Ecr. nº 1.188, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. H. 22 ans, créateur arts graphiques, étudie toutes proposit. Ecr. nº 1.189, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille 25 ans, maîtrise d'histoire, cherche emploi mi-temps dans enseignement libre Paris. Téléph. 580 - 94 - 53.

J. H. 28 ans, esprit d'initiative, sens respons., lic. hist.-géogr., maîtrise histoire D. O. M., ch. emploi : collectiv. locales, anim. cult., admin. publique ou privée, tourisme, etc. PETITPRETRE, Bt 65, nº 98, 52100 Saint-Dizier.

J.F. ch. emploi région indiffér. Psychotechnicienne ou adjointe bur. de recrutement du person., 5 ans expérience en psychiatrie.

Ec. Havas, 77007 Melun, nº 2.259.

Jeune sage-femme célibataire, diplôme 3 ans, cherche poste fixe région parisienne dans hôpital uniquement. Libre début octobre. Ecrire EREL CONSEIL, sous référence 927/A74, B.P. 681, 57011 METZ CEDEX.

J. F. 23 ans, SECRETAIRE, connaiss. allemand, cherche emploi Allemagne de l'Ouest, région indifférente, minimum six mois. Libre courant novembre. Etudierait toute proposition. — Ecrire HAVAS LYON, 5.044.

Comptable principal, chef de groupe, 26 a., B.S.E.C., probat. D.E.C.S., 5 ans expér., connaiss. trésorerie, cherche situat. équivalente banlieue Sud si possible. M. PESTEL, 74, rue Emile-Zola, 94260 FRESNES. Tél. 350-90-88.

J.F. 25 a., lic. russe, conn. all., ch. empl. enseign., traduct., etc. Ecr. nº 7.114, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 24 ans, maîtrise philo, ch. emploi profess. ou autre temps complet ou partiel. — Mlle DE TOURRIS, 15, rue Jankowski, 72000 LE MANS.

J. H. 24 ans, 7 ans de banque serv. caisse, titres, port, banque B.P. banq., ch. sit. d'av. banque. Ecr. nº 7.107, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chromiste offset ch. emploi stab. Ecr. nº 8.663, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Dr Ing. spécial. synth. organ., amélior. procédés, établis. progr. de rech., ch. dir. tech. ou scient. ou poste équiv. ds entrepr. dyn. Rég. de préfér. Sud de la Loire. Ecr. nº 1.179, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME 31 ans, maîtrise chimie D.E.S. traitement des eaux, expérim., ch. situation en rapport. Etudierait toutes propositions.

Ecrire HAVAS LYON, 5.110.

J. Fme DOCUMENTALISTE, 11 a. expér. org. intern. Posséd. angl., all., dan., ch. poste resp. Maugis, 16, r. Fourcroy, Paris.

Resp. administ. chef comptable 29 a., nat. franç., 8 ans Afrique francophone ch. situat. équival. dans société de Bâtiment T.P. ou société commerciale France ou outre-mer. Libre de suite. Ecr. Nº 1.152 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 32 a., anc. journaliste, 4 ans responsable des relations publiques dans importante firme américaine à l'étranger. Anglais écrit et parlé, cadre, cherche situation simil. France ou Europe. Ecr. Nº 77.172, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. transm.

J. H. 27 a. D.O.M. Maîtrise de gestion. Certif. marketing et fiscal. ch. empl. Paris, rég. par. Ecr. Nº 1.199 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 a. Lib. obl. mil. Etud. sup. litt. ch. empl. intér. ts dom. Ecr. Nº 77.226 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q. t.

H. E.S.C.P. 1 a. exp. ch. emploi mi-temps ou 3/4 pr cont. études. 805-29-64, 9-12 h. - 15-18 h.

ETUDIANT EN DROIT 22 a. Dég. obl. mil. ch. empl. mi-temps. M. Faizze, 45, rue Pouchet, PARIS-17e, tél. 229-24-10.

Jeune fille 25 ans habitant Paris-7e, licenc. droit privé ch. emploi chez conseil juridique. Tél. : 960-08-23.

J. H., 25 a., dég. O. M., lic. Let. Mod., maîtr. Ling. en cours, ch. empl. Presse, Edit., Pub., etc. Tte prop. étud. Rég. indif. DESPIT, 17, rue du Bec. 76000 ROUEN.

J. H., 28 a., maître ès sciences, dipl. 3e cycle psycho-physiologie, ch. emploi recherches laborat. ou autre poste en rapport avec études. Ecr. pr C.V., Brille, 6, r. des Rasselins, 75020 Paris.

J. F., 25 a., MAITRISE LETTRES CLASSIQ. admissibilité C.A.P.E.S., rech. Poste enseignante rég. parisienne. Disp. de ste pr. C.V. Ecr. nº T 059894, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

J. F., 23 a., dipl. B.T.S. secrétaire sténodactylo, bonnes not. angl. et de droit, ch situat. stable Paris ou banl. Sud. Libre de suite. Ecr. Nº T 059.906. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, q. tr.

J. Fme, bonne présent. dynam., cultivée, expér. profess. Excell. allemand - Angl. courant, ch. sit. Paris. Lib. de ste. 548-80-47.

J. H., 24 a., Dég. O. M., Lic. Sc. Eco., parlant anglais, russe, italien, ch. poste ingén. commerc. Eventuell. ds société import-export. Ecr. Rozanski Michel, 100, r. de Belleville, 75020 Paris.

J. H., 24 ans, lib. O. M. MAITRISE DE GESTION Anglais cour., allemand, expérience de la vente, cherche poste INGENIEUR COMMERCIAL Eventuel. ds sté import-export. ERLICHMAN Francis, 76, rue des Héros-Nogentais, 94130 Nogent-sur-Marne.

Licencié en Droit, 48 ans, 19 ans expérience chef personnel en France, actuellem. responsable administratif gde société Outre-Mer, désireux rentrer France pr raisons familiales, ch. emploi nature identique Midi ou Sud-Est préférence proximité ville universit. Ecr. HAVAS NIMES nº 55.788 qui transmettra.

H., 25 a., D.E.S. Sc. Eco + IAE angl. cour., diplôme chbre Comm' expér. market., disp. 5 mois. France, étrang. Ecr Nº 77.165, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. tr.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

bureaux bureaux

CHATOU



BUREAUX TERMINÉS A LOUER 200 à 2.500 m2 260 F LE M2 H.T.

H. LE CLAIR - ELY. 69-36

CENTRE PARIS
Bureaux mblés, GD STANDING, nous louons toute superficie avec service ultra-moderne, secrétar., télex, récept. trilng., etc., à la journée ou au mois. Téléphone : 770-98-12.

NOUVEL ORLEANS
97-99, av. Gal-Leclerc, Paris-14e, 135 m² burx + téléphones. Bur. de vente sur place. — 589-55-74.

constructions neuves

Encore qq. appartements dispon.
Le 3 P. 2e étage, 170.000 F, parkg, cave compris.
Le 4 P. 1er étage, 183.000 F, box, cave compris.
Ferme et définitif. Crédit 80 %.
Mo MAIRIE-de-MONTREUIL
C'est votre meilleur placement
RESIDENCE LAURIAU GAILLARD
Grand confort. 14 ter à 20, rue Gaston-Lauriau - 93 Montreuil. Visite après-midi mercredi ; dim. et sam. toute la journée, ou S.A. AZED - 25-27, boul. Richard-Lenoir - Paris (11e) 355-35-34 (lignes groupées)

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montébello)
Exception., ds parc boisé 9 ha, maisonn gd stdg, 5/6 P., cuis. équipée, S. de B., douche, dble garage, chauffage électr. A partir : 360.000 F. Visite, s/place, ts les jrs, de 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi, chemin du Cordon, 78350 Jouy-en-Josas. Les Metz. — Tél. : 946-21-16.

locaux commerciaux

A VENDRE brut de décoffrage PARIS (14e)
angle 23, rue Tombe-Issoire et 26, rue Emile Dubois, LOCAL de 90 m² rez-de-chaussée + 2 sous-sols de 170 m². LIVRAISON AUTOMNE 1974. Renseign. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 56-70.

Sté ch. pet. imm. burx 750 m² envir. à louer ou à acheter : 7e, 8e, 16e, 17e et Neuilly. Téléph., matin avant 11 h. : 722-64-05.

fermettes

90 km PARIS Splend. fermet. B. séj., 3 ch., cuisine, vaste écurie, grange, 4.000 m². B. terr. Prix 100.000 F av. 20.000 F, long crédit **AVIS** 2, rue Gl-de-Gaulle, Sens (16-86) 65-09-03 ou 278-09-51.

terrains

CROISSY-sur-SEINE R.E.R. Ouest
Terrain 853 m2. Toute viabilité. Branchements réalisés. Prix 195.000 F t.t.c. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-98

AU CŒUR DES ALPILLES
Entre Les Baux et Saint-Rémy-de-Provence, terr. prêts à bâtir, 2.000 à 5.000 m² et plus, eau, électr., téléph. Agence MORO, 23, boulevard Victor-Hugo, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (16-90) 92-14-75.

appartem. achat

URGT. Rech. APPT 5-6 PCES, préfér. 7e ou 16e. M. HENRY, 8, RUE CAMOU 75007.

locations non meublées

Offre

SIMPLON, 4 PIECES, sur rue, tél., asc., tout confort, soleil : 1.300 F tout compris. 254-96-17.

PUTEAUX, 76, BD WALLACE, gd studio, 42 m², terrasse, dern. étage, tt cft, 700 + ch. 250-62-39.

immeubles

VIIe - Près Bon Marché
Propriétaire vend dans bel immeuble restauré : MURS DE RESTAURANT, MURS de galerie tableaux. Location par baux de 9 ans récents. Rapport 10 % assuré par commerces en pleine activité. Placement intéressant. (Révision triennale.)

XXe - PRES NATION
Vend tout le Rez-de-Chaussée d'immeuble restauré récemment à 10 mètres du métro. Locataires en place. UN GRAND PRESSING ET UN GRAND MAGASIN CONFECT. Placement d'avenir et sûr. GIRPA - Le Propriétaire : 325-56-78 + 25-25.

villas

URGENT. Villa réc., 8 P. princ., tt cft, gare proche, banl. Nord, GOUSSAINVILLE : 215.000 F. Téléphone : 967-45-76.

viagers

Rech. viager impt ou nue-pté lib. ou occup. Expert. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris. - Téléphone : 700-00-99.

appartem. vente

Paris

BASTILLE Dans résidence 17e S. Raviss. STUDIOS ET DUPLEX S/JARDIN D'AGREMENT ensoleillé. Bur. vente s/place : 45, RUE DE CHARENTON 10 h à 18 h. - TEL. 343-46-69.

MUETTE Imm. récent, stand. 6e étage. Balcon, calme. Lux. 2 P., 80 m², tr. bien distribué. 510.000 F. - 637-25-28.

GEORGES-MANDEL (près)
240 M2 - 3.700 F le M2. Une partie à moderniser CIABA - 720-66-66.

RUE DE ROME
B. 4 P., 105 m², tt conft, tél. CIABA. Téléphone : 720-66-66.

XIIe - PRES MARAIS - GIRPA
Restauration de style d'un très bel immeuble dans rue calme : 87 PETITS ET GRANDS STUDIOS + DUPLEX. Possible grande surface, grand confort. Poutres apparentes. Fenêtres à petit bois. Décoration en harmonie. Ascenseur, vide-ordures. Unités très recherchées pour placement. Location et gestion assurées. GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

R. des PYRENEES. Pr. Nation, ds imm. p. de t., 4 P., C., tt cft, tél., 82 m², 1er ét., asc., habit. ou libéral. TR. URGENT. 343-32-67.

PART. VD RUE LA FAYETTE, ds imm. de gde classe, appart., liv. dble + chbre, tél., s. de b., wc, 60 m² s/jard. Intér. Prix : 150.000 F. RIC. 21-50, Poste 703, ou. 602-44-92, après 19 heures.

CARDINAL-LEMOINE
Ds imm. XVIIe s., appart. de caract., donnant s/jard. privat., fontaine pierre, dallage marbre, verdure, gd liv. poutres appar., chbre, S. de B., wc, C., chauff. centr. Imm. + belle cave voûtée amén. en chbre. EXCEPT. Vis., mercredi, jeudi, 16-20 h., 42, r. des Boulangers. 409-61-45.

V.-HUGO. Propriét. vd magnif. DUPLEX, 2 P., tt conft, décoré, balc. 385.000 F. — BAL. 07-36.

XIXe - LAUMIERE
Propriétaire vend dans immeuble restauré entièrement 35 STUDIOS, TOUT CONFORT. Prix intéressants et location à importante rentabilité. Exceptionnel pour placement car petites surfaces. GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

MARAIS. Ds splend. imm. P. de T. XVIIe, gd 2 P., C., cft, 4e s/rue : 195.000 F. - 343-32-67.

Mo Jussieu, r. Fossé-St-Bernard, ds imm. rav., b. stud., C. éq., s. de b., wc sépar., impec., tél. Vue dégag. 115.000 F. 343-62-14.

Mo VOLTAIRE. Propr. vd, 34, r. de la Folie-Régnault, 11e, plusieurs 2 P., cft, asc., chff. cal. S/place, Vendr., sam., 15-19 h.

Alésia, b. imm., 4 P., 100 m², tt cft + serv. 370.000 F. 589-49-34.

Parc Montsouris, stud. 34 m² + box, imm. gd standg. 589-49-34.

Mo Mairie d'Issy, pavillon de 4/5 P., tt cft, sur 270 m² terr., 2 garages. — Tél. : 589-49-34.

Région parisienne

Asnières, 3 P., tt cft + park. : 147.000 F + C.F. - 733-62-99.

VAUCRESSON. 5 minutes gare, plain-pied, 110 m², jard. privat. 300 m², liv. 40 m² + 2 chbres rem. à nf, 300.000 F, créd. 80 %. DEGUELT : 926-13-12.

Direct sur bois de Vincennes : 3 Pièces, cuisine, s. de b., chauffage central, 180.000 F + box 20.000 F. - Tél. : TUR. 97-61.

NEUILLY - INTROUVABLE : 133.000 F, 2 P., tt confort, état NEUF. CALME. Tél. : 727-05-37.

propriétés propriétés

A 20 MINUTES DE LYON PRÈS R.N. 6
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ TOUTE MEUBLÉE EN MEUBLES ANCIENS
— 26 Chambres tout confort.
— Moquette partout.
— Et chauffage central neuf.
— Grande salle à manger Bressane avec trophées de chasse et cheminée majestueuse.
— Salons.
— Jardins Anglais 8.000 M.
PRIX 1.300.000 F.
Renseignements TEL. (85) 37-01-35

A VENDRE DOMAINE 65 KM. PARIS, 2 MAISONS, 9.000 M2 TERRAIN A BATIR, SPACIEUX BATIMENT 180 M2, très beaux arbres, GRAND GARAGE. 4 PET. BATIM. AUTOROUTES A-10, A-11 et RN 10 : 700.000 F. Ecr. no 7.013, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FLEURINES - Pr. SENLIS
42 kilomètres par autoroute : belle maison, 360 m², 3 niveaux, jardin boisé 2.500 m², impeccable. Soleil. - ODE. 42-70.

NORD DE CHARTRES
90 km de Paris. Ppté campagne ou ppie, de plain-pied, 3 pièces, cuisine, office, salle d'eau, w.-c., chauff. central. Dépend. amén. Cave. Grenier. Jardin 3.000 m². Prix 144.500 F. - Crédit 80 %. **CHARON** 2, av. Gl-Leclerc RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR. 26-76

pavillons

R.E.R. Nogent, pavillon 2 Pces, cuis., S. de B., chauff. centr. : 120.000 F. — Tél. : TUR. 97-61.

appartem. vente

Paris

ESPLANADE INVALIDES
SOMPTUEUSE RENOVATION DANS UN CADRE EXCEPT. Il nous reste quelques studios en duplex, traités luxueusem. Avec ascens. Très bne rentabil. ass. Poss. tél. et garage ds imm. Vis. s. pl. ts les jours, 12-19 h., 40 BIS, RUE FABERT (7e).

R. AUTEUIL. Ptaire, à rénover. **3 P.** DUPLEX + TERRASSE. Px except. - 549-60-07.

Mo GAMBETTA VUE SOLEIL
STUDIO, balc., tt cft, tél., park. Vis. vendredi 13, 14 à 19 hres. 14-16, rue Annam. — 331-89-46.

TROCADERO Splend. appart.
135 m2 + TERRASSE 70 m2. Chambre service. — 325-46-55.

CHPS-ELYSEES. Imm. récent. STUDIO tout confort. Affaire exception. - SUF. 42-86.

EXCLUSIVITE
14, av. Président-Kennedy (16e), 5e étage, ensoleillé, vue sur la Seine, ancien 7 Pièces, bains, wc, cuisine, 245 m². Travaux. Visite sur place vendredi 13/9, de 13 à 18 heures.

R. SABLONS. 5e étage, balcon, 82 m², nf, cuis. équ. 259-53-63.

Panthéon, bon imm. caractère, gd stud., entr., cuis., s. de b., wc, poutres, 47, rue Descartes, 2e ét., calme. Mercr.-jdi, 15-18 h.

PANTHEON
Pl de la Contrescarpe (même), superbes studios pl. de lumière, raviss. maison anc., rénovée, charm. ambiance provinc., cuis. et S. de B. luxueus. équipées, à partir de 130.000 francs. LE LUXEMBOURG : 325-10-56.

NATION. Imm. réc., ét. élevé, liv. + 3 ch. Facilités. MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

PASTEUR. Bel immeuble P. de T., gentil 4 Pièces à moderniser. Facilités. MARTIN, docteur en droit. — Tél. : 742-99-09.

15e, Convention, dans immeuble excell. état, 1 appt libre, 2 P., cuis., 30 m² envir. Joubert et André, 5, rue Alphonse-de-Neuville (17e). - 924-96-17, Poste 26.

SAINT-GEORGES. Immeuble de caractère, clair, bon 5 Pièces. confort, belle chbre serv., prof. libérales. Facilités. — MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

VERNEUIL - UNIVERSITE
B. appt caract., 6 P., bs, 170 m², époque XVIIIe s., vue s/verdure. Charme exceptionnel. Prix élevé. — Tél. : 265-90-85.

MARAIS. Studios, tout confort, à partir de 64.000 F. 278-48-41.

SAINT-GEORGES
bel immeuble, 3 pièces. LVIG. DBLE S/BALC. + 1 CH s/ cour, tél., cuis. éq., s. bns + cab. toil. + jdin pr. 387-43-24.

TOUR ERARD, 9e étage, grand studio + grand balcon. Prix : 115.000 F. DD. 97-15.

GARE DE LYON
boulevard Diderot (même) gd 4 p., tt cft + ch. service, 120 m². Profession libérale. Prix : 360.000 F. DID. 97-23.

ATELIER D'ARTISTE
près de la place des Vosges rénovation gde qualité, 67 m², tout cft, 400.000 F. — 273-24-87.

PASSY
tièrement sur jardin, double living, 3 fenêtres, 1 chb, cuis., s. de bains tout confort ; tél. : LE LUXEMBOURG 325-10-56.

URGENT
IXe SQUARE VINTIMILLE part. vd agréable 3 pces, 45 m² tt cft, r.-de-ch., sol., ent., part. s/rue. Tél. pr rend.-vs 874-50-12 (de préférence le mat. ou soir).

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Ds imm. ravalé. Appart. gd standg. 3/4 P. 85 m2. Av. VUE IMPRENABLE S. JARDIN DES PLANTES. Dir. propr. S. place vendr. 14-19 hres. 1, rue Linné.

PT MIRABEAU - 115 m2
Séjour double, 2 chbres, cuis., bains. Imm. tout conft. Ch. serv. TÉL : 567-22-88.

CONVENTION
Bel immeuble p. de taille, 1966, appt. standing, environ 105 m2, living, 3 chbres, bns, dressing, cuisine équipée, avec jardin-terrasse envir. 100 m2, plain-pied, parking. — Tél. : 755-85-30.

Région parisienne

SEVRES MAIRIE
IMMEUBLE ANCIEN
3 PIECES en DUPLEX sur jardinet
60 m² environ, entièrement refait à neuf. Grande cuisine, séjour, chambres, s. de bains, penderie. TRES CALME. - 175.000 F. Renseign. et visites : 755-85-30.

SEVRES MAIRIE
IMMEUBLE ANCIEN
STUDIO sur jardinet entièrement refait
neuf, s. de bains, wc, coin-cuis. équipé, penderie, moquette. 55.000 F. Excellent placement. Renseign. et visites : 755-85-30.

SAINT-GERMAIN (3 min. RER) dans hôtel particulier de caractère, avec parc somptueux et très gd 5 pces, ch. service. profes. libérales. MARTIN Dr droit, 742-99-09.

MEUDON-BELLEVUE
appt neuf 3 p. 84 m² + terr. 30 m², plein sud. Px : 283.000 F. Sté INTERAC, Tél. : 222-36-00.

ST-MAUR. RER, pet. résidence tt cft, liv. + 2 ch., 140.000 F. Tél. : 386-01-20, préf. le matin.

Nogent-sur-Marne, part. vend appart. 110 m², très ensoleillé, terrasses, gar., immeuble grand standing, pierre de taille, rue calme, proximité immédiate bois de Vincennes, RER. Px : 530.000 F. Téléph. : 873-40-83.

VILLE-D'AVRAY
Calme. Verdure. Tr. gd standg. 6 P. 155 m²+terras.+chbre de serv. Px él. justifié. 602-51-90.

hôtels partic.

Pr. MOLITOR - PL. SOLEIL
GD JDIN 6 PIECES. Garage. Pavillon indépendant IMPECC. 950.000. - JAS. 51-84.

NEUILLY/SEINE H.P. 6 P. Cuis., bains, s. 3 plans, Jdin privatif. Jeudi, vendredi, 10, av. Pt.-Le Boucher, 11-19 h.

propriétés propriétés

MONTMORENCY, accès direct Paris, maison grand standing « prête à vivre », 6 pièces tt électrique, garage, terrain 1.000 m². Livraison avril 1975. Prix : 550.000 F. Bel. constructions. Tél. tous les jours sauf le dimanche : 946-39-11.

Près GALLARDON (28) maison grand standg « prête à vivre » 5 pièces tt électrique, garage terrain 1.080 m². Livraison mars 1975. Prix : 330.000 F. Belles constructions. Tél. tous les jours sauf le dimanche : 946-39-11.

LYS-CHANTILLY
magn. propriété 4.500 m², jard. construct. récente, lux. gdes réceptions, 4 chb., 4 sanitaires, garage, terrasses. Tél. 567-22-88.

150 km Paris, typiq vill. riv. BEUVRON et étang pr ravis. mais. liv. p.a., être, sal, 2 gdes chb; bs, w.-c., ch, cl. cuis., gar 2 v., parc 2.000 m². Px 136.000, av 36.000. Avis, 125, r. Bannier Orléans. 87-43-96 ou 278-09-51.

VERSAILLES résidentiel.
belle propriété ds cadre verd., récept. + s. à mang., 5 ch., 2 bains, parf. état, jdin 500 m². TEL. : 950-19-24.

MARLY, rav. demeure ancienne nichée ds verdure. ODE. 73-37.

FOR. LYONS Charm. maison NORMANDE
Gd séj. 40m², cuis., 6 ch., s. eau, mais. amis. Joli jard. 2.200 m². Nombr. arbres. Prix 280.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, FAUBG CAPPEVILLE, 2 GISORS Téléph. : 620

pavillons

Près gare Bécon-les-Bruyères, 10' St-Lazare. Pavil. exc. état 8 p., cft, garage, terr. 250 m2. ESNAULT. Tél. 266-39-40.

MAUREPAS type « Marly » dble liv. + 4 ch. tt. cft., jdin., gar. 198.000 + C.F. 874-56-59.

MONTREUIL Mo, gd pav tout cft. récept. + 5 ch., 2 sanit., dépend., gar., pav. annexe neuf. Jdin. 410 m². Poss. extension. EXCEPTION. Px. 290.000 F. 588-81-28, préfér. matin.

appartem. achat

Ach. appt 5 p., cft, ascenseur, 4e, 5e ou 6e arr., paie comptant, reloge ds 4 P. en locat., pet. cft imm. p. de t. 1900, 5e ét. sans ascenseur, loyer ancien. Tél. : 887-70-71.

Achète à Paris, 5/7 pièces quartier résidentiel. OPÉ. 40-06.

châteaux

250 km. A-6, chât. 9 p., douves en eau, 2 ha, 700.000. Groz, 24 r. Préfecture, Dijon. (80) 32-01-68.

locaux commerciaux

Local 150m², 1er étage immeuble bon standing, près station La Garenne - Bezons. — 781 - 90 - 06.

Z.I. SAINT-OUEN-L'AUMONE
(R.N. 14 et 322)
ENTREPOTS et BUREAUX
— 6.000 m2 + 500 divis.
— Raccordé fer.
— Accès tous tonnages.
— Cabine HT., douanes, Telex, lignes téléphoniq.
BAIL 9 ANS : 80 F le m2 H.T.
U.F.F.I. - CERGY
TEL. : 030-48-38

Près REPUBLIQUE, à louer très beau local commercial 340 m², dont 70m² bureaux. — 266-39-40.

Z.I. D'ARGENTEUIL
(7 km PARIS NORD-OUEST)
ENTREPOTS NEUFS
— Embranché fer.
— 5.800 m2 + bureaux.
— Accès tous tonnages.
— Eventuellement divisib.
LIBRES DE SUITE
U.F.F.I. - CERGY
TEL. : 030-48-38

MONTPARNASSE
A vendre libre, angle RASPAIL - RENNES, boutique 130 m2, prix 750.000 F. Tél. 548-72-14.

bureaux

HOTEL PART. 10 BURX. Stand., tél., cession bail + pet. loyer. SOL. 39-70.

PTE MAILLOT, propr. Loue 1 à 3 burx. ss. p.-de-pie. 637-06-89.

PARIS-9e
350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer. ANDRE EICHER. ELY. 83-90.

EUROBUILDING
(Paris - Porte de Pantin) à 100 m. métro et périphérique. reste à louer disponibles immédiatement : Bureaux : 39, 45, 115, 200 m². Gd stdg., parkings, téléphones. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

8e - 9e - NEUILLY, etc. MAILLOT loue 1 à 20 burx. 522-19-18 - 387-14-00.

Des bureaux exceptionnels, une adresse prestigieuse, 59-65, rue de Courcelles, 3, avenue Hoche, PARIS-8e

2.400 m2 et 500 m2 à louer sans droit au bail.
COSEMIIC - 772-19-91

fonds de commerce

A vdre raison de santé DISCOTHEQUE, matér. nf, tenue 10 a., 12 km. Paris. Tél. 941-06-00, à partir de 20 h. 30. Fermé lundi.

TABAC - Librairie - Cadeaux près Paris. Exc. aff. 874-27-76.

« LA FORGE »
Ds charm. bourg calme, val verd. Cos. demeure rurale total. INDEP., état imp. Pl.-pied, cuis., séj., 3 ch.+gren., dép. am., ent. s/cave voût. Anc. forge. Jard.-verg. clos. Px 185.000 F, av. fac. G.I.F. - FACE **NEMOURS** EGLISE, à 77 428-83-89 et 428-11-74

1 h. 45 AUTOROUTE SUD
SUR 42.000 m2 PARC CLOS
(soit 4 ha 20)
Anc. CHARTREUSE luxueus. aménag. par maître d'œuvre. terrasse plain-pied donnant sur parc planté vieux châtaigniers. Pays chasse, pêche, sortie bourg tous commerces, conft, calme, détente, site privilég. Entrée, salon, récept. 35 m2, cheminée, beau séjour rustiq. 40 m2 cheminée, 3 chamb. bns. splend. grenier aménagé, salle billard + communs + 3 ch., s. eau + pav. chasse, cuis. aménagée + gar., chauff. centr., téléph. — Traite avec 150.000 F compt., créd. sur 15 a. LES PEUPLIERS, 27, rue de Vimory, MONTARGIS. Tél. (15) 38-85-22-92, 24 h. sur 24.

LARGIER
AGENCE DES AMBASSADES 32, boul. Malesherbes, Paris-8e ANJ. 18-83 recherche d'urgence pour sa client. PROPRIETES JUSQU'A 70 kilomètres PARIS OUEST, SUD et NORD. Prix indifférent si justifié.

immeubles

GIRPA
92, bd du Montparnasse, 14e, 325-25-25 + 99-99. (20 lignes groupées.)
Pour satisfaire sa clientèle et pour vendre en permanence 300 STUDIOS achète imm. hôtels, terrains, Paris ou proche banlieue (vides ou occupés) même gros travaux. Paiement comptant de 100.000 à 20.000.000. (Intermédiaires sollicités.)

SAINT-DENIS CENTRE Propr. vend beaux immeubles, 600 F le m2 utile. Bon rapport. — 533-53-86.

locations non meublées

Offre

A 12 minutes de l'Opéra
« LES DAUPHINS »
à
PARIS LA DEFENSE
EN LOCATION SANS COMMISSION
224 appartements neufs

Studio 570 + charges	Renseignements :
2 pièces 690 + charges	Bureau d'accueil s/place de 11 à 19 h. sf mardi
4 pièces 1080 + charges	et mercredi, 776-24-61

Accès R.E.R., sortie av. de la Division-Leclerc
Emménagement à partir du 15 octobre 1974
G.F.F. cédex 11, 92061 PARIS LA DEFENSE 776-42-21 poste 45-42
Documentation sur simple demande

8e Saint-Honoré, 2 pces, ref. neuf, cuis. équip. Téléph. PROGESCO 522-24-83.

16e, AVENUE MOZART PROGESCO 522-24-83. 4 pces 90 m2, tout conf., tél.

Argentine, dble liv. + 3 ch. tt conft, tél., poss. profession. 3.200 F. — AMP. 17-47.

METRO GUY-MOQUET
P. à p. STUDIO 30 m2 + kit. équipée + s. de bs + tél. ds imm. neuf gd standing. 700 F + charges. Tél. 963-30-48.

A louer Neuilly résid. grand standing, 12, bd du Château. STUDIOS, tél. Cab. LANGLOIS M. MADJARD. Tél. : 266-53-10. Visite avec régisseur.

16e, Exelmans, très gd studio, 40 m², imm. stg. 7e étage, asc., tt cft. Sté Gestimad, 578-90-11.

Demande

CADRE CH. APPART. 2/3 pces 70-80 m2, confort et élevé. Centre Paris, 1er, 2e, 9e, 8e. Ecr. No 6.554 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collab. « le Monde » ch. 3/4 p. Paris exclusivem. Conf., tél., clair. Accept. trav. si loy. mod. Possib. échange avec appart. 4 pces. M. P. GEORGES, 11, pl. Félix-Faure, 78120-Rambouillet.

maisons de campagne

Maison à vendre (Oise), 2 gdes pièces, cave, grenier, buand., garage, cour avec jardinet dev., jardin derr., clos de mur. Surface. 65.000 F. S'adr. à M. CAUSSE René, 85, rue Aristide-Briand, 78540 Vernouillet ou Etude de Maître Maugoin, rue de Flandre, 60-ESTREES-ST-DENIS.

fermettes

130 km PARIS autoroute Sud. Région Montargis à Douchy.
LA FERME DU HAUT
Beau corps de ferme de 9 m X 25 m (230 m2 au sol) séjour rustique + 3 pièces, cheminées, poutres apparentes, à la suite dépend. à aménager, très beau grenier sur le tout.
AU MILIEU DE 4.600 m2
clos de haies, nombreux arbres, vue superbe. Prix : 155.000 F. ROCHET, 5, r. du Longeard, 45201-Montargis, 15 (38) 85-15-57.

terrains terrains terrains

VAR, 3 F le m2. Très beau terrain boisé 11 ha convenant à vaste ensemble immobilier, 11 km autor., vue, eau ville, viabil. Elect. et tél. proches. Certif. urbanisme « constructible ». QUILLION, 83 - LE THORONET. Tél. (94) 73-87-59.

ETANGS A VENDRE sur terrains boisés. Possibilité construire. Tél. 58, Cerdon-sur-Loiret (par Gien) 45.

VALLEE CHEVREUSE, 40 km Paris, vd terr. 500 m², clos murs, face école, viabil. tout à l'égout, chasse, pêche, 40.000 F. VAUTRIN, 59, rue Boileau-16e. Sur place sam. 14, dim. 15. TABAC VAL-SAINT-GERMAIN près DOURDAN (91).

PARIS-16e sur avenue.
Terr. 310 m2 av. permis constr. Ecr. no 67.855 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

VALLEE DE L'ORIEGE
A ORGEIX, 713m² à 30 F le m², M. P. AMILHAT, 27, chemin des Perreux, 94440 VILLECRESNES. Téléph. 922-72-19.

VALLEE DE CHEVREUSE Face CHATEAU
Terrains 7.400 et 5.800 m2. 45 le m2 - SITE CLASSE. Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU ET CIE - JAS. 51-84.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente sur sur. Palais Justice Corbeil, le 24 septembre 1974, à 14 heures.
IMMEUBLE à ORMESSON (S.-M.) (94)
32, rue Le Prévost - 311 m2
MISE A PRIX : 80.300 FRANCS.
Rens. S.C.P.A. ELLUL, GRANGER, GRIMAL, avocats à Corbeil-Essonnes, 18, avenue Carnot, tél. 496-30-14.

Vente sur saisie Palais Justice Corbeil-Essonnes, 24 septembre 1974, 14 h.
BELLE PROPRIÉTÉ A LA FERTÉ-ALAIS (91)
1, rue Sacha-Guitry - Comprenant MAISON et TERRAIN
Cce 2.789 m2 - MISE A PRIX 300.000 F
Renseignements S.C.P. ELLUL, GRANGER, GRIMAL, avocats à Corbeil-Essonnes (91), 18, avenue Carnot, tél. 496-30-14.

Vente au Palais de Justice à Paris, jeudi 3 octobre 1974, à 14 heures
UN APPARTEMENT A PARIS (3e)
31 bis, bd SAINT-MARTIN - 40, rue MESLAY
de 5 pièces principales au 1er étage, 2 chambres de bonne au 7e étage, 2 CAVES au sous-sol et 86/801 des chambres 7, 17, 18, 23 au 7e étage et 31 et 37 au 8e étage. **Mise à Prix : 440.011 F**
S'adr. Me BORONAT, avocat à Paris, 64, rue d'Amsterdam ; Me Philippe BROUSMICHE Jeune, avocat à Paris, 11, rue de Rome ; et à tous avocats près les Tribunaux Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Adjudication volontaire le mercredi 16 octobre 1974, à 15 heures à Versailles, en l'Etude de Me HUBER, notaire, 17, rue Hoche, en deux lots
DE DIVERS IMMEUBLES
Lot 1 : PROPRIÉTÉ LIBRE A GAMBAIS (Yvelines)
Lieudit « Goupigny », Route Nationale 183 (à côté de la Poste) compr.. Pavillon comp. d'un rez-de-chaussée et un étage, grenier, jardin derrière. Contenance totale 13 ARES 50 CENTIARES - MISE A PRIX : 50.000 F. Consignation pour enchérir : 20.000 F (chèque certifié).
LOT 2 : IMMEUBLE partiellem. loué à **VERSAILLES (Yvelines)**
49, rue Saint-Charles - Compren. : PAVILLON sur rue et 2 bâtiments. Contenance totale 6 ARES 70 CENTIARES - MISE A PRIX : 170.000 F. Consignation pour enchérir : 25.000 F (chèque certifié).
ENCHERES MINIMUM : 500 F. - Pour tous rens. s'adr. à Me HUBER, tél. 950-10-97, dépositaire du cahier des charges ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur licitation au Palais de Justice à Nice (06) le jeudi 3 octobre 1974, à 9 heures
UN IMMEUBLE PLEIN CENTRE NICE
(Alpes-Maritimes)
AVEC TERRAIN de 2.237 m2
dans lequel est exploité un fonds de commerce
Dénommé « HOTEL ESCURIAL » et autres
Faisant l'objet d'un bail commercial expiré avec refus de renouvellement et offre d'indemnité d'éviction
Composé de sous-sol, rez-de-chaussée, 4 étages, 1 étage mansardé
15, AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
MISE A PRIX : 5.000.000 de francs
Pouvant être abaissée à 4.000.000 de francs en cas de non-enchères outre les frais. Renseignements aux Etudes l'après-midi seulement Me Louis-Xavier MICHEL, avocat au barreau de Nice, ancien avoué, 15, avenue Jean-Médecin à NICE, tél. 87-54-97 ; Me Michel BAUDUIN, avocat au barreau de Nice, 4, rue Rothschild à NICE, tél. 85-14-74.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La première partie du Rallye de Monte-Carlo sera plus sportive en 1975

Le 43e Rallye de Monte-Carlo, qui sera disputé du 15 au 24 janvier 1975, comprendra, comme d'habitude, trois parties bien distinctes : les itinéraires de concentration (15-19 janvier), dont les points de départ seront Agadir, Stockholm, Aberdeen, Varsovie et Monte-Carlo (4 364 kilomètres, en moyenne) ; le parcours commun Monaco - Vals-les-Bains, Digne-Monaco (1 561 kilomètres, du 20 au 22 janvier), et l'épreuve complémentaire de classement, Monoca-Monaco (779 kilomètres, du 23 au 24 janvier).

Quelques modifications ont cependant été apportées au rallye, notamment dans sa première partie qui sera composée, d'une part des itinéraires de concentration (3 800 kilomètres jusqu'à Gap), et, d'autre part, d'un parcours de sélection (Gap-Monaco, 584 kilomètres, rendant le prologue beaucoup plus sportif.

Quatre épreuves à moyennes spéciales chronométrées sont prévues de Gap à Monaco, les deux premières en France, les deux autres en Italie : Gap-Romette (29 km), Jabron - Chateauvieux (11 km.), Périnaldo-Passo-Ghimegna (29 km.), Molini-di-Triora-Buggio (22 km.), soit 91 kilomètres en tout. Les concurrents auront à disputer neuf épreuves spéciales (232 kilomètres au total) dans la deuxième partie, et neuf épreuves encore (211 kilomètres) dans la troisième et dernière partie du rallye.

Nommé au Conseil économique et social

LE COLONEL CRESPIN directeur des sports SERA REMPLACÉ PAR LE RECTEUR MAGNIN

Le conseil des ministres du 11 septembre a nommé membre du Conseil économique et social, le colonel Marceau Crespin. Celui-ci gardera jusqu'au 31 décembre 1974 les fonctions de directeur des sports qu'il occupe depuis 1965. Il sera remplacé à ce poste par le recteur Pierre Magnin, de l'académie de Besançon.

[M. Pierre Magnin est né le 24 juillet 1926 à Nancy. Il est licencié ès sciences, docteur en médecine et agrégé en médecine (pharmacologie). Titulaire de la chaire de pharmacologie de Besançon et chef du centre hospitalo-universitaire de cette ville, il est élu doyen de la faculté de médecine de Besançon en 1968. En 1970, il est nommé recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, puis en 1972 recteur de Besançon. Il a dirigé en 1973 un groupe de travail sur la réforme des écoles maternelles, en particulier en milieu rural, puis un autre groupe sur les rythmes scolaires. En tant que sportif, il a pratiqué la moto, le ski de fond, le canoë-kayak et le judo. Il a été champion universitaire de boxe.]

ATHLÉTISME. — *Au cours du meeting international, qui a eu lieu à Munich le mercredi 11 septembre, le Soviétique Alexei Spiridonov a établi un nouveau record du monde du marteau avec un jet de 76,66 mètres. Le précédent record était détenu par l'Allemand de l'Est Reinhard Theimer avec 76,60 mètres.*

GYMNASTIQUE. — *La Fédération française a sélectionné les gymnastes qui participeront aux championnats du monde à Varna (Bulgarie), du 20 au 27 octobre prochain :* Dames : *Nadine et Martine Audin ; Catherine Dauge ; Chantal Seggiaro ; Marie-José Gulliato; Patricia Olzakowsky; Catherine Boulet; Jany Beaumgart.* Messieurs : *Henri Boerio; Michel Boutard; Jean-Pierre Miens; Alain Rossignol; Eric Koloto ; Patrick Boutet ; Bernard Farjat ; Beĕnard Decoux; Willy Moy; Christian Boucheix. Dans la sélection masculine, huit gymnastes seulement seront définitivement sélectionnés le 9 octobre.*

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

A la septième conférence internationale de recherche sur la pollution de l'eau

« Ce que nous craignons le plus ce sont les usagers »

La septième conférence de l'Association internationale de recherche sur la pollution est réunie à Paris jusqu'au 13 septembre. Les représentants de quarante nations sont rassemblés au Palais des congrès de la porte Maillot pour étudier les nombreux aspects de la pollution dse eaux. A cette occasion, M. Louis Coin, président de la section des eaux et de l'assainissement du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et président du comité d'organisation de la conférence, a bien voulu répondre à nos questions.

« Quel est votre diagnostic de la pollution des rivières françaises et plus particulièrement dans la région parisienne ?

— On ne peut plus se baigner en eau vive dans la Seine, sauf à la hauteur de Fontainebleau. On ne se baigne plus à Charenton. Les piscines parisiennes doivent être alimentées par l'eau du robinet. Il faudra attendre les réserves d'eau des futurs grands centres de loisirs de la région parisienne (à Cergy-Pontoise, par exemple) pour pouvoir se baigner dans de l'eau naturelle et propre. propre.

» La pollution en région parisienne provient pour moitié des habitants et pour moitié des industries (chimie, papier).

— D'où provient l'eau potable des Parisiens ?

— Paris intra-muros est alimenté à 40 % par l'eau de source, à 60 % par les rivières. La banlieue puise à 90 % ses ressources dans les rivières. L'eau de la Seine, de la Marne, de l'Oise est tout d'abord pompée, puis on l'épure par floculation, décantation, enfin on la traite à l'ozone, c'est-à-dire que la mécanique, la chimie et la biologie concourent à cette épuration. L'eau ainsi obtenue est potable. Le goût que lui trouvent certains Parisiens est plus un goût de rivière qu'une saveur due à l'épuration. Au reste un simple séjour dans le réfrigérateur suffit à la faire disparaître. Lorsque les habitants de certains arrondissements se plaignent c'est parce que les 40 % d'eau de source (qui a bon goût) ne sont pas également répartis dans l'agglomération...

— A plus long terme, peut-on prévoir une amélioration de la qualité ? Craint-on une pénurie ?

— Nous ne prévoyons pas de pénurie d'eau. En revanche, c'est la qualité de l'eau qui va poser des problèmes dans les années à venir.

» Lorsque la station d'épuration d'Achères sera entièrement en service, en 1978, la Seine sera encore polluée comme si un million d'habitants l'utilisaient. C'est dire qu'une certaine pollution demeurera. Il y a, en outre, un enrichissement progressif de l'eau en nitrate qui est un facteur négatif et cela est irréversible. L'usage des engrais azotés pollue également l'eau de façon durable.

» En fait, ce que nous craignons le plus, ce sont les transformations que lui font subir les usagers. Ce sont eux qui modifient l'équilibre interne de l'eau telle qu'elle leur est livrée par le service public. Si, par exemple, dans un immeuble l'alimentation en eau chaude se fait par chauffe-eau collectif, l'eau doit subir, pour parvenir chaude dans les appartements, une surchauffe qui modifie son équilibre interne, sa composition. Cette eau va s'introduire dans la chaîne alimentaire, puis dans les canalisations. Actuellement, la réglementation en vigueur est en cours de révision pour prendre en compte ces nouveaux problèmes.

— La mer est-elle aussi polluée que les rivières ?

— Non ; il n'y a pas de commune mesure. Son problème est celui des grandes concentrations urbaines. En Méditerranée, elle rejette sur le rivage les détritus de villes entières, mais les pétroliers et les industries ne l'ont pas atteinte de façon décisive. Le seul problème inquiétant actuellement est celui des coquillages : les huîtres et les moules digèrent parfaitement la contamination... mais on ne peut pas en dire autant de leurs consommateurs ! »

(Propos recueillis par MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● CINQ ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE SE FEDERENT. — L'Institut d'écologie appliquée, la Fédération des sociétés de protection de la nature, la Fédération des associations de sauvegarde de l'environnement en Ile-de-France, l'Union des associations de sauvegarde de l'Ouest parisien et le Centre d'études internationales pour la préservation de la vie, qui représentent environ cinq cent mille membres, viennent de se grouper sous le nom de Civilisation et Environnement. Présidée par le professeur Aguesse, la Confédération a pour but d'entreprendre les actions d'ensemble et de rendre aux associations les services matériels dont elles ont besoin. Son siège est à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), 29, rue du Mont-Valérien. Tél. : 771-71-34.

A PROPOS DE...

L'AFFAIRE DES HALLES

Une balle qui change de camp

« La Société d'aménagement des Halles (SEMAH) n'a pas à dialoguer avec le président de la République ou le gouvernement ; c'est à la Ville de Paris d'engager ce dialogue », a déclaré mercredi 11 septembre M. Christian de La Malène (U.D.R.), président de la SEMAH, conseiller de Paris et rapporteur général du budget, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration qui a duré près de huit heures.

Réuni pour évaluer les conséquences, sur le plan financier et sur celui de l'urbanisme, de la décision de M. Valéry Giscard d'Estaing d'aménager un espace vert sur le carreau des Halles, le conseil d'administration s'est borné, a précisé M. de La Malène, à bien définir les limites de ses compétences. La SEMAH est une société régie par le droit privé et commercial, qui a reçu de la Ville mission d'exécuter une convention précise. Il n'est évidemment pas en son pouvoir de modifier les termes de cette convention. Aussi la société se retourne-t-elle vers la Ville pour lui demander des instructions. En raison des circonstances, elle a fixé le délai de réponse de cette dernière à fin octobre.

C'est pourquoi, a précisé M. de La Malène, le Conseil de Paris devrait se réunir en session spéciale dans la seconde quinzaine du mois d'octobre pour définir son attitude face à la décision du président de la République, puis donner à la SEMAH les instructions qu'elle réclame. Huit heures de discussion pour en arriver à cette conclusion de bon sens, cela peut sembler long. Mais à la vérité, dans cette partie d'échecs entre le gouvernement et les élus parisiens, et encore, parmi ces derniers, entre les giscardiens et les gaullistes « durs », le coup joué était déterminant pour la suite des événements.

En portant le débat à l'Hôtel de Ville, on s'accorde d'abord, de part et d'autre, un délai de réflexion. Le gouvernement, par exemple, va pouvoir préciser ses instructions, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, pourra présenter un plan cohérent de l'opération et préciser quels équipements vont garnir le « trou » du Centre français de commerce international. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, trouvera sans doute le nouveau Le Nôtre qui dessinera le parc voulu par l'Elysée. Enfin, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, pourra faire ses comptes et dire s'il peut aller au-delà du prêt de 100 millions de francs que l'Etat a proposé à la SEMAH (le Monde du 12 septembre).

A chacun ses responsabilités

Mais, de leur côté, les conseillers de Paris vont avoir le temps d'évaluer les conséquences financières de la décision du président de la République. Elles seront lourdes en tout état de cause. Et l'on voit bien que si l'Etat parle de prêt et non de subvention, c'est qu'il entend faire supporter à la Ville de Paris l'inévitable déficit.

En refusant de discuter au sein de la SEMAH, en renvoyant la balle à l'Hôtel de Ville, où les discussions sont publiques, M. de La Malène entend donc faire prendre à chacun ses responsabilités. En particulier aux élus giscardiens et à leurs alliés centristes du groupe Libertés de Paris, qui ont applaudi à la décision de M. Giscard d'Estaing et qui devraient donc maintenant décider si c'est au contribuable parisien ou à l'Etat d'en payer le prix.

PIERRE BRANCHE.

District parisien

LES ÉLUS DE VERSAILLES : pas de camping chez Louis XIV

On ne verra probablement jamais de village de toile depuis les fenêtres du Roi Soleil. La municipalité de Versailles a, en effet, décidé de s'opposer au projet de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, qui envisageait d'aménager un terrain de camping-caravaning sur le polygone des Mortemets (« le Monde » du 30 août). Sur une parcelle de 12,5 hectares, à deux pas de l'Orangerie du château, M. Jarrot prévoyait de créer une annexe du terrain de camping du bois de Boulogne, depuis longtemps arrivé à saturation avec ses cent cinquante mille résidents annuels.

Jamais consulté sur ce projet par les services du ministère de la qualité de la vie, c'est par voie de presse que M. André Mignot, sénateur et maire de Versailles, a eu connaissance des intentions de M. Jarrot. L'équipe municipale a aussitôt décidé de contrer ce projet, jugé utopique : « Toujours propriété de l'armée, le polygone des Mortemets est inscrit au plan d'urbanisme de la ville pour devenir un vaste ensemble sportif, expliquent les élus locaux. Il y a six ans, après l'abandon du projet d'édifier une faculté à cet endroit, l'armée était d'accord pour céder ces terrains, et le ministère des affaires culturelles avait donné son feu vert à la condition qu'aucune construction — pas même des tribunes — ne soit édifiée sur cette parcelle et que les terrains de sport alternent avec d'importantes zones vertes. »

Situé dans le prolongement du château, l'ancien champ de tir des Mortemets est un site classé, et ni les élus ni les différentes associations de défense de la ville n'acceptent de voir s'y installer quelques milliers de tentes multicolores entre l'allée des Matelots et la pièce d'eau des Suisses.

Pour M. Jarrot, la tâche risque d'être délicate. — D. R.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les organisations politiques et syndicales de gauche veulent faire obstacle aux modalités financières de la réforme de la Sécurité sociale

Les projets d'extension et de modification de la Sécurité sociale adoptés le 11 septembre par le conseil des ministres de Lyon et présentés avec une certaine emphase par M. Durafour — « Ces réformes de stucture doivent concourir à transformer très profondément la société française », a déclaré le ministre du travail — suscitent de vives critiques parmi les organisations syndicales. Celles-ci réprouvent avec force le projet de compensation entre les réformes de Sécurité sociale dont ils craignent qu'à terme les salariés fassent les frais.

Pour la C.G.T., c'est « la mise en pièces du système novateur de 1946 », et pour la C.F.D.T. « un battage publicitaire sans précédent (ne peut cacher) la régression sociale que constitue la compensation ». Force ouvrière « n'admettra pas la mise en cause des avantages acquis... » et la C.F.T.C. estime « inadmissible que le gouvernement maintienne imperturbablement un projet (...) rejeté sans équivoque par les conseils d'administration des trois caisses ». La C.G.C. déclare que la compensation ne doit pas favoriser le régime des non-salariés, et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) estime qu'une réforme profonde de la Sécurité sociale s'impose. « L'Humanité » titre sur toute une page : « Le commencement de la fin, si... »

Dès vendredi 13 septembre, les quelque vingt organisations syndicales, politiques et familiales de gauche, qui ont signé cet été un plate-forme revendicative sur la Sécurité sociale, essaieront de déterminer une riposte au projet de gouvernement.

En fait, les décisions ou orientations arrêtées mercredi par le conseil des ministres constituent un ensemble assez disparate. Si certaines mesures ont *toutes chances* de recueillir un large assentiment populaire, d'autres, en particulier de nature financière, ne sont pas sans ambiguïté pour l'avenir.

Des mesures populaires mais des perspectives ambiguës

Par JEAN-PIERRE DUMONT

Le premier volet du plan social retenu à Lyon peut être comparé aux ficelles colorées qu'une main féminine met joliment autour d'un paquet pour que le colis, au contenu moins agréable, soit plus facilement accepté.

Une série d'améliorations déjà annoncées parfois par M. Poniatowski, lorsqu'il était ministre de la santé, seront certes très appréciées par certaines personnes. Aux assurés sociaux on promet des formalités moins tatillonnes, des contrôles moins répétés, une information plus simple, ainsi qu'un accueil plus chaleureux ; aux gestionnaires des caisses, qui ne sont autres que les représentants des syndicats et des employeurs, on affirme que la pesante tutelle des pouvoirs publics sera allégée.

Populaire et facilement compréhensible, cette première partie du plan social pourrait avoir l'avantage de minimiser, pour l'opinion publique, la complexité et parfois l'ambiguïté des autres projets.

L'extension de la sécurité sociale à tous les Français, deuxième partie du plan, ne peut elle aussi que recueillir l'approbation des citoyens, du moins de prime abord. Les jeunes, à la recherche d'un premier emploi, les veuves, l'épouse du « seconde classe » faisant son service militaire, seront remboursés de leurs frais de maladie sans avoir cotisé. Et les vieux retraités qui, malgré leur âge, connaissent les joies de la paternité, pourront bénéficier comme les autres des allocations familiales.

En généralisant le système d'assurances aux 2 % de Français encore exclus, l'avant-projet de loi a le mérite de parachever les textes de 1945 et 1946 qui prévoyaient que toute la population bénéficierait de la sécurité sociale.

En 1978 ce sera chose faite, avec un retard de trente ans, mais le texte de loi, dont seules les grandes lignes viennent d'être présentées, pose deux problèmes d'importance non négligeable. Premier problème : le système actuel d'assurance ne prévoit le versement des prestations que dans la mesure où les bénéficiaires exercent une activité professionnelle. La réforme envisagée implique-t-elle que ce critère sera définitivement abandonné ? Il s'agirait là d'un événement dans l'histoire de la couverture des risques de santé qui donnerait enfin son sens véritable à la notion de sécurité sociale.

Deuxième problème : les modalités de financement de cette extension (cotisations ou budget de l'Etat) n'ont pas encore été précisées. En outre, il sera difficile de recenser les différentes catégories sociales non encore couvertes, l'expression d'un adjoint du ministre étant d'ailleurs significative : *« Il s'agit de saisir à la louche tous ceux que la législation a oubliés. »*

Un principe logique des modalités complexes

La création d'une protection commune de base à toute la population et la mise en place d'une compensation financière entre tous les régimes (troisième volet du plan) constituent en fait le plat de résistance du conseil des ministres. Le projet de loi tend à faire supporter par les régimes sociaux, dont les effectifs sont en accroissement (en première ligne, le régime général des salariés) le déficit des régimes spéciaux ou autonomes, qui ont de moins en moins de cotisants, sans que, pour autant, le nombre des bénéficiaires diminue (c'est notamment le cas des systèmes d'assurance-vieillesse chez les commerçants, les artisans, les mineurs, les exploitants et salariés agricoles).

Le principe est à la fois logique et juste : les catégories socio-professionnelles en expansion doivent aider les catégories en voie d'extinction ou en perte de vitesse. Quoi de plus normal pour les jeunes qui quittent la ferme ou le petit magasin pour devenir salarié que de financer les retraites de leur père, agriculteur ou commerçant ?

Au total, la compensation entraîne, après une série d'additions et de soustractions, une charge de 4 milliards de francs en 1975 pour le régime général. Mais celui-ci recevra *le produit des taxes sur l'alcool*. Soit, après une majoration de ces taxes en 1975, une somme égale à la compensation finale, c'est-à-dire 4 milliards de francs. La loi, telle qu'elle est rédigée, se traduit ainsi par une opération blanche. L'impôt, pour la première fois, alimentera les caisses de salariés.

Des arrière-pensées ?

Ce mécanisme compliqué a pourtant été rejeté par les syndicats et les employeurs. Selon les partenaires sociaux, il s'agit ni plus ni moins que de condamner le régime général, dans les années à venir, à financer la plus grande partie de la compensation. En 1976, par exemple, si la charge supportée par les salariés atteint 6, 7 ou 8 milliards de francs, la taxe sur l'alcool sera-t-elle relevée d'autant pour atteindre ces sommes ? Ne va-t-on pas plutôt chercher à accroître les cotisations des salariés par un relèvement des taux ou celles des seuls cadres par un déplafonnement des salaires soumis à cotisation ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi n'avoir pas directement fait supporter par le budget de l'Etat le poids de la compensation ?

« Nous n'avons pas d'arrière-pensées, a déclaré M. Durafour. *Il n'est question ni de remettre en cause les avantages acquis en créant un système d'assistance minimum, ni d'augmenter les cotisations sous quelque forme que ce soit.* » En élaborant ce système de calcul, le ministre affirme vouloir mettre en avant trois idées : développer la notion de solidarité en confirmant la formule de compensation inter-régimes, donner au régime général des salariés le rôle de système-pilote *sur lequel devrait s'aligner les autres* institutions, et réaliser la justice par la fiscalisation.

« *S'il est vrai*, a précisé le ministre, *que la compensation est mise au compte du régime général, celle-ci est intégralement remboursée par le biais de l'affectation de la taxe sur l'alcool, et il est bien entendu que, dans les années à venir, cette taxe continuera à assurer l'équilibre du régime.* »

Mais, peu après, M. Durafour a nuancé ses propos. L'aide de l'Etat sera maintenue, voire accrue, dans la mesure où des compressions des dépenses ou des économies seront obtenues par les caisses, dans la mesure également où *« l'on tiendra compte de la faculté contributive des cotisants »*, ce qui signifie un accroissement des cotisations des travailleurs, notamment indépendants. En clair, le gouvernement n'accordera son aide qu'à concurrence d'un effort non chiffré des assurés et c'est bien là ce qui irrite les salariés et les chefs d'entreprise. Les ministres, puis les parlementaires, ne vont-ils pas chaque année ergoter ? Ne vont-ils pas céder aux pressions violentes des commerçants ou des agriculteurs, dont on ignore exactement les revenus, mais dont on connaît la combativité ?

Les débats au Parlement et la concertation que le ministre entend poursuivre avec les partenaires sociaux permettront-ils au gouvernement d'apaiser les inquiétudes des syndicats et des employeurs ? Rien n'est moins sûr.

LES PRIX DE DÉTAIL DE L'ALCOOL : + 10 % ENVIRON

En 1974, les droits sur l'alcool auront rapporté quelque 3,8 milliards de francs contre 3,5 milliards de francs en 1973 (+8,6 %) 3,1 milliards de francs et 2,5 milliards de francs en 1971.

Le relèvement de quelque 15 % (le taux n'est pas encore exactement fixé) de droits sur les alcools annoncé par M. Durafour sera uniforme et aboutira l'an prochain à une hausse de 10 % environ de ces marchandises soit 4 F pour une bouteille de whisky par exemple.

Les orientations et les décisions du gouvernement

Le conseil des ministres, réuni à Lyon le 11 septembre, a été essentiellement consacré à la Sécurité sociale. Différentes mesures ont été adoptées, que M. Durafour, ministre du travail, a présentées en début d'après-midi au cours d'une conférence de presse organisée dans la salle du conseil général du Rhône et dont nous avons publié les principaux éléments dans nos dernières éditions d'hier. L'ensemble comporte trois parties : une série d'orientations (retraite des anciens combattants, simplification de la réglementation, allégement de la tutelle des pouvoirs publics sur *les caisses d'assurances*), un avant-projet de loi sur l'extension de la Sécurité sociale à tous les Français et enfin un projet de loi sur la compensation.

1) RETRAITE ANTICIPEE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS. — Les textes adoptés par le Parlement ouvrent aux anciens combattants le droit à une retraite anticipée à soixante ans, sous certaines conditions et progressivement d'ici à 1977. Le gouvernement a décidé de réduire les délais d'application de ce droit, mais aucune précision n'a été donnée sur le nouveau calendrier.

2) SIMPLIFICATION ET HUMANISATION *DE LA REGLEMENTATION*. — *« La complexité de la réglementation actuelle rend difficile, parfois, pour l'assuré une connaissance exacte de ses droits et retarde souvent la liquidation des dossiers*, affirme le ministre du travail. *Un certain nombre de mesures, dont la mise en œuvre va être étudiée en liaison avec les caisses, ont été adoptées, de façon à pouvoir entrer en application dans les meilleurs délais. »*

● Pour l'ensemble des branches : simplification des formulaires et réduction de leur nombre ;

● Pour le régime des non-salariés : les trois déclarations de revenus exigées pour déterminer *les cotisations des travailleurs* non salariés seront remplacées par une déclaration unique (actuellement, des déclarations doivent être envoyées à la caisse d'assurance-maladie, à la caisse d'assurance-vieillesse et à l'Union des régimes de Sécurité sociale, U.R.S.S.A.F.).

● Pour les accidents du travail, il est prévu une liaison obligatoire entre le médecin conseil et le médecin du travail avant toute décision sur l'aptitude de l'assuré à reprendre le travail (actuellement, les désaccords entre les deux médecins, lorsqu'ils surgissent, entraînent le blocage des dossiers, personne n'osant prendre de décision). En outre, le nombre de cas où l'enquête légale *est obligatoire sera* réduit et, en cas d'accidents successifs, la gestion des indemnités à verser sera confiée entièrement au dernier organisme intéressé.

● Pour l'assurance-vieillesse, il est confirmé, comme un projet de loi déjà adopté en conseil des ministres l'indiquait, la suppression de toute condition de durée d'assurance pour l'ouverture des droits à pension (actuellement, une durée d'activité professionnelle, et donc de cotisations, est nécessaire : quinze ans, par exemple, dans le régime général). D'autre part, la règle de non-cumul entre les droits du conjoint survivant et les droits dérivés en ce qui concerne les retraites sera assouplie, comme cela est déjà envisagé par le même projet de loi. En outre, l'allégement du contrôle de ressources est envisagé pour les personnes âgées qui *reçoivent les allocations minimales*. Enfin, la simplification des règles de coordination entre les caisses et la mensualisation du paiement des retraites seront amorcées ; il s'agit là d'un projet qui nécessitera de nombreux délais avant que cela soit généralisé.

● Pour les allocations *familiales, l'obligation* de présenter chaque année pour tout enfant d'âge scolaire un certificat d'inscription sera supprimée. D'autre part, les différentes allocations familiales, l'allocation de salaire unique et l'allocation de frais de garde seront revalorisées à une même date (actuellement ces différentes allocations sont majorées, *les unes en juillet, les autres* au mois d'août). Le choix de la date sera fixé après discussion avec l'Union nationale des associations (UNAF).

3) L'ALLEGEMENT DE LA TUTELLE. — La loi de finances pour 1972 avait prévu un allégement de la tutelle exercée par l'Etat sur les caisses. Ces dispositions sont entrées en vigueur en 1973 pour le régime général et en 1974 pour le régime des travailleurs non salariés. Il a été décidé de dresser un premier bilan de l'application de ces mesures, puis de rechercher des orientations nouvelles qui seront :

● Le transfert aux caisses nationales d'une part des responsabilités dans l'exercice du contrôle de l'exécution du budget (actuellement lorsque des caisses dépassent le budget prévu, de nouvelles facilités financières ne peuvent être accordées qu'après décision des services ministériels).

Un service « S.V.P. » pour les assurés

● Le desserrement de certaines contraintes, telles que la fixation des effectifs dans les régimes d'assurances (actuellement un état détaillé et complet des effectifs doit être envoyé au service de tutelle qui autorise ou non l'augmentation du personnel).

● Une plus grande liberté sera donnée aux caisses d'assurance-maladie pour utiliser leurs crédits dans le domaine de l'action sanitaire et sociale (actuellement, il existe une liste limitative des types d'action sanitaire) ;

4) L'INFORMATION DU PUBLIC. — *« Chaque assuré doit pouvoir être informé facilement de ses droits en matière de sécurité sociale, ainsi que des démarches qu'il doit effectuer pour les faire valoir. »*

Des mesures, annonce le ministère du travail, seront prises dans les meilleurs délais pour permettre : d'améliorer l'accueil des assurés par un personnel formé à cet effet ; d'aménager des locaux destinés à recevoir le public ; de créer un service de renseigne*ments téléphoniques du type* S.V.P. ; de rechercher de nouveaux points de contact pour l'information du public en utilisant, par exemple, les bureaux de poste ; en outre, l'effort de décentralisation des caisses implantées dans les grands centres va se poursuivre.

Le conseil des ministres a approuvé les grandes lignes d'un avant-projet portant généralisation de la Sécurité sociale. Toutes les branches de la Sécurité sociale sont touchées (assurance-maladie, aide aux familles, assurance-vieillesse).

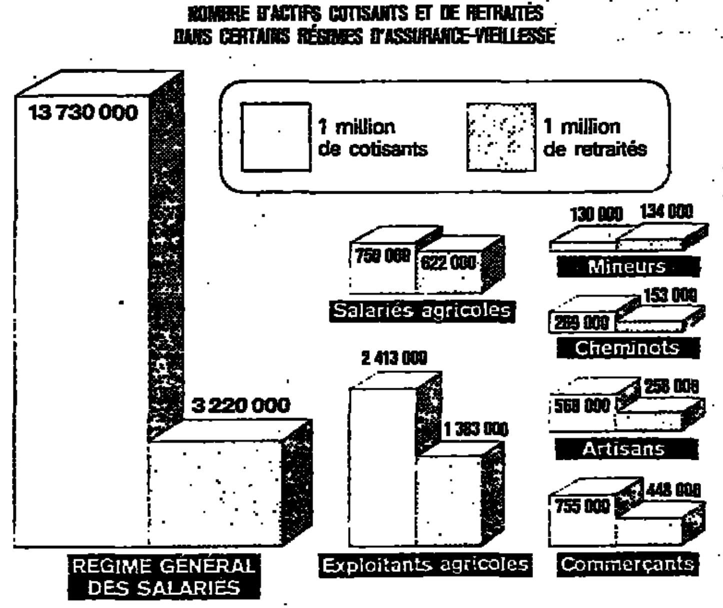
● BENEFICIAIRES : les 2 % de la population qui ne bénéficient pas encore de l'assurance-maladie ou d'autres prestations, soit environ un million de Français. Deux étapes sont prévues : dans une première étape, deux cent mille personnes appartenant aux catégories les plus défavorisées seront gratuitement couvertes au titre de l'assurance-maladie, et cela dès le 1er juillet 1975. Cela concerne les personnes à la recherche d'un premier emploi et des militaires du contingent qui s'inscrivent à l'agence nationale pour l'emploi ; des conjoints d'un assuré décédé, des femmes divorcées ou séparées de corps et, pour ces dernières catégories, la couverture de l'assurance-maladie sera *accordée* pendant *une durée* d'un an. A ces personnes s'ajoutent celles qui entrent dans un régime obligatoire pour éviter qu'elles ne restent sans couverture pendant ce qu'on appelle le délai de stage, c'est-à-dire environ trois mois (dans ces derniers cas le critère de l'activité professionnelle sera momentanément supprimé).

Deuxième étape, d'ici à 1978, seront également couvertes les personnes relevant de certaines professions non classées qui ne bénéficient pas encore d'un régime d'assurance-vieillesse (professions relevant du secteur des loisirs, explorateurs, sourciers, etc.). Ce sera également le cas des membres du clergé, des familles résidant en France des personnes expatriées, des salariés dont la durée de travail est insuffisante pour ouvrir droit aux prestations et des inactifs qui ne reçoivent pas de pension.

● LE COUT : Il sera supérieur à 2 milliards de francs, mais, dans un premier temps, cela ne représentera que 300 millions. Encore que les dépenses actuellement engagées au titre de l'aide sociale ou de l'assurance volontaire (environ 1 350 millions de francs) seront appelées à disparaître le jour où tous les Français seront couverts par la Sécurité sociale.

Une compensation entre les régimes

Un projet de loi a été approuvé visant à créer une protection sociale commune à tous les Français d'ici au 1er janvier 1978 et de créer une compensation financière entre les différents régimes d'assurances. Pour l'année 1974, un premier mécanisme de compensation avait déjà été institué : il prévoyait que le régime général ne ferait qu'une avance au régime en déficit mais cet article de la loi de finances est bafoué puisque l'avance d'environ 1,7 milliard devient finalement une subvention versée par le régime général. Le nouveau mécanisme, qui se substitue au précédent, prévoit une compensation tout d'abord entre les régimes de salariés et ensuite entre les régimes de salariés et de non-salariés. L'application de ce mécanisme implique une surcharge pour le régime général de 4 milliards de francs, une économie pour l'Etat de 3 952 millions de francs, et une économie pour les autres régimes de 48 millions. En fait, dans une dernière phase, intervient un autre mécanisme qui prévoit un versement de l'Etat au régime général de 4 milliards de francs. En effet, *« un prélèvement sera opéré sur les recettes de l'Etat à concurrence du montant prévu chaque année dans la loi de finances des droits sur la consommation des alcools »* (les droits actuels devant être majorés de 14 à 17 % pour atteindre la somme de 4 milliards de francs).



LE FISC SE TROMPE LUI AUSSI...

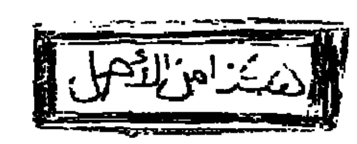
Plusieurs salariés de Saint-Florent-sur-Cher (Cher) ont eu la désagréable surprise de se voir réclamer 538 495 francs d'impôts sur le revenu, correspondant à un salaire annuel de 1 279 000 francs. Ces contribuables n'avaient pourtant que de maigres ressources...

Après *réclamation des intéressés*, l'administration a rectifié le chiffre de l'imposition, qui est passé à 164 francs. Il s'agissait d'une erreur de l'ordinateur...

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

TROIS NOMINATIONS

M. Rossi a indiqué que la réunion du conseil avait commencé par la présentation des maquettes des pièces de 10 F et de 50 F par le ministre de l'économie et des finances. Le gouvernement a ensuite nommé trois membres du Conseil économique et social. Il s'agit de MM. Marceau Crespin, ancien directeur des sports au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (de 1967 à 1974), Pierre Fauconnet, président de la chambre d'agriculture de l'Aube et secrétaire adjoint de la F.N.S.E.A., et Langlade-Demoyen (jusque-là membre de section), directeur des relations extérieures des chambres d'agriculture. M. Rossi a indiqué qu'il restait encore trois membres à nommer au Conseil économique et social.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

M. Bergeron attaque la politique gouvernementale contre l'inflation

Un millier de militants environ s'étaient rassemblés, le 11 septembre, à la Bourse du travail, pour entendre M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, critiquer sévèrement la politique du gouvernement face à l'inflation.

Le syndicaliste, dont nos dernières éditions datées du 12 septembre ont publié une partie du discours, a repris les critiques et les propositions récemment formulées par la commission exécutive F.O. : instauration de la double étiquette prix d'achat-prix de vente, baisse de la T.V.A. accompagnée de moyens de contrôle qui, pour l'instant, sont très insuffisants, redéfinition d'une politique économique et financière globale, indexation de l'épargne.

« *Il y a forcément antinomie entre la lutte anti-inflationniste et la tolérance des pratiques qui caractérisent la société de gaspillage* », a dit M. Bergeron, et il a annoncé que F.O., avec les agriculteurs de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A., allait mobiliser l'opinion publique. Il espère pratiquer à Paris les ventes « sauvages » réalisées en province.

Auparavant, M. Claude Payement, secrétaire général de l'union régionale parisienne F.O., avait lancé au gouvernement trois « défis pour le changement » : indexation du prix de la carte hebdomadaire de transports, réforme des prud'hommes et construction d'une Bourse du travail répondant aux besoins des syndicats.

● LE GOUVERNEMENT D'ALLEMAGNE FEDERALE A DECIDE de supprimer, à dater du 11 septembre, les restes de la réglementation du « *Bardepot* », qui obligeait les entreprises à geler auprès de la Bundesbank une partie du montant des emprunts qu'elles contractaient à l'étranger.

AGRICULTURE

M. MARCHAIS RÉCLAME DE NOUVEAU LA CONVOCATION D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT.

Le vif mécontentement des paysans « *est la conséquence d'une politique qui favorise le transfert d'une partie des richesses produites par l'agriculture au profit du grand capital industriel, bancaire et commercial* », écrit M. Georges Marchais dans une déclaration remise à la presse.

Le secrétaire général du parti communiste estime que « *le gouvernement français dispose donc, s'il en a la volonté, de moyens pour obtenir un ajustement des prix agricoles européens tenant compte de l'évolution du coût des charges de production. A défaut, il doit prendre les mesures nationales nécessaires à la sauvegarde du pouvoir d'achat de la paysannerie* ».

« *Notre parti*, conclut M. Marchais, *ses élus et ses militants soutiennent sans réserve l'action des agriculteurs pour obtenir du gouvernement la satisfaction de ces légitimes revendications immédiates. Ils demandent avec insistance la convocation extraordinaire du Parlement.* »

ÉNERGIE

Vers la majoration du prix effectif du « brut »

(Suite de la première page.)

Les deux capitales se seraient mises ainsi d'accord avant la réunion de l'OPEP pour geler les prix affichés pendant trois mois encore.

L'Algérie y trouve son compte. Aux prix affichés actuels, auxquels s'ajoutent pour Alger des primes de qualité et de proximité géographique (un peu trop fortes sans doute), ce pays éprouve même certaines difficultés à écouler son brut sur le marché, où l'offre tend encore à excéder légèrement la demande. Difficultés d'*autant plus réelles que*, les frets étant en ce moment au plus bas, le pétrole du golfe Persique plus éloigné, est avantageux pour l'Europe.

Le même raisonnement vaut pour la Libye et une partie de l'Irak. Par contre, l'Algérie a tout intérêt à aligner le régime fiscal du Golfe sur le sien, où tout le pétrole est pratiquement de participation ; l'Algérie renchérirait ainsi le pétrole concurrent du Golfe.

Trois possibilités de réforme

A l'heure où nous écrivons, rien n'est encore décidé. Si l'Arabie Saoudite a accepté le compromis évoqué plus haut, elle se fait tirer l'oreille non pas tant sur le principe de la réforme fiscale que sur son contenu, et surtout sur le niveau de prix unique auquel elle devrait aboutir (sans que, pour autant, soient supprimées, bien sûr, les primes de qualit et de proximité). Il y a, *grosso modo*, trois façons de faire cette réforme : instituer une nouvelle taxe sur les grandes compagnies ; augmenter le taux des impôts existants ; accroître la proportion de la participation des Etats.

Si les pays progressistes n'obtenaient pas, à Vienne, de leurs partenaires — principalement de l'Arabie Saoudite, qui détient toujours la position-clé — la réforme fiscale de leurs souhaits, peut-être reviendraient-ils à la charge pour obtenir une hausse des prix affichés, sinon cette fois, du moins dans trois mois (depuis le quadruplement du prix du pétrole, en décembre 1973, l'OPEP a décidé de se réunir tous les trois mois pour réviser les prix). A l'appui de leur thèse, les partisans de la hausse dispose ntd'un argument massue : l'inflation qui fait rage dans les pays industrialisés, et dont le taux annuel est, selon la commission économique de l'OPEP, de 14 %.

De toute façon, les pays *consommateurs* doivent craindre une augmentation de leurs factures pétrolières, au moins en termes nominaux, soit par la réforme fiscale, soit par le biais d'une hausse des prix affichs. Le premier procédé serait plus subtil et moins ostensible, évidemment, que le second. En maintenant les prix affichés, l'OPEP se donnerait le luxe d'un geste de modération à l'égard du reste du monde, tout en augmentant, en fait, les prix du pétrole. L'argument que développent les pays progressistes est d'ailleurs d'autant plus pressant qu'ils peuvent arguer que si les pays producteurs ne protègent pas le pouvoir d'achat de l'or noir tel qu'ils l'ont établi depuis un an, c'est qu'ils reconnaissent implicitement que ce pouvoir d'achat était trop élevé.

Autre point important à l'ordre du jour de la réunion : le programme de production de l'OPEP visant à ajuster au plus près l'offre à la demande et à éviter ce qui s'est passé ces derniers mois, où l'on a pu observer sur le marché un surplus de 1,5 à 2 millions de barils par jour. Il est possible que certains membres de l'Organisation, notamment les pays du Golfe, renâclent à signer un tel programme en arguant de leur souveraineté. Qui, d'ailleurs, contrôlerait l'utilisation d'une telle production ? On se souvient que l'hiver dernier l'embargo pétrolier arabe avait souffert de nombreuses fuites et que la commission de contrôle qui avait été prévue à l'époque n'avait pratiquement jamais fonctionné. Qu'en sera-t-il de l'OPEP, qui, elle, n'est pas liguée par une « guerre sainte » contre un ennemi commun ?

Sans doute, ces dernières semaines, a-t-on pu observer une baisse importante des livraisons de pétrole dans la Méditerranée orientale. Mais cette baisse peut être la conséquence d'un défaut de la demande (*conjoncture* du marché, baisse des frets pétroliers avantageant les pays du Golfe) plus que d'une volonté délibérée des producteurs de la région de réduire leur offre. Et si certains pays membres peuvent prendre l'initiative, en effet, d'une réduction de leurs livraisons, on voit mal encore, pour le moment, une coordination précise de ces réductions au niveau de l'OPEP.

Enfin, les pays producteurs de pétrole doivent discuter du Fonds d'aide aux pays pauvres qu'ils comptent instituer. Encore un sujet dont on parle depuis des mois sans conséquence concrète...

PHILIPPE SIMONNOT.

A QUITO, LA FISCALITÉ AVAIT DÉJA ÉTÉ MODIFIÉE

Lors de la réunion de Quito, qui s'était tenue du 15 au 17 juin, les pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie Saoudite, émirats du Golfe, Equateur, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar, Venezuela) avaient choisi de « geler durant le troisième trimestre les prix postés ». Toutefois, une majoration de 2 % du taux des redevances versées (en espèces ou sous forme de pétrole brut) par les compagnies aux Etats producteurs avait été décidée.

A compter du 1er juillet 1974, ce taux est donc passé officiellement de 12,5 à 14,5 % du prix affiché. Pour l'Equateur et le Venezuela — qui pratiquaient un pourcentage plus élevé — les taux ont été respectivement portés à 18 et 18,6 %.

L'impact mécanique sur les prix du pétrole brut de cette majoration a été assez faible. Théoriquement, le coût du « brut concession » a été augmenté de 10,3 cents par baril, et d'environ 14 cents pour le pétrole équatorien et vénézuélien. Cela correspond à une hausse d'un peu plus de 1 %.

Il reste que tous les pays n'ont pas, semble-t-il, encore appliqué cette mesure. L'Arabie Saoudite, pour sa part, ne s'y était pas associée.

A L'ÉTRANGER

Pour éviter une aggravation du chômage

Bonn lance un programme exceptionnel d'investissements

De notre correspondant

Bonn. — Pris entre son désir de maintenir la politique de stabilité et son souci d'éviter une augmentation trop importante du chômage, le gouvernement fédéral a adopté, le mercredi 11 septembre, au cours d'une réunion qui a duré toute la journée, le principe d'un programme exceptionnel d'investissements d'un montant de 900 millions de DM (soit 1 milliard 630 millions de francs). Pour MM. Apel, ministre des finances, et Friderichs, ministre de l'économie, il ne s'agit pas d'une relance de la conjoncture mais simplement d'une poursuite du premier programme exceptionnel de 600 millions de DM adopté au mois de février dernier et dont les effets commençaient à s'estomper.

Comme en février, le programme exceptionnel se divise en deux parties. L'une de 600 millions, financée à parts égales par l'Etat fédéral et par les Laender, sera mise en œuvre par les collectivités locales ; l'autre, de 300 millions, financée uniquement par l'Etat fédéral, consistera en investissements publics directs. Dans les deux cas les fonds seront pris dans la réserve de 10 milliards de deutschemarks qui provient des mesures fiscales décidées l'année dernière et qui a été bloquée auprès de la Bundesbank.

Les secteurs et les régions qui seront aidés feront l'objet d'une nouvelle réunion du cabinet fédéral à la fin du mois. Mais il est d'ores et déjà certain que les investissements supplémentaires se situeront essentiellement dans le secteur du bâtiment (non pas construction de logements mais *grands* travaux *d'infrastructure*) et dans les équipements collectifs comme les écoles, les stations d'épuration des eaux, les jardins d'enfants. Les fonds seront dispensés selon deux critères : dans les régions qui sont déjà l'objet de programmes d'aide régionale et dans celles où le taux du chômage est plus élevé que la moyenne. M. Apel a précisé que d'autres programmes d'aide conjoncturelle étaient déjà « *dans les tiroirs* » ; le gouvernement fédéral estime qu'il n'y a actuellement aucune raison *de les en sortir*.

Les décisions du cabinet fédéral ont provoqué des réactions contradictoires dans les milieux industriels et financiers. L'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie craint que le nouveau programme ne relance la hausse des prix, tandis que les milieux professionnels du bâtiment l'estiment tardif et insuffisant. Pour les ministres de l'économie et des finances, « *la politique de stabilité du gouvernement et de la Banque centrale a réussi. Elle sera poursuivie.* ».

Le programme exceptionnel de 900 millions de deutschemarks ne doit pas être interprété comme le signal d'un abandon prochain de la politique de lutte contre l'inflation. Il n'en reste pas moins que le premier programme exceptionnel adopté au mois de février n'a pas totalement répondu à l'attente du gouvernement. A cette époque, le ministre de l'économie tablait sur une croissance annuelle du produit national brut (P.N.B.) de 2 % en valeur réelle, sur une hausse des prix limitée à 8,5 ou 9,5 % par an et sur un taux de chômage limité à 2 % de la population active.

Ces pronostics se sont révélés trop élevés en ce qui concerne la hausse des prix ; l'hypothèse moyenne pour cette année se situe maintenant autour de 7,5 % seulement. En revanche, la croissance économique ne devrait atteindre que 1,5 % et du coup le taux de chômage s'élève déjà à 2,3 % de la population active (cinq cent mille chômeurs). Selon M. Friderichs, le nombre des chômeurs va encore augmenter avant la fin de l'année, mais le ministre ne s'est pas risqué à citer un nouveau chiffre.

Après la réunion des six ministres des finances de Champs-sur-Marne, M. Apel a constaté une convergence croissante des conceptions économiques des pays occidentaux et il s'est déclaré impressionné par la tentative menée par d'autres pays européens de suivre l'exemple allemand. Cependant, le gouvernement fédéral n'est pas prêt, a révélé M. Apel, à abandonner sa politique de stabilité pour soulager les efforts de ses partenaires occidentaux.

DANIEL VERNET.

Au Japon

M. TANAKA PART A LA RECHERCHE DE FOURNISSEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Pays visités : Brésil, Mexique, Canada

Tokyo. — M. Kakuei Tanaka, premier ministre du Japon, a quitté Tokyo le jeudi 12 septembre pour un voyage de seize jours qui le mènera au Mexique, au Brésil et au Canada, avec un arrêt d'un jour, le 21 septembre, à Washington où il doit rencontrer le président Ford.

Le choix des pays visités par M. Tanaka correspond au désir du Japon de s'assurer un approvisionnement stable en matières premières et en produits énergétiques. La création d'un institut nippon-mexicain est notamment prévu, avec une participation japonaise d'un million de dollars, pour développer les échanges entre les deux pays. Une aide japonaise pour le développement du bassin de l'Amazone pourrait d'autre part être offerte au Brésil o opèrent déjà quelques trois cents sociétés nippones.

Au Canada enfin, le Japon s'intéresse plus particulièrement aux nouveaux gisements de pétrole de la province de l'Alberta, à la pétrochimie et à la sidérurgie.

● LE GOUVERNEMENT AMERICAIN A DECIDE, pour combattre un accroissement du chômage, d'allouer 415 millions de dollars pour la création de quatre-vingt-cinq mille nouveaux emplois dans le secteur public au niveau des Etats et des administrations locales. 65 millions de dollars doivent être débloqués immédiatement, et 350 millions d'ici à la fin de septembre.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	7 3/4	8 3/4	8 1/4	9 1/2
1 mois	11 1/2	11 3/4	8 1/4	8 3/4	10 1/4	10 3/4
3 mois	12	12 1/2	8 1/4	8 3/4	10 1/8	10 5/8
6 mois	12 1/2	13	9 1/4	9 3/4	11	11 1/2

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AIR-INDUSTRIE

Rappelons que l'offre publique d'échange du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson est valable jusqu'au 27 septembre 1974.

Il est proposé d'échanger sept actions Air-Industrie (jouissance 1er janvier 1974, coupon n° 12 attaché) contre cinq actions Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (jouissance 1er janvier 1974, coupon 32 attaché) et une obligation convertible Air-Industrie (jouissance 1er juillet 1974, coupon 4 attaché) contre une action Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (jouissance 1er janvier 1974, coupon 32 attaché).

KUBOTA LIMITED

Le gouvernement japonais ayant maintenu sa politique de restriction de la demande nationale au moyen de mesures monétaires et fiscales et de recommandations administratives, des signes de ralentissement de la tendance inflationniste sont apparus et, d'une manière générale le niveau d'activité des sociétés japonaises est devenu étale.

Pour Kubota, ces mesures ont entraîné une diminution d'activité dans les secteurs du logement et des équipements ménagers.

Cependant les résultats d'ensemble du permier trimestre (période du 16 avril au 15 juillet), de l'exercice en cours sont favorables. La société a enregistré une forte demande dans les secteurs de l'équipement agricole et des produits de fonte et d'acier.

Pour assurer la vente des produits de sa filiale, Kubota Trane Ltd., la société a créé à partir du 16 avril de cette année un département spécialisé dans les matériels de conditionnement d'air qui dépend de la Division Fonderie de Fonte et d'Acier.

ACIER-INVESTISSEMENT

Au 31 août 1974, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement s'établissait à 175,10 millions de francs, soit 100,06 F par action, contre 104,93 F à la fin du mois précédent.

COFIMEG

Les recettes de la société au cours du 1er semestre 1974 se sont élevées à 38,7 millions de francs, contre 36,6 pour la période correspondante de 1973.

Comte tenu de l'ndexation des loyers du 2e semestre et des sommes à recevoir de l'Etat au titre de la garantie accordée pour compenser les effets du blocage des loyers du 1er semestre, les recettes de l'année 1974 seront de l'ordre de 80 millions de francs contre 73 l'année dernière.

Cet accroissement des revenus devrait permettre comme il était prévu de distribuer, au titre de l'exercice en cours, un dividende en espèces notablement supérieur à 8 F par action.

Cette progression se poursuivra en 1975, grâce notamment aux recettes nouvelles provenant des constructions achevées en 1974, soit 18 000 m2 de locaux commerciaux situés à Créteil et à Caen, qui porteront le patrimoine en exploitation de la société à 9 920 appartements et 98 000 m2 de bureaux et commerces.

(Publicité financière)

SITUATION CONSOLIDÉE ET CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES AU 31/12/1973

Le Groupe des Assurances Nationales (GAN) est constitué *par trois sociétés mères :*
- **Les Assurances Nationales Incendie, Accidents, Risques divers,**
- **Les Assurances Nationales Vie,**
- **Les Assurances Nationales Capitalisation,**

***leurs actions étant détenues par la Société* Centrale du Groupe des Assurances nationales.**



SITUATION CONSOLIDÉE DU GAN

La situation du Groupe des Assurances Nationales a été établie à partir des critères suivants :

— La présentation de la situation consolidée est faite sur la base des situations comptables des diverses sociétés au 31 décembre 1973, les divers éléments d'actifs et de passifs n'ayant pas été réestimés en fonction de ce que pourrait être leur valeur réelle. Les actifs et passifs étrangers sont convertis en francs sur la base des cours de change au 31 décembre 1973 établis pour les sociétés françaises par la Direction des Assurances.

— Les filiales à plus de 50 % ont fait l'objet d'une intégration globale. La valeur d'inventaire des titres de la filiale au bilan de la société mère est remplacée par l'ensemble des postes d'actif et de passif de ladite filiale. La situation nette de la filiale est ventilée entre les intérêts hors Groupe, lorsqu'il en existe, et la plus-value de consolidation qui est égale à la quote-part du Groupe dans la situation nette diminuée de la valeur d'inventaire des titres et majorée des produits perçus par le Groupe au titre de la filiale. Le résultat de la filiale est réparti entre les intérêts hors Groupe et le bénéfice consolidé du Groupe qui est majoré, au titre de la filiale, de la quote-part du Groupe dans le résultat de la filiale diminuée des produits perçus par le Groupe au titre de la filiale.

— Les filiales à moins de 50 % n'ont pas été prises en compte pour la consolidation.

— Les opérations en compte courant et les opérations de réassurance qui donnent lieu à dettes et créances réciproques entre les sociétés du groupe et les filiales consolidées ont été éliminées.

Les filiales faisant l'objet d'une intégration globale sont les suivantes :

— La Tutélaire,
— La Caisse Fraternelle-Vie,
— Le Soleil Investissement,
— La Société Moderne de Courtage et de Représentation (S.M.C.R.),
— La Banque pour l'Industrie française,
— La Nationale Immobilière Tunisienne.
— Les Sociétés Civiles Immobilières ci-après :
— S.C.I. de l'Hôtel-Vouillemont,
— S.C.I. Laffitte-Paradis,
— S.C.I. Briand-Naudin,
— S.C.I. Vauquelin,
— S.C.I. Résidence du Parc,
— S.C.P. Château Blanc,
— S.C. de la Tour GAN

ACTIF

Frais d'établissement et de développement en France		765 298,17
Immobilisations en France	983 739 072,63	
Autres valeurs immobilisées en France	6 089 865 611,58	
Valeurs immobilisées à l'étranger	712 793 222,11	
Valeurs remises par les réassureurs	80 570 279,28	
TOTAL des valeurs immobilisées nettes		7 866 968 185,60
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		265 917 574,74
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles		1 803 343 396,05
		9 936 994 454,56

PASSIF

Capital social	170 000 000,00	
Réserves	471 155 682,65	
Plus-value de consolidation	38 463 979,42	
Report à nouveau	327 962,79	
TOTAL des capitaux propres et réserves		679 947 624,86
Subventions d'équipement reçues	1 683 876,64	
Provisions pour pertes et charges	23 172 159,90	
Dettes à long et moyen terme	188 779 849,27	
Intérêts hors Groupe	7 838 259,16	
TOTAL des subventions, provisions pour pertes et charges, dettes à long et moyen terme et intérêts hors Groupe		221 474 144,97
Provisions techniques :		
Primes	5 202 517 334,80	
Sinistres	3 013 021 777,02	
Engagements envers les institutions de prévoyance ou relatifs aux fonds de placement gérés par l'entreprise	17 396 932,00	
TOTAL des provisions techniques		8 232 936 043,82
Dettes à court terme		699 056 670,96
Résultats (excédent avant affectation)		103 579 969,95
		9 936 994 454,56

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GAN

Pour le chiffre d'affaires ont été pris en compte :

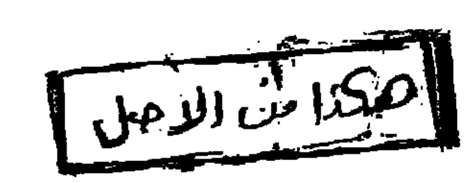
— Le montant des primes émises au 31 décembre de l'exercice, net des annulations de primes comptabilisées dans l'exercice (affaires directes plus acceptations en réassurance avant cessions et rétrocessions).

— Le montant des produits des placements et les autres produits. Pour les filiales, il est établi à partir des chiffres d'affaires globaux des filiales sans que soit appliquée une correction pour tenir compte des pourcentages de participation détenus par le Groupe dans chaque filiale.

Les opérations internes sont déduites tant pour les opérations d'assurances que pour les produits des placements.

Le chiffre d'affaires global ainsi défini atteint, pour l'exercice 1973, un montant de 3,9 milliards de francs, en augmentation de 13,4 % sur l'exercice 1972.

	1973			
	PRIMES émises	PRODUITS des placements et autres produits	OPÉRATIONS internes	CHIFFRE D'AFFAIRES
Les Assurances Nationales-Vie	1 060 049 834,70	302 257 859,86	— 9 482 723,19	1 352 824 971,37
Les Assurances Nationales Incendie, Accidents, Risques Divers	1 955 791 927,84	162 544 540,97	— 4 600 433,02	2 113 736 035,79
Les Assurances Nationales Capitalisation	218 674 302,29	90 884 706,90	— 7 538 143,23	302 020 865,96
La Tutélaire	61 427 117,50	2 159 325,03	— 1 785 249,34	61 801 193,19
La Caisse Fraternelle-Vie	8 211 260,57	2 150 635,77	— 128 111,12	10 233 785,22
	3 304 154 442,90	559 997 068,53		
A déduire : Opérations internes au Groupe	— 2 234 116,79	— 21 300 543,11	— 23 534 659,90	
Sociétés d'Assurances	3 301 920 326,11	538 696 525,42		3 840 616 851,53
Le Soleil Investissement		2 551 271,01	— 253 794,66	2 297 476,35
La Société Moderne de Courtage et de Représentation (S.M.C.R.)		191 186,34	— 733,33	190 453,01
La Banque pour l'Industrie Française		45 143 500,00	— 26 680,52	45 116 819,48
La Nationale Immobilière Tunisienne		1 354 997,59		1 354 997,59
Les Sociétés Civiles Immobilières ci-après :				
S.C.I. de l'Hôtel Vouillemont		979 272,19		979 272,19
S.C.I. Laffitte-Paradis		1 592 748,75		1 592 748,75
S.C.I. Briand-Naudin		5 368 298,92		5 368 298,92
S.C.I. Vauquelin		821 384,12		821 384,12
S.C.I. Résidence du Parc		1 147 208,04		1 147 208,04
S.C.P. Château Blanc		1 652 870,91		1 652 870,91
		60 802 737,87		
A déduire : Opérations internes au Groupe		— 281 208,51	— 281 208,51	
Autres Sociétés		60 521 529,36		60 521 529,36
Total des Sociétés consolidées	3 301 920 326,11	599 218 054,78		3 901 138 380,89



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 SEPTEMBRE

La baisse continue
Recul de l'or

...aisse s'est poursuivie à la ... de Paris, où une longue ...e replis a pu être relevés ...ous les compartiments. Mai...nsolation : l'ampleur de la ... a été moins grande que la ... grâce aux achats prudents ...stisseurs institutionnels.

...'en reste pas moins que les ... se poursuivent, notamment ...structions de Londres. Le ...le la crise ne paraît pas en...voir été atteint, que ce soit ...eau des cours ou à celui des ... Le marché a perdu tout ..., et s'enfonce dans une dé...ance qui s'alimente elle-... Apparemment, tout ressort ...ssé, même si la situation de ...omie française est meilleure ...elle des autres et si les autres ... financières se sont mon... mercredi, un peu mieux ...tées.

...mi les valeurs les plus ...pées, citons B.S.N., Gervais-...ne, Viniprix, Béghin-Say, ...rale de Fonderie, Perrier, ...es de la Cité, Printemps, Alcatel, Legrand, Signaux, ...ot-Loire, Denain-N.E., Fran-... des Pétroles, Clin-Midy, ...rale des Eaux, BIC, Air ...de, L'Oréal, Skis Rossignol.

...x valeurs étrangères, le fait ...uant a été le vif recul des ...s d'or sud-africaines (East ..., Free State Geduld, Har...y, President Brand, Western ...ings, Western Deep).

...fritement des américaines, à ...eption de Ford Motor.

...égularité des allemandes et hollandaises.

...leurs, baisse de Pétrofina, ... Hydro, Banque ottomane, ...mès, Nestlé.

...r le marché de l'or, le volume ... transactions a peu varié : ... millions de francs (contre ... millions de francs mardi). ... le recul des cours s'est pour... Le lingot et le kilo en barre ... été cotés respectivement ...0 F et 24 380 F (contre ...0 F et 24 500 F mercredi). Le ...oléon, pour sa part, s'est ins... à 261,80 F (après 262 F) ...re 266,90 F.

LONDRES

Recul des mines d'or

Le fait marquant à l'ouverture jeudi est le nouveau recul des mines d'or.

Les valeurs industrielles et les pétroles sont en légers progrès.

Les fonds d'État sont hésitants.

OR (ouverture) (dollars) : 154 .. contre 152 90

VALEURS	CLOTURE 11/9	COURS 12/9
War Loan 3 1/2 % ..	24 1/8	24 1/8
Beechams	152 3/4	153 3/4
British Petroleum	304 1/2	318 1/2
Shell	177 ...	178 ..
Vickers	88 3/4	88 3/4
Imperial Chemical	174 ...	175 ...
Courtaulds	84 3/4	85 3/4
De Beers	173 ...	174 ...
* Western Holdings	29 3/4	31 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	89 ...	91 ...
* West Driefontein	34 1/2	33 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	10 sept.	11 sept.
Valeurs françaises	73,2	72,3
Valeurs étrangères	75,8	75,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,8	61,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/9	12/9
1 dollar (en yens) ..	301 50	300 70

NOUVELLES DES SOCIETES

COFIMEG. — Pendant le premier semestre, les recettes de la société se sont élevées à 38,7 millions de francs (contre 36,6 millions de francs pendant la même période de 1973). La société estime que ses recettes pour l'exercice tout entier pourrait atteindre 80 millions de francs (contre 73 millions de francs l'année dernière), ce qui devrait permettre de verser un dividende en espèces « notablement supérieur à 8 F ».

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS (A.G.P.). — Au cours de l'assemblée générale extraordinaire de la société, le président a indiqué que les comptes de l'exercice clos le 31 août 1974 devraient permettre la mise en paiement en décembre 1974, d'un dividende unitaire, équivalant à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un nombre d'actions augmenté de 10 %, à la suite de la distribution d'actions gratuites réalisée en mai 1974.

NEW YORK

Tassement

Dans une ambiance désœuvrée (11,82 millions d'actions ont été échangées contre 11,98 millions la veille), Wall Street a de nouveau fléchi mercredi, l'indice Dow Jones s'inscrivant finalement à 654,72, en recul de 3,45 points.

La faiblesse du volume des transactions traduit bien la réserve des opérateurs, qui manifestement hésitent de plus en plus à s'engager, tant sont grandes les incertitudes concernant aussi bien l'évolution de la situation économique des États-Unis que celles des taux d'intérêt.

Les mines d'or, une fois encore, ont été particulièrement éprouvées, mais les ordinateurs, les électroniques, les machines-outils, les aérospatiales et les chemins de fer ont également fléchi.

En clôture, sur 1 741 valeurs traitées, 884 étaient en baisse, 424 en hausse et 433 inchangées.

Indices Dow Jones du 11 septembre : industrielles, 654,72 (— 3,45) ; transports, 136,08 (— 0,73) ; services publics, 56,69 (— 0,38).

Indices Standard and Poor : cinq cents valeurs, 68,55 (— 0,69) ; industrielles, 77,15 (— 0,81) ; rails, 31,67 (— 0,20) ; services publics, 30,37 (— 0,16).

VALEURS	COURS 10/9	COURS 11/9
Alcoa	42 1/8	43 ...
A.T.T.	42 ...	41 3/8
Boeing	17 5/8	17 3/8
Chase Manhattan Bank ..	38 1/2	38 3/4
Du Pont de Nemours	112 ...	113 1/8
Eastman Kodak	78 ...	76 1/8
Exxon	64 1/8	64 1/4
Ford	38 5/8	38 3/4
General Electric	34 1/4	33 ...
General Foods	16 3/4	16 3/4
General Motors	37 7/8	37 5/8
Goodyear	14 .	14 1/8
I.B.M.	171 1/2	165 1/8
I.T.T.	16 1/4	16 3/8
Kennecott	27 3/8	27 1/2
Mobil Oil	38 5/8	37 5/8
Pfizer	24 1/2	24 1/2
Schlumberger	85 1/2	82 1/2
Texaco	22 5/8	22 1/4
U.A.L. Inc.	16 1/8	16 ..
Union Carbide	37 1/8	37 1/8
U.S. Steel	45 1/8	42 5/8
Westinghouse	9 1/4	9 ...
Woolworth	11 1/8	11 ...

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	
Effets privés....	....	13 3/8 %
Moyen terme....	....	12 1/2 %

BOURSE DE PARIS — 11 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible] %	38	2 344	France (Vie)....	...	498	Séquanaise Banq.	240	238	Actor Investiss.	82	91
[illegible] %	61 80	3 855	Préservatrice S.A.	339	339	SLIMINCO	125	123 30	Gestion Sélect.	186 ..	189
[illegible] % 1920-1980	d124 30	3 066	Prévoyance.....	1021	1021	Sté Cent. Banque	73	72 50	Invest. et Gest..	100 90	102 50
[illegible] amort. 45-54	88 80	0 345	Protectrice A.I.R.	246	243	SOFICOMI	114 50	114 50	Parisienne Plac.		152
[illegible] % 1963	95 60	1 339				Sovabail	123	123	Placem. Inter....	100 90	100 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

... parts 1959	332	332 10	Foncia-Crédit..	154 50	154 50	Foncina	99 50	100
— parts 1959		332 ..	Fr. Cr. et B. (Cie)	76 30	75 20	Gr. Fin. Constr.	107 .	106
...France 3 %	93 50	93 70	France-Bail.....	198	191 .	Immindo	..	d 93
...eille-I.G.A.R.D.	548	548	Hydro-Energie...	..	47 70	Immoinvest	79	76
...eille (Vie)....	322 ..	o310	Immobanque....	118 ..	117	Cie Lyon Imm.	94 ..	92
...P.	400 ..	398 50	Immofice......	109 ..	109 80	Sagimo	100 ..	100
...corde	...	284 ..	Interbail.......	118 50	118 10	UFIMEG	88 ..	88
...argne France.	...	395	Locafinancière..	...	121	U.G.I.M.O.	94	94
...nc. T.I.A.R.D..	80 ..	81	Lyon-Alemand...	110 ..	110	Union Habit	116 80	115
...ncière (Vie)..	214 ..	212 40	Soc. Mars. Crédit	255 50	255 20	Un. Imm. France	104 ..	104

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours
80	4,80 % 1973	463	459 50	464	464 .	540	Cie Gle Eaux.	487	477	477
80	C.N.E. 3 %..	972	971	972	966 ..	91	Electro-Méc.	86	85 10	85 10
						265	Eng. Matra..	255	253	253
						189	E. L. Lefebvre	150	150 .	144 10
30	Afrique Occ..	220 10	218	218 ..	220	71	Esso S.A.F...	66	65 40	65 30
65	Air Liquide..	248	246 50	243 ..	248 60	155	Euralrance..	150	150	150
62	Als. Part. Ind	60	58 90	59 90	58 50	325	Europe n° 1	295	289	289
79	Alsthom....	70 50	69 10	67 30	69					
31	Antar P. Atl.	30 55	30 40	30 45	30 .					
325	Applicat. gaz	215	209	205	197 50	240	Ferodo......	208 .	209	208 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)........	4 823	4 822	4 85
Canada ($ can. 1)......	4 888	4 892	4 84
Allemagne (100 DM)	181 125	181 200	180 25
Belgique (100 fr.)......	12 250	12 229	11 95
Danemark (100 krd.)....	77 670	77 520	76 75
Espagne (100 pes.)......	8 385	8 390	8 27
Grande-Bretagne (£ 1) ..	11 180	11 185	11 10
Italie (100 lires)	0 731	0 729	0 68
Norvège (100 krn.)......	86 810	87 020	86 25
Pays-Bas (100 fl.)	177 950	177 400	177 ..
Portugal (100 esc.)	18 730	18 730	17
Suède (100 krs.)	107 270	107 280	106 75
Suisse (100 fr.)........	160 600	158 875	160 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 11/9
Or fin (kilo en barre) ..	24450 ..	24155 ..
Or fin (kilo en lingot) ..	24580 ..	24210 ..
Pièce française (20 fr.).	266 90	261 80
Pièce française (10 fr.)	204 ..	200 ..
Pièce suisse (20 fr.)....	262 ..	256 20
Union latine (20 fr.)....	247 50	247 40
Souverain	260 30	258 ..
Pièce de 20 dollars...	1398 ..	1380-40
Pièce de 10 dollars....	771 ..	753 ..
Pièce de 5 dollars.....	460 ..	443 50
Pièce de 50 pesos	1038 ..	1020 ..
Pièce de 10 florins	232 50	228 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Après l'occupation du « France » par son équipage

Les pouvoirs publics hésitent à engager l'épreuve de force

On hésitait encore, jeudi matin 12 septembre dans l'entourage de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, à qualifier l'occupation du « France » par son équipage et son immobilisation devant Le Havre de simple « grève », d'« acte d'indiscipline », voire de « mutinerie » mettant en danger le navire et rendant par conséquent ses auteurs passibles du tribunal maritime. A la Transat, en tout cas, on affirmait qu'il était difficile d'envisager de prendre des sanctions contre des marins qui ne font que défendre avec amertume et aussi détermination leur outil de travail.

Qui est à l'origine de cette action spectaculaire, declenchée en avance sur la date prévue ? La réponse était difficile à donner ce jeudi car, entre la C.G.T. (très majoritaire chez les marins et les officiers) et la C.F.D.T., entre les officiers et les agents d'execution, entre le personnel hôtelier (le plus menacé par la disparition du « France ») et les marins, entre l'équipage du « France » et les fédérations nationales, les nuances, voire les divergences, ne sont pas toujours insignifiantes.

De notre correspondant

Le Havre. — Jeudi matin 12 septembre, des milliers de Havrais ont fait un détour pour se rendre à leur travail. Ils ont emprunté les boulevards du front de mer pour contempler un spectacle insolite : le paquebot « France », à l'ancre, à 2 kilomètres de la plage. De la terre, on distingue bien le navire qui se présente par le travers aux yeux des curieux. C'est un fait unique dans les annales de la marine marchande : pour la première fois, en effet, un paquebot est occupé et immobilisé par son équipage avec les passagers à bord.

Les observateurs au Havre ont été surpris par cette action des marins du *France*. On savait que l'équipage, et surtout une partie du personnel hôtelier, était décidé à tenter quelque chose avant le désarmement du paquebot, prévu toujours pour le 25 octobre, mais personne, pas même les autorités portuaires, n'avait, semble-t-il, envisagé une action hors du port.

Pourtant, au cours de ce voyage inachevé, le climat à bord s'était considérablement durci, et à New-York comme à Southampton, plusieurs membres de l'équipage avaient déjà proposé de cesser immédiatement leur service pour contraindre la compagnie à faire rentrer au Havre le paquebot vide. C'est ce climat tendu qui a décidé les responsables syndicaux, MM. Noël Cozic, secrétaire général du syndicat C.G.T., Roger Deschamps, président du Syndicat national des marins C.F.D.T., et René Perrot, secrétaire général de la section du Havre des marins C.G.T., à monter à bord, mercredi à l'escale de Southampton.

Veillants à ne pas se faire déborder par leur base, les responsables syndicaux ont immédiatement consulté les délégués, et c'est au cours de cette réunion que le principe de l'occupation du navire fut décidé.

Mercredi soir, vers 22 heures, alors que le paquebot avait déjà engainé le chenal, le commandant Pettré était avisé que le personnel du pont et des machines cessait le travail. Le navire, paralysé à quelques kilomètres du port, était obligé de mouiller ses ancres dans le chenal.

D'autre part, le trafic du port est perturbé mais non paralysé. Jeudi matin, le porte-conteneur *Atlantic-Crown*, de dimensions respectables, a pu entrer au Havre sans problème. Seuls les gros pétroliers ne pourront faire escale tant que le *France* se trouvera dans le chenal. Mais aucun d'eux n'est annoncé pour les prochains jours. Les quelque mille deux cents passagers, avertis mercredi soir du retard qu'on leur imposait, ont accepté avec bonne humeur ce contretemps. Servis comme d'habitude par le personnel hôtelier, ils ont dansé une bonne partie de la nuit, en manifestant leur sympathie aux grévistes. Les autorités portuaires ont envoyé le transbordeur *Viking-III*, de l'armement Thorensen, avec à son bord les bagagistes du port, pour assurer le débarquement des passagers.

Les syndicats, à présent, sont décidés à diriger le mouvement, jusqu'à ce qu'un dialogue constructif s'engage avec les autorités gouvernementales.

CLAUDE SOYER.

● *M. Emilio Colombo*, ministre italien du Trésor, a été reçu, dans la soirée du mercredi 11 septembre, par M. Valéry Giscard d'Estaing, avec lequel il s'est entretenu des problèmes européens et de la collaboration économique et monétaire entre l'Italie et la France. M. Colombo, qui était accompagné de M. Guido Carli, gouverneur de la Banque d'Italie, a ensuite été l'hôte à dîner de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Le communiqué publié à l'issue de l'entretien entre les deux responsables économiques souligne « *leur complet accord sur les modalités d'une coopération plus étroite dans les domaines financier et monétaire au niveau européen.* »

Après la réunion de l'Élysée

M. SAUVAGNARGUES RECEVRA A DINER LUNDI LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA COMMUNAUTÉ

En marge de leur réunion officielle de coopération politique, les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf participeront lundi 16 septembre au Quai d'Orsay à « un dîner privé » pour discuter de la relance européenne. C'est à ce dîner qu'ils pourront évoquer les conversations qu'auront eues l'avant-veille à l'Elysée, au cours d'un dîner « privé », les chefs d'Etat ou de gouvernement.

A l'ordre du jour de la réunion sur la coopération politique, qui commencera à midi et se terminera vers 18 h. 30, figurent notamment les relations entre la Communauté et la Grèce, Chypre, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et le dialogue euro-arabe (à ce sujet, le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues compte réunir à déjeuner ou à dîner, pendant son séjour à New-York à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, tous ses collègues de la Communauté et les vingt ministres des affaires étrangères des pays arabes).

A trois jours du jugement du tribunal de commerce

Les salariés de Titan-Coder manifest[ent] pour la défense de leur emploi

De notre correspondant régional

Marseille. — Le personnel des usines de Titan-Coder à Marseille, à Maubeuge et à Villefranche-sur-Saône, a manifesté dans les rues de ces trois villes, mercredi 11 septembre, pour demander qu'une solution soit rapidement apportée aux difficultés de leur entreprise. A Marseille, les onze cents salariés de l'établissement ont formé un cortège d'une dizaine de camions-citernes et de remorques, qui a gagné la Canebière, où les matériels Titan-Coder ont été « exposés » au public. A Villefranche-sur-Saône, la manifestation au centre de la ville a pris la même forme, tandis qu'à Maubeuge les huit cent cinquante salariés de l'usine, qui devaient à nouveau débrayer ce jeudi, ont bloqué la circulation en plusieurs points de la grande route nationale Paris - Bruxelles. Un arrêt de travail a également été observé par les soixante salariés d'un autre établissement de Titan-Coder servant de base technique à Coudray, sur la commune du Blanc-Mesnil, dans la ba[nlieue] parisienne. Il n'y a pas eu d[...]dent.

Les négociations conduite[s] Renault ne paraissent d'autre part, avoir progressé sensiblement à trois jours du [juge]ment que doit rendre, le 16 [sep]tembre, le tribunal de com[merce] de Paris. La Régie a tou[...] précisé un peu plus netteme[nt sa] position : tout en maintenan[t son] refus de créer une sociét[é de] gérance, même provisoire, [elle] accepterait d'animer un c[...] qui procéderait dans les deux [...] à une étude complète du do[ssier]. Parallèlement, elle appor[terait] une assistance active à l'adm[inis]trateur provisoire et aux sy[ndics] qui assumeraient seuls, cepen[dant,] la responsabilité de la ge[stion]. Cette formule, qui est dépo[urvue] de validité périodique, suppos[e que] le gouvernement débloqu[e les] fonds nécessaires à la pour[suite] de l'exploitation (20 à 30 mi[llions] de francs).

Un industriel marse[illais,] M. Maurice Génoyer, P.[-D. G.] d'une société de commercialis[ation] et de transformation d'access[oires] de tuyauterie, La Phocéenn[e de] métallurgie, conseiller muni[cipal] de Marseille, s'est par ailleur[s dé]claré « *prêt à mettre en œuvr[e une] solution satisfaisante pour l[...] de Marseille* ». M. Génoyer [a in]diqué qu'il serait assisté de [...] autres responsables d'import[antes] entreprises ayant leur siè[ge à] Marseille, MM. Georges Ca[...], P.-D. G. du groupe Cauvet (c[ons]truction de charpentes, chaud[ron]nerie et bâtiments industriel[s),] Gilbert Musikian, P.-D. G. [de la] société Phinelec (travaux pu[blics,] génie civil et prestations de [ser]vice dans les travaux de se[cond] œuvre du bâtiment). — G. P.

Pour lutter contre les conséquences de la loi du 28 juillet

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. envisage de mener des « actions illégales »

Une action dure pourrait être décidée dans les jours à venir par l'Intersyndicale de l'O.R.T.F., a annoncé, mercredi après-midi, M. Marcel Huart, secrétaire général du Syndicat national de la radio-télévision (S.N.R.T.), au cours d'une conférence de presse organisée par la Fédération nationale du spectacle C.G.T., qui réunissait les représentants de sept organisations syndicales C.G.T. groupant les personnels statutaires de l'Office et les collaborateurs au cachet.

« *L'Intersyndicale*, a-t-il précisé, *a commencé une série de réunions pour mettre au point une action que les syndicats sont décidés à mener pour lutter contre la loi du 28 juillet.* » Elle devrait être reçue vendredi 13 septembre, à 18 heures, par M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement.

« *Nous estimons que le gouvernement viole ses propres lois en faisant voter une loi qui rend caduques les dispositions législatives concernant le personnel de l'Office*, a déclaré M. Pierre Noguéra, président du S.N.R.T., C.G.T. *Nous considérons que le gouvernement commet une illégalité. Il ne faut pas qu'il s'étonne si les mouvements à venir sortent aussi de la légalité.* »

« *Ce qui s'est passé à l'O.R.T.F. pourra se passer dans n'importe quel service public* », a précisé M. René Janelle, parlant au nom de la Fédération nationale du spectacle (C.G.T.).

Les organisations syndicales C.G.T. de l'O.R.T.F. ont comparé la situation des personnels de l'Office à celle des travailleurs de Lip, de Larousse, de Rateau et des Tanneries d'Annonay ou de Titan-Coder, et ont annoncé : « *Si les menaces contenues dans la loi devaient se concrétiser, notre lutte rejoindrait la leur pour les mêmes raisons.* »

M. Huart a fait état de la rencontre avec M. Marceau Long, P.-D.G. de l'O.R.T.F., mardi après-midi. « *M. Marceau Long*, a-t-il dit, *avait affirmé qu'avant de publier les décrets d'application de la loi relative à la radio et à la télévision, les syndicats seraient consultés. Or nous avons appris que plusieurs étaient déjà rédigés et que certains seraient déjà avalisés par le Conseil d'Etat.* »

Cependant, le service des relations publiques de l'O.R.T.F. tenait à faire savoir, vendredi matin, que « *la version donnée par les représentants de la C.G.T., telle qu'elle était rapportée par certains journaux du matin, de leur rencontre avec M. Marceau Long ne correspondait pas exactement à la réalité* ».

M. Gerald Ford semble écarter l'éventualité d'une clémence générale aux inculpés du Watergate

Washington (*A.F.P., A.P., Reuter*). — A la suite des remous provoqués par l'annonce que le président Ford étudiait la possibilité d'accorder un pardon présidentiel à toutes les personnes compromises dans le scandale du Watergate, le porte-parole de la Maison Blanche a rendu publique, le mercredi 11 septembre, une déclaration écrite du président soulignant que les demandes de grâce seraient étudiées cas par cas. « *Une telle étude*, déclare M. Ford, *est évidemment faite pour chaque demande concernant le pardon d'un individu. Cependant, aucune spéculation ne doit être faite concernant le résultat de l'étude d'un cas particulier. Ainsi, la mesure de pardon accordée à l'ancien président Nixon ne saurait être liée à tout autre cas à l'étude.* »

L'hypothèse d'un pardon général semble donc aujourd'hui écartée par la Maison Blanche. Plusieurs personnalités, qui avaient approuvé le pardon accordé à M. Nixon, se sont déclarées hostiles à l'extension de la clémence présidentielle à tous les protagonistes de l'affaire du Watergate.

D'autre part, huit des seize membres de la commission judiciaire du Sénat ont demandé mercredi au procureur spécial Léon Jaworski de poursuivre son enquête sur l'affaire du Watergate et de publier un rapport complet sur la participation du président Nixon. Parmi ce groupe de sénateurs se trouve M. Edward Kennedy.

LE PRÉSIDENT DE LA SAV[IEM] RESTE OPTIMISTE

« La dégradation récente du ma[rché] des véhicules utilitaires se pro[lon]gera », a déclaré le 11 septem[bre,] au cours d'une conférence de pr[esse,] le président de la Saviem, M. [Ver]nier-Palliez, « mais le phénom[ène] n'est pas très profond dans [la] mesure où les besoins de tran[sport] par route existent ».

Les fabricants de véhicules in[dus]triels et d'autocars avaient a[bordé] 1974 avec un carnet de comma[ndes] bien rempli. La « crise pétroli[ère »] n'a donc pas eu de répercus[sions] immédiates sur leur activité. [Les] immatriculations de véhicules [de] 2,5 à 5 tonnes ont ainsi prog[ressé] de 10 % au cours du pre[mier] semestre, celle des véhicules de [plus] de 5 tonnes de 20 %. Seules [les] ventes de véhicules de 5 à 15 to[nnes] ont diminué de 1 %.

Sur la Saviem, M. Vernier-P[alliez] s'est montré relativement optim[iste.] L'année 1973 a été bonne : la [pro]duction du groupe a progress[é de] 12 % par rapport à l'année p[récé]dente, son chiffre d'affaires (2,2 [mil]liards) de 15 % et le bén[éfice] d'exploitation de 33 % environ.

Le numéro du « Mon[de »] daté 12 septembre 1974 a été [tiré] à 539 919 exemplaires.